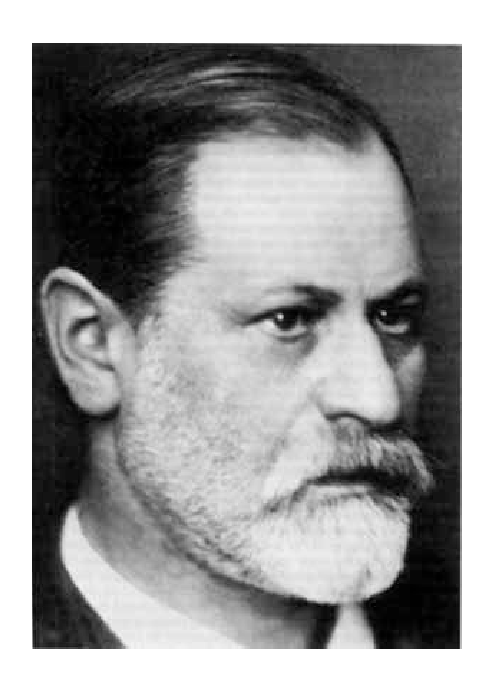
Édition du groupe « Ebooks libres et gratuits »



Sigmund FREUD

INTRODUCTION À LA PSYCHANALYSE

Tome I

(Leçons professées en 1916)

Traduit de l'Allemand, avec l'autorisation de l'auteur, par le Dr. S. Jankélévitch, en 1921, revue par l'auteur.

Table des matières

Première partie :

Les actes manqués

1. Introduction

J’ignore combien d’entre vous connaissent la psychanalyse par leurs lectures ou par ouï-dire. Mais le titre même de ces leçons : *Introduction à la Psychanalyse,* m’impose l’obligation de faire comme si vous ne saviez rien sur ce sujet et comme si vous aviez besoin d’être initiés à ses premiers éléments.

Je dois toutefois supposer que vous savez que la psychanalyse est un procédé de traitement médical de personnes atteintes de maladies nerveuses. Ceci dit, je puis vous montrer aussitôt sur un exemple que les choses ne se passent pas ici comme dans les autres branches de la médecine, qu’elles s’y passent même d’une façon tout à fait contraire. Généralement, lorsque nous soumettons un malade à une technique médicale nouvelle pour lui, nous nous appliquons à en diminuer à ses yeux les inconvénients et à lui donner toutes les assurances possibles quant au succès du traitement. Je crois que nous avons raison de le faire, car en procédant ainsi nous augmentons effectivement les chances de succès. Mais on procède tout autrement, lorsqu’on soumet un névrotique au traitement psychanalytique. Nous le mettons alors au courant des difficultés de la méthode, de sa durée, des efforts et des sacrifices qu’elle exige ; et quant au résultat, nous lui disons que nous ne pouvons rien promettre, qu’il dépendra de la manière dont se comportera le malade lui-même, de son intelligence, de son obéissance, de sa patience. Il va sans dire que de bonnes raisons, dont vous saisirez peut-être l’importance plus tard, nous dictent cette conduite inaccoutumée.

Je vous prie de ne pas m’en vouloir si le commence par vous traiter comme ces malades névrotiques. Je vous déconseille tout

simplement de venir m'entendre une autre fois. Dans cette intention, je vous ferai toucher du doigt toutes les imperfections qui sont nécessairement attachées à l'enseignement de la psychanalyse et toutes les difficultés qui s'opposent à l'acquisition d'un jugement personnel en cette matière. Je vous montrerai que toute votre culture antérieure et toutes les habitudes de votre pensée ont dû faire de vous inévitablement des adversaires de la psychanalyse, et je vous dirai ce que vous devez vaincre en vous-mêmes pour surmonter cette hostilité instinctive. Je ne puis naturellement pas vous prédire ce que mes leçons vous feront gagner au point de vue de la compréhension de la psychanalyse, mais je puis certainement vous promettre que le fait d'avoir assisté à ces leçons ne suffira pas à vous rendre capables d'entreprendre une recherche ou de conduire un traitement psychanalytique. Mais s'il en est parmi vous qui, ne se contentant pas d'une connaissance superficielle de la psychanalyse, désireraient entrer en contact permanent avec elle, non seulement je les en dissuaderais, mais je les mettrais directement en garde contre une pareille tentative. Dans l'état de choses actuel, celui qui choisirait cette carrière se priverait de toute possibilité de succès universitaire et se trouverait, en tant que praticien, en présence d'une société qui, ne comprenant pas ses aspirations, le considérerait avec méfiance et hostilité et serait prête à lâcher contre lui tous les mauvais esprits qu'elle abrite dans son sein. Et vous pouvez avoir un aperçu approximatif du nombre de ces mauvais esprits rien qu'en songeant aux faits qui accompagnent la guerre.

Il y a toutefois des personnes pour lesquelles toute nouvelle connaissance présente un attrait, malgré les inconvénients auxquels je viens de faire allusion. Si certains d'entre vous appartiennent à cette catégorie et veulent bien, sans se laisser décourager par mes avertissements, revenir ici la prochaine fois, ils seront les bienvenus. Mais vous avez tous le droit de connaître les difficultés de la psychanalyse, que je vais vous exposer.

La première difficulté est inhérente à l'enseignement même de la psychanalyse. Dans l'enseignement de la médecine, vous êtes habitués à voir. Vous voyez la préparation anatomique, le précipité qui se forme à la suite d'une réaction chimique, le raccourcissement du muscle par l'effet de l'excitation de ses nerfs. Plus tard, on présente à vos sens le malade, les symptômes de son affection, les produits du processus morbide, et dans beaucoup de cas on met même sous vos yeux, à l'état isolé, le germe qui provoqua la maladie. Dans les spécialités chirurgicales, vous assistez aux interventions par lesquelles ou vient en aide au malade, et vous devez même essayer de les exécuter vous-mêmes. Et jusque dans la psychiatrie, la démonstration du malade, avec le jeu changeant de sa physionomie, avec sa manière de parler et de se comporter, vous apporte une foule d'observations qui vous laissent une impression profonde et durable. C'est ainsi que le professeur en médecine remplit le rôle d'un guide et d'un interprète qui vous accompagne comme à travers un musée, pendant que vous vous mettez en relations directes avec les objets et que vous croyez avoir acquis, par une perception personnelle, la conviction de l'existence des nouveaux faits.

Par malheur, les choses se passent tout différemment dans la psychanalyse. Le traitement psychanalytique ne comporte qu'un échange de paroles entre l'analysé et le médecin. Le patient parle, raconte les événements de sa vie passée et ses impressions présentes, se plaint, confesse ses désirs et ses émotions. Le médecin s'applique à diriger la marche des idées du patient, éveille ses souvenirs, oriente son attention dans certaines directions, lui donne des explications et observe les réactions de compréhension ou d'incompréhension qu'il provoque ainsi chez le malade. L'entourage inculte de nos patients, qui ne s'en laisse imposer que par ce qui est visible et palpable, de préférence par des actes tels qu'on en voit se dérouler sur l'écran du cinématographe, ne manque jamais de manifester son doute quant à l'efficacité que peuvent avoir de « simples discours », en tant que moyen de traitement. Cette critique est peu judicieuse

et illogique. Ne sont-ce pas les mêmes gens qui savent d'une façon certaine que les malades « s'imaginent » seulement éprouver tels ou tels symptômes ? Les mots faisaient primitivement partie de la magie, et de nos jours encore le mot garde beaucoup de sa puissance de jadis. Avec des mots un homme peut rendre son semblable heureux ou le pousser au désespoir, et c'est à l'aide de mots que le maître transmet son savoir à ses élèves, qu'un orateur entraîne ses auditeurs et détermine leurs jugements et décisions. Les mots provoquent des émotions et constituent pour les hommes le moyen général de s'influencer réciproquement. Ne cherchons donc pas à diminuer la valeur que peut présenter l'application de mots à la psychothérapie et contentons-nous d'assister en auditeurs à l'échange de mots qui a lieu entre l'analyste et le malade.

Mais cela encore ne nous est pas possible. La conversation qui constitue le traitement psychanalytique ne supporte pas d'auditeurs ; elle ne se prête pas à la démonstration. On peut naturellement, au cours d'une leçon de psychiatrie, présenter aux élèves un neurasthénique ou un hystérique qui exprimera ses plaintes et racontera ses symptômes. Mais ce sera tout. Quant aux renseignements dont l'analyste a besoin, le malade ne les donnera que s'il éprouve pour le médecin une affinité de sentiment particulière ; il se taira, dès qu'il s'apercevra de la présence ne serait-ce que d'un seul témoin indifférent. C'est que ces renseignements se rapportent à ce qu'il y a de plus intime dans la vie psychique du malade, à tout ce qu'il doit, en tant que personne sociale autonome, cacher aux autres et, enfin, à tout ce qu'il ne veut pas avouer à lui-même, en tant que personne ayant conscience de son unité.

Vous ne pouvez donc pas assister en auditeurs à un traitement psychanalytique. Vous pouvez seulement en entendre parler et, au sens le plus rigoureux du mot, vous ne pourrez connaître la psychanalyse que par ouï-dire. Le fait de ne pouvoir obtenir que des renseignements, pour ainsi dire, de seconde

main, vous crée des conditions inaccoutumées pour la formation d'un jugement. Tout dépend en grande partie du degré de confiance que vous inspire celui qui vous renseigne.

Supposez un instant que vous assistiez, non à une leçon de psychiatrie, mais à une leçon d'histoire et que le conférencier vous parle de la vie et des exploits d'Alexandre le Grand. Quelles raisons auriez-vous de croire à la véridicité de son récit ? À première vue, la situation paraît encore plus défavorable que dans la psychanalyse, car le professeur d'histoire n'a pas plus que vous pris part aux expéditions d'Alexandre, tandis que le psychanalyste vous parle du moins de faits dans lesquels il a lui-même joué un rôle. Mais alors intervient une circonstance qui rend l'historien digne de foi. Il peut notamment vous renvoyer aux récits de vieux écrivains, contemporains des événements en question ou assez proches d'eux, c'est-à-dire aux livres de Plutarque, Diodore, Arrien, etc. ; il peut faire passer sous vos yeux des reproductions des monnaies ou des statues du roi et une photographie de la mosaïque pompéïenne représentant la bataille d'Issos. À vrai dire, tous ces documents prouvent seulement que des générations antérieures avaient déjà cru à l'existence d'Alexandre et à la réalité de ses exploits, et vous voyez dans cette considération un nouveau point de départ pour votre critique. Celle-ci sera tentée de conclure que tout ce qui a été raconté au sujet d'Alexandre n'est pas digne de foi ou ne peut pas être établi avec certitude dans tous les détails ; et cependant, je me refuse à admettre que vous puissiez quitter la salle de conférences en doutant de la réalité d'Alexandre le Grand. Votre décision sera déterminée par deux considérations principales : la première, c'est que le conférencier n'a aucune raison imaginable de vous faire admettre comme réel ce que lui-même ne considère pas comme tel ; la seconde, c'est que tous les livres d'histoire dont nous disposons représentent les événements d'une manière à peu près identique. Si vous abordez ensuite l'examen des sources plus anciennes, vous tiendrez compte des mêmes facteurs, à savoir des mobiles qui ont pu

guider les auteurs et de la concordance de leurs témoignages. Dans le cas d'Alexandre, le résultat de l'examen sera certainement rassurant, mais il en sera autrement lorsqu'il s'agira de personnalités telles que Moïse ou Nemrod. Quant aux doutes que vous pouvez concevoir relativement au degré de confiance que mérite le rapport d'un psychanalyste, vous aurez encore dans la suite plus d'une occasion d'en apprécier la valeur.

Et, maintenant, vous êtes en droit de me demander puisqu'il n'existe pas de critère objectif pour juger de la véridicité de la psychanalyse et que nous n'avons aucune possibilité de faire de celle-ci un objet de démonstration, comment peut-on apprendre la psychanalyse et s'assurer de la vérité de ses affirmations ? Cet apprentissage n'est en effet pas facile, et peu nombreux sont ceux qui ont appris la psychanalyse d'une façon systématique, mais il n'en existe pas moins des voies d'accès vers cet apprentissage. On apprend d'abord la psychanalyse sur son propre corps, par l'étude de sa propre personnalité. Ce n'est pas là tout à fait ce qu'on appelle auto-observation, mais à la rigueur l'étude dont nous parlons peut y être ramenée. Il existe toute une série de phénomènes psychiques très fréquents et généralement connus dont on peut, grâce à quelques indications relatives à leur technique, faire sur soi-même des objets d'analyse. Ce faisant, on acquiert la conviction tant cherchée de la réalité des processus décrits par la psychanalyse et de la justesse de ses conceptions. Il convient de dire toutefois qu'on ne doit pas s'attendre, en suivant cette voie, à réaliser des progrès indéfinis. On avance beaucoup plus en se laissant analyser par un psychanalyste compétent, en éprouvant sur son propre moi les effets de la psychanalyse et en profitant de cette occasion pour saisir la technique du procédé dans toutes ses finesses. Il va sans dire que cet excellent moyen ne peut toujours être utilisé par une seule personne et ne s'applique jamais à une réunion de plusieurs.

À votre accès à la psychanalyse s'oppose encore une autre difficulté qui, elle, n'est plus inhérente à la psychanalyse comme telle : c'est vous-mêmes qui en êtes responsables, du fait de vos études médicales antérieures. La préparation que vous avez reçue jusqu'à présent a imprimé à votre pensée une certaine orientation qui vous écarte beaucoup de la psychanalyse. On vous a habitués à assigner aux fonctions de l'organisme et à leurs troubles des causes anatomiques, à les expliquer en vous plaçant du point de vue de la chimie et de la physique, à les concevoir du point de vue biologique, mais jamais votre intérêt n'a été orienté vers la vie psychique dans laquelle culmine cependant le fonctionnement de notre organisme si admirablement compliqué. C'est pourquoi vous êtes restés étrangers à la manière de penser psychologique et c'est pourquoi aussi vous avez pris l'habitude de considérer celle-ci avec méfiance, de lui refuser tout caractère scientifique et de l'abandonner aux profanes, poètes, philosophes de la nature et mystiques. Cette limitation est certainement préjudiciable à votre activité médicale car, ainsi qu'il est de règle dans toutes relations humaines, le malade commence toujours par vous présenter sa façade psychique, et je crains fort que vous ne soyez obligés, pour votre châtiment, d'abandonner aux profanes, aux rebouteux et aux mystiques que vous méprisez tant, une bonne part de l'influence thérapeutique que vous cherchez à exercer.

Je ne méconnais pas les raisons qu'on peut alléguer pour excuser cette lacune dans votre préparation. Il nous manque encore cette science philosophique auxiliaire que vous puissiez utiliser pour la réalisation des fins posées par l'activité médicale. Ni la philosophie spéculative, ni la psychologie descriptive, ni la psychologie dite expérimentale et se rattachant à la physiologie des sens, ne sont capables, telles qu'on les enseigne dans les écoles, de vous fournir des données utiles sur les rapports entre le corps et l'âme et de vous offrir le moyen de comprendre un trouble psychique quelconque. Dans le cadre même de la médecine, la psychiatrie, il est vrai, s'occupe à décrire les

troubles psychiques qu'elle observe et à les réunir en tableaux cliniques, mais dans leurs bons moments les psychiatres se demandent eux-mêmes si ces arrangements purement descriptifs méritent le nom de science. Nous ne connaissons ni l'origine, ni le mécanisme, ni les liens réciproques des symptômes dont se composent ces tableaux nosologiques ; aucune modification démontrable de l'organe anatomique de l'âme ne leur correspond ; et quant aux modifications qu'on invoque, elles ne donnent des symptômes aucune explication. Ces troubles psychiques ne sont accessibles à une action thérapeutique qu'en tant qu'ils constituent des effets secondaires d'une affection organique quelconque.

C'est là une lacune que la psychanalyse s'applique à combler. Elle veut donner à la psychiatrie la base psychologique qui lui manque ; elle espère découvrir le terrain commun qui rendra intelligible la rencontre d'un trouble somatique et d'un trouble psychique. Pour parvenir à ce but, elle doit se tenir à distance de toute présupposition d'ordre anatomique, chimique ou physiologique, ne travailler qu'en s'appuyant sur des notions purement psychologiques, ce qui, je le crains fort, sera précisément la raison pour laquelle elle vous paraîtra de prime abord étrange.

Il est enfin une troisième difficulté dont je ne rendrai d'ailleurs responsables ni vous ni votre préparation antérieure. Parmi les prémisses de la psychanalyse, il en est deux qui choquent tout le monde et lui attirent la désapprobation universelle : l'une d'elles se heurte à un préjugé intellectuel, l'autre à un préjugé esthético-moral. Ne dédaignons pas trop ces préjugés : ce sont des choses puissantes, des survivances de phases de développement utiles, voire nécessaires, de l'humanité. Ils sont maintenus par des forces affectives, et la lutte contre eux est difficile.

D'après la première de ces désagréables prémisses de la psychanalyse, les processus psychiques seraient en eux-mêmes inconscients ; et quant aux conscients, ils ne seraient que des actes isolés, des fractions de la vie psychique totale. Rappelez-vous à ce propos que nous sommes, au contraire, habitués à identifier le psychique et le conscient, que nous considérons précisément la conscience comme une caractéristique, comme une définition du psychique et que la psychologie consiste pour nous dans l'étude des contenus de la conscience. Cette identification nous paraît même tellement naturelle que nous voyons une absurdité manifeste dans la moindre objection qu'on lui oppose. Et, pourtant, la psychanalyse ne peut pas ne pas soulever d'objection contre l'identité du psychique et du conscient. Sa définition du psychique dit qu'il se compose de processus faisant partie des domaines du sentiment, de la pensée et de la volonté ; et elle doit affirmer qu'il y a une pensée inconsciente et une volonté inconsciente. Mais par cette définition et cette affirmation elle s'aliène d'avance la sympathie de tous les amis d'une froide science et s'attire le soupçon de n'être qu'une science ésotérique et fantastique qui voudrait bâtir dans les ténèbres et pêcher dans l'eau trouble. Mais vous ne pouvez naturellement pas encore comprendre de quel droit je taxe de préjugé une proposition aussi abstraite que celle qui affirme que « le psychique est le conscient », de même que vous ne pouvez pas encore vous rendre, compte du développement qui a pu aboutir à la négation de l'inconscient (à supposer que celui-ci existe) et des avantages d'une pareille négation. Discuter la question de savoir si l'on doit faire coïncider le psychique avec le conscient ou bien étendre celui-là au-delà des limites de celui-ci, peut apparaître comme une vaine logomachie, mais je puis vous assurer que l'admission de processus psychiques inconscients inaugure dans la science une orientation nouvelle et décisive.

Vous ne pouvez pas davantage soupçonner le lien intime qui existe entre cette première audace de la psychanalyse et celle que je vais mentionner en deuxième lieu. La seconde proposi-

tion que la psychanalyse proclame comme une de ses découvertes contient notamment l'affirmation que des impulsions qu'on peut qualifier seulement de sexuelles, au sens restreint ou large du mot, jouent, en tant que causes déterminantes des maladies nerveuses et psychiques, un rôle extraordinairement important et qui n'a pas été jusqu'à présent estimé à sa valeur. Plus que cela : elle affirme que ces mêmes émotions sexuelles prennent une part qui est loin d'être négligeable aux créations de l'esprit humain dans les domaines de la culture, de l'art et de la vie sociale.

D'après mon expérience, l'aversion suscitée par ce résultat de la recherche psychanalytique constitue la raison la plus importante des résistances auxquelles celle-ci se heurte. Voulez-vous savoir comment nous nous expliquons ce fait ? Nous croyons que la culture a été créée sous la poussée des nécessités vitales et aux dépens de la satisfaction des instincts et qu'elle est toujours recréée en grande partie de la même façon, chaque nouvel individu qui entre dans la société humaine renouvelant, au profit de l'ensemble, le sacrifice de ses instincts. Parmi les forces instinctives ainsi refoulées, les émotions sexuelles jouent un rôle considérable ; elles subissent une sublimation, c'est-à-dire qu'elles sont détournées de leur but sexuel et orientées vers des buts socialement supérieurs et qui n'ont plus rien de sexuel. Mais il s'agit là d'une organisation instable ; les instincts sexuels sont mal domptés, et chaque individu qui doit participer au travail culturel court le danger de voir ses instincts sexuels résister à ce refoulement. La société ne voit pas de plus grave menace à sa culture que celle que présenteraient la libération des instincts sexuels et leur retour à leurs buts primitifs. Aussi la société n'aime-t-elle pas qu'on lui rappelle cette partie scabreuse des fondations sur lesquelles elle repose ; elle n'a aucun intérêt à ce que la force des instincts sexuels soit reconnue et l'importance de la vie sexuelle révélée à chacun ; elle a plutôt adopté une méthode d'éducation qui consiste à détourner l'attention de ce domaine. C'est pourquoi elle ne supporte pas ce résultat de la

psychanalyse dont nous nous occupons : elle le flétrirait volontiers comme repoussant au point de vue esthétique, comme condamnable au point de vue moral, comme dangereux sous tous les rapports. Mais ce n'est pas avec des reproches de ce genre qu'on peut supprimer un résultat objectif du travail scientifique. L'opposition, si elle veut se faire entendre, doit être transposée dans le domaine intellectuel. Or, la nature humaine est faite de telle sorte qu'on est porté à considérer comme injuste ce qui déplaît ; ceci fait, il est facile de trouver des arguments pour justifier son aversion. Et c'est ainsi que la société transforme le désagréable en injuste, combat les vérités de la psychanalyse, non avec des arguments logiques et concrets, mais à l'aide de raisons tirées du sentiment, et maintient ces objections, sous forme de préjugés, contre toutes les tentatives de réfutation.

Mais il convient d'observer qu'en formulant la proposition en question nous n'avons voulu manifester aucune tendance. Notre seul but était d'exposer un état de fait que nous croyons avoir constaté à la suite d'un travail plein de difficultés. Et cette fois encore nous croyons devoir protester contre l'intervention de considérations pratiques dans le travail scientifique, et cela avant même d'examiner si les craintes au nom desquelles on voudrait nous imposer ces considérations sont justifiées ou non.

Telles sont quelques-unes des difficultés auxquelles vous vous heurterez si vous voulez vous occuper de psychanalyse. C'est peut-être plus qu'il n'en faut pour commencer. Si leur perspective ne vous effraie pas, nous pouvons continuer.

2. Les actes manqués

Ce n'est pas par des suppositions que nous allons commencer, mais par une recherche, à laquelle nous assignerons pour objet certains phénomènes, très fréquents, très connus et très insuffisamment appréciés et n'ayant rien à voir avec l'état morbide, puisqu'on peut les observer chez tout homme bien portant. Ce sont les phénomènes que nous désignerons par le nom générique d'actes manqués et qui se produisent lorsqu'une personne prononce ou écrit, en s'en apercevant ou non, un mot autre que celui qu'elle veut dire ou tracer (*lapsus*) ; lorsqu'on lit, dans un texte imprimé ou manuscrit, un mot autre que celui qui est réellement imprimé ou écrit (*fausse lecture*), ou lorsqu'on entend autre chose que ce qu'on vous dit, sans que cette *fausse audition* tienne à un trouble organique de l'organe auditif. Une autre série de phénomènes du même genre a pour base *l'oubli,* étant entendu toutefois qu'il s'agit d'un oubli non durable, mais momentané, comme dans le cas, par exemple, où l'on ne peut pas retrouver un nom qu'on sait cependant et qu'on finit régulièrement par retrouver plus tard, ou dans le cas où l'on oublie de mettre à exécution un *projet* dont on se souvient cependant plus tard et qui, par conséquent, n'est oublié que momentanément. Dans une troisième série, c'est la condition de momentanéité qui manque, comme, par exemple, lorsqu'on ne réussit pas à mettre la main sur un objet qu'on avait cependant rangé quelque part ; à la même catégorie se rattachent les cas de *perte* tout à fait analogues. Il s'agit là d'oublis qu'on traite différemment des autres, d'oublis dont on s'étonne et au sujet desquels on est contrarié, au lieu de les trouver compréhensibles. À ces cas se rattachent encore certaines erreurs dans lesquelles la momentanéité apparaît de nouveau, comme lorsqu'on croit pendant quelque temps à des choses dont on savait auparavant

et dont on saura de nouveau plus tard qu'elles ne sont pas telles qu'on se les représente. À tous ces cas on pourrait encore ajouter une foule de phénomènes analogues, connus sous des noms divers.

Il s'agit là d'accidents dont la parenté intime est mise en évidence par le fait que les mots servant à les désigner ont tous en commun le préfixe VER (en allemand) [1], d'accidents qui sont tous d'un caractère insignifiant, d'une courte durée pour la plupart et sans grande importance dans la vie des hommes. Ce n'est que rarement que tel ou tel d'entre eux, comme la perte d'objets, acquiert une certaine importance pratique. C'est pourquoi ils n'éveillent pas grande attention, ne donnent lieu qu'à de faibles émotions, etc.

C'est de ces phénomènes que je veux vous entretenir. Mais je vous entends déjà exhaler votre mauvaise humeur : « Il existe dans le vaste monde extérieur, ainsi que dans le monde plus restreint de la vie psychique, tant d'énigmes grandioses, il existe, dans le domaine des troubles psychiques, tant de choses étonnantes qui exigent et méritent une explication, qu'il est vraiment frivole de gaspiller son temps à s'occuper de bagatelles pareilles. Si vous pouviez nous expliquer pourquoi tel homme ayant la vue et l'ouïe saines en arrive à voir en plein jour des choses qui n'existent pas, pourquoi tel autre se croit tout à coup persécuté par ceux qui jusqu'alors lui étaient le plus chers ou poursuit des chimères qu'un enfant trouverait absurdes, alors nous dirions que la psychanalyse mérite d'être prise en considération. Mais si la psychanalyse n'est pas capable d'autre chose que de rechercher pourquoi un orateur de banquet a prononce un jour un mot pour un autre ou pourquoi une maîtresse de maison n'arrive pas à retrouver ses clefs, ou d'autres futilités du

---

[1] Par exemple : Ver-sprechen (lapsus) ; Ver-lesen (fausse lecture), Ver-hören (fausse audition), Ver-legen (impossibilité de retrouver un objet qu'on a rangé), etc. Ce mode d'expression d'actes manqués, de faux pas, de faux gestes, de fausses impressions manque en français. N. d. T.

même genre, alors vraiment il y a d'autres problèmes qui sollicitent notre temps et notre attention. »

À quoi je vous répondrai : « Patience ! Votre critique porte à faux. Certes, la psychanalyse ne peut se vanter de ne s'être jamais occupée de bagatelles. Au contraire, les matériaux de ses observations sont constitués généralement par ces faits peu apparents que les autres sciences écartent comme trop insignifiants, par le rebut du monde phénoménal. Mais ne confondez-vous pas dans votre critique l'importance des problèmes avec l'apparence des signes ? N'y a-t-il pas des choses importantes qui, dans certaines conditions et à certains moments, ne se manifestent que par des signes très faibles ? Il me serait facile de vous citer plus d'une situation de ce genre. N'est-ce pas sur des signes imperceptibles que, jeunes gens, vous devinez avoir gagné la sympathie de telle ou telle jeune fille ? Attendez-vous, pour le savoir, une déclaration explicite de celle-ci, ou que la jeune fille se jette avec effusion à votre cou ? Ne vous contentez-vous pas, au contraire, d'un regard furtif, d'un mouvement imperceptible, d'un serrement de mains à peine prolongé ? Et lorsque vous vous livrez, en qualité de magistrat, à une enquête sur un meurtre, vous attendez-vous à ce que le meurtrier ait laissé sur le lieu du crime sa photographie avec son adresse, ou ne vous contentez-vous pas nécessairement, pour arriver à découvrir l'identité du criminel, de traces souvent très faibles et insignifiantes ? Ne méprisons donc pas les petits signes : ils peuvent nous mettre sur la trace de choses plus importantes. Je pense d'ailleurs comme vous que ce sont les grands problèmes du monde et de la science qui doivent surtout solliciter notre attention. Mais souvent il ne sert de rien de formuler le simple projet de se consacrer à l'investigation de tel ou tel grand problème, car on ne sait pas toujours où l'on doit diriger ses pas. Dans le travail scientifique, il est plus rationnel de s'attaquer à ce qu'on a devant soi, à des objets qui s'offrent d'eux-mêmes à notre investigation. Si on le fait sérieusement, sans idées préconçues, sans espérances exagérées et si l'on a de la chance, il

peut arriver que, grâce aux liens qui rattachent tout à tout, le petit au grand, ce travail entrepris sans aucune prétention ouvre un accès à l'étude de grands problèmes. »

Voilà ce que j'avais à vous dire pour tenir en éveil votre attention, lorsque j'aurai à traiter des actes manqués, insignifiants en apparence, de l'homme sain. Nous nous adressons maintenant à quelqu'un qui soit tout à fait étranger à la psychanalyse et nous lui demanderons comment il s'explique la production de ces faits.

Il est certain qu'il commencera par nous répondre : « Oh, ces faits ne méritent aucune explication ; ce sont de petits accidents. » Qu'entend-il par là ? Prétendrait-il qu'il existe des événements négligeables, se trouvant en dehors de l'enchaînement de la phénoménologie du monde et qui auraient pu tout aussi bien ne pas se produire ? Mais en brisant le déterminisme universel, même en un seul point, on bouleverse toute la conception scientifique du monde. On devra montrer à notre homme combien la conception religieuse du monde est plus conséquente avec elle-même, lorsqu'elle affirme expressément qu'un moineau ne tombe pas du toit sans une intervention particulière de la volonté divine. Je suppose que notre ami, au lieu de tirer la conséquence qui découle de sa première réponse, se ravisera et dira qu'il trouve toujours l'explication des choses qu'il étudie. Il s'agirait de petites déviations de la fonction, d'inexactitudes du fonctionnement psychique dont les conditions seraient faciles à déterminer. Un homme qui, d'ordinaire, parle correctement peut se tromper en parlant : 1° lorsqu'il est légèrement indisposé ou fatigué ; 2° lorsqu'il est surexcité ; 3° lorsqu'il est trop absorbé par d'autres choses. Ces assertions peuvent être facilement confirmées. Les lapsus se produisent particulièrement souvent lorsqu'on est fatigué, lorsqu'on souffre d'un mal de tête ou à l'approche d'une migraine. C'est encore dans les mêmes circonstances que se produit facilement l'oubli de noms propres. Beaucoup de personnes reconnaissent l'imminence

d'une migraine rien que par cet oubli. De même, dans la surexcitation on confond souvent aussi bien les mots que les choses, on se « méprend », et l'oubli de projets, ainsi qu'une foule d'autres actions non intentionnelles, deviennent particulièrement fréquents lorsqu'on est distrait, c'est-à-dire lorsque l'attention se trouve concentrée sur autre chose. Un exemple connu d'une pareille distraction nous est offert par ce professeur des « Fliegende Blätter » qui oublie son parapluie et emporte un autre chapeau à la place du sien, parce qu'il pense aux problèmes qu'il doit traiter dans son prochain livre. Quant aux exemples de projets conçus et de promesses faites, les uns et les autres oubliés parce que des événements se sont produits par la suite qui ont violemment orienté l'attention ailleurs, – chacun en trouvera dans sa propre expérience.

Cela semble tout à fait compréhensible et à l'abri de toute objection. Ce n'est peut-être pas très intéressant, pas aussi intéressant que nous l'aurions cru. Examinons de plus près ces explications des actes manqués. Les conditions qu'on considère comme déterminantes pour qu'ils se produisent ne sont pas toutes de même nature. Malaise et trouble circulatoire interviennent dans la perturbation d'une fonction normale à titre de causes physiologiques ; surexcitation, fatigue, distraction sont des facteurs d'un ordre différent : on peut les appeler psycho-physiologiques. Ces derniers facteurs se laissent facilement traduire en théorie. La fatigue, la distraction, peut-être aussi l'excitation générale produisent une dispersion de l'attention, ce qui a pour effet que la fonction considérée ne recevant plus la dose d'attention suffisante, peut être facilement troublée ou s'accomplit avec une précision insuffisante. Une indisposition, des modifications circulatoires survenant dans l'organe nerveux central peuvent avoir le même effet, en influençant de la même façon le facteur le plus important, c'est-à-dire la répartition de l'attention. Il s'agirait donc dans tous les cas de phénomènes consécutifs à des troubles de l'attention, que ces troubles soient produits par des causes organiques ou psychiques.

Tout ceci n'est pas fait pour stimuler notre intérêt pour la psychanalyse et nous pourrions encore être tentés de renoncer à notre sujet. En examinant toutefois les observations d'une façon plus serrée, nous nous apercevrons qu'en ce qui concerne les actes manqués, tout ne s'accorde pas avec cette théorie de l'attention ou tout au moins ne s'en laisse pas déduire naturellement. Nous constaterons notamment que des actes manqués et des oublis se produisent aussi chez des personnes qui, loin d'être fatiguées, distraites ou surexcitées, se trouvent dans un état normal sous tous les rapports, et que c'est seulement après coup, à la suite précisément de l'acte manqué, qu'on attribue à ces personnes une surexcitation qu'elles se refusent à admettre. C'est une affirmation un peu simpliste que celle qui prétend que l'augmentation de l'attention assure l'exécution adéquate d'une fonction, tandis qu'une diminution de l'attention aurait un effet contraire. Il existe une foule d'actions qu'on exécute automatiquement ou avec une attention insuffisante, ce qui ne nuit en rien à leur précision. Le promeneur, qui sait à peine où il va, n'en suit pas moins le bon chemin et arrive au but sans tâtonnements. Le pianiste exercé laisse, sans y penser, retomber ses doigts sur les touches justes. Il peut naturellement lui arriver de se tromper, mais si le jeu automatique était de nature à augmenter les chances d'erreur, c'est le virtuose dont le jeu est devenu, à la suite d'un long exercice, purement automatique, qui devrait être le plus exposé à se tromper. Nous voyons, au contraire, que beaucoup d'actions réussissent particulièrement bien lorsqu'elles ne sont pas l'objet d'une attention spéciale, et que l'erreur peut se produire précisément lorsqu'on tient d'une façon particulière à la parfaite exécution, c'est-à-dire lorsque l'attention se trouve plutôt exaltée. On peut dire alors que l'erreur est l'effet de l'« excitation ». Mais pourquoi l'excitation n'altérerait-elle pas plutôt l'attention à l'égard d'une action à laquelle on attache tant d'intérêt ? Lorsque, dans un discours important ou dans une négociation verbale, quelqu'un fait un *lapsus* et dit le contraire de ce qu'il voulait dire, il commet une

erreur qui se laisse difficilement expliquer par la théorie psychophysiologique ou par la théorie de l'attention.

Les actes manqués eux-mêmes sont accompagnés d'une foule de petits phénomènes secondaires qu'on ne comprend pas et que les explications tentées jusqu'à présent n'ont pas rendus plus intelligibles. Lorsqu'on a, par exemple, momentanément oublié un mot, on s'impatiente, on cherche à se le rappeler et on n'a de repos qu'on ne l'ait retrouvé. Pourquoi l'homme à ce point contrarié réussit-il si rarement, malgré le désir qu'il en a, à diriger son attention sur le mot qu'il a, ainsi qu'il le dit lui-même, « sur le bout de la langue » et qu'il reconnaît dès qu'on le prononce devant lui ? Ou encore, il y a des cas où les actes manqués se multiplient, s'enchaînent entre eux, se remplacent réciproquement. Une première fois, on oublie un rendez-vous ; la fois suivante, on est bien décidé à ne pas l'oublier, mais il se trouve qu'on a noté par erreur une autre heure. Pendant qu'on cherche par toutes sortes de détours à se rappeler un mot oublié, on laisse échapper de sa mémoire un deuxième mot qui aurait pu aider à retrouver le premier – ; et pendant qu'on se met à la recherche de ce deuxième mot, on en oublie un troisième, et ainsi de suite. Ces complications peuvent, on le sait, se produire également dans les erreurs typographiques qu'on peut considérer comme des actes manqués du compositeur. Une erreur persistante de ce genre s'était glissée un jour dans une feuille sociale-démocrate. On pouvait y lire, dans le compte rendu d'une certaine manifestation : « On a remarqué, parmi les assistants, Son Altesse, le *Konrprinz »* (au lieu de *Kronprinz,* le prince héritier). Le lendemain, le journal avait tenté une rectification ; il s'excusait de son erreur et écrivait : « nous voulions dire, naturellement, le *Knorprinz »* (toujours au lieu de *Kronprinz).* On parle volontiers dans ces cas d'un mauvais génie qui présiderait aux erreurs typographiques, du lutin de la casse typographique, toutes expressions qui dépassent la portée d'une simple théorie psycho-physiologique de l'erreur typographique.

Vous savez peut-être aussi qu'on peut provoquer des lapsus de langage, par suggestion, pour ainsi dire. Il existe à ce propos une anecdote : un acteur novice est chargé un jour, dans *La Pucelle d'Orléans*, du rôle important qui consiste à annoncer au roi que le Connétable renvoie son épée *(schwert)*. Or, pendant la répétition, un des figurants s'est amusé à souffler à l'acteur timide, à la place du texte exact, celui-ci : le Confortable renvoie son cheval *(pferd)* [2]. Et il arriva que ce mauvais plaisant avait atteint son but : le malheureux acteur débuta réellement, au cours de la représentation, par la phrase ainsi modifiée, et cela malgré les avertissements qu'il avait reçus à ce propos, ou peut-être même à cause de ces avertissements.

Or, toutes ces petites particularités des actes manqués ne s'expliquent pas précisément par la théorie de l'attention détournée. Ce qui ne veut pas dire que cette théorie soit fausse. Pour être tout à fait satisfaisante, elle aurait besoin d'être complétée. Mais il est vrai, d'autre part, que plus d'un acte manqué peut encore être envisagé d'un autre point de vue.

Considérons, parmi les actes manqués, ceux qui se prêtent le mieux à nos intentions : les erreurs de langage (*lapsus*). Nous pourrions d'ailleurs tout aussi bien choisir les erreurs d'écriture ou de lecture. À ce propos, nous devons tenir compte du fait que la seule question que nous nous soyons posée jusqu'à présent était de savoir quand et dans quelles conditions on commet des lapsus, et que nous n'avons obtenu de réponse qu'à cette seule question. Mais on peut aussi considérer la *forme* que prend le lapsus, l'effet qui en résulte. Vous devinez déjà que tant qu'on n'a pas élucidé cette dernière question, tant qu'on n'a pas expli-

---

[2] Voici la juxtaposition de ces deux phrases en allemand :

1° Der Connétable schickt sein Schwert zurück.

2° Der Comfortabel schickt sein Pferd zurück.

Il y a donc confusion d'une part, entre les mots Connétable et Comforlabel ; d'autre part, entre les mots Schiwert et Pferd.

qué l'effet produit par le lapsus, le phénomène reste, au point de vue psychologique, un accident, alors même qu'on a trouvé son explication physiologique. Il est évident que, lorsque je commets un lapsus, celui-ci peut revêtir mille formes différentes ; je puis prononcer, à la place du mot juste, mille mots inappropriés, imprimer au mot juste mille déformations. Et lorsque, dans un cas particulier, je ne commets, de tous les lapsus possibles, que tel lapsus déterminé, y a-t-il à cela des raisons décisives, ou ne s'agit-il là que d'un fait accidentel, arbitraire, d'une question qui ne comporte aucune réponse rationnelle ?

Deux auteurs, M. Meringer et M. Mayer (celui-là philologue, celui-ci psychiatre) ont essayé en 1895 d'aborder par ce côté la question des erreurs de langage. Ils ont réuni des exemples qu'ils ont d'abord exposés en se plaçant au point de vue purement descriptif. Ce faisant, ils n'ont naturellement apporté aucune explication, mais ils ont indiqué le chemin susceptible d'y conduire. Ils rangent les déformations que les lapsus impriment au discours intentionnel dans les catégories suivantes : a) interversions ; b) empiétement d'un mot ou partie d'un mot sur le mot qui le précède (*Vorklang*) ; c) prolongation superflue d'un mot (*Nachklang*) ; d) confusions (contaminations) ; e) substitutions. Je vais vous citer (les exemples appartenant à chacune de ces catégories. Il y a *interversion,* lorsque quelqu'un dit, *la Milo de Vénus,* au lieu de *la Vénus de Milo* (interversion de l'ordre des mots). Il y a *empiétement* sur le mot précédent, lorsqu'on dit : « *Es war mir auf der* Schwest... *auf der Brust so* schwer. » (Le sujet voulait dire : « J'avais un tel poids sur la poitrine » ; dans cette phrase, le mot *schwer* [lourd] avait empiété en partie sur le mot antécédent *Brust* [poitrine].) Il y a prolongation ou répétition superflue d'un mot dans des phrases comme ce malheureux toast : « *Ich fordere sie* auf, auf *dits Wohl unseres Chefs* aufzustossen » (« Je vous invite *roter à* la prospérité de notre chef » : au lieu de « boire – a*nstossen* – à la prospérité de notre chef ».) Ces trois formes de lapsus ne sont pas très fréquentes. Vous trouverez beaucoup plus d'observations dans les-

quelles le lapsus résulte d'une *contraction* ou d'une *association,* comme lorsqu'un monsieur aborde dans la rue une dame en lui disant : « *Wenn sie gestatten, Fräulein, möchte ich sie gerne* begleit-digen » (« Si vous le permettez, Mademoiselle, je vous accompagnerais bien volontiers » – c'est du moins ce que le jeune homme voulait dire, mais il a commis un lapsus par contraction, en combinant le mot *begleiten,* accompagner, avec *beleidigen,* offenser, manquer de respect). Je dirai en passant que le jeune homme n'a pas dû avoir beaucoup de succès auprès de la jeune fille. Je citerai enfin, comme exemple de *substitution,* cette phrase empruntée à une des observations de Meringer et Mayer : « Je mets les préparations dans la boîte aux lettres *(Briefkasten*) », alors qu'on voulait dire : « dans le four à incubation (*Brutkasten*) ».

L'essai d'explication que les deux auteurs précités crurent pouvoir déduire de leur collection d'exemples me paraît tout à fait insuffisant. Ils pensent que les sons et les syllabes d'un mot possèdent des valeurs différentes et que l'intervention d'un élément ayant une valeur supérieure peut exercer une influence perturbatrice sur celle des éléments d'une valeur moindre. Ceci ne serait vrai, à la rigueur, que pour les cas, d'ailleurs peu fréquents, de la deuxième et de la troisième catégorie ; dans les autres lapsus, cette prédominance de certains sons sur d'autres, a supposer qu'elle existe, ne joue aucun rôle. Les lapsus les plus fréquents sont cependant ceux où l'on remplace un mot par un autre qui lui ressemble, et cette, ressemblance parait à beaucoup de personnes suffisante pour expliquer le lapsus. Un professeur dit, par exemple, dans sa leçon d'ouverture : « Je ne suis pas disposé (*geneigt*) à apprécier comme il convient les mérites de mon prédécesseur », alors qu'il voulait dire : « Je ne me reconnais pas une autorité suffisante (*geeignet*) pour apprécier, etc. » Ou un autre : « En ce qui concerne l'appareil génital de la femme, malgré les nombreuses *tentations* (*Versuchungen*)... pardon, malgré les nombreuses *tentatives* (*Versuche*) »...

Mais le lapsus le plus fréquent et le plus frappant est celui qui consiste à dire exactement le contraire de ce qu'on voudrait dire. Il est évident que dans ces cas les relations tonales et les effets de ressemblance ne jouent qu'un rôle minime ; on peut, pour remplacer ces facteurs, invoquer le fait qu'il existe entre les contraires une étroite affinité conceptuelle et qu'ils se trouvent particulièrement rapprochés dans l'association psychologique. Nous possédons des exemples historiques de ce genre : le président de notre Chambre des députés ouvre un jour la séance par ces mots : « Messieurs, je constate la présence de… membres et déclare, par conséquent, la séance close. »

N'importe quelle autre association susceptible, dans certaines circonstances, de surgir mal à propos, peut produire le même effet. On raconte, par exemple, qu'au cours d'un banquet donné à l'occasion du mariage d'un des enfants de Helmholtz avec un enfant du grand industriel bien connu, E. Siemens, le célèbre physiologiste Dubois-Reymond prononça un discours et termina son *toast*, certainement brillant, par les paroles suivantes : « Vive donc la nouvelle firme Siemens et Halske. » En disant cela, il pensait naturellement à la vieille firme Siemens-Halske, l'association de ces deux noms étant familière à tout Berlinois.

C'est ainsi qu'en plus des relations tonales et de la similitude des mots, nous devons admettre également l'influence de l'association des mots. Mais cela encore ne suffit pas. Il existe toute une série de cas où l'explication d'un lapsus observé ne réussit que lorsqu'on tient compte de la proposition qui a été énoncée ou même pensée antérieurement. Ce sont donc encore des cas d'action à distance, dans le genre de celui cité par Meringer, mais d'une amplitude plus grande. Et ici je dois vous avouer qu'à tout bien considérer, il me semble que nous sommes maintenant moins que jamais à même de comprendre la véritable nature des erreurs de langage.

Je ne crois cependant pas me tromper en disant que les exemples de lapsus cités au cours de la recherche qui précède laissent une impression nouvelle qui vaut la peine qu'on s'y arrête. Nous avons examiné d'abord les conditions dans lesquelles un lapsus se produit d'une façon générale, ensuite les influences qui déterminent telle ou telle déformation du mot ; mais nous n'avons pas encore envisagé l'effet du lapsus en lui-même, indépendamment de son mode de production. Si nous nous décidons à le faire, nous devons enfin avoir le courage de dire : dans quelques-uns des exemples cités, la déformation qui constitue un lapsus a un sens. Qu'entendons-nous par ces mots : *a un sens ?* Que l'effet du lapsus a peut-être le droit d'être considéré comme un acte psychique complet, ayant son but propre, comme une manifestation ayant son contenu et sa signification propres. Nous n'avons parlé jusqu'à présent que d'actes manqués, mais il semble maintenant que l'acte manqué puisse être parfois une action tout à fait correcte, qui ne fait que se substituer à l'action attendue ou voulue.

Ce sens propre de l'acte manqué apparaît dans certains cas d'une façon frappante et irrécusable. Si, dès les premiers mots qu'il prononce, le président déclare qu'il clôt la séance, alors qu'il voulait la déclarer ouverte, nous sommes enclins, nous qui connaissons les circonstances dans lesquelles s'est produit ce lapsus, à trouver un sens à cet acte manqué. Le président n'attend rien de bon de la séance et ne serait pas fâché de pouvoir l'interrompre. Nous pouvons sans aucune difficulté découvrir le sens, comprendre la signification du lapsus en question. Lorsqu'une dame connue pour son énergie raconte : « Mon mari a consulté un médecin au sujet du régime qu'il avait à suivre ; le médecin lui a dit qu'il n'avait pas besoin de régime, qu'il pouvait manger et boire *ce que je voulais* », – il y a là un lapsus, certes, mais qui apparaît comme l'expression irrécusable d'un programme bien arrêté.

Si nous réussissons à constater que les lapsus ayant un sens, loin de constituer une exception, sont au contraire très fréquents, ce sens, dont il n'avait pas encore été question à propos des actes manqués, nous apparaîtra nécessairement comme la chose la plus importante, et nous aurons le droit de refouler à l'arrière-plan tous les autres points de vue. Nous pourrons notamment laisser de côté tous les facteurs physiologiques et psychophysiologiques et nous borner à des recherches purement psychologiques sur le sens, sur la signification des actes manqués, sur les intentions qu'ils révèlent. Aussi ne tarderons-nous pas à examiner de ce point de vue un nombre plus ou moins important d'observations.

Avant toutefois de réaliser ce projet, je vous invite à suivre avec moi une autre voie. Il est arrivé à plus d'un poète de se servir du lapsus ou d'un autre acte manqué quelconque comme d'un moyen de représentation poétique. À lui seul, ce fait suffit à nous prouver que le poète considère l'acte manqué, le lapsus, par exemple, comme n'étant pas dépourvu de sens, d'autant plus qu'il produit cet acte intentionnellement. Personne ne songerait à admettre que le poète se soit trompé en écrivant et qu'il ait laissé subsister son erreur, laquelle serait devenue de ce fait un lapsus dans la bouche du personnage. Par le lapsus, le poète veut nous faire entendre quelque chose, et il nous est facile de voir ce que cela peut-être, de nous rendre compte s'il entend nous avertir que la personne en question est distraite ou fatiguée ou menacée d'un accès de migraine. Mais alors que le poète se sert du lapsus comme d'un mot ayant un sens, nous ne devons naturellement pas en exagérer la portée. En réalité, un lapsus peut être entièrement dépourvu de sens, n'être qu'un accident psychique ou n'avoir un sens qu'exceptionnellement, sans qu'on puisse refuser au poète le droit de le spiritualiser en lui attachant un sens, afin de le faire servir aux intentions qu'il poursuit. Ne vous étonnez donc pas si je vous dis que vous pouvez mieux vous renseigner sur ce sujet en lisant les poètes qu'en étudiant les travaux de philologues et de psychiatres.

Nous trouvons un pareil exemple de lapsus dans *Wallenstein* (Piccolomini, 1er acte, Ve scène). Dans la scène précédente, Piccolomini avait passionnément pris parti pour le duc en exaltant les bienfaits de la paix, bienfaits qui se sont révélés à lui au cours du voyage qu'il a fait pour accompagner au camp la fille de Wallenstein. Il laisse son père et l'envoyé de la cour dans la plus profonde consternation. Et la scène se poursuit :

QUESTENBERG. – Malheur à nous ! Où en sommes-nous, amis ? Et le laisserons-nous partir avec cette chimère, sans le rappeler et sans lui ouvrir immédiatement les yeux ?

OCTAVIO *(tiré d'une profonde réflexion).* – Les miens sont ouverts et ce que je vois est loin de me réjouir.

QUESTENBERG. – De quoi s'agit-il, ami ?

OCTAVIO. – Maudit soit ce voyage !

QUESTENBERG. – Pourquoi ? qu'y a-t-il ?

OCTAVIO. – Venez ! Il faut que je suive sans tarder la malheureuse trace, que je voie de mes yeux… Venez !
(Il veut l'emmener.)

QUESTENBERG. – Qu'avez-vous ? Où voulez-vous aller ?

OCTAVIO *(pressé).* – *Vers* elle !

QUESTENBEBG. – Vers…

OCTAVIO *(se reprenant).* – Vers le duc ! Allons ! etc.

Octavio voulait dire : « Vers lui, vers le duel » Mais il commet un lapsus et révèle (à nous du moins) par les mots : vers *elle,*

qu'il a deviné sous quelle influence le jeune guerrier rêve aux bienfaits de la paix.

O. Rank a découvert chez Shakespeare un exemple plus frappant encore du même genre. Cet exemple se trouve dans *Le Marchand de Venise,* et plus précisément dans la célèbre scène où l'heureux amant doit choisir entre trois coffrets. Je ne saurais mieux faire que de vous lire le bref passage de Rank se rapportant à ce détail.

« On trouve dans *Le Marchand de Venise*. de Shakespeare (acte 3, scène II), un cas de lapsus très finement motivé du point de vue poétique et d'une brillante mise en valeur du point de vue technique ; de même que l'exemple relevé par Freud dans *Wallenstein (Zur Psychologie des Alltagslebens*, 2e édition, p. 48), il prouve que les poètes connaissent bien le mécanisme et le sens de cet acte manqué et supposent chez l'auditeur une compréhension de ce sens. Contrainte par son père à choisir un époux par tirage au sort, Portia a réussi jusqu'ici à échapper par un heureux hasard à tous les prétendants qui ne lui agréaient pas. Ayant enfin trouvé en Bassanio celui qui lui plaît, elle doit craindre qu'il ne tire lui aussi la mauvaise carte. Elle voudrait donc lui dire que même alors il pourrait être sûr de son amour, mais le vœu qu'elle a fait l'empêche de le lui faire savoir. Tandis qu'elle est en proie à cette lutte intérieure, le poète lui fait dire au prétendant qui lui est cher :

« Je vous en prie : restez ; demeurez un jour ou deux, avant de vous en rapporter au hasard, car si votre choix est mauvais, je perdrai votre société. Attendez donc. Quelque chose me dit (mais ce n'est pas l'amour) que j'aurais du regret à vous perdre… Je pourrais vous guider, de façon à vous apprendre à bien choisir, mais je serais parjure, et je ne le voudrais pas. Et c'est ainsi que vous pourriez ne pas m'avoir ; et alors vous me feriez regretter de ne pas avoir commis le péché d'être parjure. Oh, ces yeux qui m'ont troublée et partagée en deux moitiés :

l'une *qui vous appartient, l'autre qui est à vous… qui est à moi,* voulais-je dire. Mais si elle m'appartient, elle est également à vous, et ainsi vous m'avez tout entière. »

« Cette chose, à laquelle elle aurait voulu seulement faire une légère allusion, parce qu'au fond elle aurait dû la taire, à savoir qu'avant même le choix elle est à lui *tout entière* et l'aime, l'auteur, avec une admirable finesse psychologique, la laisse se révéler dans le lapsus et sait par cet artifice calmer l'intolérable incertitude de l'amant, ainsi que celle des spectateurs quant à l'issue du choix. »

Observons encore avec quelle finesse Portia finit par concilier les deux aveux contenus dans son lapsus, par supprimer la contradiction qui existe entre eux, tout en donnant libre cours à l'expression de sa promesse : « mais si elle m'appartient, elle est également à vous, et ainsi vous m'avez tout entière ».

Par une seule remarque, un penseur étranger à la médecine a, par un heureux hasard, trouvé le sens d'un acte manqué et nous a ainsi épargné la peine d'en chercher l'explication. Vous connaissez tous le génial satirique Lichtenberg (1742-1799) dont Gœthe disait que chacun des traits d'esprit cachait un problème. Et c'est à un trait d'esprit que nous devons souvent la solution du problème. Lichtenberg note quelque part qu'à force d'avoir lu Homère, il avait fini par lire « Agamemnon » partout où était écrit le mot « angenommen » (accepté). Là réside vraiment la théorie du lapsus.

Nous examinerons dans la prochaine leçon la question de savoir si nous pouvons être d'accord avec les poètes quant à la conception des actes manqués.

3. Les actes manqués (suite)

La dernière fois, nous avions conçu l'idée d'envisager l'acte manqué, non dans ses rapports avec la fonction intentionnelle qu'il trouble, mais en lui-même. Il nous avait paru que l'acte manqué trahissait dans certains cas un sens propre, et nous nous étions dit que s'il était possible de confirmer cette première impression sur une plus vaste échelle, le sens propre des actes manqués serait de nature à nous intéresser plus vivement que les circonstances dans lesquelles cet acte se produit.

Mettons-nous une fois de plus d'accord sur ce que nous entendons dire lorsque nous parlons du « sens » d'un processus psychique. Pour nous, ce « sens » n'est autre chose que l'intention qu'il sert et la place qu'il occupe dans la série psychique. Nous pourrions même, dans la plupart de nos recherches, remplacer le mot « sens » par les mots « intention » ou « tendance ». Eh bien, cette intention que nous croyons discerner dans l'acte manqué, ne serait-elle qu'une trompeuse apparence ou une poétique exagération ?

Tenons-nous-en toujours aux exemples de lapsus et passons en revue un nombre plus ou moins important d'observations y relatives. Nous trouverons alors des catégories entières de cas où le sens du lapsus ressort avec évidence. Il s'agit, en premier lieu, des cas où l'on dit le contraire de ce qu'on voudrait dire. Le président dit dans son discours d'ouverture : « Je déclare la séance close ». Ici, pas d'équivoque possible. Le sens et l'intention trahis par son discours sont qu'il veut clore la séance. Il le dit d'ailleurs lui-même, pourrait-on ajouter à ce propos ; et nous n'avons qu'à le prendre au mot. Ne me troublez pas pour le moment par vos objections, en m'opposant, par exemple, que

la chose est impossible, attendu que nous savons qu'il voulait, non clore la séance, mais l'ouvrir, et que lui-même, en qui nous avons reconnu la suprême instance, confirme qu'il voulait l'ouvrir. N'oubliez pas que nous étions convenus de n'envisager d'abord l'acte manqué qu'en lui-même ; quant à ses rapports avec l'intention qu'il trouble, il en sera question plus tard. En procédant autrement, nous commettrions une erreur logique qui nous ferait tout simplement escamoter la question (*begging the question,* disent les Anglais) qu'il s'agit de traiter.

Dans d'autres cas, où l'on n'a pas précisément dit le contraire de ce qu'on voulait, le lapsus n'en réussit pas moins à exprimer un sens opposé. *Ich bin nicht geneigl lie Verdienste racines Vorgängers zu würdigen*. Le mot *geneigt* (disposé) n'est pas le contraire de *geeignet* (autorisé) ; mais il s'agit là d'un aveu publique, en opposition flagrante avec la situation de l'orateur.

Dans d'autres cas encore, le lapsus ajoute tout simplement un autre sens au sens voulu. La proposition apparaît alors comme une sorte de contraction, d'abréviation, de condensation de plusieurs propositions. Tel est le cas de la dame énergique dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. « Il peut manger et boire, disait-elle de son mari, ce que *je veux*. » comme si elle avait dit : « Il peut manger et boire ce qu'il veut. Mais qu'a-t-il à vouloir ? C'est moi qui veux à sa place. » Les lapsus laissent souvent l'impression d'être des abréviations de ce genre. Exemple : un professeur d'anatomie, après avoir terminé une leçon sur la cavité nasale, demande à ses auditeurs s'ils l'ont compris. Ceux-ci ayant répondu affirmativement, le professeur continue – « Je ne le pense pas, car les gens comprenant la structure anatomique de la cavité nasale peuvent, même dans une ville d'un million d'habitants, être comptés *sur un doigt*… pardon, sur les doigts d'une main. » La phrase abrégée avait aussi son sens : le professeur voulait dire qu'il n'y avait qu'un seul homme comprenant la structure de la cavité nasale.

À côté de ce groupe de cas, où le sens de l'acte manqué apparaît de lui-même, il en est d'autres où le lapsus ne révèle rien de significatif et qui, par conséquent, sont contraires à tout ce que nous pouvions attendre. Lorsque quelqu'un écorche un nom propre ou juxtapose des suites de sons insolites, ce qui arrive encore assez souvent, la question du sens des actes manqués ne comporte qu'une réponse négative. Mais en examinant ces exemples de plus près, on trouve que les déformations des mots ou des phrases s'expliquent facilement, voire que la différence entre ces cas plus obscurs et les cas plus clairs cités plus haut n'est pas aussi grande qu'on l'avait cru tout d'abord.

Un monsieur auquel on demande des nouvelles de son cheval, répond : « *Ja, das* draut… *das dauert vielleicht noch einem Monat.* » Il voulait dire : cela va durer (*das dauert*) peut-être encore un mois. Questionné sur le sens qu'il attachait au mot *draut* (qu'il a failli employer à la place de *dauert*), il répondit que, pensant que la maladie de son cheval était pour lui un triste (*traurig*) événement, il avait, malgré lui, opéré la fusion des mots *traurifl* et *dauert,* ce qui a produit le lapsus *draut* (Meringer et Mayer).

Un autre, parlant de certains procédés qui le révoltent ajoute : « *Daim aber sind Tatsachen zum* Vorschwein *gekommen…* » Or, il voulait dire : « *Dann aber sind Tatsachenzum V*orschein *gekommen.* » (Des faits se sont alors révélés…) Mais, comme il qualifiait mentalement les procédés en question de *cochonneries* (*Schweinereien*), il avait opéré involontairement l'association des mots *Vorschein* et *Schweinereien,* et il en est résulté le lapsus *Vorschwein* (Meringer et Mayer).

Rappelez-vous le cas de ce jeune homme qui s'est offert à accompagner une dame qu'il ne connaissait pas par le mot *begleit-digen. Nous* nous sommes permis de décomposer le mot en *begleiten* (accompagner) et *beleidigen* (manquer de respect), et nous étions tellement sûrs de cette interprétation que nous

n’avons même pas jugé utile d’en chercher la confirmation. Vous voyez d’après ces exemples que même ces cas de lapsus, plus obscurs, se laissent expliquer par la rencontre, *l’interférence* des expressions verbales de deux intentions. La seule différence qui existe entre les diverses catégories de cas consiste en ce que dans certains d’entre eux, comme dans les lapsus par opposition, une intention en remplace entièrement une autre *(substitution),* tandis que dans d’autres cas a lieu une déformation ou une modification d’une intention par une autre, avec production de mots mixtes ayant plus ou moins de sens.

Nous croyons ainsi avoir pénétré le secret d’un grand nombre de lapsus. En maintenant cette manière de voir, nous serons à même de comprendre d’autres groupes qui paraissent encore énigmatiques. C’est ainsi qu’en ce qui concerne la déformation de noms, nous ne pouvons pas admettre qu’il s’agisse toujours d’une concurrence entre deux noms, à la fois semblables et différents. Même en l’absence de cette concurrence, la deuxième *intention* n’est pas difficile à découvrir. La déformation d’un nom a souvent lieu en dehors de tout lapsus. Par elle, on cherche à rendre un nom malsonnant ou à lui donner une assonance qui rappelle un objet vulgaire. C’est un genre d’insulte très répandu, auquel l’homme cultivé finit par renoncer, souvent à contrecœur. Il lui donne souvent la forme d’un a trait d’esprit, d’une qualité tout à fait inférieure. Il semble donc indiqué d’admettre que le lapsus résulte souvent d’une intention injurieuse qui se manifeste par la déformation du nom. En étendant notre conception, nous trouvons que des explications analogues valent pour certains cas de lapsus à effet comique ou absurde : « Je vous invite à *roter* (*aufstossen*) à la prospérité, de notre chef » (au lieu de : *boire à la santé – anstossen*). Ici, une disposition solennelle est troublée, contre toute attente, par l’irruption d’un mot qui éveille une représentation désagréable ; et, nous rappelant certains propos et discours injurieux, nous sommes autorisés à admettre que, dans le cas dont il s’agit, une tendance cherche à se manifester, en contradiction flagrante

avec l'attitude apparemment respectueuse de l'orateur. C'est, au fond, comme si celui-ci avait voulu dire : ne croyez pas à ce que je dis, je ne parle pas sérieusement, je me moque du bonhomme, etc. Il en est sans doute de même de lapsus où des mots anodins se trouvent transformés en mots inconvenants et obscènes.

La tendance à cette transformation, ou plutôt à cette déformation, s'observe chez beaucoup de gens qui agissent ainsi par plaisir, pour « faire de l'esprit ». Et, en effet, chaque fois que nous entendons une pareille déformation, nous devons nous renseigner à l'effet de savoir si son auteur a voulu seulement se montrer spirituel ou s'il a laissé échapper un lapsus véritable.

Nous avons ainsi résolu avec une facilité relative l'énigme des actes manqués ! Ce ne sont pas des accidents, mais des actes psychiques sérieux, ayant un sens, produits par le concours ou, plutôt, par l'opposition de deux intentions différentes. Mais je prévois toutes les questions et tous les doutes que vous pouvez soulever à ce propos, questions et doutes qui doivent recevoir des réponses et des solutions avant que nous soyons en droit de nous réjouir de ce premier résultat obtenu. Il n'entre nullement dans mes intentions de vous pousser à des décisions hâtives. Discutons tous les points dans l'ordre, avec calme, l'un après l'autre.

Que pourriez-vous me demander ? Si je pense que l'explication que je propose est valable pour tous les cas ou seulement pour un certain nombre d'entre eux ? Si la même conception s'étend à toutes les autres variétés d'actes manqués : erreurs de lecture, d'écriture, oubli, méprise, impossibilité de retrouver un objet rangé, etc. ? Quel rôle peuvent encore jouer la fatigue, l'excitation, la distraction, les troubles de l'attention, en présence de la nature psychique des actes manqués ? On constate, en outre que, des deux tendances concurrentes d'un acte manqué, l'une est toujours patente, l'autre non. Que fait-on

pour mettre en évidence cette dernière et, lorsqu'on croit y avoir réussi, comment prouve-t-on que cette tendance, loin d'être seulement vraisemblable, est la seule possible ? Avez-vous d'autres questions encore à me poser ? Si vous n'en avez pas, je continuerai à en poser moi-même. Je vous rappellerai qu'à vrai dire les actes manqués, comme tels, nous intéressent peu, que nous voulions seulement de leur étude tirer des résultats applicables à la psychanalyse. C'est pourquoi je pose la question suivante : quelles sont ces intentions et tendances, susceptibles de troubler ainsi d'autres intentions et tendances, et quels sont les rapports existant entre les tendances troublées et les tendances perturbatrices ? C'est ainsi que notre travail ne fera que recommencer après la solution du problème.

Donc : notre explication est-elle valable pour tous les cas de lapsus ? Je suis très porté à le croire, parce qu'on retrouve cette explication toutes les fois qu'on examine un lapsus. Mais rien ne prouve qu'il n'y ait pas de lapsus produits par d'autres mécanismes. Soit. Mais au point de vue théorique cette possibilité nous importe peu, car les conclusions que nous entendons formuler concernant l'introduction à la psychanalyse demeurent, alors même que les lapsus cadrant avec notre conception ne constitueraient que la minorité, ce qui n'est certainement pas le cas. Quant à la question suivante, à savoir si nous devons étendre aux autres variétés d'actes manqués les résultats que nous avons obtenus relativement aux lapsus, j'y répondrai affirmativement par anticipation. Vous verrez d'ailleurs que j'ai raison de le faire, lorsque nous aurons abordé l'examen des exemples relatifs aux erreurs d'écriture, aux méprises, etc. Je vous propose toutefois, pour des raisons techniques, d'ajourner ce travail jusqu'à ce que nous ayons approfondi davantage le problème des lapsus.

Et maintenant, en présence du mécanisme psychique que nous venons de décrire, quel rôle revient encore a ces facteurs auxquels les auteurs attachent une importance primordiale :

troubles circulatoires, fatigue, excitation, distraction, troubles de l'attention ? Cette question mérite un examen attentif. Remarquez bien que nous ne contestons nullement l'action de ces facteurs. Et, d'ailleurs, il n'arrive pas souvent à la psychanalyse de contester ce qui est affirmé par d'autres ; généralement, elle ne fait qu'y ajouter du nouveau et, à l'occasion, il se trouve que ce qui avait été omis par d'autres et ajouté par elle constitue précisément l'essentiel. L'influence des dispositions physiologiques, résultant de malaises, de troubles circulatoires, d'états d'épuisement, sur la production de lapsus doit être reconnue sans réserves. Votre expérience personnelle et journalière suffit à vous rendre évidente cette influence. Mais que cette explication explique peu ! Et, tout d'abord, les états que nous venons d'énumérer ne sont pas les conditions nécessaires de l'acte manqué. Le lapsus se produit tout aussi bien en pleine santé, en plein état normal. Ces facteurs somatiques n'ont de valeur qu'en tant qu'ils facilitent et favorisent le mécanisme psychique particulier du lapsus. Je me suis servi un jour, pour illustrer ce rapport, d'une comparaison que je vais reprendre aujourd'hui, car je ne saurais la remplacer par une meilleure. Supposons qu'en traversant par une nuit obscure un lieu désert, je sois attaqué par un rôdeur qui me dépouille de ma montre et de ma bourse et qu'après avoir été ainsi volé par ce malfaiteur, dont je n'ai pu discerner le visage, j'aille déposer une plainte au commissariat de police le plus proche en disant : « la solitude et l'obscurité viennent de me dépouiller de mes bijoux » ; le commissaire pourra alors me répondre : « il me semble que vous avez tort de vous en tenir à cette explication ultra-mécaniste. Si vous le voulez bien, nous nous représenterons plutôt la situation de la manière suivante : protégé par l'obscurité, favorisé par la solitude, un voleur inconnu vous a dépouillé de vos objets de valeur. Ce qui, à mon avis, importe le plus dans votre cas, c'est de retrouver le voleur ; alors seulement nous aurons quelques chances de lui reprendre les objets qu'il vous a volés ».

Les facteurs psycho-physiologiques tels que l'excitation, la distraction, les troubles de l'attention, ne nous sont évidemment que de peu de secours pour l'explication des actes manqués. Ce sont des manières de parler, des paravents derrière lesquels nous ne pouvons nous empêcher de regarder. On peut se demander plutôt : quelle est, dans tel cas particulier, la cause de l'excitation, de la dérivation particulière de l'attention ? D'autre part, les influences tonales, les ressemblances verbales, les associations habituelles que présentent les mots ont également, il faut le reconnaître, une certaine importance. Tous ces facteurs facilitent le lapsus en lui indiquant la voie qu'il peut suivre. Mais suffit-il que j'aie un chemin devant moi pour qu'il soit entendu que je le suivrai ? Il faut encore un mobile pour m'y décider, il faut une force pour m'y pousser. Ces rapports tonaux et ces ressemblances verbales ne font donc, tout comme les dispositions corporelles, que favoriser le lapsus, sans l'expliquer à proprement parler. Songez donc que, dans l'énorme majorité des cas, mon discours n'est nullement troublé par le fait que les mots que j'emploie en rappellent d'autres par leur assonance ou sont intimement liés à leurs contraires ou provoquent des associations usuelles. On pourrait encore dire, à la rigueur, avec le philosophe Wundt, que le lapsus se produit lorsque, par suite d'un épuisement corporel, la tendance à l'association en vient à l'emporter sur toutes les autres intentions du discours. Ce serait parfait si cette explication n'était pas contredite par l'expérience qui montre, dans certains cas, l'absence des facteurs corporels et, dans d'autres, l'absence d'associations susceptibles de favoriser le lapsus.

Mais je trouve particulièrement intéressante votre question relative à la manière dont on constate les deux tendances interférentes. Vous ne vous doutez probablement pas des graves conséquences qu'elle peut présenter, selon la réponse qu'elle recevra. En ce qui concerne l'une de ces tendances, la tendance troublée, aucun doute n'est possible à son sujet : la personne qui accomplit un acte manqué connaît cette tendance et s'en

réclame. Des doutes et des hésitations ne peuvent naître qu'au sujet de l'autre tendance, de la tendance perturbatrice. Or, je vous l'ai déjà dit, et vous ne l'avez certainement pas oublié, il existe toute une série de cas où cette dernière tendance est également manifeste. Elle nous est révélée par l'effet du lapsus, lorsque nous avons seulement le courage d'envisager cet effet en lui-même. Le président dit le contraire de ce qu'il devrait dire : il est évident qu'il veut ouvrir la séance, mais il n'est pas moins évident qu'il ne serait pas fâché de la clore. C'est tellement clair que toute autre interprétation devient inutile. Mais dans les cas où la tendance perturbatrice ne fait que déformer la tendance primitive, sans s'exprimer, comment pouvons-nous la dégager de cette déformation ?

Dans une première série de cas, nous pouvons le faire très simplement et très sûrement, de la même manière dont nous établissons la tendance troublée. Nous l'apprenons, dans les cas dont il s'agit, de la bouche même de la personne intéressée qui, après avoir commis le lapsus, se reprend et rétablit le mot juste, comme dans l'exemple cité plus haut : « *Das* draut… *nein, das* dauert *vielleicht noch einen Monat* ». À la question : pourquoi avez-vous commencé par employer le mot *draut ?* la personne répond qu'elle avait voulu dire : « c'est une triste (*taurige*) histoire », mais qu'elle a, sans le vouloir, opéré l'association des mots *dauert* et *traurig,* ce qui a produit le lapsus *draut.* Et voilà la tendance perturbatrice révélée par la personne intéressée elle-même. Il en est de même dans le cas du lapsus *Vorschwein* (voir plus haut, chapitre 2) : la personne interrogée ayant répondu qu'elle voulait dire *Schweinereien* (cochonneries), mais qu'elle s'était retenue et s'était engagée dans une fausse direction. là encore, la détermination de la tendance perturbatrice réussit aussi sûrement que celle de la tendance troublée. Ce n'est pas sans intention que j'ai cité ces cas dont la communication et l'analyse ne viennent ni de, moi ni d'aucun de mes adeptes. Il n'en reste pas moins que dans ces deux cas il a fallu une certaine intervention pour faciliter la solution. Il a fallu

demander aux personnes pourquoi elles ont commis tel ou tel lapsus, ce qu'elles ont à dire à ce sujet. Sans cela, elles seraient petit-être passées à côté du lapsus sans se donner la peine de l'expliquer. Interrogées, elles l'ont expliqué par la première idée qui leur était venue à l'esprit. Vous voyez, cette petite intervention et son résultat, c'est déjà de la psychanalyse, c'est le modèle en petit de la recherche psychanalytique que nous instituerons dans la suite.

Suis-je trop méfiant, en soupçonnant qu'au moment même où la psychanalyse surgit devant vous votre résistance à son égard s'affermit également ? N'auriez-vous pas envie de m'objecter que les renseignements fournis par les personnes ayant commis des lapsus ne sont pas tout à fait probants ? Les personnes, pensez-vous, sont naturellement portées à suivre l'invitation qu'on leur adresse d'expliquer le lapsus et disent la première chose qui leur passe par la tête, si elle leur semble propre à fournir l'explication cherchée. Tout cela ne prouve pas, à votre avis, que le lapsus ait réellement le sens qu'on lui attribue. Il peut l'avoir, mais il peut aussi en avoir un autre. Une autre idée, tout aussi apte, sinon plus apte, à servir d'explication, aurait pu venir à l'esprit de la personne interrogée.

Je trouve vraiment étonnant le peu de respect que vous avez au fond pour les faits psychiques. Imaginez-vous que quelqu'un ayant entrepris l'analyse chimique d'une certaine substance en ait retiré un poids déterminé, tant de milligrammes, par exemple, d'un de ses élément constitutifs. Des conclusions définies peuvent être déduites de ce poids déterminé. Croyez-vous qu'il se trouvera un chimiste pour contester ces conclusions, sous le prétexte que la substance isolée aurait pu avoir un autre poids ? Chacun s'incline devant le fait que c'est le poids trouvé qui constitue le poids réel et on base sur ce fait, sans hésiter, les conclusions ultérieures. Or, lorsqu'on se trouve en présence du fait psychique constitué par une idée déterminée venue à

l'esprit d'une personne interrogée, on n'applique plus la même règle et on dit que la personne aurait pu avoir une autre idée ! Vous avez l'illusion d'une liberté physique et vous ne voudriez pas y renoncer ! Je regrette de ne pas pouvoir partager votre opinion sur ce sujet.

Il se peut que vous cédiez sur ce point, mais pour renouveler votre résistance sur un autre. Vous continuerez en disant : « Nous comprenons que la technique spéciale de la psychanalyse consiste à obtenir de la bouche même du sujet analysé la solution des problèmes dont elle s'occupe. Or, reprenons cet autre exemple où l'orateur de banquet invite l'assemblée à ″roter″ (*aufstossen*) à la prospérité du chef. Vous dites que dans ce cas l'intention perturbatrice est une intention injurieuse qui vient s'opposer à l'intention respectueuse. Mais ce n'est là que votre interprétation personnelle, fondée sur des observations extérieures au lapsus. Interrogez donc l'auteur de celui-ci : jamais il n'avouera une intention injurieuse ; il la niera plutôt, et avec la dernière énergie. Pourquoi n'abandonneriez-vous pas votre interprétation indémontrable, en présence de cette irréfutable protestation ? »

Vous avez trouvé cette fois un argument qui porte. Je me représente l'orateur inconnu ; il est probablement assistant du chef honoré, peut-être déjà privat-docent ; je le vois sous les traits d'un jeune homme dont l'avenir est plein de promesses. Je vais lui demander avec insistance s'il n'a pas éprouvé quelque résistance à l'expression de sentiments respectueux à l'égard de son chef. Mais me voilà bien reçu. Il devient impatient et s'emporte violemment : « Je vous prie de cesser vos interrogations ; sinon, je me fâche. Vous êtes capable par vos soupçons de gâter toute ma carrière. J'ai dit tout simplement *aufstosseri* (roter), au lieu de *anstossen* (trinquer), parce que j'avais déjà, dans la même phrase, employé à deux reprises la préposition *auf*. C'est ce que Meringer appelle *Nach-Klang,* et il n'y a pas à chercher d'autre interprétation. M'avez-vous com-

pris ? Que cela vous suffise ! » Hum ! La réaction est bien violente, la dénégation par trop énergique. Je vois qu'il n'y a rien à tirer du jeune homme, mais je pense aussi qu'il est personnellement fort intéressé à ce qu'on ne trouve aucun sens à son acte manqué. Vous penserez peut-être qu'il a tort de se montrer aussi grossier à propos d'une recherche purement théorique, mais enfin, ajouterez-vous, il doit bien savoir ce qu'il voulait ou ne voulait pas dire.

Vraiment ? C'est ce qu'il faudrait encore savoir.

Cette fois vous croyez me tenir. Voilà donc votre technique, vous entends-je dire. Lorsqu'une personne ayant commis un lapsus dit à ce propos quelque chose qui vous convient, vous déclarez qu'elle est la suprême et décisive autorité : « Il le dit bien lui-même ! » Mais si ce que dit la personne interrogée ne vous convient pas, vous prétendez aussitôt que son explication n'a aucune valeur, qu'il n'y a pas à y ajouter foi.

Ceci est dans l'ordre des choses. Mais je puis vous présenter un cas analogue où les choses se passent d'une façon tout aussi extraordinaire. Lorsqu'un prévenu avoue son délit, le juge croit à son aveu ; mais lorsqu'il le nie, le juge ne le croit pas. S'il en était autrement, l'administration de la justice ne serait pas possible et, malgré des erreurs éventuelles, on est bien obligé d'accepter ce système.

Mais êtes-vous juges, et celui qui a commis un lapsus apparaîtrait-il devant vous en prévenu ? Le lapsus serait-il nu délit ?

Peut-être ne devons-nous pas repousser cette comparaison. Mais voyez les profondes différences qui se révèlent dès qu'on approfondit tant soit peu les problèmes en apparence si anodins que soulèvent les actes manqués. Différences que nous ne savons encore supprimer. Je vous propose un compromis provisoire fondé précisément sur cette comparaison entre la psycha-

nalyse et une introduction judiciaire. Vous devez m'accorder que le sens d'un acte manqué n'admet pas le moindre doute lorsqu'il est donné par l'analysé lui-même. Je vous accorderai, en revanche, que la preuve directe du sens soupçonné est impossible à obtenir lorsque l'analysé refuse tout renseignement ou lorsqu'il n'est pas là pour nous renseigner. Nous en sommes alors réduits, comme dans le cas d'une enquête judiciaire, à nous contenter d'indices qui rendront notre décision plus ou moins vraisemblable, selon les circonstances. Pour des raisons pratiques, le tribunal doit déclarer un prévenu coupable, alors même qu'il ne possède que des preuves présumées. Cette nécessité n'existe pas pour nous ; mais nous ne devons pas non plus renoncer à l'utilisation de pareils indices. Ce serait une erreur de croire qu'une science ne se compose que de thèses rigoureusement démontrées, et on aurait tort de l'exiger. Une pareille exigence est le fait de tempéraments ayant besoin d'autorité, cherchant à remplacer le catéchisme religieux par un autre, fût-il scientifique. Le catéchisme de la science ne renferme que peu de propositions apodictiques ; la plupart de ses affirmations présentent seulement certains degrés de probabilité. C'est précisément le propre de l'esprit scientifique de savoir et de pouvoir continuer le travail constructif, malgré le manque de preuves dernières.

Mais, dans les cas où nous ne tenons pas de la bouche même de l'analysé des renseignements sur le sens de l'acte manqué, où trouvons-nous des points d'appui pour nos interprétations et des indices pour notre démonstration ? Ces points d'appui et ces indices nous viennent de plusieurs sources. Ils nous sont fournis d'abord par la comparaison analogique avec des phénomènes ne se rattachant pas à des actes manqués, comme lorsque nous constatons, par exemple, que la déformation d'un nom, en tant qu'acte manqué, a le même sens injurieux que celui qu'aurait une déformation intentionnelle. Mais point d'appui et indices nous sont encore fournis par la situation psychique dans laquelle se produit l'acte manqué, par la connaissance que

nous avons du caractère de la personne qui accomplit cet acte, par les impressions que cette personne pouvait avoir avant l'acte et contre lesquelles elle réagit petit-être par celui-ci. Les choses se passent généralement de telle sorte que nous formulons d'abord une interprétation de l'acte manqué d'après des principes généraux. Ce que nous obtenons ainsi n'est qu'une présomption, un projet d'interprétation dont nous cherchons la confirmation dans l'examen de la situation psychique. Quelquefois nous sommes obligés, pour obtenir la confirmation de notre présomption, d'attendre certains événements qui nous sont comme annoncés par l'acte manqué.

Il ne me sera pas facile de vous donner les preuves de ce que j'avance tant que je resterai confiné dans le domaine des lapsus, bien qu'on puisse également trouver ici quelques bons exemples. Le jeune homme qui, désirant accompagner une dame, s'offre de la *begleitdigen* (association des mots *begleiten,* accompagner, et *beleidigen,* manquer de respect) est certainement un timide ; la dame dont le mari doit manger et boire *ce qu'elle veut* est certainement une de ces femmes énergiques (et je la connais comme telle) qui savent commander dans leur maison. Ou prenons encore le cas suivant : lors d'une réunion générale de l'association Concordia, un jeune membre prononce un violent discours d'opposition au cours duquel il interpelle la direction de l'association, en s'adressant aux membres du « Comité des prêts » (*Vorschuss*), au lieu de dire membres du « Conseil de direction » (*Vorstand*) ou du « Comité » (*Ausschuss*). Il a donc formé son mot *Vorschuss*, en combinant, sans s'en rendre compte, les mots *VOR-stand* et AUS-*schuss*. On peut présumer que son opposition s'était heurtée à une tendance perturbatrice en rapport possible avec une affaire de prêt. Et nous avons appris en effet que notre orateur avait des besoins d'argent constants et qu'il venait de faire une nouvelle demande de prêt. On peut donc voir la cause de l'intention perturbatrice dans l'idée suivante : tu ferais bien d'être modéré

dans ton opposition, car tu t'adresses à des gens pouvant t'accorder ou te refuser le prêt que tu demandes.

Je pourrai vous produire un nombreux choix de ces preuves-indices lorsque j'aurai abordé le vaste domaine des autres actes manqués.

Lorsque quelqu'un oublie ou, malgré tous ses efforts, ne retient que difficilement un nom qui lui est cependant familier, nous sommes en droit de supposer qu'il éprouve quelque ressentiment à l'égard du porteur de ce nom, ce qui fait qu'il ne pense pas volontiers à lui. Réfléchissez aux révélations qui suivent concernant la situation psychique dans laquelle s'est produit un de ces actes manqués.

« M. Y... aimait sans réciprocité une dame, laquelle avait fini par épouser M. X... Bien que M. Y... connaisse M. X... depuis longtemps et se trouve même avec lui en relations d'affaires, il oublie constamment son nom, en sorte qu'il se trouve obligé de le demander à d'autres personnes toutes les fois qu'il doit lui écrire [3]. »

Il est évident que M. Y... ne veut rien savoir de son heureux rival « *nicht gedacht soll seiner werden* [4] *!* »

Ou encore : une dame demande à son médecin des nouvelles d'une autre dame qu'ils connaissent tous deux, mais en la désignant par son nom de jeune fille. Quant au nom qu'elle porte depuis son mariage, elle l'a complètement oublié. Interrogée à ce sujet, elle déclare qu'elle est très mécontente du mariage de son amie et ne peut pas souffrir le mari de celle-ci [5].

---

3 D'après C.-G. Jung .
4 Vers de H. Heine : « effaçons-le de notre mémoire ».
5 D'après A.-A. Brill.

Nous aurons encore beaucoup d’autres choses à dire sur l’oubli de noms. Ce qui nous intéresse principalement ici, c’est la situation psychique dans laquelle cet oubli se produit.

L’oubli de projets peut être rattaché, d’une façon générale, à l’action d’un courant contraire qui s’oppose à leur réalisation. Ce n’est pas seulement là l’opinion des psychanalystes ; c’est aussi celle de tout le monde, c’est l’opinion que chacun professe dans la vie courante, mais nie en théorie. Le tuteur, qui s’excuse devant son pupille d’avoir oublié sa demande, ne se trouve pas absous aux yeux de celui-ci, qui pense aussitôt : il n’y a rien de vrai clans ce que dit mon tuteur, il ne veut tout simplement pas tenir la promesse qu’il m’avait faite. C’est pourquoi l’oubli est interdit dans certaines circonstances de la vie, et la différence entre la conception populaire et la conception psychanalytique des actes manqués se trouve supprimée. Figurez-vous une maîtresse de maison recevant son invité par ses mots : « Comment ! C’est donc aujourd’hui que vous deviez venir ? J’avais totalement oublié que je vous ai invité pour aujourd’hui. » Ou encore figurez-vous le cas du jeune homme obligé d’avouer à la jeune fille qu’il aimait qu’il avait oublié de se trouver au dernier rendez-vous : plutôt que de faire cet aveu, il inventera les obstacles les plus invraisemblables, lesquels, après l’avoir empêché d’être exact au rendez-vous, l’auraient mis dans l’impossibilité de donner de ses nouvelles. Dans la vie militaire, l’excuse d’avoir oublié quelque chose n’est pas prise en considération et ne prémunit pas contre une punition : c’est un fait que nous connaissons tous et que nous trouvons pleinement justifié, parce que nous reconnaissons que dans les conditions de la vie militaire certains actes manqués ont un sens et que dans la plupart des cas nous savons quel est ce sens. Pourquoi n’est-on pas assez logique pour étendre la même manière de voir aux autres actes manqués, pour s’en réclamer franchement et sans restrictions ? Il y a naturellement à cela aussi une réponse.

Si le sens que présente l'oubli de projets n'est pas douteux, même pour les profanes, vous serez d'autant moins surpris de constater que les poètes utilisent cet acte manqué dans la même intention. Ceux d'entre vous qui ont vu jouer ou ont lu César et Cléopâtre, de B. Shaw, se rappellent sans doute la dernière scène où César, sur le point de partir, est obsédé par l'idée d'un projet qu'il avait conçu, mais dont il ne pouvait plus se souvenir. Nous apprenons finalement que ce projet consistait à faire ses adieux à Cléopâtre. Par ce petit artifice, le poète veut attribuer au grand César une supériorité qu'il ne possédait pas et à laquelle il ne prétendait pas. Vous savez d'après les sources historiques que César avait fait venir Cléopâtre à Rome et qu'elle y demeurait avec son petit Césarion jusqu'à l'assassinat de César, à la suite duquel elle avait fui la ville.

Les cas d'oublis de projets sont en général tellement clairs que nous ne pouvons guère les utiliser en vue du but que nous poursuivons et qui consiste à déduire de la situation psychique des indices relatifs an sens de l'acte manqué. Aussi nous adresserons-nous à un acte qui manque particulièrement de clarté et n'est rien moins qu'univoque : la perte d'objets et l'impossibilité de retrouver des objets rangés. Que notre intention joue un certain rôle dans la perte d'objets, accident que nous ressentons souvent si douloureusement, c'est ce qui vous paraîtra invraisemblable. Mais il existe de nombreuses observations dans le genre de celle-ci : un jeune homme perd un crayon auquel il tenait beaucoup ; or, il avait reçu la veille de son beau-frère une lettre qui se terminait par ces mots : « Je n'ai d'ailleurs ni le temps ni l'envie d'encourager ta légèreté et ta paresse [6]. » Le crayon était précisément un cadeau de ce beau-frère. Sans cette coïncidence, nous ne pourrions naturellement pas affirmer que l'intention de se débarrasser de l'objet ait joué un rôle dans la perte de celui-ci. Les cas de ce genre sont très fréquents. On perd des objets lorsqu'on s'est brouillé avec ceux qui les ont

[6] D'après B. Dattner.

donnés et qu'on ne veut plus penser à eux. Ou encore, on perd des objets lorsqu'on n'y tient plus et qu'on veut les remplacer par d'autres, meilleurs. À la même attitude à l'égard d'un objet répond naturellement le fait de le laisser tomber, de le casser, de le briser. Est-ce un simple hasard lorsqu'un écolier perd, détruit, casse ses objets d'usage courant, tels que son sac et sa montre par exemple, juste la veille de son anniversaire ?

Celui qui s'est souvent trouvé dans le cas pénible de ne pas pouvoir retrouver un objet qu'il avait lui-même rangé ne voudra pas croire qu'une intention quelconque préside à cet accident. Et pourtant, les cas ne sont pas rares où les circonstances accompagnant un oubli de ce genre révèlent une tendance à écarter provisoirement ou d'une façon durable l'objet dont il s'agit. Je cite un de ces cas qui est peut-être le plus beau de tous ceux connus ou publiés jusqu'à ce jour :

Un homme encore jeune me raconte que des malentendus s'étaient élevés il y a quelques années dans son ménage. « Je trouvais, me disait-il, ma femme trop froide, et nous vivions côte à côte, sans tendresse, ce qui ne m'empêchait d'ailleurs pas de reconnaître ses excellentes qualités. Un jour, revenant d'une promenade, elle m'apporta un livre qu'elle avait acheté, parce qu'elle croyait qu'il m'intéresserait. Je la remerciai de son « attention » et lui promis de lire le livre que je mis de côté. Mais il arriva que j'oubliai aussitôt l'endroit où je l'avais rangé. Des mois se sont passés pendant lesquels, me souvenant à plusieurs reprises du livre disparu, j'avais essayé de découvrir sa place, sans jamais y parvenir. Six mois plus tard environ, ma mère que j'aimais beaucoup tombe malade, et ma femme quitte aussitôt la maison pour aller la soigner. L'état de la malade devient grave, ce qui fut pour ma femme l'occasion de révéler ses meilleures qualités. Un soir, je rentre à la maison enchanté de ma femme et plein de reconnaissance à son égard pour tout ce qu'elle a fait. Je m'approche de mon bureau, j'ouvre sans aucune intention définie, mais avec une assurance toute somnam-

bulique, un certain tiroir, et la première chose qui me tombe sous les yeux est le livre égaré, resté si longtemps introuvable. »

Le motif disparu, l'objet cesse d'être introuvable.

Je pourrais multiplier à l'infini les exemples de ce genre, mais je ne le ferai pas. Dans ma *Psychologie de la vie quotidienne* (en allemand, première édition 1901) vous trouverez une abondante casuistique pour servir à l'étude des actes manqués [7]. De tous ces exemples se dégage une seule et même conclusion : les actes manqués ont un sens et indiquent les moyens de dégager ce sens d'après les circonstances qui accompagnent l'acte. Je serai aujourd'hui plus bref, car nous avons seulement l'intention de tirer de cette étude les éléments d'une préparation à la psychanalyse. Aussi ne vous parlerai-je encore que de deux groupes d'observations. Des observations relatives aux actes manqués accumulés et combinés et de celles concernant la confirmation de nos interprétations par des événements survenant ultérieurement.

Les actes manqués accumulés et combinés constituent certainement la plus belle floraison de leur espèce. S'il s'était seulement agi de montrer que les actes manqués peuvent avoir un sens, nous nous serions bornés dès le début à ne nous occuper que de ceux-là, car leur sens est tellement évident qu'il s'impose à la fois à l'intelligence la plus obtuse et à l'esprit le plus critique. L'accumulation des manifestations révèle une persévérance qu'il est difficile d'attribuer au hasard, mais qui cadre bien avec l'hypothèse d'un dessein. Enfin, le remplacement de certains actes manqués par d'autres nous montre que l'important et l'essentiel dans ceux-ci ne doit être cherché ni dans la forme, ni dans les moyens dont ils se servent, mais bien dans l'intention à laquelle ils servent eux-mêmes et qui peut être réalisée par les moyens les plus variés.

---

[7] De même dans les collections de A.Maeder (en français), A.-A. Brill (en anglais), E. Jones (en anglais), J.Stärke (en hollandais), etc.

Je vais vous citer un cas d'oubli à répétition : E. Jones raconte que, pour des raisons qu'il ignore, il avait une fois laissé sur son bureau pendant quelques jours une lettre qu'il avait écrite. Un jour il se décide à l'expédier, mais elle lui est renvoyée par le *dead letter office* (service des lettres tombées au rebut), parce qu'il avait oublié d'écrire l'adresse. Ayant réparé cet oubli, il remet la lettre à la poste, mais cette fois sans avoir mis de timbre. Et c'est alors qu'il est obligé de s'avouer qu'au fond il ne tenait pas du tout à expédier la lettre en question.

Dans un autre cas, nous avons une combinaison d'une appropriation erronée d'un objet et de l'impossibilité de le retrouver. Une dame fait un voyage à Rome avec son beau-frère, peintre célèbre. Le visiteur est très fêté par les Allemands habitant Rome et reçoit, entre autres cadeaux, une médaille antique en or. La dame constate avec peine que son beau-frère ne sait pas apprécier cette belle pièce à sa valeur. Sa sœur étant venue la remplacer à Rome, elle rentre chez elle et constate, en défaisant sa malle, qu'elle avait emporté la médaille, sans savoir comment. Elle en informe aussitôt son beau-frère et lui annonce qu'elle renverrait la médaille à Rome le lendemain même. Mais le lendemain la médaille était si bien rangée qu'elle était devenue introuvable ; donc impossible de l'expédier. Et c'est alors que la dame a eu l'intuition de ce que signifiait sa distraction : elle signifiait le désir de garder la belle pièce pour elle.

Je vous ai déjà cité plus haut un exemple de combinaison d'un oubli et d'une erreur : il s'agissait de quelqu'un qui, ayant oublié un rendez-vous une première fois et bien décidé à ne pas l'oublier la fois suivante, se présente cependant au deuxième rendez-vous à une autre heure que l'heure fixée. Un de mes amis, qui s'occupe à la fois de sciences et de littérature, m'a raconté un cas tout à fait analogue emprunté à sa vie personnelle. « J'avais accepté, il y a quelques années, me disait-il, une fonction dans le comité d'une certaine association littéraire, parce

que je pensais que l'association pourrait m'aider un jour à faire jouer un de mes drames. Tous les vendredis j'assistais, sans grand intérêt d'ailleurs, aux séances du comité. Il y a quelques mois, je reçois l'assurance que je serais joué au théâtre de F..., et à partir de ce moment *j'oublie* régulièrement de me rendre aux dites séances. Mais après avoir lu ce que vous avez écrit sur ces choses, j'eus honte de mon procédé et me dis avec reproche que ce n'était pas bien de ma part de manquer les séances dès l'instant où je n'avais plus besoin de l'aide sur laquelle j'avais compté. Je pris donc la décision de ne pas y manquer le vendredi suivant. J'y pensais tout le temps, jusqu'au jour où je me suis trouvé devant la porte de la salle des séances. Quel ne fut pas mon étonnement de la trouver close, la séance ayant déjà eu lieu la veille ! Je m'étais en effet trompé de jour et présenté un samedi. »

Il serait très tentant de réunir d'autres observations du même genre, mais je passe. Je vais plutôt vous présenter quelques cas appartenant à un autre groupe, à celui notamment où notre interprétation doit, pour trouver une confirmation, attendre les événements ultérieurs.

Il va sans dire que la condition essentielle de ces cas consiste en ce que la situation psychique actuelle nous est inconnue ou est inaccessible à nos investigations. Notre interprétation possède alors la valeur d'une simple présomption à laquelle nous n'attachons pas grande importance. Mais un fait survient plus tard qui montre que notre première interprétation était justifiée. Je fus un jour invité chez un jeune couple et, au cours de ma visite, la jeune femme m'a raconté en riant que le lendemain de son retour du voyage de noces elle était allée voir sa sœur qui n'est pas mariée, pour l'emmener, comme jadis, faire des achats, tandis que le jeune mari était parti à ses affaires. Tout à coup, elle aperçoit de l'autre côté de la rue un monsieur et dit, un peu interloquée, à sa sœur : « Regarde, voici M. L... » Elle ne s'était pas rendu compte que ce monsieur n'était autre que son

mari depuis quelques semaines. Ce récit m'avait laissé une impression pénible, mais je ne voulais pas me fier à la conclusion qu'il me semblait impliquer. Ce n'est qu'au bout de plusieurs années que cette petite histoire m'est revenue à la mémoire : j'avais en effet appris alors que le mariage de mes jeunes gens avait eu une issue désastreuse.

A. Maeder rapporte le cas d'une dame qui, la veille de son mariage, avait oublié d'aller essayer sa robe de mariée et ne s'en est souvenue, au grand désespoir de sa couturière, que tard dans la soirée. Il voit un rapport entre cet oubli et le divorce qui avait suivi de près le mariage. – Je connais une dame, aujourd'hui divorcée, à laquelle il était souvent arrivé, longtemps avant le divorce, de signer de son nom de jeune fille des documents se rapportant à l'administration de ses biens. – Je connais des cas d'autres femmes qui, au cours de leur voyage de noces, avaient perdu leur alliance, accident auquel les événements ultérieurs ont conféré une signification non équivoque. On raconte le cas d'un célèbre chimiste allemand dont le mariage n'a pu avoir lieu, parce qu'il avait oublié l'heure de la cérémonie et qu'au lieu de se rendre à l'église il s'était rendu à son laboratoire. Il a été assez avisé pour s'en tenir à cette seule tentative et mourut très vieux, célibataire.

Vous êtes sans doute tentés de penser que, dans tous ces cas, les actes manqués remplacent les *omina ou* prémonitions des anciens. Et, en effet, certains *omina* n'étaient que des actes manqués, comme lorsque quelqu'un trébuchait ou tombait. D'autres avaient toutefois les caractères d'un événement objectif, et non ceux d'un acte subjectif. Mais vous ne vous figurez pas à quel point il est parfois difficile de discerner si un événement donné appartient à l'une ou à l'autre de ces catégories. L'acte s'entend souvent à revêtir le masque d'un événement passif.

Tous ceux d'entre vous qui ont derrière eux une expérience suffisamment longue se diront peut-être qu'ils se seraient épargné beaucoup de déceptions et de douloureuses surprises s'ils avaient eu le courage et la décision d'interpréter les actes manqués qui se produisent dans les relations inter-humaines comme des signes prémonitoires, et de les utiliser comme indices d'intentions encore secrètes. Le plus souvent, on n'ose pas le faire ; on craint d'avoir l'air de retourner à la superstition, en passant par-dessus la science. Tous les présages ne se réalisent d'ailleurs pas et, quand vous connaîtrez mieux nos théories, vous comprendrez qu'il n'est pas nécessaire qu'ils se réalisent tous.

4. Les actes manqués (fin)

Les actes manqués ont un sens : telle est la conclusion que nous devons admettre comme se dégageant de l'analyse qui précède et poser à la base de nos recherches ultérieures. Disons-le une fois de plus : nous n'affirmons pas (et vu le but que nous poursuivons, pareille affirmation n'est pas nécessaire) que tout acte manqué soit significatif, bien que je considère la chose comme probable. Il nous suffit de constater ce sens avec une fréquence relative dans les différentes formes d'actes manqués. Il y a d'ailleurs, sous ce rapport, des différences d'une forme à l'autre. Les lapsus, les erreurs d'écriture, etc., peuvent avoir une base purement physiologique, ce qui me paraît peu probable dans les différentes variétés de cas d'oubli (oubli de noms et de projets, impossibilité de retrouver les objets préalablement rangés, etc.), tandis qu'il existe des cas de perte où aucune intention n'intervient probablement, et je crois devoir ajouter que les erreurs qui se commettent dans la vie ne peuvent être jugées d'après nos points de vue que dans une certaine mesure. Vous voudrez bien garder ces limitations présentes à l'esprit, notre point de départ devant être désormais que les actes manqués sont des actes psychiques résultant de l'interférence de deux intentions.

C'est là le premier résultat de la psychanalyse. La psychologie n'avait jamais soupçonné ces interférences ni les phénomènes qui en découlent. Nous avons considérablement agrandi l'étendue du monde psychique. Nous avons conquis à la psychologie des phénomènes qui auparavant n'en faisaient pas partie.

Arrêtons-nous un instant encore à l'affirmation que les actes manqués sont des « actes psychiques ». Par cette affirmation

postulons-nous seulement que les actes psychiques ont un sens, ou implique-t-elle quelque chose de plus ? Je ne pense pas qu'il y ait lieu d'élargir sa portée. Tout ce qui peut être observé dans la vie psychique sera éventuellement désigné sous le nom de phénomène psychique. Il s'agira seulement de savoir si telle manifestation psychique donnée est l'effet direct d'influences somatiques, organiques, physiques, auquel cas elle échappe à la recherche psychologique, ou si elle a pour antécédents immédiats d'autres processus psychiques au-delà desquels commence quelque part la série des influences organiques. C'est à cette dernière éventualité que nous pensons lorsque nous qualifions un phénomène de processus psychique, et c'est pourquoi il est plus rationnel de donner à notre proposition la forme suivante : le phénomène est significatif, il possède un sens, c'est-à-dire qu'il révèle une intention, une tendance et occupe une certaine place dans une série de rapports psychiques.

Il y a beaucoup d'autres phénomènes qui se rapprochent des actes manqués, mais auxquels ce nom ne convient pas. Nous les appelons *actes accidentels ou symptomatiques*. Ils ont également tous les caractères d'un acte non motivé, insignifiant, dépourvu d'importance, et surtout superflu. Mais ce qui les distingue des actes manqués proprement dits, c'est l'absence d'une intention hostile et perturbatrice venant contrarier une intention primitive. Ils se confondent, d'autre part, avec les gestes et mouvements servant à l'expression des émotions. Font partie de cette catégorie d'actes manqués toutes les manipulations, en apparence sans but, que nous faisons subir, comme en nous jouant, à nos vêtements, à telles ou telles parties de notre corps, à des objets à portée de notre main ; les mélodies que nous chantonnons appartiennent à la même catégorie d'actes, qui sont en général caractérisés par le fait que nous les suspendons, comme nous les avons commencés, sans motifs apparents. Or, je n'hésite pas à affirmer que tous ces phénomènes sont significatifs et se laissent interpréter de la même manière que les actes manqués, qu'ils constituent de petits signes révélateurs d'autres

processus psychiques, plus importants, qu'ils sont des actes psychiques au sens complet du mot. Mais je n'ai pas l'intention de m'attarder à cet agrandissement du domaine des phénomènes psychiques : je préfère reprendre l'analyse des actes manqués qui posent devant nous avec toute la netteté désirable les questions les plus importantes de la psychanalyse.

Les questions les plus intéressantes que nous ayons formulées à propos des actes manqués, et auxquelles nous n'ayons pas encore fourni de réponse, sont les suivantes : nous avons dit que les actes manqués résultent de l'interférence de deux intentions différentes, dont l'une peut être qualifiée de troublée, l'autre de perturbatrice ; or, si les intentions troublées ne soulèvent aucune question, il nous importe de savoir, en ce qui concerne les intentions perturbatrices, en premier lieu quelles sont ces intentions qui s'affirment comme susceptibles d'en troubler d'autres et, en deuxième lieu, quels sont les rapports existant entre les troublées et les perturbatrices.

Permettez-moi de prendre de nouveau le lapsus pour le représentant de l'espèce entière et de répondre d'abord à la deuxième de ces questions.

Il peut y avoir entre les deux intentions un rapport de contenu, auquel cas l'intention perturbatrice contredit l'intention troublée, la rectifie ou la complète. Ou bien, et alors le cas devient plus obscur et plus intéressant, il n'y a aucun rapport entre les contenus des deux tendances.

Les cas que nous connaissons déjà et d'autres analogues nous permettent de comprendre sans peine le premier de ces rapports. Presque dans tous les cas où l'on dit le contraire de ce qu'on veut dire, l'intention perturbatrice exprime une opposition à l'égard de l'intention troublée, et l'acte manqué représente le conflit entre ces deux tendances inconciliables. « Je déclare la séance ouverte, mais j'aimerais mieux la clore », tel est

le sens du lapsus commis par le président. Un journal politique, accusé de corruption, se défend dans un article qui devait se résumer dans ces mots : « Nos lecteurs nous sont témoins que nous avons toujours défendu le bien général de la façon la plus *désintéressée.* » Mais le rédacteur chargé de rédiger cette défense écrit : « de la façon la plus *intéressée* ». Ceci révèle, à mon avis, sa pensée : « Je dois écrire une chose, mais je sais pertinemment le contraire. » Un député qui se propose de déclarer qu'on doit dire à l'Empereur la vérité sans ménagements (*rückhaltlos*), perçoit tout à coup une voix intérieure qui le met en garde contre son audace et lui fait commettre un lapsus où les mots « sans ménagements » (*rückhaltlos*) *sont* remplacés par les mots « en courbant l'échine » (*rückgratlos*) [8].

Dans les cas que vous connaissez et qui laissent l'impression de contractions et d'abréviations, il s'agit de rectifications, d'adjonctions et de continuations par lesquelles une deuxième tendance se fait jour à côté de la première. « Des choses se sont produites (zum *Von SCHEIN gekommen*) ; je dirais volontiers que c'étaient des cochonneries (*SCHWEINEREIEN*) » ; résultat : « *zuVonSCHWEIN gekommen* ». « Les gens qui comprennent cela peuvent être comptés sur les doigts *d'une main ;* mais non, il n'existe, à vrai dire, qu'une *seule personne* qui comprenne ces choses ; donc, les personnes qui les comprennent peuvent être comptées sur *un seul* doigt. » Ou encore : « Mon mari peut manger et boire ce qu'il veut ; mais, vous le savez bien, je ne supporte pas qu'il veuille quelque chose ; donc : il doit manger et boire ce que *je* veux. » Dans tous les cas, on le voit, le lapsus découle du contenu même de l'intention troublée ou s'y rattache.

L'autre genre de rapports entre les deux intentions interférentes paraît bizarre. S'il n'y a aucun lien entre leurs contenus, d'où vient l'intention perturbatrice et comment se fait-il qu'elle

[8] Séance du Reichstag allemand, nov. 1908.

manifeste son action troublante en tel point précis ? L'observation, seule susceptible de fournir une réponse à cette question, permet de constater que le trouble provient d'un courant d'idées qui avait préoccupé la personne en question peu de temps auparavant et que, s'il intervient dans le discours de cette manière particulière, il aurait pu aussi (ce qui n'est pas nécessaire) y trouver une expression différente. Il s'agit d'un véritable écho, mais qui n'est pas toujours et nécessairement produit par des mots prononcés. Ici encore il existe un lien associatif entre l'élément troublé et l'élément perturbateur, mais ce lien, au lieu de résider dans le contenu, est purement artificiel et sa formation résulte d'associations forcées.

En voici un exemple très simple, que j'ai observé moi-même. Je rencontre un jour dans nos belles Dolomites deux dames viennoises, vêtues en touristes. Nous faisons pendant quelque temps route ensemble, et nous parlons des plaisirs et des inconvénients de la vie de touriste. Une des dames reconnaît que la journée du touriste n'est pas exempte de désagréments… « Il est vrai, dit-elle, qu'il n'est pas du tout agréable, lorsqu'on a marché toute une journée au soleil et qu'on a la blouse et la chemise trempées de sueur… » À ces derniers mots, elle a une petite hésitation. Puis elle reprend : « Mais lorsqu'on rentre ensuite *nach hose* [9] (au lieu de *nach hause,* chez soi) et qu'on peut enfin se changer… » Nous n'avons pas encore analysé ce lapsus, mais je ne pense pas que cela soit nécessaire. Dans sa première phrase, la dame avait l'intention de faire une énumération plus complète : blouse, chemise, pantalon h*ose*). Pour des raisons de convenance, elle s'abstient de mentionner ce dernier sous-vêtement, mais dans la phrase suivante, tout à fait indépendante par son contenu de la première, le mot *Hose,* qui n'a pas été prononcé au moment voulu, apparaît à titre de déformation du mot *Hause*.

[9] *Hose* signifie *pantalon.*

Nous pouvons maintenant aborder la principale question dont nous avons longtemps ajourné l'examen, à savoir : quelles sont ces intentions qui, se manifestant d'une façon si extraordinaire, viennent en troubler d'autres ? Il s'agit évidemment d'intentions très différentes, mais dont nous voulons dégager les caractères communs. Si nous examinons sous ce rapport une série d'exemples, ceux-ci se laissent aussitôt ranger en trois groupes. Font partie du premier groupe les cas où la tendance perturbatrice est connue de celui qui parle et s'est en outre révélée à lui avant le lapsus. Le deuxième groupe comprend les cas où la personne qui parle, tout en reconnaissant dans la tendance perturbatrice une tendance lui appartenant, ne sait pas que cette tendance était déjà active en elle avant le lapsus. Elle accepte donc notre interprétation de celui-ci, mais ne peut pas ne pas s'en montrer étonnée. Des exemples de cette attitude nous sont peut-être fournis plus facilement par des actes manqués autres que les lapsus. Le troisième groupe comprend des cas où la personne intéressée proteste avec énergie contre l'interprétation qu'on lui suggère : non contente de nier l'existence de l'intention perturbatrice avant le lapsus, elle affirme que cette intention lui est tout à fait étrangère. Rappelez-vous le toast du jeune assistant qui propose de « roter » à la prospérité du chef, ainsi que la réponse dépourvue d'aménité que je m'étais attirée lorsque j'ai mis sous les yeux de l'auteur de ce toast l'intention perturbatrice. Vous savez que nous n'avons pas encore réussi à nous mettre d'accord quant à la manière de concevoir ces cas. En ce qui me concerne, la protestation de l'assistant, auteur du toast, ne me trouble en aucune façon et ne m'empêche pas de maintenir mon interprétation, ce qui n'est peut-être pas votre cas : impressionnés par sa dénégation, vous vous demandez sans doute si nous ne ferions pas bien de renoncer à chercher l'interprétation de cas de ce genre et de les considérer comme des actes purement physiologiques, au sens pré-psychanalytique du mot. Je me doute un peu de la cause de votre attitude. Mon interprétation implique que la personne qui parle peut manifester des intentions qu'elle ignore elle-même,

mais que je suis à même de dégager d'après certains indices. Et vous hésitez à accepter cette supposition si singulière et grosse de conséquences. Et, pourtant, si vous voulez rester logiques dans votre conception des actes manqués, fondée sur tant d'exemples, vous ne devez pas hésiter à accepter cette dernière supposition, quelque déconcertante qu'elle vous paraisse. Si cela vous est impossible, il ne vous reste qu'à renoncer à la compréhension si péniblement acquise des actes manqués.

Arrêtons-nous un instant à ce qui unit les trois groupes que nous venons d'établir, à ce qui est commun aux trois mécanismes de lapsus. À ce propos, nous nous trouvons heureusement en présence d'un fait qui, lui, est au-dessus de toute contestation. Dans les deux premiers groupes, la tendance perturbatrice est reconnue par la personne même qui parle ; en outre, dans le premier de ces groupes, la tendance perturbatrice se révèle immédiatement avant le lapsus. Mais, aussi bien dans le premier groupe que dans le second, *la tendance en question se trouve refoulée. Comme la personne qui parle s'est décidée à ne pas la faire apparaître dans le discours, elle commet un lapsus, c'est-à-dire que la tendance refoulée se manifeste malgré la personne, soit en modifiant l'intention avouée, soit en se confondant avec elle, soit enfin, en prenant tout simplement sa place*. Tel est donc le mécanisme du lapsus.

Mon point de vue me permet d'expliquer par le même mécanisme les cas du troisième groupe. Je n'ai qu'à admettre que la seule différence qui existe entre mes trois groupes consiste dans le degré de refoulement de l'intention perturbatrice. Dans le premier groupe, cette intention existe et est aperçue de la personne qui parle, avant sa manifestation ; c'est alors que se produit le refoulement dont l'intention se venge par le lapsus. Dans le deuxième groupe, le refoulement est plus accentué et l'intention n'est pas aperçue avant le commencement du discours. Ce qui est étonnant, c'est que ce refoulement, assez profond, n'empêche pas l'intention de prendre part à la production

du lapsus. Cette situation nous facilite singulièrement l'explication de ce qui se passe dans le troisième groupe. J'irai même jusqu'à admettre qu'on peut saisir dans l'acte manqué la manifestation d'une tendance, refoulée depuis longtemps, depuis très longtemps même, de sorte que la personne qui parle ne s'en rend nullement compte et est bien sincère lorsqu'elle en nie l'existence. Mais même en laissant de côté le problème relatif au troisième groupe, vous ne pouvez pas ne pas adhérer à la conclusion qui découle de l'observation d'autres cas, à savoir que le *refoulement d'une intention de dire quelque chose constitue la condition indispensable d'un lapsus*.

Nous pouvons dire maintenant que nous avons réalisé de nouveaux progrès quant à la compréhension des actes manqués. Nous savons non seulement que ces actes sont des actes psychiques ayant un sens et marqués d'une intention, qu'ils résultent de l'interférence de deux intentions différentes, mais aussi qu'une de ces intentions doit, avant le discours, avoir subi un certain refoulement pour pouvoir se manifester par la perturbation de l'autre. Elle doit être troublée elle-même, avant de pouvoir devenir perturbatrice. Il va sans dire qu'avec cela nous n'acquérons pas encore une explication complète des phénomènes que nous appelons actes manqués. Nous voyons aussitôt surgir d'autres questions, et nous pressentons en général que plus nous avancerons dans notre étude, plus les occasions de poser de nouvelles questions seront nombreuses. Nous pouvons demander, par exemple, pourquoi les choses ne se passent pas beaucoup plus simplement. Lorsque quelqu'un a l'intention de refouler une certaine tendance, au lieu de la laisser s'exprimer, on devrait se trouver en présence de l'un des deux cas suivants : ou le refoulement est obtenu, et alors rien ne doit apparaître de la tendance perturbatrice ; ou bien le refoulement n'est pas obtenu, et alors la tendance en question doit s'exprimer franchement et complètement. Mais les actes manqués résultent de compromis ; ils signifient que le refoulement est à moitié manqué et à moitié réussi, que l'intention menacée, si elle n'est pas

complètement supprimée, est suffisamment refoulée pour ne pas pouvoir se manifester, abstraction faite de certains cas isolés, telle quelle, sans modifications. Nous sommes en droit de supposer que la production de ces effets d'interférence ou de compromis exige certaines conditions particulières, mais nous n'avons pas la moindre idée de la nature de ces conditions. Je ne crois pas que même une étude plus approfondie des actes manqués nous aide à découvrir ces conditions inconnues. Pour arriver à ce résultat, il nous faudra plutôt explorer au préalable d'autres régions obscures de la vie psychique ; seules les analogies que nous y trouverons nous donneront le courage de formuler les hypothèses susceptibles de nous conduire à une explication plus complète des actes manqués. Mais il y a autre chose : alors même qu'on travaille sur de petits indices, comme nous le faisons ici, on s'expose à certains dangers. Il existe une maladie psychique, appelée *paranoïa combinatoire,* dans laquelle les petits indices sont utilisés d'une façon illimitée, et je n'affirmerais pas que toutes les conclusions qui en sont déduites soient exactes. Nous ne pouvons nous préserver contre ces dangers qu'en donnant à nos observations une base aussi large que possible, grâce à la répétition des mêmes impressions, quelle que soit la sphère de la vie psychique que nous explorons.

Nous allons donc abandonner ici l'analyse des actes manqués. Je vais seulement vous recommander ceci : gardez dans votre mémoire, à titre de modèle, la manière dont nous avons traité ces phénomènes. D'après cette manière, vous pouvez juger d'ores et déjà quelles sont les intentions de notre psychologie. Nous ne voulons pas seulement décrire et classer les phénomènes, nous voulons aussi les concevoir comme étant des indices d'un jeu de forces s'accomplissant dans l'âme, comme la manifestation de tendances ayant un but défini et travaillant soit dans la même direction, soit dans des directions opposées. Nous cherchons à nous former une *conception dynamique* des phénomènes psychiques. Dans notre conception, les phéno-

mènes perçus doivent s'effacer devant les tendances seulement admises.

Nous n'irons pas plus avant dans l'étude des actes manqués ; mais nous pouvons encore faire dans ce domaine une incursion au cours de laquelle nous retrouverons des choses connues et eu découvririons quelques nouvelles. Pour ce faire, nous nous en tiendrons à la division en trois groupes que nous avons établie au début de nos recherches : a) le lapsus, avec ses subdivisions en erreurs d'écriture, de lecture, fausse audition ; b) l'oubli, avec ses subdivisions correspondant à l'objet oublié (noms propres, mots étrangers, projets, impressions) ; c) la méprise, la perte, l'impossibilité de retrouver un objet rangé. Les erreurs ne nous intéressent qu'en tant qu'elles se rattachent à l'oubli, à la méprise, etc.

Nous avons déjà beaucoup parlé du lapsus ; et, pourtant, nous avons encore quelque chose à ajouter à son sujet. Au lapsus se rattachent de petits phénomènes affectifs qui ne sont pas dépourvus d'intérêt. On ne reconnaît pas volontiers qu'on a commis un lapsus ; il arrive souvent qu'on n'entende pas son propre lapsus, alors qu'on entend toujours celui d'autrui. Le lapsus est aussi, dans une certaine mesure, contagieux ; il n'est pas facile de parler de lapsus, sans en commettre un soi-même. Les lapsus les plus insignifiants, ceux qui ne nous apprennent rien de particulier sur des processus psychiques cachés, ont cependant des raisons qu'il n'est pas difficile se saisir. Lorsque, par suite d'un trouble quelconque, survenu au moment de la prononciation d'un mot donné, quelqu'un émet brièvement une voyelle longue, il ne manque pas d'allonger la voyelle brève qui vient immédiatement après, commettant ainsi un nouveau lapsus destiné à compenser le premier. Il en est de même, lorsque quelqu'un prononce improprement ou négligemment une voyelle double ; il cherche à se corriger en prononçant la voyelle double suivante de façon à rappeler la prononciation exacte de la première : on dirait que la personne qui parle tient à montrer

à son auditeur qu'elle connaît sa langue maternelle et ne se désintéresse pas de la prononciation correcte. La deuxième déformation, qu'on peut appeler compensatrice, a précisément pour but d'attirer l'attention de l'auditeur sur la première et de lui montrer qu'on s'en est aperçu soi-même. Les lapsus les plus simples, les plus fréquents et les plus insignifiants consistent en contractions et anticipations qui se manifestent dans des parties peu apparentes du discours. Dans une phrase un peu longue, par exemple, on commet le lapsus consistant à prononcer par anticipation le dernier mot de ce qu'on veut dire. Ceci donne l'impression d'une certaine impatience d'en finir avec la phrase, on atteste en général une certaine répugnance à communiquer cette phrase ou tout simplement à parler. Nous arrivons ainsi aux cas limites où les différences entre la conception psychanalytique du lapsus et sa conception physiologique ordinaire s'effacent. Nous prétendons qu'il existe dans ces cas une tendance qui trouble l'intention devant s'exprimer dans le discours ; mais cette tendance nous annonce seulement son existence, et non le but qu'elle poursuit elle-même. Le trouble qu'elle provoque suit certaines influences tonales ou affinités associatives et peut être conçu comme servant à détourner l'attention de ce qu'on veut dire. Mais ni ce trouble de l'attention, ni ces affinités associatives ne suffisent à caractériser la nature même du processus. L'un et l'autre n'en témoignent pas moins de l'existence d'une intention perturbatrice, sans que nous puissions nous former une idée de sa nature d'après ses effets, comme nous le pouvons dans les cas plus accentués.

Les erreurs d'écriture que j'aborde maintenant ressemblent tellement au lapsus de la parole qu'elles ne peuvent nous fournir aucun nouveau point de vue. Essayons tout de même de glaner un peu dans ce domaine. Les fautes, les contractions, le tracé anticipé de mots devant venir plus tard, et surtout de mots devant venir en dernier lieu, tous ces accidents attestent manifestement qu'on n'a pas grande envie d'écrire et qu'on est impa-

tient d'en finir ; des effets plus prononcés des erreurs d'écriture laissent reconnaître la nature et l'intention de la tendance perturbatrice. On sait en général, lorsqu'on trouve un *lapsus calami* dans une lettre, que la personne qui a écrit n'était pas tout à fait dans son état normal ; mais on ne peut pas toujours établir ce qui lui est arrivé. Les erreurs d'écriture sont aussi rarement remarquées par leurs auteurs que les lapsus de la parole. Nous signalons l'intéressante observation suivante : il y a des gens qui ont l'habitude de relire, avant de les expédier, les lettres qu'ils ont écrites. D'autres n'ont pas cette habitude, mais lorsqu'ils le font une fois par hasard, ils ont toujours l'occasion de trouver et de corriger une erreur frappante. Comment expliquer ce fait ? On dirait que ces gens savent cependant qu'ils ont commis un lapsus en écrivant. Devons-nous l'admettre réellement ?

À l'importance pratique des *lapsus calami* se rattache un intéressant problème. Vous vous rappelez sans doute le cas de l'assassin H… qui, se faisant passer pour un bactériologiste, savait se procurer dans les instituts scientifiques des cultures de microbes pathogènes excessivement dangereux et utilisait ces cultures pour supprimer par cette méthode ultra-moderne des personnes qui lui tenaient de près. Un jour cet homme adressa à la direction d'un de ces instituts une lettre dans laquelle il se plaignait de l'inefficacité des cultures qui lui ont été envoyées, mais il commit une erreur en écrivant, de sorte qu'à la place des mots « dans mes essais sur des souris ou des cobayes », on pouvait lire distinctement : « dans mes essais sur des hommes ». Cette erreur frappa d'ailleurs les médecins de l'Institut en question qui, autant que je sache, n'en ont tiré aucune conclusion. Croyez-vous que les médecins n'auraient pas été bien inspirés s'ils avaient pris cette erreur pour un aveu et provoqué une enquête qui aurait coupé court à temps aux exploits de cet assassin ? Ne trouvez-vous pas que dans ce cas l'ignorance de notre conception des actes manqués a été la cause d'un retard infiniment regrettable ? En ce qui me concerne, cette erreur m'aurait certainement paru très suspecte ; mais à son utilisation à titre

d’aveu s’opposent des obstacles très graves. La chose n’est pas aussi simple qu’elle le paraît. Le lapsus d’écriture constitue un indice incontestable, mais à lui seul il ne suffit pas à justifier l’ouverture d’une instruction. Certes, le lapsus d’écriture atteste que l’homme est préoccupé par l’idée d’infecter ses semblables, mais il ne nous permet pas de décider s’il s’agit là d’un projet malfaisant bien arrêté ou d’une fantaisie sans aucune portée pratique. Il est même possible que l’homme qui a commis ce lapsus d’écriture trouve les meilleurs arguments subjectifs pour nier cette fantaisie et pour l’écarter comme lui étant tout à fait étrangère. Vous comprendrez mieux plus tard les possibilités de ce genre, lorsque nous aurons à envisager la différence qui existe entre la réalité psychique et la réalité matérielle. N’empêche qu’il s’agit là d’un cas où un acte manqué avait acquis ultérieurement une importance insoupçonnée.

Dans les erreurs de lecture, nous nous trouvons en présence d’une situation psychique qui diffère nettement de celle des lapsus de la parole et de l’écriture. L’une des deux tendances concurrentes est ici remplacée par une excitation sensorielle, ce qui la rend peut-être moins résistante. Ce que nous avons à lire n’est pas une émanation de notre vie psychique, comme les choses que nous nous proposons d’écrire. C’est pourquoi les erreurs de lecture consistent en la plupart des cas dans une substitution complète. Le mot à lire est remplacé par un autre, sans qu’il existe nécessairement un rapport de contenu entre le texte et l’effet de l’erreur, la substitution se faisant généralement en vertu d’une simple ressemblance entre les deux mots. L’exemple de Lichtenberg : *Agamemnon* au lieu de *angenommen* – est le meilleur de ce groupe. Si l’on veut découvrir la tendance perturbatrice, cause de l’erreur, on doit laisser tout à fait de côté le texte mal lu et commencer l’examen analytique en posant ces deux questions : quelle est la première idée qui vient à l’esprit et qui se rapproche le plus de l’erreur commise, et dans quelle situation l’erreur a-t-elle été commise ? Parfois la connaissance de la situation suffit à elle seule à expliquer l’erreur.

Exemple : quelqu'un éprouvant un certain besoin naturel erre dans une ville étrangère et aperçoit à la hauteur du premier étage d'une maison une grande enseigne portant l'inscription : « CLOSET*haus* » (W. C.). Il a le temps de s'étonner que l'enseigne soit placée si haut, avant de s'apercevoir que c'est « CORSET*haus* » (Maison de Corsets) qu'il faut lire. Dans d'autres cas, l'erreur, précisément parce qu'elle est indépendante du contenu du texte, exige une analyse approfondie qui ne réussit que si l'on est exercé dans la technique psychanalytique et si l'on a confiance en elle. Mais le plus souvent il est beaucoup plus facile d'obtenir l'explication d'une erreur de lecture. Comme dans l'exemple Lichtenberg (*Agamemnon* au lieu de *angenommen*), le mot substitué révèle sans difficulté le courant d'idées qui constitue la source du trouble. En temps de guerre, par exemple, il arrive souvent qu'on lise les noms de villes, de chefs militaires et des expressions militaires, qu'on entend de tous côtés, chaque fois qu'on se trouve en présence de mots ayant une certaine ressemblance avec ces mots et expressions. Ce qui nous intéresse et nous préoccupe vient prendre la place de ce qui nous est étranger et ne nous intéresse pas encore. Les reflets de nos idées troublent nos perceptions nouvelles.

Les erreurs de lecture nous offrent aussi pas mal de cas où c'est le texte même de ce qu'on lit qui éveille la tendance perturbatrice, laquelle le transforme alors le plus souvent en son contraire. On se trouve en présence d'une lecture indésirable et, grâce à l'analyse, on se rend compte que c'est le désir intense d'éviter une certaine lecture qui est responsable de sa déformation.

Dans les erreurs de lecture les plus fréquentes, que nous avons mentionnées en premier lieu, les deux facteurs auxquels nous avons attribué un rôle important dans les actes manqués ne jouent qu'un rôle très secondaire : nous voulons parler du conflit de deux tendances et du refoulement de l'une d'elles, le-

quel refoulement réagit précisément par l'effet de l'acte manqué. Ce n'est pas que les erreurs de lecture présentent des caractères en opposition avec ces facteurs, mais l'empiétement du courant d'idées qui aboutit à l'erreur de lecture est beaucoup plus fort que le refoulement que ce courant avait subi précédemment. C'est dans les diverses modalités de l'acte manqué provoqué par l'oubli que ces deux facteurs ressortent avec le plus de netteté.

L'oubli de projets est un phénomène dont l'interprétation ne souffre aucune difficulté et, ainsi que nous l'avons vu, n'est pas contestée même par les profanes. La tendance qui trouble un projet consiste toujours dans une intention contraire, dans un non-vouloir dont il nous reste seulement à savoir pourquoi il ne s'exprime pas autrement et d'une manière moins dissimulée. Mais l'existence de ce contre-vouloir est incontestable. On réussit bien quelquefois à apprendre quelque chose sur les raisons qui obligent à dissimuler ce contre-vouloir : c'est qu'en se dissimulant il atteint toujours son but qu'il réalise dans l'acte manqué, alors qu'il serait sûr d'être écarté s'il se présentait comme une contradiction franche. Lorsqu'il se produit, dans l'intervalle qui sépare la conception d'un projet de son exécution, un changement important de la situation psychique, changement incompatible avec l'exécution de ce projet, l'oubli de celui-ci ne peut plus être taxé d'acte manqué. Cet oubli n'étonne plus, car on se rend bien compte que l'exécution du projet serait superflue dans la situation psychique nouvelle. L'oubli d'un projet ne peut être considéré comme un acte manqué que dans le cas où nous ne croyons pas à un changement de cette situation.

Les cas d'oubli de projets sont en général tellement uniformes et évidents qu'ils ne présentent aucun intérêt pour notre recherche. Sur deux points cependant l'étude de cet acte manqué est susceptible de nous apprendre quelque chose de nouveau. Nous avons dit que l'oubli, donc la non-exécution d'un projet, témoigne d'un contre-vouloir hostile à celui-ci. Ceci reste

vrai, mais, d'après nos recherches, le contre-vouloir peut être direct ou indirect. Pour montrer ce que nous entendons par contre-vouloir indirect, nous ne saurions mieux faire que de citer un exemple ou deux. Lorsque le tuteur oublie de recommander son pupille auprès d'une tierce personne, son oubli peut tenir à ce que ne s'intéressant pas outre mesure à son pupille il n'éprouve pas grande envie de faire la recommandation nécessaire. C'est du moins ainsi que le pupille interprétera l'oubli du tuteur. Mais la situation peut être plus compliquée. La répugnance à réaliser son dessein peut, chez le tuteur, provenir d'ailleurs et être tournée d'un autre côté. Le pupille peut notamment n'être pour rien dans l'oubli, lequel serait déterminé par des causes se rattachant à la tierce personne. Vous voyez ainsi combien difficile peut être l'utilisation pratique de nos interprétations. Malgré la justesse de son interprétation, le pupille court le risque de devenir trop méfiant et injuste à l'égard de son tuteur. Ou encore, lorsque quelqu'un oublie un rendez-vous qu'il avait accepté et auquel il est lui-même décidé à assister, la raison la plus vraisemblable de l'oubli devra être cherchée le plus souvent dans le peu de sympathie qu'on nourrit à l'égard de la personne que l'on devait rencontrer. Mais, dans ce cas, l'analyse pourrait montrer que la tendance perturbatrice se rapporte, non à la personne, mais à l'endroit où doit avoir lieu le rendez-vous et qu'on voudrait éviter à cause d'un pénible souvenir qui s'y rattache. Autre exemple : lorsqu'on oublie d'expédier une lettre, la tendance perturbatrice peut bien tirer son origine du contenu de la lettre ; mais il se peut aussi que ce contenu soit tout à fait anodin et que l'oubli provienne de ce qu'il rappelle par quelque côté le contenu d'une autre lettre, écrite jadis, et qui a fait naître directement la tendance perturbatrice : on peut dire alors que le contre-vouloir s'est étendu de la lettre précédente, où il était justifié, à la lettre actuelle qui ne le justifie en aucune façon. Vous voyez ainsi qu'on doit procéder avec précaution et prudence, même dans les interprétations les plus exactes en apparence ; ce qui a la même valeur au point de

vue psychologique peut se montrer susceptible de plusieurs interprétations au point de vue pratique.

Des phénomènes comme ceux dont je viens de vous parler peuvent vous paraître extraordinaires. Vous pourriez vous demander si le contre-vouloir « indirect » n'imprime pas au processus un caractère pathologique. Mais je puis vous assurer que ce processus est également tout à fait compatible avec l'état normal, avec l'état de santé. Comprenez-moi bien toutefois. Je ne suis nullement porté à admettre l'incertitude de nos interprétations analytiques. La possibilité de multiples interprétations de l'oubli de projets subsiste seulement, tant que nous n'avons pas entrepris l'analyse du cas et tant que nos interprétations n'ont pour base que nos suppositions d'ordre général. Toutes les fois que nous nous livrons à l'analyse de la personne intéressée, nous apprenons avec une certitude suffisante s'il s'agit d'un contre-vouloir direct et quelle en est la source.

Un autre point est le suivant : ayant constaté que dans un grand nombre de cas l'oubli d'un projet se ramène à un contre-vouloir, nous nous sentons encouragés à étendre la même conclusion à une autre série de cas où la personne analysée, ne se contentant pas de ne pas confirmer le contre-vouloir que nous avons dégagé, le nie tout simplement. Songez aux nombreux cas où l'on oublie de rendre les livres qu'on avait empruntés, d'acquitter des factures ou de payer des dettes. Nous devons avoir l'audace d'affirmer à la personne intéressée qu'elle a l'intention de garder les livres, de ne pas payer les dettes, alors même que cette personne niera l'intention que nous lui prêterons, sans être à même de nous expliquer son attitude par d'autres raisons. Nous lui dirons qu'elle a cette intention et qu'elle ne s'en rend pas compte, mais que, quant à nous, il nous suffit qu'elle se trahisse par l'effet de l'oubli. L'autre nous répondra que c'est précisément pourquoi il ne s'en souvient pas. Vous voyez ainsi que nous aboutissons à une situation dans laquelle nous nous sommes déjà trouvés une fois. En voulant

donner tout leur développement logique à nos interprétations aussi variées que justifiées des actes manqués, nous sommes immanquablement amenés à admettre qu'il existe chez l'homme des tendances susceptibles d'agir sans qu'il le sache. Mais en formulant cette proposition, nous nous mettons en opposition avec toutes les conceptions en vigueur dans la vie et dans la psychologie.

L'oubli de noms propres, de noms et de mots étrangers se laisse de même expliquer par une intention contraire se rattachant directement ou indirectement au nom ou au mot en question. Je vous ai déjà cité antérieurement plusieurs exemples de répugnance directe à l'égard de noms et de mots. Mais dans ce genre d'oublis la détermination indirecte est la plus fréquente et ne peut le plus souvent être établie qu'à la suite d'une minutieuse analyse. C'est ainsi que la dernière guerre, au cours de laquelle nous nous sommes vus obligés de renoncer à tant de nos affections de jadis, a créé les associations les plus bizarres qui ont eu pour effet d'affaiblir notre mémoire de noms propres. Il m'est arrivé récemment de ne pas pouvoir reproduire le nom de l'inoffensive ville morave *Bisenz,* et l'analyse a montré qu'il ne s'agissait pas du tout d'une hostilité de ma part à l'égard de cette ville, mais que l'oubli tenait plutôt à la ressemblance qui existe entre son nom et celui du palais *Bisenzi,* à Orvieto, dans lequel j'ai fait autrefois plusieurs séjours agréables. Ici, nous nous trouvons pour la première fois en présence d'un principe qui, au point de vue de la motivation de la tendance favorisant l'oubli de noms, se révèlera plus tard comme jouant un rôle prépondérant dans la détermination de symptômes névrotiques : il s'agit notamment du refus de la mémoire d'évoquer des souvenirs associés à des sensations pénibles des souvenirs dont l'évocation serait de nature à reproduire ces sensations. Dans cette tendance à éviter le déplaisir que peuvent causer les souvenirs ou d'autres actes psychiques, dans cette fuite psychique devant tout ce qui est pénible, nous devons voir l'ultime raison efficace, non seulement de l'oubli de noms, mais aussi de

beaucoup d'autres actes manqués, tels que négligences, erreurs, etc.

Mais il semble que l'oubli des noms soit particulièrement facilité par des facteurs psycho-physiologiques ; aussi peut-on l'observer, même dans des cas où n'intervient aucun élément en rapport avec une sensation de déplaisir. Lorsque vous vous trouvez en présence de quelqu'un ayant tendance à oublier des noms, la recherche analytique vous permettra toujours de constater que, si certains noms lui échappent, ce n'est pas parce qu'ils lui déplaisent ou lui rappellent des souvenirs. désagréables, mais parce qu'ils appartiennent chez lui à d'autres cycles d'associations avec lesquels ils se trouvent en rapports plus étroits. On dirait que ces noms sont attachés à ces cycles et sont refusés à d'autres associations qui peuvent se former selon les circonstances. Rappelez-vous les artifices de la mnémotechnique et vous constaterez non sans un certain étonnement que des noms sont oubliés par suite des associations mêmes qu'on établit intentionnellement pour les préserver contre l'oubli. Nous en avons un exemple des plus typiques dans les noms propres de personnes qui, cela va sans dire, doivent avoir, pour des hommes différents, une valeur psychique différente. Prenez, par exemple, le prénom Théodore. Il ne signifie rien pour certains d'entre vous ; pour un autre, c'est le prénom du père, d'un frère, d'un ami, ou même le sien. L'expérience analytique vous montrera que les premiers ne courent pas le risque d'oublier qu'une certaine personne étrangère porte ce nom, tandis que les autres auront toujours une tendance à refuser à un étranger un nom qui leur semble réservé à leurs relations personnelles. Et, maintenant qu'à cet obstacle associatif viennent s'ajouter l'action du principe de déplaisir et celle d'un mécanisme indirect : alors seulement vous pourrez vous faire une idée adéquate, du degré de complication qui caractérise la détermination de l'oubli momentané d'un nom. Mais une analyse serrée est capable de débrouiller tous les fils de cet écheveau compliqué.

L'oubli d'impressions et d'événements vécus fait ressortir, avec plus de netteté et d'une façon plus exclusive que dans les cas d'oubli de noms, l'action de la tendance qui cherche à éloigner du souvenir tout ce qui est désagréable. Cet oubli ne peut être considéré comme un acte manqué que dans la mesure où, envisagé à la lumière de notre expérience de tous les jours, il nous apparaît surprenant et injustifié, c'est-à-dire lorsque l'oubli porte, par exemple, sur des impressions trop récentes ou trop importantes ou sur des impressions dont l'absence forme une lacune dans un ensemble dont on garde un souvenir parfait. Pourquoi et comment pouvons-nous oublier en général et, entre autres, des événements qui, tels ceux de nos premières années d'enfance, nous ont certainement laissé une impression des plus profondes ? C'est là un problème d'un ordre tout à fait différent, dans la solution duquel nous pouvons bien assigner un certain rôle à la défense contre les sensations de peine, tout en prévenant que ce facteur est loin d'expliquer le phénomène dans sa totalité. C'est un fait incontestable que des impressions désagréables sont oubliées facilement. De nombreux psychologues se sont aperçus de ce fait qui fit sur le grand Darwin une impression tellement profonde qu'il s'est imposé la « règle d'or » de noter avec un soin particulier les observations qui semblaient défavorables à sa théorie et qui, ainsi qu'il a eu l'occasion de le constater, ne voulaient pas se fixer dans sa mémoire.

Ceux qui entendent parler pour la première fois de l'oubli comme moyen de défense contre les souvenirs pénibles manquent rarement de formuler cette objection que, d'après leur propre expérience, ce sont plutôt les souvenirs pénibles qui s'effacent difficilement, qui reviennent sans cesse, quoi qu'on fasse pour les étouffer, et vous torturent sans répit, comme c'est le cas, par exemple, des souvenirs d'offenses et d'humiliations. Le fait est exact, mais l'objection ne porte pas. Il importe de ne pas perdre de vue le fait que la vie psychique est un champ de

bataille et une arène où luttent des tendances opposées ou, pour parler un langage moins dynamique, qu'elle se compose de contradictions et de couples antinomiques. En prouvant l'existence d'une tendance déterminée, nous ne prouvons pas par là même l'absence d'une autre tendance, agissant en sens contraire. Il y a place pour l'une et pour l'autre. Il s'agit seulement de connaître les rapports qui s'établissent entre les oppositions, les actions qui émanent de l'une et de l'autre.

La perte et l'impossibilité de retrouver des objets rangés nous intéressent tout particulièrement, à cause de la multiplicité d'interprétations dont ces deux actes manqués sont susceptibles et de la variété des tendances auxquelles ils obéissent. Ce qui est commun à tous les cas, c'est la volonté de perdre ; ce qui diffère d'un cas à l'autre, c'est la raison et c'est le but de la perte. On perd un objet lorsqu'il est usé, lorsqu'on a l'intention de le remplacer par un meilleur, lorsqu'il a cessé de plaire, lorsqu'on le tient d'une personne avec laquelle on a cessé d'être en bons termes ou lorsqu'il a été acquis dans des circonstances auxquelles on ne veut plus penser. Le fait de laisser tomber, de détériorer, de casser un objet peut servir aux mêmes fins. L'expérience a été faite dans la vie sociale que des enfants imposés et nés hors mariage sont beaucoup plus fragiles que les enfants reconnus comme légitimes. Ce résultat n'est pas le fait de la grossière technique de faiseuses d'anges ; il s'explique par une certaine négligence dans les soins donnés aux premiers. Il se pourrait que la conservation des objets tombât sous la même explication que la conservation des enfants.

Mais dans d'autres cas on perd des objets qui n'ont rien perdu de leur valeur, avec la seule intention de sacrifier quelque chose au sort et de s'épargner ainsi une autre perte qu'on redoute. L'analyse montre que cette manière de conjurer le sort est assez répandue chez nous et que pour cette raison nos pertes sont souvent un sacrifice volontaire. La perte peut également être l'expression d'un défi ou d'une pénitence. Bref, les motiva-

tions plus éloignées de la tendance à se débarrasser d'un objet par la perte sont innombrables.

Comme les autres erreurs, la méprise est souvent utilisée à réaliser des désirs qu'on devrait se refuser. L'intention revêt alors le masque d'un heureux hasard. Un de nos amis, par exemple, qui prend le train pour aller faire, dans les environs de la ville, une visite à laquelle il ne tenait pas beaucoup, se trompe de train à la gare de correspondance et reprend celui qui retourne à la ville. Ou, encore, il arrive que, désirant, au cours d'un voyage, faire dans une station intermédiaire une halte incompatible avec certaines obligations, on manque comme par hasard une correspondance, ce qui permet en fin de compte de s'offrir l'arrêt voulu. Je puis encore vous citer le cas d'un de mes malades auquel j'avais défendu d'appeler sa maîtresse au téléphone, mais qui, toutes les fois qu'il voulait me téléphoner, appelait « par erreur », « mentalement », un faux numéro qui était précisément celui de sa maîtresse. Voici enfin l'observation concernant une méprise que nous rapporte un ingénieur : observation élégante et d'une importance pratique considérable, en ce qu'elle nous fait toucher du doigt les préliminaires des dommages causés à un objet :

« Depuis quelque temps, j'étais occupé, avec plusieurs de mes collègues de l'École supérieure, à une série d'expériences très compliquées sur l'élasticité, travail dont nous nous étions chargés bénévolement, mais qui commençait à nous prendre un temps exagéré. Un jour où je me rendais au laboratoire avec mon collègue F..., celui-ci me dit qu'il était désolé d'avoir à perdre tant de temps aujourd'hui, attendu qu'il avait beaucoup à faire chez lui. Je ne pus que l'approuver et j'ajoutai en plaisantant et en faisant allusion à un incident qui avait eu lieu la semaine précédente : ″Espérons que la machine restera aujourd'hui en panne comme l'autre fois, ce qui nous permettra d'arrêter le travail et de partir de bonne heure (1). ″

« Lors de la distribution du travail, mon collègue F… se trouva chargé de régler la soupape de la presse, c'est-à-dire de laisser pénétrer lentement le liquide de pression de l'accumulateur dans le cylindre de la presse hydraulique, en ouvrant avec précaution la soupape ; celui qui dirige l'expérience se tient près du manomètre et doit, lorsque la pression voulue est atteinte, s'écrier à haute voix : « Halte ! » Ayant entendu cet appel, F… saisit la soupape et la tourne de toutes ses forces… à gauche (toutes les soupapes sans exception se ferment par rotation à droite !) Il en résulte que toute la pression de l'accumulateur s'exerce dans la presse, ce qui dépasse la résistance de la canalisation et a pour effet la rupture d'une soudure de tuyaux : accident sans gravité, mais qui nous oblige d'interrompre le travail et de rentrer chez nous. Ce qui est curieux, c'est que mon ami F…, auquel j'ai eu l'occasion quelque temps après de parler de cet accident, prétendait ne pas s'en souvenir, alors que j'en ai gardé, en ce qui me concerne, un souvenir certain. »

Des cas comme celui-ci sont de nature à vous suggérer le soupçon que si les mains de vos serviteurs se transforment si souvent en ennemies des objets que vous possédez dans votre maison, cela peut ne pas être dû à un hasard inoffensif. Mais vous pouvez également vous demander si c'est toujours par hasard qu'on se fait du mal à soi-même et qu'on met en danger sa propre intégrité. Soupçon et question que l'analyse des observations dont vous pourrez disposer éventuellement vous permettra de vérifier et de résoudre.

Je suis loin d'avoir épuisé tout ce qui peut être dit au sujet des actes manqués. Il reste encore beaucoup de points à examiner et à discuter. Mais je serais très satisfait si je savais que j'ai réussi, par le peu que je vous ai dit, à ébranler vos anciennes idées sur le sujet qui nous occupe et à vous rendre prêts à en accepter de nouvelles. Pour le reste, je n'éprouve aucun scrupule à laisser les choses au point où je les ai amenées, sans pousser plus loin. Nos principes ne tirent pas toute leur dé-

monstration des seuls actes manqués, et rien ne nous oblige à borner nos recherches, en les faisant porter uniquement sur les matériaux que ces actes nous fournissent. Pour nous, la grande valeur des actes manqués consiste dans leur fréquence, dans le fait que chacun peut les observer facilement sur soi-même et que leur production n'a pas pour condition nécessaire un état morbide quelconque. En terminant, je voudrais seulement vous rappeler une de vos questions que j'ai jusqu'à présent laissée sans réponse : puisque, d'après les nombreux exemples que nous connaissons, les hommes sont souvent si proches de la compréhension des actes manqués et se comportent souvent comme s'ils en saisissaient le sens, comment se fait-il que, d'une façon générale, ces mêmes phénomènes leur apparaissent souvent comme accidentels, comme dépourvus de sens et d'importance et qu'ils se montrent si réfractaires à leur explication psychanalytique ?

Vous avez raison : il s'agit là d'un fait étonnant et qui demande une explication. Mais au lieu de vous donner cette explication toute faite, je préfère, par des enchaînements successifs, vous rendre à même de la trouver, sans que j'aie besoin de venir à votre secours.

Deuxième partie :

Le rêve

5. Difficultés et premières approches

On découvrit un jour que les symptômes morbides de certains nerveux ont un sens [10]. Ce fut là le point de départ du traitement psychanalytique. Au cours de ce traitement, on constata que les malades alléguaient des rêves en guise de symptômes. On supposa alors que ces rêves devaient également avoir un sens.

Au lieu cependant de suivre l'ordre historique, nous allons commencer notre exposé par le bout opposé. Nous allons, à titre de préparation à l'étude des névroses, démontrer le sens des rêves. Ce renversement de l'ordre d'exposition est justifié par le fait que non seulement l'étude des rêves constitue la meilleure préparation à celle des névroses, mais que le rêve lui-même est un symptôme névrotique, et un symptôme qui présente pour nous l'avantage inappréciable de pouvoir être observé chez tous les gens, même chez les bien portants. Et alors même que tous les hommes seraient bien portants et se contenteraient de faire des rêves, nous pourrions, par l'examen de ceux-ci, arriver aux mêmes constatations que celles que nous obtenons par l'analyse des névroses.

C'est ainsi que le rêve devient un objet de recherche psychanalytique. Phénomène ordinaire, phénomène auquel on attache peu d'importance, dépourvu en apparence de toute valeur pratique, comme les actes manqués avec lesquels il a ce trait commun qu'il se produit chez les gens bien portants, le rêve s'offre à

---

[10] Joseph Breuer, en 1880-1882. Voir à ce sujet les conférences que j'ai faites en Amérique en 1909 (Cinq conférences sur la Psychanalyse, trad. franç. par Yves Le Lay, Payot, Paris).

nos investigations dans des conditions plutôt défavorables. Les actes manqués étaient seulement négligés par la science et on s'en était peu soucié ; mais, à tout prendre, il n'y avait aucune honte à s'en occuper, et l'on se disait que, s'il y a des choses plus importantes, il se peut que les actes manqués nous fournissent également des données intéressantes. Mais se livrer à des recherches sur les rêves était considéré comme une occupation non seulement sans valeur pratique et superflue, mais encore comme un passe-temps honteux : on y voyait une occupation anti-scientifique et dénotant chez celui qui s'y livre un penchant pour le mysticisme. Qu'un médecin se consacre à l'étude du rêve, alors que la neuropathologie et la psychiatrie offrent tant de phénomènes infiniment plus sérieux : tumeurs, parfois du volume d'une pomme, qui compriment l'organe de la vie psychique, hémorragies, inflammations chroniques au cours desquelles on peut démontrer sous le microscope les altérations des tissus ! Non ! Le rêve est un objet trop insignifiant et qui ne mérite pas les honneurs d'une investigation !

Il s'agit en outre d'un objet dont le caractère est en opposition avec toutes les exigences de la science exacte, d'un objet sur lequel l'investigateur ne possède aucune certitude. Une idée fixe, par exemple, se présente avec des contours nets et bien délimités. « Je suis l'empereur de Chine », proclame à haute voix le malade. Mais le rêve ? Le plus souvent, il ne se laisse même pas raconter. Lorsque quelqu'un expose son rêve, qu'est-ce qui nous garantit l'exactitude de son récit, qu'est-ce qui nous prouve qu'il ne déforme pas son rêve pendant qu'il le raconte, qu'il n'y ajoute pas de détails imaginaires, du fait de l'incertitude de son souvenir ? Sans compter que la plupart des rêves échappent au souvenir, qu'il n'en reste dans la mémoire que des fragments insignifiants. Et c'est sur l'interprétation de ces matériaux qu'on veut fonder une psychologie scientifique ou une méthode de traitement de malades ?

Un certain excès dans un jugement doit toujours nous mettre en méfiance. Il est évident que les objections contre le rêve, en tant qu'objet de recherches, vont trop loin. Les rêves, dit-on, ont une importance insignifiante ? Nous avons déjà eu à répondre à une objection du même genre à propos des actes manqués. Nous nous sommes dit alors que de grandes choses peuvent se manifester par de petits signes. Quant à l'indétermination des rêves, elle constitue précisément un caractère comme un autre ; nous ne pouvons prescrire aux choses le caractère qu'elles doivent présenter. Il y a d'ailleurs aussi des rêves clairs et définis. Et, d'autre part, la recherche psychiatrique porte souvent sur des objets qui souffrent de la même indétermination, comme c'est le cas de beaucoup de représentations obsédantes dont s'occupent cependant des psychiatres respectables et éminents. Je me rappelle le dernier cas qui s'est présenté dans ma pratique médicale. La malade commença par me déclarer : « J'éprouve un sentiment comme si j'avais fait ou voulu faire du tort à un être vivant… À un enfant ? Mais non, plutôt à un chien. J'ai l'impression de l'avoir jeté d'un pont ou de lui avoir fait du mal autrement. » Nous pouvons remédier au préjudice résultant de l'incertitude des souvenirs qui se rapportent à un rêve, en postulant que ne doit être considéré comme étant le rêve que ce que le rêveur raconte et qu'on doit faire abstraction de tout ce qu'il a pu oublier ou déformer dans ses souvenirs. Enfin, il n'est pas permis de dire d'une façon générale que le rêve est un phénomène sans importance. Chacun sait par sa propre expérience que la disposition psychique dans laquelle on se réveille à la suite d'un rêve peut se maintenir pendant une journée entière. Les médecins connaissent des cas où une maladie psychique a débuté par un rêve et où le malade a gardé une idée fixe ayant sa source dans ce rêve. On raconte que des personnages historiques ont puisé dans des rêves la force d'accomplir certaines grandes actions. On peut donc se demander d'où vient le mépris que les milieux scientifiques professent à l'égard du rêve.

Je vois dans ce mépris une réaction contre l’importance exagérée qui lui avait été attribuée jadis. On sait que la reconstitution du passé n’est pas chose facile, mais nous pouvons admettre sans hésitation que nos ancêtres d’il y a trois mille ans et davantage ont rêvé de la même manière que nous. Autant que nous le sachions, tous les peuples anciens ont attaché aux rêves une grande valeur et les ont considérés comme pratiquement utilisables. Ils y ont puisé des indications relatives à l’avenir, ils y ont cherché des présages. Chez les Grecs et les peuples orientaux, une campagne militaire sans interprètes de songes était réputée aussi impossible que de nos jours une campagne sans les moyens de reconnaissance fournis par l’aviation. Lorsque Alexandre le Grand eut entrepris son expédition de conquête, il avait dans sa suite les interprètes de songes les plus réputés. La ville de Tyr, qui était encore située à cette époque sur une île, opposait au roi une résistance telle qu’il était décidé à en lever le siège, lorsqu’il vit une nuit un satyre se livrant à une danse triomphale. Ayant fait part de son rêve à son devin, il reçut l’assurance qu’il fallait voir là l’annonce d’une victoire sur la ville. Il ordonna en conséquence l’assaut, et la ville fut prise. Les Étrusques et les Romains se servaient d’autres moyens de deviner l’avenir, mais l’interprétation des songes a été cultivée et a joui d’une grande faveur pendant toute l’époque gréco-romaine. De la littérature qui s’y rapporte, il ne nous reste que l’ouvrage capital d’Artémidore d’Éphèse, qui daterait de l’époque de l’empereur Adrien. Comment se fait-il que l’art d’interpréter les songes soit tombé en décadence et le rêve lui-même en discrédit ? C’est ce que je ne saurais vous dire. On ne peut voir dans cette décadence et dans ce discrédit l’effet de l’instruction, car le sombre moyen âge avait fidèlement conservé des choses beaucoup plus absurdes que l’ancienne interprétation des songes. Mais le fait est que l’intérêt pour les rêves dégénéra peu à peu en superstition et trouva son dernier refuge auprès des gens incultes. Le dernier abus de l’interprétation, qui s’est maintenu jusqu’à nos jours, consiste à apprendre par les rêves les numéros qui sortiront au tirage de la petite loterie. En revanche, la

science exacte de nos jours s'est occupée des rêves à de nombreuses reprises, mais toujours avec l'intention de leur appliquer ses théories psychologiques. Les médecins voyaient naturellement dans le rêve, non un acte psychique, mais une manifestation psychique d'excitations somatiques. Binz déclare en 1879 que le rêve est un « processus corporel, toujours inutile, souvent même morbide et qui est à l'âme universelle et à l'immortalité ce qu'un terrain sablonneux, recouvert de mauvaises herbes et situé dans quelque bas-fond, est à l'air bleu qui le domine de si haut ». Maury compare le rêve aux contractions désordonnées de la danse de Saint-Guy, en opposition avec les mouvements coordonnés de l'homme normal ; et une vieille comparaison assimile les rêves aux sons que « produit un homme inexpert en musique, en faisant courir ses dix doigts sur les touches de l'instrument ».

Interpréter signifie trouver un sens caché ; de cela, il ne peut naturellement pas être question lorsqu'on déprécie à ce point la valeur du rêve. Lisez la description du rêve chez Wundt, chez Jodl et autres philosophes modernes : tous se contentent d'énumérer les points sur lesquels le rêve s'écarte de la pensée éveillée, de faire ressortir la décomposition des associations, la suppression du sens critique, l'élimination de toute connaissance et tous les autres signes tendant à montrer le peu de valeur qu'on doit attacher aux rêves. La seule contribution précieuse à la connaissance du rêve, dont nous soyons redevables à la science exacte, se rapporte à l'influence qu'exercent sur le contenu des rêves les excitations corporelles se produisant pendant le sommeil. Un auteur norvégien aujourd'hui décédé, J. Mourly-Vold, nous a laissé deux gros volumes de recherches expérimentales sur le sommeil (traduits en allemand en 1910 et 1912), ayant trait à peu près uniquement aux effets produits par les déplacements des membres. On vante ces recherches comme des modèles de recherches exactes sur le sommeil. Mais que dirait la science exacte, si elle apprenait que nous voulons essayer de découvrir le *sens* des rêves ? Peut-être s'est-elle déjà

prononcée à ce sujet, mais nous ne nous laisserons pas rebuter par son jugement. Puisque les actes manqués peuvent avoir un sens, rien ne s'oppose à ce qu'il en soit de même des rêves, et dans beaucoup de cas ceux-ci ont effectivement un sens qui a échappé à la recherche exacte. Faisons donc nôtre le préjugé des anciens et du peuple et engageons-nous sur les traces des interprètes des songes de jadis.

Mais nous devons tout d'abord nous orienter dans notre tâche, passer en revue le domaine du rêve. Qu'est-ce donc qu'un rêve ? Il est difficile d'y répondre par une définition. Aussi ne tenterons-nous pas une définition là où il suffit d'indiquer une matière que tout le monde connaît. Mais nous devrions faire ressortir les caractères essentiels du rêve. Où les trouver ? Il y a tant de différences, et de toutes sortes, à l'intérieur du cadre qui délimite notre domaine ! Les caractères essentiels seront ceux que nous pourrons indiquer comme étant communs à tous les rêves.

Or, le premier des caractères communs à tous les rêves est que nous dormons lorsque nous rêvons. Il est évident que les rêves représentent une manifestation de la vie psychique pendant le sommeil et que si cette vie offre certaines ressemblances avec celle de l'état de veille, elle en est aussi séparée par des différences considérables. Telle était déjà la définition d'Aristote. Il est possible qu'il existe entre le rêve et le sommeil des rapports encore plus étroits. On est souvent réveillé par un rêve, on fait souvent un rêve lorsqu'on se réveille spontanément ou lorsqu'on est tiré du sommeil violemment. Le rêve apparaît ainsi comme un état intermédiaire entre le sommeil et la veille. Nous voilà en conséquence ramenés au sommeil. Qu'est-ce que le sommeil ?

Ceci est un problème physiologique ou biologique, encore très discuté et discutable. Nous ne pouvons rien décider à son sujet, mais j'estime que nous devons essayer de caractériser le

sommeil du point de vue psychologique. Le sommeil est un état dans lequel le dormeur ne veut rien savoir du monde extérieur, dans lequel son intérêt se trouve tout à fait détaché de ce monde. C'est en me retirant du monde extérieur et en me prémunissant contre les excitations qui en viennent, que je me plonge dans le sommeil. Je m'endors encore lorsque je suis fatigué par ce monde et ses excitations. En m'endormant, je dis au monde extérieur : laisse-moi en repos, car je veux dormir. L'enfant dit, au contraire : je ne veux pas encore m'endormir, je ne suis pas fatigué, je veux encore veiller. La tendance biologique du repos semble donc consister dans le délassement ; son caractère psychologique dans l'extinction de l'intérêt pour le monde extérieur. Par rapport à ce monde dans lequel nous sommes venus sans le vouloir, nous nous trouvons dans une situation telle que nous ne pouvons pas le supporter d'une façon ininterrompue. Aussi nous replongeons-nous de temps à autre dans l'état où nous nous trouvions avant de venir au monde, lors de notre existence intra-utérine. Nous nous créons du moins des conditions tout à fait analogues à celles de cette existence : chaleur, obscurité, absence d'excitations. Certains d'entre nous se roulent en outre en boule et donnent à leur corps, pendant le sommeil, une attitude analogue à celle qu'il avait dans les flancs de la mère. On dirait que même à l'état adulte nous n'appartenons au monde que pour les deux tiers de notre individualité et que pour un tiers nous ne sommes pas encore nés. Chaque réveil matinal est pour nous, dans ces conditions, comme une nouvelle naissance. Ne disons-nous pas de l'état dans lequel nous nous trouvons en sortant du sommeil : nous sommes comme des nouveau-nés ? Ce disant, nous nous faisons sans doute une idée très fausse de la sensation générale du nouveau-né. Il est plutôt à supposer que celui-ci se sent très mal à son aise. Nous disons également de la naissance : voir la lumière du jour.

Si le sommeil est ce que nous venons de dire, le rêve, loin de devoir en faire partie, apparaît plutôt comme un accessoire ma-

lencontreux. Nous croyons que le sommeil sans rêves est le meilleur, le seul vrai ; qu'aucune activité psychique ne devrait avoir lieu pendant le sommeil. Si une activité psychique se produit, c'est que nous n'avons pas réussi à réaliser l'état de repos fœtal, à supprimer jusqu'aux derniers restes de toute activité psychique. Les rêves ne seraient autre chose que ces restes, et il semblerait en effet que le rêve ne dût avoir aucun sens. Il en était autrement des actes manqués qui sont des activités de l'état de veille. Mais quand je dors, après avoir réussi à arrêter mon activité psychique, à quelques restes près, il n'est pas du tout nécessaire que ces restes aient un sens. Ce sens, je ne saurais même pas l'utiliser, la plus grande partie de ma vie psychique étant endormie. Il ne pourrait en effet s'agir que de réactions sous forme de contractions, que de phénomènes psychiques provoqués directement par une excitation somatique. Les rêves ne seraient ainsi que des restes de l'activité psychique de l'état de veille, restes susceptibles seulement de troubler le sommeil ; et nous n'aurions plus qu'à abandonner ce sujet comme ne rentrant pas dans le cadre de la psychanalyse.

Mais à supposer même que le rêve soit inutile, il n'en existe pas moins, et nous pourrions essayer de nous expliquer cette existence. Pourquoi la vie psychique ne s'endort-elle pas ? Sans doute, parce que quelque chose s'oppose à son repos. Des excitations agissent sur elle, auxquelles elle doit réagir. Le rêve exprimerait donc le mode de réaction de l'âme, pendant l'état de sommeil, aux excitations qu'elle subit. Nous apercevons ici une voie d'accès à la compréhension du rêve. Nous pouvons rechercher quelles sont, dans les différents rêves, les excitations qui tendent à troubler le sommeil et auxquelles le dormeur réagit par des rêves. Nous aurons ainsi dégagé le premier caractère commun à tous les rêves.

Existe-t-il un autre caractère commun ? Certainement, mais il est beaucoup, plus difficile à saisir et à décrire, Les processus psychologiques du sommeil diffèrent tout à fait de ceux de l'état

de veille. On assiste dans le sommeil à beaucoup d'événements auxquels on croit ! alors qu'il ne s'agit peut-être que d'une excitation qui nous trouble. On perçoit surtout des images visuelles qui peuvent parfois être accompagnées de sentiments, d'idées, d'impressions fournis par des sens autres que la vue, mais toujours et partout ce sont les images qui dominent. Aussi la difficulté de raconter un rêve vient-elle en partie de ce que nous avons à traduire des images en paroles. Je pourrais vous dessiner mon rêve, dit souvent le rêveur, mais je ne saurais le raconter. Il ne s'agit pas là, à proprement parler, d'une activité psychique réduite, comme l'est celle du faible d'esprit à côté de celle de l'homme de génie : il s'agit de quelque chose de *qualitativement* différent, sans qu'on puisse dire en quoi la différence consiste. G. -Th. Fechner formule quelque part cette supposition que la scène sur laquelle se déroulent les rêves (dans l'âme) n'est pas celle des représentations de la vie éveillée. C'est une chose que nous ne comprenons pas, dont nous ne savons que penser ; mais cela exprime bien cette impression d'étrangeté que nous laissent la plupart des rêves. La comparaison de l'activité qui se manifeste dans les rêves, avec les effets obtenus par une main inexperte en musique, ne nous est plus ici d'aucun secours, parce que le clavier touché par cette main rend toujours les mêmes sons, qui n'ont pas besoin d'être mélodieux, toutes les fois que le hasard fera promener la main sur ses touches. Ayons bien présent à l'esprit le deuxième caractère commun des rêves, tout incompris qu'il est.

Y a-t-il encore d'autres caractères communs ? Je n'en trouve plus et ne vois en général que des différences sur tous les points : aussi bien en ce qui concerne la durée apparente que la netteté, le rôle joué par les émotions, la persistance, etc. Tout se passe, à notre avis, autrement que s'il ne s'agissait que d'une défense forcée, momentanée, spasmodique contre une excitation. En ce qui concerne, pour ainsi dire, leurs dimensions, il y a des rêves très courts qui se composent d'une image ou de quelques rares images et ne contiennent qu'une idée, qu'un

mot ; il en est d'autres dont le contenu est très riche, qui se déroulent comme de véritables romans et semblent durer très longtemps. Il y a des rêves aussi nets que les événements de la vie réelle, tellement nets que, même réveillés, nous avons besoin d'un certain temps pour nous rendre compte qu'il ne s'agit que d'un rêve ; il en est d'autres qui sont désespérément faibles, effacés, flous, et même, dans un seul et même rêve, on trouve parfois des parties d'une grande netteté, à côté d'autres qui sont insaisissablement vagues. Il y a des rêves pleins de sens ou tout au moins cohérents, voire spirituels, d'une beauté fantastique ; d'autres sont embrouillés, stupides, absurdes, voire extravagants. Certains rêves nous laissent tout à fait froids, tandis que dans d'autres toutes nos émotions sont éveillées, et nous éprouvons de la douleur jusqu'à en pleurer, de l'angoisse qui nous réveille, de l'étonnement, du ravissement, etc. La plupart des rêves sont vite oubliés après le réveil ou, s'ils se maintiennent pendant la journée, ils pâlissent de plus en plus et présentent vers le soir de grandes lacunes ; certains rêves, au contraire, ceux des enfants, par exemple, se conservent tellement bien qu'on les retrouve parfois dans ses souvenirs, au bout de 30 ans, comme une impression toute récente. Certains rêves peuvent, comme l'individu humain, ne se produire qu'une fois ; d'autres se reproduisent plusieurs fois chez la même personne, soit tels quels, soit avec de légères variations. Bref, cette insignifiante activité psychique nocturne dispose d'un répertoire colossal, est capable de recréer tout ce que l'âme crée pendant son activité diurne, mais elle n'est jamais la même.

On pourrait essayer d'expliquer toutes ces variétés du rêve, en supposant qu'elles correspondent aux divers états intermédiaires entre le sommeil et la veille, aux diverses phases du sommeil incomplet. Mais, s'il en était ainsi, on devrait, à mesure que le rêve acquiert plus de valeur, un contenu plus riche et une netteté plus grande, se rendre compte de plus en plus distinctement qu'il s'agit d'un rêve, car dans les rêves de ce genre la vie psychique se rapproche le plus de ce qu'elle est à

l'état de veille. Et, surtout, il ne devrait pas y avoir alors, à côté de fragments de rêves nets et raisonnables, d'autres fragments dépourvus de toute netteté, absurdes et suivis de nouveaux fragments nets. Admettre l'explication que nous venons d'énoncer, ce serait attribuer à la vie psychique la faculté de changer la profondeur de son sommeil avec une vitesse et une facilité qui ne correspondent pas à la réalité. Nous pouvons donc dire que cette explication ne tient pas. En général, les choses ne sont pas aussi simples.

Nous renoncerons, jusqu'à nouvel ordre, à rechercher le « sens » du rêve, pour essayer, en partant des caractères communs à tous les rêves, de les mieux comprendre. Des rapports qui existent entre les rêves et l'état de sommeil, nous avons conclu que le rêve est une réaction à une excitation troublant le sommeil. C'est, nous le savons, le seul et unique point sur lequel la psychologie expérimentale puisse nous prêter son concours, en nous fournissant la preuve que les excitations subies pendant le sommeil apparaissent dans le rêve. Nous connaissons beaucoup de recherches se rapportant à cette question, jusques et y compris celles de Mourly-Vold dont nous avons parlé plus haut, et chacun de nous a eu l'occasion de confirmer cette constatation par des observations personnelles. Je citerai quelques expériences choisies parmi les plus anciennes. Maury en a fait quelques-unes sur sa propre personne. On lui fit sentir pendant son sommeil de l'eau de Cologne : il rêva qu'il se trouvait au Caire, dans la boutique de Jean-Marie Farina, fait auquel se rattachait une foule d'aventures extravagantes. Ou, encore, on le pinçait légèrement à la nuque : il rêva aussitôt d'un emplâtre et d'un médecin qui l'avait soigné dans son enfance. Ou, enfin, on lui versait une goutte d'eau sur le front : il rêva qu'il se trouvait en Italie, transpirait beaucoup et buvait du vin blanc d'Orvieto.

Ce qui frappe dans ces rêves provoqués expérimentalement nous apparaîtra peut-être avec plus de netteté encore dans une autre série de rêves par excitation. Il s'agit de trois rêves com-

muniqués par un observateur sagace, M. Hildebrandt, et qui constituent tous trois des réactions à un bruit produit par un réveille-matin.

« Je me promène par une matinée de printemps et je flâne à travers champs, jusqu'au village voisin dont je vois les habitants en habits de fête se diriger nombreux vers l'église, le livre de prières à la main. C'est, en effet, dimanche, et le premier service divin doit bientôt commencer. Je décide d'y assister, mais, comme il fait très chaud, j'entre, pour me reposer, dans le cimetière qui entoure l'église. Tout en étant occupé à lire les diverses inscriptions mortuaires, j'entends le sonneur monter dans le clocher et j'aperçois tout en haut de celui-ci la petite cloche du village qui doit bientôt annoncer le commencement de la prière. Elle reste encore immobile pendant quelques instants, puis elle se met à remuer et soudain ses sons deviennent clairs et perçants au point de mettre fin a mon sommeil. C'est le réveille-matin qui a fait retentir sa sonnerie.

« Autre combinaison. Il fait une claire journée d'hiver. Les rues sont recouvertes d'une épaisse couche de neige. Je dois prendre part à une promenade en traîneau, mais suis obligé d'attendre longtemps avant qu'on m'annonce que le traîneau est devant la porte. Avant d'y monter, je fais mes préparatifs : je mets la pelisse, j'installe la chaufferette. Enfin, me voilà installé dans le traîneau. Nouveau retard, jusqu'à ce que les rênes donnent aux chevaux le signal de départ. Ceux-ci finissent par s'ébranler, les grelots violemment secoués commencent à faire retentir leur musique de janissaires bien connue, avec une violence qui déchire instantanément la toile d'araignée du rêve. Cette fois encore, il s'agissait tout simplement du tintement de la sonnerie du réveille-matin.

« Troisième exemple. Je vois une fille de cuisine se diriger le long du couloir vers la salle à manger, avec une pile de quelques douzaines d'assiettes. La colonne de porcelaine qu'elle porte me

paraît en danger de perdre l'équilibre. ″Prends garde, lui dis-je, tout ton chargement va tomber à terre″. Je reçois la réponse d'usage qu'on a bien l'habitude, etc., ce qui ne m'empêche pas de suivre la servante d'un œil inquiet. La voilà, en effet, qui trébuche au seuil même de la porte, la vaisselle fragile tombe et se répand sur le parquet en mille morceaux, avec un cliquetis épouvantable. Mais je m'aperçois bientôt qu'il s'agit d'un bruit persistant qui n'est pas un cliquetis à proprement parler, mais bel et bien le tintement d'une sonnette. Au réveil, je constate que c'est le bruit du réveille-matin. »

Ces rêves sont très beaux, pleins de sens et, contrairement à la plupart des rêves, très cohérents. Aussi ne leur adressons-nous aucun reproche. Leur trait commun consiste en ce que la situation se résout toujours par un bruit qu'on reconnaît ensuite comme étant produit par la sonnerie du réveille-matin. Nous voyons donc comment un rêve se produit. Mais nous apprenons encore quelque chose de plus. Le rêveur ne reconnaît pas la sonnerie du réveille-matin (celui-ci ne figure d'ailleurs pas dans le rêve), mais il en remplace le bruit par un autre et interprète chaque fois d'une manière différente l'excitation qui interrompt le sommeil. Pourquoi ? À cela il n'y a aucune réponse : on dirait qu'il s'agit là de quelque chose d'arbitraire. Mais, comprendre le rêve, ce serait précisément pouvoir expliquer pourquoi le rêveur choisit précisément tel bruit, et non un autre, pour interpréter l'excitation qui provoque le réveil. On peut de même objecter aux rêves de Maury que, si l'on voit l'excitation se manifester dans le rêve, on ne voit pas précisément pourquoi elle se manifeste sous telle forme donnée qui ne découle nullement de la nature de l'excitation. En outre, dans les rêves de Maury, on voit se rattacher à l'effet direct de l'excitation une foule d'effets secondaires comme, par exemple, les extravagantes aventures du rêve ayant pour objet l'eau de Cologne, aventures qu'il est impossible d'expliquer.

Or, notez bien que c'est encore dans les rêves aboutissant au réveil que nous avons le plus de chances d'établir l'influence des excitations interruptrices du sommeil. Dans la plupart des autres cas, la chose sera beaucoup plus difficile. On ne se réveille pas toujours à la suite d'un rêve et, lorsqu'on se souvient le matin du rêve de la nuit, comment retrouverait-on l'excitation qui avait peut-être agi pendant le sommeil ? J'ai réussi une fois, grâce naturellement à des circonstances particulières, à constater après coup une excitation sonore de ce genre. Je me suis réveillé un matin dans une station d'altitude du Tyrol avec la conviction d'avoir rêvé que le pape était mort. Je cherchais à m'expliquer ce rêve, lorsque ma femme me demanda : « As-tu entendu au petit jour la formidable sonnerie de cloches à laquelle se sont livrées toutes les églises et chapelles ? » Non, je n'avais rien entendu, car je dors d'un sommeil assez profond, mais cette communication m'a permis de comprendre mon rêve. Quelle est la fréquence de ces excitations qui induisent le dormeur à rêver, sans qu'il obtienne plus tard la moindre information à leur sujet ? Elle est peut-être grande, et peut-être non. Lorsque l'excitation ne peut plus être prouvée, il est impossible d'en avoir la moindre idée. Et, d'ailleurs, nous n'avons pas à nous attarder à la discussion de la valeur des excitations extérieures, au point de vue du trouble qu'elles apportent au sommeil, puisque nous savons qu'elles sont susceptibles de nous expliquer seulement une petite fraction du rêve, et non toute la réaction qui constitue le rêve.

Mais ce n'est pas là une raison d'abandonner toute cette théorie, qui est d'ailleurs susceptible de développement. Peu importe, au fond, la cause qui trouble le sommeil et incite aux rêves. Lorsque cette cause ne réside pas dans une excitation sensorielle venant du dehors, il peut s'agir d'une excitation cénesthétique, provenant des organes internes. Cette dernière supposition paraît très probable et répond à la conception populaire concernant la production des rêves. Les rêves proviennent de l'estomac, entendrez-vous dire souvent. Mais, ici en-

core, il peut malheureusement arriver qu'une excitation cénesthétique qui avait agi pendant la nuit ne laisse aucune trace le matin et devienne de ce fait indémontrable. Nous ne voulons cependant pas négliger les bonnes et nombreuses expériences qui plaident en faveur du rattachement des rêves aux excitations internes. C'est en général un fait incontestable que l'état des organes internes est susceptible d'influer sur les rêves. Les rapports qui existent entre le contenu de certains rêves, d'un côté, l'accumulation d'urine dans la vessie ou l'excitation des organes génitaux, de l'autre, ne peuvent être méconnus. De ces cas évidents on passe à d'autres où l'action d'une excitation interne sur le contenu du rêve paraît plus ou moins vraisemblable, ce contenu renfermant des éléments qui peuvent être considérés comme une élaboration, une représentation, une interprétation d'une excitation de ce genre.

Scherner, qui s'est beaucoup occupé des rêves (1861), avait plus particulièrement insisté sur ce rapport de cause à effet qui existe entre les excitations ayant leur source dans les organes internes et les rêves, et il a cité quelques beaux exemples à l'appui de sa thèse. Lorsqu'il voit, par exemple, « deux rangs de jolis garçons aux cheveux blonds et au teint délicat se faire face dans une attitude de lutte, se précipiter les uns sur les autres, s'attaquer mutuellement, se séparer ensuite de nouveau pour revenir sur leurs positions primitives et recommencer la lutte », la première interprétation qui se présente est que les rangs de garçons sont une représentation symbolique des deux rangées de dents, et cette interprétation a été confirmée par le fait que le rêveur s'est trouvé, après cette scène, dans la nécessité « de se faire extraire de la mâchoire une longue dent ». Non moins plausible paraît l'explication qui attribue à une irritation intestinale un rêve où l'auteur voyait des « couloirs longs, étroits, sinueux », et l'on peut admettre avec Scherner que le rêve cherche avant tout à représenter l'organe qui envoie l'excitation par des objets qui lui ressemblent.

Nous ne devons donc pas nous refuser à accorder que les excitations internes sont susceptibles de jouer le même rôle que les excitations venant de l'extérieur. Malheureusement leur interprétation est sujette aux mêmes objections. Dans un grand nombre de cas, l'interprétation par une excitation interne est incertaine ou indémontrable ; certains rêves seulement permettent de soupçonner la participation d'excitations ayant leur point de départ dans un organe interne ; enfin, tout comme l'excitation sensorielle extérieure, l'excitation d'un organe interne n'explique du rêve que ce qui correspond à la réaction directe à l'excitation et nous laisse dans l'incertitude quant à la provenance des autres parties du rêve.

Notons cependant une particularité des rêves que fait ressortir l'étude des excitations internes. Le rêve ne reproduit pas l'excitation telle quelle : il la transforme, la désigne par une allusion, la range sous une rubrique, la remplace par autre chose. Ce côté du travail qui s'accomplit au cours du rêve doit nous intéresser, parce que c'est en en tenant compte que nous avons des chances de nous rapprocher davantage de ce qui constitue l'essence du rêve. Lorsque nous faisons quelque chose à l'occasion d'une certaine circonstance, celle-ci n'épuise pas toujours l'acte accompli. Le *Macbeth* de Shakespeare est une pièce de circonstance, écrite à l'occasion de l'avènement d'un roi qui fut le premier à réunir sur sa tête les couronnes des trois pays. Mais cette circonstance historique épuise-t-elle le contenu de la pièce, explique-t-elle sa grandeur et ses énigmes ? Il se peut que les excitations extérieures et intérieures qui agissent sur le dormeur ne servent qu'à déclencher le rêve, sans rien nous révéler de son essence.

L'autre caractère commun à tous les rêves, leur singularité psychique, est, d'une part, très difficile à comprendre et, d'autre part, n'offre aucun point d'appui pour des recherches ultérieures. Le plus souvent, les événements dont se compose un rêve ont la forme visuelle. Les excitations fournissent-elles une

explication de ce fait ? S'agit-il vraiment dans le rêve de l'excitation que nous avons subie ? Mais pourquoi le rêve est-il visuel, alors que l'excitation oculaire ne déclenche un rêve que dans des cas excessivement rares ? Ou bien, lorsque nous rêvons de conversation ou de discours, peut-on prouver qu'une conversation ou un autre bruit quelconque ont, pendant le sommeil, frappé nos oreilles ? Je me permets de repousser énergiquement cette dernière hypothèse.

Puisque les caractères communs à tous les rêves ne nous sont d'aucun secours pour l'explication de ceux-ci, nous serons peut-être plus heureux en faisant appel aux différences qui les séparent. Les rêves sont souvent dépourvus de sens, embrouillés, absurdes ; mais il y a aussi des rêves pleins de sens, nets, raisonnables. Voyons un peu si ceux-ci permettent d'expliquer ceux-là. Je vais vous faire part à cet effet du dernier rêve raisonnable qui m'ait été raconté et qui est celui d'un jeune homme : « En me promenant dans la Kärntnerstrasse, je rencontre M. X… avec lequel je fais quelques pas. Je me rends ensuite au restaurant. Deux dames et un monsieur viennent s'asseoir à ma table. J'en suis d'abord contrarié et ne veux pas les regarder. Finalement, je lève les yeux et constate qu'ils sont très élégants. » Le rêveur fait observer à ce propos que, dans la soirée qui avait précédé le rêve, il s'était réellement trouvé dans la Kärntnerstrasse où il passe habituellement et qu'il y avait effectivement rencontré M. X… L'autre partie du rêve ne constitue pas une réminiscence directe, mais ressemble dans une certaine mesure à un événement survenu à une époque antérieure. Voici encore un autre rêve de ce genre, fait par une dame. Son mari lui demande : « Ne faut-il pas faire accorder le piano ? » À quoi elle répond : « C'est inutile, car il faudra quand même en changer le cuir ». Ce rêve reproduit une conversation qu'elle a eue à peu près telle quelle avec son mari le jour qui a précédé le rêve. Que nous apprennent ces deux rêves sobres ? Qu'on peut trouver dans certains rêves des reproductions d'événements de l'état de veille ou d'épisodes se rattachant à ces événements. Ce serait

déjà un résultat appréciable, si l'on pouvait en dire autant de tous les rêves. Mais tel n'est pas le cas, et la conclusion que nous venons de formuler ne s'applique qu'à des rêves très peu nombreux. Dans la plupart des rêves, on ne trouve rien qui se rattache à l'état de veille, et nous restons toujours dans l'ignorance quant aux facteurs qui déterminent les rêves absurdes et insensés. Nous savons seulement que nous nous trouvons en présence d'un nouveau problème. Nous voulons savoir, non seulement ce qu'un rêve signifie, mais aussi, lorsque, comme dans les cas que nous venons de citer, sa signification est nette, pourquoi et dans quel but le rêve reproduit tel événement connu, survenu tout récemment.

Vous êtes sans doute, comme je le suis moi-même, las de poursuivre ce genre de recherches. Nous voyons qu'on a beau s'intéresser à un problème : cela ne suffit pas, tant qu'on ignore dans quelle direction on doit chercher sa solution. La psychologie expérimentale ne nous apporte que quelques rares données, précieuses il est vrai, sur le rôle des excitations dans le déclenchement des rêves. De la part de la philosophie, nous pouvons seulement nous attendre à ce qu'elle nous oppose dédaigneusement l'insignifiance intellectuelle de notre objet. Enfin, nous ne voulons rien emprunter aux sciences occultes. L'histoire et la sagesse des peuples nous enseignent que le rêve a un sens et présente de l'importance, qu'il anticipe l'avenir, ce qui est difficile à admettre et ne se laisse pas démontrer. Et c'est ainsi que notre premier effort se révèle totalement impuissant.

Contre toute attente, un secours nous vient d'une direction que nous n'avons pas encore envisagée. Le langage, qui ne doit rien au hasard, mais constitue pour ainsi dire la cristallisation des connaissances accumulées, le langage, disons-nous, qu'on ne doit cependant pas utiliser sans précautions, connaît des « rêves éveillés » : ce sont des produits de l'imagination, des phénomènes très généraux qui s'observent aussi bien chez les personnes saines que chez les malades et que chacun peut faci-

lement étudier sur lui-même. Ce qui distingue plus particulièrement ces productions imaginaires, c'est qu'elles ont reçu le nom de « rêves éveillés », et effectivement elles ne présentent aucun des deux caractères communs aux rêves proprement dits. Ainsi que l'indique leur nom, elles n'ont aucun rapport avec l'état de sommeil, et en ce qui concerne le second caractère commun, il ne s'agit dans ces productions ni d'événements, ni d'hallucinations, mais bien plutôt de représentations : on sait qu'on imagine, qu'on ne voit pas, mais qu'on pense. Ces rêves s'observent à l'âge qui précède la puberté, souvent dès la seconde enfance, et disparaissent à l'âge mûr, mais ils persistent quelquefois jusque dans la profonde vieillesse. Le contenu de ces produits de l'imagination est dominé par une motivation très transparente. Il s'agit de scènes et d'événements dans lesquels l'égoïsme, l'ambition, le besoin de puissance ou les désirs érotiques du rêveur trouvent leur satisfaction. Chez les jeunes gens, ce sont les rêves d'ambition qui dominent ; chez les femmes qui mettent toute leur ambition dans des succès amoureux, ce sont les rêves érotiques qui occupent la première place. Mais souvent aussi on aperçoit le besoin érotique à l'arrière-plan des rêves masculins : tous les succès et exploits héroïques de ces rêveurs n'ont pour but que de leur conquérir l'admiration et les faveurs des femmes. À part cela, les rêves éveillés sont très variés et subissent des sorts variables. Tels d'entre eux sont abandonnés, au bout de peu de temps, pour être remplacés par d'autres ; d'autres sont maintenus, développés au point de former de longues histoires et s'adaptent aux modifications des conditions de la vie. Ils marchent pour ainsi dire avec le temps et en reçoivent la « marque » qui atteste l'influence de la nouvelle situation. Ils sont la matière brute de la production poétique, car c'est en faisant subir à ses rêves éveillés certaines transformations, certains travestissements, certaines abréviations, que l'auteur d'œuvres d'imaginations crée les situations qu'il place dans ses romans, ses nouvelles ou ses pièces de théâtre. Mais c'est toujours le rêveur en personne qui, directe-

ment ou par identification, manifeste avec un autre, est le héros de ses rêves éveillés.

Ceux-ci ont peut-être reçu leur nom du fait qu'en ce qui concerne leurs rapports avec la réalité, ils ne doivent pas être considérés comme étant plus réels que les rêves proprement dits. Il se peut aussi que cette communauté de nom repose sur un caractère psychique que nous ne connaissons pas encore, que nous cherchons. Il est encore possible que nous ayons tort d'attacher de l'importance à cette communauté de nom. Autant de problèmes qui ne pourront être élucidés que plus tard.

6. Conditions et technique de l'interprétation

Nous avons donc besoin, pour faire avancer nos recherches sur le rêve, d'une nouvelle voie, d'une méthode nouvelle. Je vais vous faire à ce propos une proposition très simple : admettons, dans tout ce qui va suivre, que le rêve est un phénomène non somatique, mais psychique. Vous savez ce que cela signifie ; mais qu'est-ce qui nous autorise à le faire ? Rien, mais aussi rien ne s'y oppose. Les choses se présentent ainsi : si le rêve est un phénomène somatique, il ne nous intéresse pas. Il ne peut nous intéresser que si nous admettons qu'il est un phénomène psychique. Nous travaillons donc en postulant qu'il l'est réellement, pour voir ce qui peut résulter de notre travail fait dans ces conditions. Selon le résultat que nous aurons obtenu, nous jugerons si nous devons maintenir notre hypothèse et l'adopter, à son tour, comme un résultat. En effet, à quoi aspirons-nous, dans quel but travaillons-nous ? Notre but est celui de la science en général : nous voulons comprendre les phénomènes, les rattacher les uns aux autres et, en dernier lieu, élargir autant que possible notre puissance à leur égard.

Nous poursuivons donc notre travail en admettant que le rêve est un phénomène psychique. Mais, dans cette hypothèse, le rêve serait une manifestation du rêveur, et une manifestation qui ne nous apprend rien, que nous ne comprenons pas. Or, que feriez-vous en présence d'une manifestation de ma part qui vous serait incompréhensible ? Vous m'interrogeriez, n'est-ce pas ? Pourquoi n'en ferions-nous pas autant à l'égard du rêveur ? Pourquoi ne lui demanderions-nous pas ce que son rêve signifie ?

Rappelez-vous que nous nous sommes déjà trouvés une fois dans une situation pareille. C'était lors de l'analyse de certains actes manqués, d'un cas de lapsus, Quelqu'un a dit : « *Da sind Dinge zum*Vorschwein *gekommen.* » Là-dessus, nous lui demandons… non, heureusement ce n'est pas nous qui le lui demandons, mais d'autres personnes, tout à fait étrangères à la psychanalyse, lui demandent ce qu'il veut dire par cette phrase inintelligible. Il répond qu'il avait l'intention de dire : *Das ware* Schweinereien » (*c'étaient des cochonneries*), mais que cette intention a été refoulée par une autre, plus modérée : « *Da sind Dinge zum* Vorschein *gekommen* » (*des choses se sont alors produites*) ; seulement, la première intention, refoulée, lui a fait remplacer dans sa phrase le mot *Vorschein* par le mot *Vorschwein,* dépourvu de sens, mais marquant néanmoins son appréciation péjorative « des choses qui se sont produites ». Je vous ai expliqué alors que cette analyse constitue le prototype de toute recherche psychanalytique, et vous comprenez maintenant pourquoi la psychanalyse suit la technique qui consiste, autant que possible, à faire résoudre ses énigmes par le sujet analysé lui-même. C'est ainsi qu'à son tour le rêveur doit nous dire lui-même ce que signifie son rêve.

Cependant dans le rêve les choses ne sont pas tout à fait aussi simples. Dans les actes manqués, nous avions d'abord affaire à un certain nombre de cas simples ; après ceux-ci, nous nous étions trouvés en présence d'autres où le sujet interrogé ne voulait rien dire et repoussait même avec indignation la réponse que nous lui suggérions. Dans les rêves, les cas de la première catégorie manquent totalement : le rêveur dit toujours qu'il ne sait rien. Il ne peut pas récuser notre interprétation, parce que nous n'en avons aucune à lui proposer. Devons-nous donc renoncer de nouveau à notre tentative ? Le rêveur ne sachant rien, n'ayant nous-mêmes aucun élément d'information et aucune tierce personne n'étant renseignée davantage, il ne nous reste aucun espoir d'apprendre quelque chose. Eh bien, renoncez, si

vous le voulez, à la tentative. Mais si vous tenez à ne pas l'abandonner, suivez-moi. Je vous dis notamment qu'il est fort possible, qu'il est même vraisemblable que le rêveur sait, malgré tout, ce que son rêve signifie, mais que, ne sachant pas qu'il le sait, il croit l'ignorer.

Vous me ferez observer à ce propos que j'introduis une nouvelle supposition, la deuxième depuis le commencement de nos recherches sur les rêves et que, ce faisant, je diminue considérablement la valeur de mon procédé. Première supposition : le rêve est un phénomène psychique. Deuxième supposition : il se passe dans l'homme des faits psychiques qu'il connaît, sans le savoir, etc. Il n'y a, me direz-vous, qu'à tenir compte de l'invraisemblance de ces deux suppositions pour se désintéresser complètement des conclusions qui peuvent en être déduites.

Oui, mais je ne vous ai pas fait venir ici pour vous révéler ou vous cacher quoi que ce soit. J'ai annoncé des « leçons élémentaires pour servir d'introduction à la psychanalyse », ce qui n'impliquait nullement de ma part l'intention de vous donner un exposé *ad usum delphini,* c'est-à-dire un exposé uni, dissimulant les difficultés, comblant les lacunes, jetant un voile sur les doutes, et tout cela pour vous faire croire en toute conscience que vous avez appris quelque chose de nouveau. Non, précisément parce que vous êtes des débutants, j'ai voulu vous présenter notre science telle qu'elle est, avec ses inégalités et ses aspérités, ses prétentions et ses hésitations. Je sais notamment qu'il en est de même dans toute science, et surtout qu'il ne peut en être autrement dans une science à ses débuts. Je sais aussi que l'enseignement s'applique le plus souvent à dissimuler tout d'abord aux étudiants les difficultés, et les imperfections de la science enseignée. J'ai donc formulé deux suppositions, dont l'une englobe l'autre, et si le fait vous paraît trop pénible et incertain et si vous êtes habitués à des certitudes plus élevées et à des déductions plus élégantes, vous pouvez vous dispenser de me suivre plus loin. Je crois même que vous feriez bien, dans ce

cas, de laisser tout à fait de côté les problèmes psychologiques, car il est à craindre que vous ne trouviez pas ici ces voies exactes et sûres que vous êtes disposés à suivre. Il est d'ailleurs inutile qu'une science ayant quelque chose à donner recherche auditeurs et partisans. Ses résultats doivent parler pour elle, et elle peut attendre que ces résultats aient fini par forcer l'attention.

Mais je tiens à avertir ceux d'entre vous qui entendent persister avec moi dans ma tentative que mes deux suppositions n'ont pas une valeur égale. En ce qui concerne la première, celle d'après laquelle le rêve serait un phénomène psychique, nous nous proposons de la démontrer par le résultat de notre travail ; quant à la seconde, elle a déjà été démontrée dans un autre domaine, et je prends seulement la liberté de l'utiliser pour la solution des problèmes qui nous intéressent ici.

Où et dans quel domaine la démonstration a-t-elle été faite qu'il existe une connaissance dont nous ne savons cependant rien, ainsi que nous l'admettons ici en ce qui concerne le rêveur ? Ce serait là un fait remarquable, surprenant, susceptible de modifier totalement notre manière de concevoir la vie psychique et qui n'aurait pas besoin de demeurer caché. Ce serait en outre un fait qui, tout en se contredisant dans les termes – *contradictio in adjecto* – n'en exprimerait pas moins quelque chose de réel. Or, ce fait n'est pas caché du tout. Ce n'est pas sa faute si on ne le connaît pas ou si l'on ne s'y intéresse pas assez ; de même que ce n'est pas notre faute à nous si les jugements sur tous ces problèmes psychologiques sont formulés par des personnes étrangères aux observations et expériences décisives sur ce sujet.

C'est dans le domaine des phénomènes hypnotiques que la démonstration dont nous parlons a été faite. En assistant, en 1889, aux très impressionnantes démonstrations de Liébault et Bernheim, de Nancy, je fus témoin de l'expérience suivante. On plongeait un homme dans l'état somnambulique pendant lequel

on lui faisait éprouver toutes sortes d'hallucinations : au réveil, il semblait ne rien savoir de ce qui s'était passé pendant son sommeil hypnotique. À la demande directe de Bernheim de lui faire part de ces événements, le sujet commençait par répondre qu'il ne se souvenait de rien. Mais Bernheim d'insister, d'assurer le sujet qu'il le sait, qu'il doit se souvenir : on voyait alors le sujet devenir hésitant, commencer à rassembler ses idées, se souvenir d'abord, comme à travers un rêve, de la première sensation qui lui avait été suggérée, puis d'une autre ; les souvenirs devenaient de plus en plus nets et complets, jusqu'à émerger sans aucune lacune. Or, puisque le sujet n'avait été renseigné entre-temps par personne, on est autorisé à conclure qu'avant même d'être poussé, incité à se souvenir, il connaissait les événements qui se sont passés pendant son sommeil hypnotique. Seulement, ces événements lui restaient inaccessibles, il ne savait pas qu'il les connaissait, il croyait ne pas les connaître. Il s'agissait donc d'un cas tout à fait analogue à celui que nous soupçonnons chez le rêveur.

Le fait que je viens d'établir va sans doute vous surprendre et vous allez me demander : mais pourquoi n'avez-vous pas eu recours à la même démonstration à propos des actes manqués, alors que nous en étions venus à attribuer au sujet ayant commis un lapsus des intentions verbales dont il ne savait rien et qu'il niait ? Dès l'instant où quelqu'un croit ne rien savoir d'événements dont il porte cependant en lui le souvenir, il n'est pas du tout invraisemblable qu'il ignore bien d'autres de ses processus psychiques. Cet argument, ajouteriez-vous, nous aurait certainement fait impression et nous eût aidé à comprendre les actes manqués. Il est certain que j'aurais pu y avoir recours à ce moment-là, si je n'avais voulu le réserver pour une autre occasion où il me paraissait plus nécessaire. Les actes manqués vous ont en partie livré leur explication eux-mêmes, et pour une autre partie ils vous ont conduits à admettre, au nom de l'unité des phénomènes, l'existence de processus psychiques ignorés. Pour le rêve, nous sommes obligés de chercher des explications

ailleurs, et je compte en outre qu'en ce qui le concerne, vous admettrez plus facilement son assimilation à l'hypnose. L'état dans lequel nous accomplissons un acte manqué doit vous paraître normal, sans aucune ressemblance avec l'état hypnotique. Il existe, au contraire, une ressemblance très nette entre l'état hypnotique et l'état de sommeil qui est la condition du rêve. On appelle en effet l'hypnose *sommeil artificiel*. Nous disons à la personne que nous hypnotisons : dormez ! Et les suggestions que nous lui faisons peuvent être comparées aux rêves du sommeil naturel. Les situations psychiques sont, dans les deux cas, vraiment analogues. Dans le sommeil naturel, nous détournons notre attention de tout le monde extérieur ; dans le sommeil hypnotique, nous en faisons autant, à cette exception près que nous continuons à nous intéresser à la personne, et à elle seule, qui nous a hypnotisé et avec laquelle nous restons en relations. D'ailleurs, ce qu'on appelle le *sommeil de nourrice,* c'est-à-dire le sommeil pendant lequel la nourrice reste en relations avec l'enfant et ne peut être réveillée que par celui-ci, forme un pendant normal au sommeil hypnotique. Il n'y a donc rien d'osé dans l'extension au sommeil naturel d'une particularité caractéristique de l'hypnose. Et c'est ainsi que la supposition d'après laquelle le rêveur posséderait une connaissance de son rêve, mais une connaissance qui lui est momentanément inaccessible, n'est pas tout à fait dépourvue de base. Notons d'ailleurs qu'ici s'ouvre une troisième voie d'accès à l'étude du rêve : après les excitations interruptrices du sommeil, après les rêves éveillés, nous avons les rêves suggérés de l'état hypnotique.

Et maintenant nous pouvons peut-être reprendre notre tâche avec une confiance accrue. Il est donc très vraisemblable que le rêveur a une connaissance de son rêve, et il ne s'agit plus que de le rendre capable de retrouver cette connaissance et de nous la communiquer. Nous ne lui demandons pas de nous livrer tout de suite le sens de son rêve : nous voulons seulement lui permettre d'en retrouver l'origine, de remonter à l'ensemble des idées et intérêts dont il découle. Dans le cas des actes manqués

(vous en souvenez-vous ?), dans celui en particulier où il s'agissait du lapsus *Vorschwein,* nous avons demandé à l'auteur de ce lapsus comment il en est venu à laisser échapper ce mot, et la première idée qui lui était venue à l'esprit à ce propos nous a aussitôt renseignés. Pour le rêve, nous suivrons une technique très simple, calquée sur cet exemple. Nous demanderons au rêveur comment il a été amené à faire tel ou tel rêve et nous considérerons sa première réponse comme une explication. Nous ne tiendrons donc aucun compte des différences pouvant exister entre les cas où le rêveur croit savoir et ceux où il ne le croit pas, et nous traiterons les uns et les autres comme faisant partie d'une seule et même catégorie.

Cette technique est certainement très simple, mais je crains fort qu'elle ne provoque une très forte opposition. Vous allez dire : « Voilà une nouvelle supposition ! C'est la troisième, et la plus invraisemblable de toutes ! Comment ? Vous demandez au rêveur ce qu'il se rappelle à propos de son rêve, et vous considérez comme une explication le premier souvenir qui traverse sa mémoire ? Mais il n'est pas nécessaire qu'il se souvienne de quoi que ce soit, et il peut se souvenir Dieu sait de quoi ! Nous ne voyons pas sur quoi vous fondez votre attente. C'est faire preuve d'une confiance excessive là où un peu d'esprit critique serait davantage indiqué. En outre, un rêve ne peut pas être comparé à un lapsus unique, puisqu'il se compose de nombreux éléments. À quel souvenir doit-on alors s'attacher ? »

Vous avez raison dans toutes vos objections secondaires. Un rêve se distingue en effet d'un lapsus par la multiplicité de ses éléments, et la technique doit tenir compte de cette différence. Aussi vous proposerai-je de décomposer le rêve en ses éléments et d'examiner chaque élément à part : nous aurons ainsi rétabli l'analogie avec le lapsus. Vous avez également raison lorsque vous dites que, même questionné à propos de chaque élément de son rêve, le sujet peut répondre qu'il ne se souvient de rien. Il y a des cas, et vous les connaîtrez plus tard, où nous pouvons

utiliser cette réponse et, fait curieux, ce sont précisément les cas à propos desquels nous pouvons avoir nous-mêmes des idées définies. Mais, en général, lorsque le rêveur nous dira qu'il n'a aucune idée, nous le contredirons, nous insisterons auprès de lui, nous l'assurerons qu'il doit avoir une idée, et nous finirons par avoir raison. Il produira une idée, peu nous importe laquelle. Il nous fera part le plus facilement de certains renseignements que nous pouvons appeler historiques. Il dira : « ceci est arrivé hier » (comme dans les deux rêves « sobres » que nous avons cités plus haut) ; ou encore : « ceci me rappelle quelque chose qui est arrivé récemment ». Et nous constaterons, en procédant ainsi, que le rattachement des rêves à des impressions reçues pendant les derniers jours qui les ont précédés est beaucoup plus fréquent que nous ne l'avons cru dès l'abord. Finalement, ayant toujours le rêve pour point de départ, le sujet se souviendra d'événements plus éloignés, parfois même très éloignés.

Vous avez cependant tort quant à l'essentiel. Vous vous trompez en pensant que j'agis arbitrairement lorsque j'admets que la première idée du rêveur doit m'apporter ce que je cherche ou me mettre sur la trace de ce que je cherche ; vous avez tort en disant que l'idée en question peut être quelconque et sans aucun rapport avec ce que je cherche et que, si je m'attends à autre chose, c'est par excès de confiance. Je m'étais déjà permis une fois de vous reprocher votre croyance profondément enracinée à la liberté et à la spontanéité psychologiques, et je vous ai dit à cette occasion qu'une pareille croyance est tout à fait anti-scientifique et doit s'effacer devant la revendication d'un déterminisme psychique. Lorsque le sujet questionné exprime telle idée donnée, nous nous trouvons en présence d'un fait devant lequel nous devons nous incliner. En disant cela, je n'entends pas opposer une croyance à une autre. Il est possible de prouver que l'idée produite par le sujet questionné ne présente rien d'arbitraire ni d'indéterminé et qu'elle n'est pas sans rapport avec ce que nous cherchons. J'ai même

appris récemment, sans d'ailleurs y attacher une importance exagérée, que la psychologie expérimentale a également fourni des preuves de ce genre.

Vu l'importance du sujet, je fais appel à toute votre attention. Lorsque je prie quelqu'un de me dire ce qui lui vient à l'esprit à l'occasion d'un élément déterminé de son rêve, je lui demande de s'abandonner à la libre association, en partant d'une représentation initiale. Ceci exige une orientation particulière de l'attention, orientation différente et même exclusive de celle qui a lieu dans la réflexion. D'aucuns trouvent facilement cette orientation ; d'autres font preuve, à cette occasion, d'une maladresse incroyable. Or, la liberté d'association présente encore un degré supérieur : c'est lorsque j'abandonne même cette représentation initiale et n'établis que le genre et l'espèce de l'idée, en invitant par exemple le sujet à penser librement à un nom propre ou à un nombre. Une pareille idée devrait être encore plus arbitraire et imprévisible que celle utilisée dans notre technique. On peut cependant montrer qu'elle est dans chaque cas rigoureusement déterminée par d'importants dispositifs internes qui, au moment où ils agissent, ne nous sont pas plus connus que les tendances perturbatrices des actes manqués et les tendances provocatrices des actes accidentels.

J'ai fait de nombreuses expériences de ce genre sur les noms et les nombres pensés au hasard. D'autres ont, après moi, répété les mêmes expériences dont beaucoup ont été publiées. On procède en éveillant, à propos du nom pensé, des associations suivies, lesquelles ne sont plus alors tout à fait libres, mais se trouvent rattachées les unes aux autres comme les idées évoquées à propos des éléments du rêve. On continue jusqu'à ce que la stimulation à former ces associations soit épuisée. L'expérience terminée, on se trouve en présence de l'explication donnant les raisons qui ont présidé à la libre évocation d'un nom donné et faisant comprendre l'importance que ce nom peut avoir pour le sujet de l'expérience. Les expériences don-

nent toujours les mêmes résultats, portent sur des cas extrêmement nombreux et nécessitent de nombreux développements. Les associations que font naître les nombres librement pensés sont peut-être les plus probantes : elles se déroulent avec une rapidité telle et tendent vers un but caché avec une certitude tellement incompréhensible qu'on se trouve vraiment désemparé lorsqu'on assiste à leur succession. Je ne vous communiquerai qu'un seul exemple d'analyse ayant porté sur un nom, exemple exceptionnellement favorable, puisqu'il peut être exposé sans trop de développements.

Un jour, en parlant de cette question à un de mes jeunes patients, j'ai formulé cette proposition que, malgré toutes les apparences d'arbitraire, chaque nom librement pensé est déterminé de près par les circonstances les plus proches, par les particularités du sujet de l'expérience et par sa situation momentanée. Comme il en doutait, je lui proposai de faire séance tenante une expérience de ce genre. Le sachant très assidu auprès des femmes, je croyais qu'invité à penser librement à un nom de femme, il n'aurait que l'embarras du choix. Il en convient. Mais à mon étonnement, et surtout peut-être au sien, au lieu de m'accabler d'une avalanche de noms féminins, il reste muet pendant un instant et m'avoue ensuite qu'un seul nom, à l'exception de tout autre, lui vient à l'esprit : Albine. « C'est étonnant, lui dis-je, mais qu'est-ce qui se rattache dans votre esprit à ce nom ? Combien connaissez-vous de femmes portant ce nom ? » Eh bien, il ne connaît aucune femme s'appelant Albine, et il ne voit rien qui dans son esprit se rattache à ce nom. On aurait pu croire que l'analyse avait échoué. En réalité, elle était seulement achevée, et pour expliquer son résultat, aucune nouvelle idée n'était nécessaire. Mon jeune homme était excessivement blond et, au cours du traitement, je l'ai à plusieurs reprises traité en plaisantant d'albinos ; en outre, nous étions occupés, à l'époque où a eu lieu l'expérience, à établir ce qu'il y avait de féminin dans sa constitution. Il était donc lui-même

cette Albine, cette femme qui à ce moment-là l'intéressait le plus.

De même des mélodies qui nous passent par la tête sans raison apparente se révèlent à l'analyse comme étant déterminées par une certaine suite d'idées et comme faisant partie de cette suite qui a le droit de nous préoccuper sans que nous sachions quoi que ce soit de son activité. Il est alors facile de montrer que l'évocation en apparence involontaire de cette mélodie se rattache soit à son texte, soit à son origine. Je ne parle pas toutefois des vrais musiciens au sujet desquels je n'ai aucune expérience et chez lesquels le contenu musical d'une mélodie peut fournir une raison suffisante à son évocation. Mais les cas de la première catégorie sont certainement les plus fréquents. Je connais un jeune homme qui a été pendant longtemps littéralement obsédé par la mélodie, d'ailleurs charmante, de l'air de Pâris, dans la « Belle Hélène », et cela jusqu'au jour où l'analyse lui eut révélé, dans son intérêt, la lutte qui se livrait dans son âme entre une « Ida » et une « Hélène ».

Si des idées surgissant librement, sans aucune contrainte et sans aucun effort, sont ainsi déterminées, et font partie d'un certain ensemble, nous sommes en droit de conclure que des idées n'ayant qu'une seule attache, celle qui les lie à une représentation initiale, peuvent n'être pas moins déterminées. L'analyse montre en effet, qu'en plus de l'attache par laquelle nous les avons liées à la représentation initiale, elles sont sous la dépendance de certains intérêts et idées passionnels, de complexes dont l'intervention reste inconnue, c'est-à-dire inconsciente, au moment où elle se produit.

Les idées présentant ce mode de dépendance ont fait l'objet de recherches expérimentales très instructives et qui ont joué dans l'histoire de la psychanalyse un rôle considérable. L'école de Wundt avait proposé l'expérience dite de l'association, au cours de laquelle le sujet de l'expérience est invité à répondre

aussi rapidement que possible par une réaction quelconque au mot qui lui est adressé à titre d'excitation. On peut ainsi étudier l'intervalle qui s'écoule entre l'excitation et la réaction, la nature de la réponse donnée à titre de réaction, les erreurs pouvant se produire lors de la répétition ultérieure de la même expérience, etc. Sous la direction de Bleuler et Jung, l'école de Zurich a obtenu l'explication des réactions qui se produisent au cours de l'expérience de l'association, en demandant au sujet de l'expérience de rendre ses réactions plus explicites, lorsqu'elles ne l'étaient pas assez, à l'aide d'associations supplémentaires. On trouva alors que ces réactions peu explicites, bizarres, étaient déterminées de la façon la plus rigoureuse par les complexes du sujet de l'expérience Bleuler et Jung ont, grâce à cette constatation, jeté le premier pont qui a permis le passage de la psychologie expérimentale à la psychanalyse.

Ainsi édifiés, vous pourriez me dire : « Nous reconnaissons maintenant que les idées librement pensées sont déterminées, et non arbitraires, ainsi que nous l'avions cru. Nous reconnaissons également la détermination des idées surgissant en rapport avec les éléments des rêves. Mais ce n'est pas cela qui nous intéresse. Vous prétendez que l'idée naissant à propos de l'élément d'un rêve est déterminée par l'arrière-plan psychique, à nous inconnu, de cet élément. Or, c'est ce qui ne nous parait pas démontré. Nous prévoyons bien que l'idée naissant à propos de l'élément d'un rêve se révélera comme étant déterminée par un des complexes du rêveur. Mais quelle est l'utilité de cette constatation ? Au lieu de nous aider à comprendre le rêve, elle nous fournit seulement, tout comme l'expérience de l'association, la connaissance de ces soi-disant complexes. Et ces derniers, qu'ont-ils à voir avec le rêve ? »

Vous avez raison, mais il y a une chose qui vous échappe, et notamment la raison pour laquelle je n'ai pas pris l'expérience de l'association pour point de départ de cet exposé. Dans cette expérience, c'est nous en effet qui choisissons arbitrairement un

des facteurs déterminants de la réaction : le mot faisant office d'excitation. La réaction apparaît alors comme un anneau intermédiaire entre le mot-excitation et le complexes que ce mot éveille chez le sujet de l'expérience. Dans le rêve, le mot-excitation est remplacé par quelque chose qui vient de la vie psychique du rêveur, d'une source qui lui est inconnue, et ce « quelque chose » pourrait bien être lui-même le « produit » d'un complexe. Aussi n'est-il pas exagéré d'admettre que les idées ultérieures qui se rattachent aux éléments d'un rêve ne sont, elles aussi, déterminées que par le complexes de cet élément et peuvent par conséquent nous aider à découvrir celui-ci.

Permettez-moi de vous montrer sur un autre exemple que les choses se passent réellement ainsi que nous l'attendons dans le cas qui nous intéresse. L'oubli de noms propres implique des opérations qui constituent une excellente illustration de celles qui ont lieu dans l'analyse d'un rêve, avec cette réserve toutefois que dans les cas d'oubli toutes les opérations se trouvent réunies chez une seule et même personne, tandis que dans l'interprétation d'un rêve elles sont partagées entre deux personnes. Lorsque j'ai momentanément oublié un nom, je n'en possède pas moins la certitude que je sais ce nom, certitude que nous ne pouvons acquérir pour le rêveur que par un moyen indirect, fourni par l'expérience de Bernheim. Mais le nom oublié et pourtant connu ne m'est pas accessible. J'ai beau faire des efforts pour l'évoquer : l'expérience ne tarde pas à m'en montrer l'inutilité. Je puis cependant évoquer chaque fois, à la place du nom oublié, un ou plusieurs noms de remplacement. Lorsqu'un de ces noms de remplacement me vient spontanément à l'esprit, l'analogie de ma situation avec celle qui existe lors de l'analyse d'un rêve devient évidente. L'élément du rêve n'est pas non plus quelque chose d'authentique : il vient seulement remplacer ce quelque chose que je ne connais pas et que l'analyse du rêve doit me révéler. La seule différence qui existe entre les deux situations consiste en ce que lors de l'oubli d'un nom je reconnais immédiatement et sans hésiter que tel nom évoqué n'est qu'un

nom de remplacement, tandis qu'en ce qui concerne l'élément d'un rêve nous ne gagnons cette conviction qu'à la suite de longues et pénibles recherches. Or même, dans les cas d'oublis de noms, nous avons un moyen de retrouver le nom véritable, oublié et plongé dans l'inconscient. Lorsque, concentrant notre attention sur les noms de remplacement, nous faisons surgir à leurs propos d'autres idées, nous parvenons toujours, après des détours plus ou moins longs, jusqu'au nom oublié, et nous constatons que, aussi bien les noms de remplacement surgis spontanément, que ceux que nous avons provoqués, se rattachent étroitement au nom oublié et sont déterminés par lui.

Voici d'ailleurs une analyse de ce genre : je constate un jour que j'ai oublié le nom de ce petit pays de la Riviera dont Monte-Carlo est la ville la plus connue. C'est ennuyeux, mais c'est ainsi. Je passe en revue tout ce que je sais de ce pays, je pense au prince Albert, de la maison de Matignon-Grimaldi, à ses mariages, à sa passion pour les explorations du fond des mers, à beaucoup d'autres choses encore se rapportant à ce pays, mais en vain. Je cesse donc mes recherches et laisse des noms de substitution surgir à la place du nom oublié. Ces noms se succèdent rapidement : Monte-Carlo d'abord, puis Piémont, Albanie, Montevideo, Colico, Dans cette série, le mot Albanie s'impose le premier à mon attention, mais il est aussitôt remplacé par Montenegro, à cause du contraste entre blanc et noir. Je m'aperçois alors que quatre de ces mots de substitution contiennent la syllabe mon ; je retrouve aussitôt le mot oublié et m'écrie : Monaco ! Les noms de substitution furent donc réellement dérivés du nom oublié, les quatre premiers en reproduisant la première syllabe, et le dernier la suite des syllabes et toute la dernière syllabe. Je pus en même temps découvrir la raison qui me fit oublier momentanément le nom de Monaco : c'est le mot *München,* qui n'est que la version allemande de *Monaco,* qui avait exercé l'action inhibitrice.

L'exemple que je viens de citer est certainement beau, mais trop simple. Dans d'autres cas on est obligé, pour rendre apparente l'analogie avec ce qui se passe lors de l'interprétation de rêves, de grouper autour des premiers noms de substitution une série plus longue d'autres noms. J'ai fait des expériences de ce genre. Un étranger m'invite un jour à boire avec lui du vin italien. Une fois au café, il est incapable de se rappeler le nom du vin qu'il avait l'intention de m'offrir, parce qu'il en avait gardé le meilleur souvenir. À la suite d'une longue série de noms de substitution surgis à la place du nom oublié, j'ai cru pouvoir conclure que l'oubli était l'effet d'une inhibition exercée par le souvenir d'une certaine Hedwige. Je fais part de ma découverte à mon compagnon qui, non seulement confirme qu'il avait pour la première fois bu de ce vin en compagnie d'une femme appelée Hedwige, mais réussit encore, grâce à cette découverte, à retrouver le vrai nom du vin en question. À l'époque dont je vous parle il était marié et heureux dans son ménage, et ses relations avec Hedwige remontaient à une époque antérieure dont il ne se souvenait pas volontiers.

Ce qui est possible, lorsqu'il s'agit de l'oubli d'un nom, doit également réussir lorsqu'il s'agit d'interpréter un rêve : on doit notamment pouvoir rendre accessibles les éléments cachés et ignorés, à l'aide d'associations se rattachant à la substitution prise comme point de départ. D'après l'exemple fourni par l'oubli d'un nom, nous devons admettre que les associations se rattachant à l'élément d'un rêve sont déterminées aussi bien par cet élément que par son arrière-fond inconscient. Si notre supposition est exacte, notre technique y trouverait une certaine justification.

7. Contenu manifeste et idées latentes du rêve

Vous voyez que notre étude des actes manqués n'a pas été tout à fait inutile. Grâce aux efforts que nous avons consacrés à cette étude, nous avons, sous la réserve des suppositions que vous connaissez, obtenu deux résultats : une conception de l'élément du rêve et une technique de l'interprétation du rêve. En ce qui concerne l'élément du rêve, nous savons qu'il manque d'authenticité, qu'il ne sert que de substitut à quelque chose que le rêveur ignore, comme nous ignorons les tendances de nos actes manqués, à quelque chose dont le rêveur possède la connaissance, mais une connaissance inaccessible. Nous espérons pouvoir étendre cette conception au rêve dans sa totalité, c'est-à-dire considéré comme un ensemble d'éléments. Notre technique consiste, en laissant jouer librement l'association, à faire surgir d'autres formations substitutives de ces éléments et à nous servir de ces formations pour tirer à la surface le contenu inconscient du rêve.

Je vous propose maintenant d'opérer une modification de notre terminologie, dans le seul but de donner à nos mouvements un peu plus de liberté. Au lieu de dire : caché, inaccessible, inauthentique, nous dirons désormais, pour donner la description exacte : inaccessible à la conscience du rêveur ou inconscient. Comme dans le cas d'un mot oublié ou de la tendance perturbatrice qui provoque un acte manqué, il ne s'agit là que de choses momentanément inconscientes. Il va de soi que les éléments mêmes du rêve et les représentations substitutives obtenues par l'association seront, par contraste avec cet inconscient momentané, appelés conscients. Cette terminologie

n'implique encore aucune construction théorique. L'usage du mot inconscient, à titre de description exacte et facilement intelligible, est irréprochable.

Si nous étendons notre manière de voir de l'élément séparé au rêve total, nous trouvons que le rêve total constitue une substitution déformée d'un événement inconscient et que l'interprétation des rêves a pour tâche de découvrir cet inconscient. De cette constatation découlent aussitôt trois principes auxquels nous devons nous conformer dans notre travail d'interprétation – 1° La question de savoir ce que tel rêve donné signifie ne présente pour nous aucun intérêt. Qu'il soit intelligible on absurde, clair ou embrouillé, peu nous importe, attendu qu'il ne représente en aucune façon l'inconscient que nous cherchons (nous verrons plus tard que cette règle comporte une limitation) ; 2° notre travail doit se borner à éveiller des représentations substitutives autour de chaque élément, sans y réfléchir, sans chercher à savoir si elles contiennent quelque chose d'exact, sans nous préoccuper de savoir si et dans quelle mesure elles nous éloignent de l'élément du rêve ; 3° on attend jusqu'à ce que l'inconscient caché, cherché, surgisse tout seul, comme ce fut le cas du mot *Monaco* dans l'expérience citée plus haut.

Nous comprenons maintenant combien il importe peu de savoir dans quelle mesure, grande ou petite, avec quel degré de fidélité ou d'incertitude on se souvient d'un rêve. C'est que le rêve dont on se souvient ne constitue pas ce que nous cherchons à proprement parler, qu'il n'en est qu'une substitution déformée qui doit nous permettre, à l'aide d'autres formations substitutives que nous faisons surgir, de nous rapprocher de l'essence même du rêve, de rendre l'inconscient conscient. Si donc notre souvenir a été infidèle, c'est qu'il a fait subir à cette substitution une nouvelle déformation qui, à son tour, peut être motivée.

Le travail d'interprétation peut être fait aussi bien sur ses propres rêves que sur ceux des autres. On apprend même da-

vantage sur ses propres rêves, car ici le processus d'interprétation apparaît plus démonstratif. Dès qu'on essaie ce travail, on s'aperçoit qu'il se heurte à des obstacles. On a bien des idées, mais on ne les laisse pas s'affirmer toutes. On les soumet à des épreuves et à un choix. À propos de l'une on dit : non, elle ne s'accorde pas avec mon rêve, elle n'y convient pas ; à propos d'une autre : elle est trop absurde ; à propos d'une troisième : celle-ci est trop secondaire. Et l'on peut observer que grâce à ces objections, les idées sont étouffées et éliminées avant qu'elles aient le temps de devenir claires. C'est ainsi que, d'un côté, on s'attache trop à la représentation initiale, à l'élément du rêve et, de l'autre, on trouble le résultat de l'association par un parti pris de choix. Lorsque, au lieu d'interpréter soi-même son rêve, on le laisse interpréter par un autre, un nouveau mobile intervient pour favoriser ce choix illicite. On se dit parfois : non, cette idée est trop désagréable, je ne veux pas ou ne peux pas en faire part.

Il est évident que ces objections sont une menace pour la bonne réussite de notre travail. On doit se préserver contre elles : lorsqu'il s'agit de sa propre personne, on peut le faire en prenant la ferme décision de ne pas leur céder ; lorsqu'il s'agit d'interpréter le rêve d'une autre personne, en imposant à celle-ci comme règle inviolable de ne refuser la communication d'aucune idée, alors même que cette personne trouverait une idée donnée trop dépourvue d'importance, trop absurde, sans rapport avec le rêve ou désagréable à communiquer. La personne dont on veut interpréter le rêve promettra d'obéir à cette règle, mais il ne faudra pas se fâcher si l'on voit, le cas échéant, qu'elle tient mal sa promesse. D'aucuns se diraient alors que, malgré toutes les assurances autoritaires, on n'a pas pu convaincre cette personne de la légitimité de la libre association, et penseraient qu'il faut commencer par gagner son adhésion théorique en lui faisant lire des ouvrages ou en l'engageant à assister à des conférences susceptibles de faire d'elle un partisan de nos idées sur la libre association. Ce faisant, on commet-

trait en fait une erreur et, pour s'en abstenir, il suffira de penser que bien que nous soyons sûrs de notre conviction à nous, nous n'en voyons pas moins surgir en nous, contre certaines idées, les mêmes objections critiques, lesquelles ne se trouvent écartées qu'ultérieurement, autant dire en deuxième instance.

Au lieu de s'impatienter devant la désobéissance du rêveur, on peut utiliser ces expériences pour en tirer de nouveaux enseignements, d'autant plus importants qu'on y était moins préparé. On comprend que le travail d'interprétation s'accomplit à l'encontre d'une certaine *résistance* qui s'y oppose et qui trouve son expression dans les objections critiques dont nous parlons. Cette résistance est indépendante de la conviction théorique du rêveur. On apprend même quelque chose de plus. On constate que ces objections critiques ne sont jamais justifiées. Au contraire, les idées qu'on voudrait ainsi refouler se révèlent *toujours et sans exception* comme étant les plus importantes et les plus décisives au point de vue de la découverte de l'inconscient. Une objection de ce genre constitue pour ainsi dire la marque distinctive de l'idée qu'elle accompagne.

Cette résistance est quelque chose de nouveau, un phénomène que nous avons découvert grâce à nos hypothèses, mais qui n'était nullement impliqué dans celles-ci. Ce nouveau facteur introduit dans nos calculs une surprise qu'on ne saurait qualifier d'agréable. Nous soupçonnons déjà qu'il n'est pas fait pour faciliter notre travail. Il serait de nature à paralyser tous nos efforts en vue de résoudre le problème du rêve. Avoir à faire à une chose aussi peu importante que le rêve et se heurter à des difficultés techniques aussi grandes ! Mais, d'autre part, ces difficultés sont peut-être de nature à nous stimuler et à nous faire entrevoir que le travail vaut les efforts qu'il exige de nous. Nous nous heurtons toujours à des difficultés lorsque nous voulons pénétrer, de la substitution par laquelle se manifeste l'élément du rêve, jusqu'à son inconscient caché. Nous sommes donc en droit de penser que derrière la substitution se cache quelque

chose d'important. Quelle est donc l'utilité de ces difficultés si elles doivent contribuer à maintenir dans sa cachette ce quelque chose de caché ? Lorsqu'un enfant ne veut pas desserrer son poing pour montrer ce qu'il cache dans sa main, c'est qu'il y cache quelque chose qu'il ne devrait pas cacher.

Au moment même où nous introduisons dans notre exposé la conception dynamique d'une résistance, nous devons avertir qu'il s'agit là d'un facteur quantitativement variable. La résistance peut être grande ou petite, et nous devons nous attendre à voir ces différences se manifester au cours de notre travail. Nous pouvons peut-être rattacher à ce fait une autre expérience que nous faisons également au cours de notre travail d'interprétation des rêves. C'est ainsi que dans certains cas une seule idée ou un très petit nombre d'idées suffisent à nous conduire de l'élément du rêve à son substrat inconscient, tandis que dans d'autres cas nous avons besoin, pour arriver à ce résultat, d'aligner de longues chaînes d'associations et de réfuter de nombreuses objections critiques. Nous nous dirons, et avec raison probablement, que ces différences tiennent aux intensités variables de la résistance. Lorsque la résistance est peu considérable, la distance qui sépare la substitution du substrat inconscient est minime ; mais une forte résistance s'accompagne de déformations considérables de l'inconscient, ce qui ne peut qu'augmenter la distance qui sépare la substitution du substrat inconscient.

Il serait peut-être temps d'éprouver notre technique sur un rêve, afin de voir si ce que nous attendons d'elle se vérifie. Oui, mais quel rêve choisirions-nous pour cela ? Vous ne sauriez croire à quel point ce choix m'est difficile, et il m'est encore impossible de vous faire comprendre en quoi ces difficultés résident. Il doit certainement y avoir des rêves qui, dans leur ensemble, n'ont pas subi une grande déformation, et le mieux serait de commencer par eux. Mais quels sont les rêves les moins déformés ? Seraient-ce les rêves raisonnables, non confus, dont

je vous ai déjà cité deux exemples ? N'en croyez rien. L'analyse montre que ces rêves avaient subi une déformation extraordinairement grande. Si, cependant, renonçant à toute condition particulière, je choisissais le premier rêve venu, vous seriez probablement déçus. Il se peut que nous ayons à noter ou à observer, à propos de chaque élément d'un rêve, une telle quantité d'idées que notre travail en prendrait une ampleur impossible à embrasser. Si nous transcrivons le rêve et que nous tenions registre de toutes les idées surgissant à son propos, ces dernières sont susceptibles de dépasser plusieurs fois la longueur du texte. Il semblerait donc tout à fait indiqué de rechercher aux fins d'une analyse quelques rêves brefs, dont chacun du moins puisse nous dire ou confirmer quelque chose. C'est à quoi nous nous résoudrons, à moins que l'expérience nous apprenne où nous pouvons trouver les rêves peu déformés.

Un autre moyen s'offre encore à nous, susceptible de faciliter notre travail. Au lieu de viser à l'interprétation de rêves entiers, nous nous contenterons de n'envisager que des éléments isolés de rêves, afin de voir sur une série d'exemples ainsi choisis comme ils se laissent expliquer, grâce à l'application de notre technique.

a) Une dame raconte qu'étant enfant elle a souvent rêvé que *le bon Dieu avait sur sa tête un bonnet en papier pointu*. Comment comprendre ce rêve sans l'aide de la rêveuse ? Ne paraît-il pas tout à fait absurde ? Mais il le devient moins, lorsque nous entendons la dame nous raconter que lorsqu'elle était enfant, on la coiffait souvent d'un bonnet de ce genre parce qu'elle avait l'habitude, étant à table, de jeter des coups d'œil furtifs dans les assiettes de ses frères et sœurs, afin de s'assurer s'ils n'étaient pas mieux servis qu'elle. Le bonnet était donc destiné à lui servir pour ainsi dire d'œillères. Voilà un renseignement purement historique, fourni sans aucune difficulté. L'interprétation de cet élément et, par conséquent, du rêve tout entier réussit sans peine, grâce à une nouvelle trouvaille de la rêveuse. « Comme

j'ai entendu dire que le bon Dieu sait tout et voit tout, mon rêve ne peut signifier qu'une chose, à savoir que, comme le bon Dieu, je sais et vois tout, alors même qu'on veut m'en empêcher. » Mais cet exemple est peut-être trop simple.

b) Une patiente sceptique fait un rêve un peu plus long au cours duquel certaines personnes lui parlent, en en faisant de grands éloges, de mon livre sur les « Mots d'esprit » (*Witz*). Puis il est fait mention d'un « canal »*, peut-être d'un autre livre où il est question d'un canal ou ayant un rapport quelconque avec un canal… elle ne sait plus… c'est tout à fait trouble.*

Vous serez peut-être portés à croire que l'élément « canal » étant si déterminé échappera à toute interprétation. Il est certain que celle-ci se heurte à des difficultés, mais ces difficultés ne proviennent pas du manque de clarté de l'élément : au contraire, le manque de clarté de l'élément et la difficulté de son interprétation proviennent d'une seule et même cause. Aucune idée ne vient à l'esprit de la rêveuse à propos du canal ; en ce qui me concerne, je ne puis naturellement rien dire non plus à son sujet. Un peu plus tard, à vrai dire le lendemain, il lui vient une idée qui a *peut-être* un rapport avec cet élément de son rêve. Il s'agit notamment d'un trait d'esprit qu'elle avait entendu raconter. Sur un bateau faisant le service Douvres-Calais, un écrivain connu s'entretient avec un Anglais qui cite, au cours de la conversation, cette phrase : « Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas [11] » L'écrivain répond : « Oui, le Pas de Calais », voulant dire par là qu'il trouve la France sublime et l'Angleterre ridicule. Mais le Pas de Calais est un *canal,* le canal de la Manche. Vous allez me demander si je vois un rapport quelconque entre cette idée et le rêve. Mais certainement, car l'idée en question donne réellement la solution de cet énigmatique élément du rêve. Ou bien, si vous doutez que ce trait d'esprit ait existé dès avant le rêve comme le substrat inconscient de l'élément « ca-

[11] En français dans le texte.

nal », pouvez-vous admettre qu'il ait été inventé après coup et pour les besoins de la cause ? Cette idée témoigne notamment du scepticisme qui chez elle se dissimule derrière un étonnement involontaire, d'où une résistance qui explique aussi bien la lenteur avec laquelle l'idée avait surgi que le caractère indéterminé de l'élément du rêve correspondant. Considérez ici les rapports qui existent entre l'élément du rêve et son substrat inconscient : celui-là est comme une petite fraction de celui-ci, comme une allusion à ce dernier ; c'est par son isolement du substrat inconscient que l'élément du rêve était devenu tout à fait incompréhensible.

c) Un patient fait un rêve assez long : plusieurs *membres de sa famille sont assis autour d'une table ayant une forme particulière,* etc. À propos de cette table, il se rappelle avoir vu un meuble tout pareil lors d'une visite qu'il fit à une famille. Puis ses idées se suivent ; dans cette famille, les rapports entre le père et le fils n'étaient pas d'une extrême cordialité ; et il ajoute aussitôt que des rapports analogues existent entre son père et lui. C'est donc pour désigner ce parallèle que la table se trouve introduite dans le rêve.

Ce rêveur était depuis longtemps familiarisé avec les exigences de l'interprétation des rêves. Un autre eût trouvé étonnant qu'on fit d'un détail aussi insignifiant que la forme d'une table l'objet d'une investigation. Et, en effet, pour nous il n'y a rien dans le rêve qui soit accidentel ou indifférent, et c'est précisément de l'élucidation de détails aussi insignifiants et non motivés que nous attendons les renseignements qui nous intéressent. Ce qui vous étonne peut-être encore, c'est que le travail qui s'est accompli dans le rêve dont nous nous occupons ait exprimé l'idée : *chez nous les choses se passent comme dans cette famille,* par le choix de la table. Mais vous aurez également l'explication de cette particularité, quand je vous aurai dit que la

famille dont il s'agit s'appelait *Tischler* [12]. En rangeant les membres de sa propre famille autour de cette table, le rêveur agit comme si eux aussi s'appelaient *Tischler*. Notez toutefois combien on est parfois obligé d'être indiscret lorsqu'on veut faire part de certaines interprétations de rêves. Vous devez voir là une des difficultés auxquelles, ainsi que je vous l'ai dit, se heurte le choix d'exemples. Il m'eût été facile de remplacer cet exemple par un autre, mais il est probable que je n'aurais évité l'indiscrétion que je commets à propos de ce rêve qu'au prix d'une autre indiscrétion, à propos d'un autre rêve.

Ici il me semble indiqué d'introduire deux termes dont nous aurions pu nous servir depuis longtemps. Nous appellerons *contenu manifeste du rêve* ce que le rêve nous raconte, et *idées latentes du rêve* ce qui est caché et que nous voulons rendre accessible par l'analyse des idées venant à propos des rêves. Examinons donc les rapports, tels qu'ils se présentent dans les cas cités, entre le contenu manifeste et les idées latentes des rêves. Ces rapports peuvent d'ailleurs être très variés. Dans les exemples *a* et *b* l'élément manifeste fait également partie, mais dans une mesure bien petite, des idées latentes. Une partie du grand ensemble psychique formé par les idées inconscientes du rêve a pénétré dans le rêve manifeste, soit à titre de fragment, soit, dans d'autres cas, à titre d'allusion, d'expression symbolique, d'abréviation télégraphique. Le travail d'interprétation a pour tâche de compléter ce fragment ou cette allusion, comme cela nous a particulièrement bien réussi dans le cas *b*. Le remplacement par un fragment ou une allusion constitue donc une des formes de déformation des rêves. Il existe en outre dans l'exemple *c* une autre circonstance que nous verrons ressortir avec plus de pureté et de netteté dans les exemples qui suivent.

---

[12] Du mot *Tisch*, table.

d) Le rêveur entraîne derrière *le lit une dame qu'il connaît*. La première idée qui lui vient à l'esprit lui fournit le sens de cet élément du rêve. il donne à cette dame la *préférence* [13].

e) Un autre rêve que *son frère est enfermé dans un coffre*. La première idée remplace *coffre* par *armoire* (SCHRANK), et l'idée suivante donne aussitôt l'interprétation du rêve : son frère *se restreint* (SCHRÄNKT *Sich* EIN [14].

f) Le rêveur *fait l'ascension d'une montagne d'où il découvre un panorama extraordinairement vaste*. Rien de plus naturel, et il semble que cela ne nécessite aucune interprétation, qu'il s'agirait seulement de savoir à quelle réminiscence se rattache ce rêve et quelle raison fait surgir cette réminiscence. Erreur ! Il se trouve que ce rêve a tout autant besoin d'interprétation qu'un autre, même confus et embrouillé. Ce ne sont pas des ascensions qu'il aurait faites qui lui viennent à la mémoire, il pense seulement à un de ses amis, éditeur d'une « Revue [15] » qui s'occupe de nos relations avec les régions les plus éloignées de la terre. La pensée latente du rêve consiste donc dans ce cas dans l'identification du rêveur avec « celui qui passe en revue l'espace qui l'entoure » *(Rundschauer)*.

Nous trouvons ici un nouveau mode de relations entre l'élément manifeste et l'élément latent du rêve. Celui-là est moins une déformation qu'une représentation de celui-ci, son image plastique et concrète ayant sa source dans le monde d'expression verbale. À vrai dire, il s'agit encore cette fois d'une déformation, car lorsque nous prononçons un mot, nous avons depuis longtemps perdu le souvenir de l'image concrète qui lui a donné naissance, de sorte que nous ne le reconnaissons plus, lorsqu'il se trouve remplacé par cette image. Si vous voulez bien

---

13 Jeu de mots : entraîner, *hervorziehen ;* préférence, *Vorzug*. (la racine *zug* étant dérivée de *ziehen).*

14 *Sich einschränken :* littéralement, *s'enfermer dans une armoire.*

15 En allemand *Rundschau, coup d'œil circulaire.*

tenir compte du fait que le rêve manifeste se compose principalement d'images visuelles, plus rarement d'idées et de mots, vous comprendrez l'importance particulière qu'il convient d'attacher à ce mode de relation, au point de vue de l'interprétation des rêves. Vous voyez aussi qu'il devient de ce fait possible de créer, dans le rêve manifeste, pour toute une série de pensées abstraites, des images de substitution qui ne sont d'ailleurs nullement incompatibles avec la latence des idées. Telle est la technique qui préside à la solution de notre énigme des images. Mais d'où vient cette apparence de jeux d'esprit que présentent les représentations de ce genre ? C'est là une autre question dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

Je passerai sous silence un quatrième mode de relation entre l'élément latent et l'élément manifeste. Je vous en parlerai lorsqu'il se sera révélé de lui-même dans la technique. Grâce à cette omission, mon énumération ne sera pas complète ; mais telle qu'elle est, elle suffit à nos besoins.

Avez-vous maintenant le courage d'aborder l'interprétation d'un rêve complet ? Essayons-le, afin de voir si nous sommes bien armés pour cette tâche. Il va sans dire que le rêve que je choisirai, sans être parmi les plus obscurs, présentera toutes les propriétés, aussi prononcées que possible, d'un rêve.

Donc, une dame encore jeune, mariée depuis plusieurs années, fait le rêve suivant : *elle se trouve avec son mari au théâtre, une partie du parterre est complètement vide. Son mari lui raconte qu'Élise L… et son fiancé auraient également voulu venir au théâtre, mais ils n'ont plus trouvé que de mauvaises places (3 places pour 1 florin 50 kreuzer) qu'ils ne pouvaient pas accepter. Elle pense d'ailleurs que ce ne fut pas un grand malheur.*

La première chose dont la rêveuse nous fait part à propos de son rêve montre que le prétexte de ce rêve se trouve déjà dans le

contenu manifeste. Son mari lui a bel et bien raconté qu'Élise L…, une amie ayant le même âge qu'elle, venait de se fiancer. Le rêve constitue donc une réaction à cette nouvelle. Nous savons déjà qu'il est facile dans beaucoup de cas de trouver le prétexte du rêve dans les événements de la journée qui le précède et que les rêveurs indiquent sans difficulté cette filiation. Des renseignements du même genre nous sont fournis par la rêveuse pour d'autres éléments du rêve manifeste. D'où vient le détail concernant l'absence de spectateurs dans une partie du parterre ? Ce détail est une allusion à un événement réel de la semaine précédente. S'étant proposée d'assister à une certaine représentation, elle avait acheté les billets à *l'avance,* tellement à l'avance qu'elle a été obligée de payer la location. Lorsqu'elle arriva avec son mari au théâtre, elle s'aperçut qu'elle s'était hâtée à tort, *car une partie du parterre était* à *peu près vide*. Elle n'aurait rien perdu si elle avait acheté ses billets le jour même de la représentation. Son mari ne manqua d'ailleurs pas de la plaisanter au sujet de cette hâte. – Et d'où vient le détail concernant la somme de 1 fl. 50kr. ? Il a son origine dans un ensemble tout différent, n'ayant rien de commun avec le précédent, tout en constituant, lui aussi, une allusion à une nouvelle qui date du jour ayant précédé le rêve. Sa belle-sœur ayant reçu en cadeau de son mari la somme de 150 florins, n'a eu (quelle bêtise !) rien de plus pressé que de courir chez le bijoutier et d'échanger son argent contre un bijou. – Et quelle est l'origine du détail relatif au chiffre 3 (3 places) ? Là-dessus notre rêveuse ne sait rien nous dire, à moins que, pour l'expliquer, on utilise le renseignement que la fiancée, Élise L…, est de 3 mois plus jeune qu'elle, qui est mariée depuis dix ans déjà. Et comment expliquer l'absurdité qui consiste à prendre 3 billets pour deux personnes ? La rêveuse ne nous le dit pas et refuse d'ailleurs tout nouvel effort de mémoire, tout nouveau renseignement.

Mais le peu qu'elle nous a dit suffit largement à nous faire découvrir les idées latentes de son rêve. Ce qui doit attirer notre attention, c'est que dans les communications qu'elle nous a

faites à propos de son rêve, elle nous fournit à plusieurs reprises des détails qui établissent un lien commun entre différentes parties. Ces détails sont tous d'ordre *temporel.* Elle avait pensé aux billets *trop tôt,* elle les avait achetés *trop* à *l'avance,* de sorte qu'elle fut obligée de les payer plus cher ; la belle-sœur s'était également *empressée* de porter son argent au bijoutier, pour s'acheter un bijou, comme si elle avait craint de le *manquer*. Si aux notions si accentuées « trop tôt », « à l'avance », nous ajoutons le fait qui a servi de prétexte au rêve, ainsi que le renseignement que l'amie, de 3 mois seulement *moins âgée* qu'elle, est fiancée à un brave homme, et la critique réprobatrice adressée à sa belle-sœur qu'il était *absurde* de tant s'empresser, – nous obtenons la construction suivante des idées latentes du rêve dont le rêve manifeste n'est qu'une mauvaise substitution déformée :

« Ce fut *absurde* de ma part de m'être tant hâtée de me marier. Je vois par l'exemple d'Élise que je n'aurais rien perdu à attendre. » (La hâte est représentée par son attitude lors de l'achat de billets et par celle de sa belle-sœur quant à l'achat du bijou. Le mariage a sa substitution dans le fait d'être allée avec son mari au théâtre.) Telle serait l'idée principale ; nous pourrions continuer, mais ce serait avec moins de certitude, car l'analyse ne pourrait plus s'appuyer ici sur les indications de la rêveuse : « Et pour le même argent j'aurais pu en trouver un 100 fois meilleur » (150 florins forment une somme 100 fois supérieure à 1fl. 50). Si nous remplaçons le mot *argent* par le mot *dot,* le sens de la dernière phrase serait que c'est avec la dot qu'on s'achète un mari : le bijou et les mauvais billets de théâtre seraient alors des notions venant se substituer à celle de *mari.* Il serait encore plus désirable de savoir si l'élément « 3 billets » se rapporte également à un homme. Mais rien ne nous permet d'aller aussi loin. Nous avons seulement trouvé que le rêve en question exprime la *mésestime* de la femme pour son mari et son regret de *s'être mariée si tôt.*

À mon avis, le résultat de cette première interprétation d'un rêve est fait pour nous surprendre et nous troubler, plutôt que pour nous satisfaire. Trop de choses à la fois s'offrent à nous, ce qui rend notre orientation extrêmement difficile. Nous nous rendons d'ores et déjà compte que nous n'épuiserons pas tous les enseignements qui se dégagent de cette interprétation. Empressons-nous de dégager ce que nous considérons comme des données nouvelles et certaines.

Premièrement : il est étonnant que l'élément de l'empressement se trouve accentué dans les idées latentes, tandis que nous n'en trouvons pas trace dans le rêve manifeste. Sans l'analyse, nous n'aurions jamais soupçonné que cet élément joue un rôle quelconque. Il semble donc possible que la chose principale, le centre même des idées inconscientes manque dans les rêves manifestes, ce qui est de nature à imprimer une modification profonde à l'impression que laisse le rêve dans son ensemble. Deuxièmement, on trouve dans le rêve un rapprochement absurde : 3 pour 1 fl. 50 ; dans les idées du rêve nous découvrons cette proposition : ce fut une absurdité (de se marier si tôt). Peut-on nier absolument que l'idée *ce fut une absurdité* soit représentée par l'introduction d'un élément absurde dans le rêve manifeste ? Troisièmement, un coup d'œil comparé nous révèle que les rapports entre les éléments manifestes et les éléments latents sont loin d'être simples ; en tout cas, il n'arrive pas toujours qu'un élément manifeste remplace un élément latent. Il doit plutôt exister entre les deux camps des rapports d'ensemble, un élément manifeste pouvant remplacer plusieurs éléments latents, et un élément latent pouvant être remplacé par plusieurs éléments manifestes.

Sur le sens du rêve et sur l'attitude de la rêveuse à son égard il y aurait également des choses surprenantes à dire. Elle adhère bien à notre interprétation, mais s'en montre étonnée. Elle ignorait qu'elle eût si peu d'estime pour son mari ; et elle ignore les raisons pour lesquelles elle doit le mésestimer à ce point. Il y

a là encore beaucoup de points incompréhensibles. Je crois décidément que nous ne sommes pas encore suffisamment armés pour pouvoir entreprendre l'interprétation des rêves et que nous avons besoin d'indications et d'une préparation supplémentaires.

8. Rêves enfantins

Nous avons l'impression d'avoir avancé trop vite. Revenons un peu en arrière. Avant de tenter le dernier essai de surmonter, grâce à notre technique, les difficultés découlant de la déformation des rêves, nous nous étions dit que le mieux serait de tourner ces difficultés, en nous en tenant seulement aux rêves dans lesquels (à supposer qu'ils existent) la déformation ne s'est pas produite ou n'a été qu'insignifiante. Ce procédé va d'ailleurs à l'encontre de l'histoire du développement de notre connaissance, car, en réalité, c'est seulement après une application rigoureuse de la technique d'interprétation à des rêves déformés et après une analyse complète de ceux-ci que notre attention s'est trouvée attirée sur l'existence de rêves non déformés.

Les rêves que nous cherchons s'observent chez les enfants. Ils sont brefs, clairs, cohérents, facilement intelligibles, non équivoques, et pourtant ce sont incontestablement des rêves. La déformation des rêves s'observe également chez les enfants, même de très bonne heure, et l'on connaît des rêves appartenant à des enfants de 5 à 8 ans et présentant déjà tous les caractères des rêves plus tardifs. Si l'on limite toutefois les observations à l'âge compris entre les débuts discernables de l'activité psychique et la quatrième ou cinquième année, on trouve une série de rêves présentant un caractère qu'on peut appeler enfantin et dont on peut à l'occasion retrouver des échantillons chez des enfants plus âgés. Dans certaines circonstances, on peut observer, même chez des personnes adultes, des rêves ayant tout à fait le type infantile.

Par l'analyse de ces rêves enfantins nous pouvons très facilement et avec beaucoup de certitude obtenir, sur la nature du

rêve, des renseignements qui, il est permis de l'espérer, se montreront décisifs et universellement valables.

1° Pour comprendre ces rêves, on n'a besoin ni d'analyse, ni d'application d'une technique quelconque. On ne doit pas interroger l'enfant qui raconte son rêve.

Mais il faut faire compléter celui-ci par un récit se rapportant à la vie de l'enfant. Il y a toujours un événement qui, ayant eu lieu pendant la journée qui précède le rêve, nous explique celui-ci. Le rêve est la réaction du sommeil à cet événement de l'état de veille.

Citons quelques exemples qui serviront d'appui à nos conclusions ultérieures.

a) Un garçon de 22 mois est chargé d'offrir à quelqu'un, à titre de congratulation, un panier de cerises. Il le fait manifestement très à contrecœur, malgré, la promesse de recevoir lui-même quelques cerises en récompense. Le lendemain matin il raconte avoir rêvé que « *He (r) mann* (a) mangé toutes les cerises ».

b) Une fillette âgée de 3 ans et trois mois fait son premier voyage en mer. Au moment du débarquement, elle ne veut pas quitter le bateau et se met à pleurer amèrement. La durée du voyage lui semble avoir été trop courte. Le lendemain matin elle raconte : « Cette nuit j'ai voyagé en mer. » Nous devons compléter ce récit, en disant que ce voyage avait duré plus longtemps que l'enfant ne le disait.

c) Un garçon âgé de 5 ans et demi est emmené dans une excursion à *Escherntal*, près de *Hallstatt*. Il avait entendu dire que Hallstatt se trouvait au pied du Dachstein, montagne à laquelle il s'intéressait beaucoup. De sa résidence d'Aussee on voyait très bien le Dachstein et l'on pouvait y distinguer, à l'aide

du télescope, la *Simonyhütte*. L'enfant s'était appliqué à plusieurs reprises à l'apercevoir à travers la longue vue, mais on ne sait avec quel résultat. L'excursion avait commencé dans des dispositions gaies, la curiosité étant très excitée. Toutes les fois qu'on apercevait une montagne, l'enfant demandait : « Est-ce cela le Dachstein ? » Il devenait de plus en plus taciturne à mesure qu'il recevait des réponses négatives ; il finit par ne plus prononcer un mot et refusa de prendre part à une petite ascension qu'on voulait faire pour aller voir le torrent. On l'avait cru fatigué, mais le lendemain matin il raconta tout joyeux : « J'ai rêvé cette nuit que nous avons été à la *Simonghütte*. » C'est donc dans l'attente de cette visite qu'il avait pris part à l'excursion. En ce qui concerne les détails, il ne donna que celui dont il avait entendu parler précédemment, à savoir que pour arriver à la cabane on monte des marches pendant six heures.

Ces trois rêves suffisent à tous les renseignements que nous pouvons désirer.

2° On le voit, ces rêves d'enfants ne sont pas dépourvus de sens : ce sont des *actes psychiques intelligibles,* complets. Souvenez-vous de ce que je vous ai dit concernant le jugement que les médecins portent sur les rêves, et notamment de la comparaison avec les doigts que l'habile musicien fait courir sur les touches du clavier. L'opposition flagrante qui existe entre les rêves d'enfants et cette conception ne vous échappera certainement pas. Mais aussi serait-il étonnant que l'enfant fût capable d'accomplir pendant le sommeil des actes psychiques complets, alors que, dans les mêmes conditions, l'adulte se contenterait de réactions convulsiformes. Nous avons d'ailleurs toutes les raisons d'attribuer à l'enfant un sommeil meilleur et plus profond.

3° Ces rêves d'enfants n'ayant subi aucune déformation n'exigent aucun travail d'interprétation. Le rêve manifeste et le rêve latent se confondent et coïncident ici. La déformation ne constitue donc pas un caractère naturel du rêve. J'espère que

cela vous ôtera un poids de la poitrine. Je dois vous avertir toutefois qu'en y réfléchissant de plus près, nous serons obligés d'accorder même à ces rêves une toute petite déformation, une certaine différence entre le contenu manifeste et les pensées latentes.

4° Le rêve enfantin est une réaction à un événement de la journée qui laisse après lui un regret, une tristesse, un désir insatisfait. Le rêve apporte la réalisation directe, non voilée, de ce désir. Rappelez-vous maintenant ce que nous avons dit concernant le rôle des excitations corporelles extérieures et intérieures, considérées comme perturbatrices du sommeil et productrices de rêves. Nous avons appris là-dessus des faits tout à fait certains, mais seul un petit nombre de faits se prêtait à cette explication. Dans ces rêves d'enfants rien n'indique l'action d'excitations somatiques ; sur ce point, aucune erreur n'est possible, les rêves étant tout à fait intelligibles et faciles à embrasser d'un seul coup d'œil. Mais ce n'est pas là une raison d'abandonner l'explication étiologique des rêves par l'excitation. Nous pouvons seulement demander comment il se fait que nous ayons oublié dès le début que le sommeil peut être troublé par des excitations non seulement corporelles, mais aussi psychiques ? Nous savons cependant que c'est par les excitations psychiques que le sommeil de l'adulte est le plus souvent troublé, car elles l'empêchent de réaliser la condition psychique du sommeil, c'est-à-dire l'abstraction de tout intérêt pour le monde extérieur. L'adulte ne s'endort pas parce qu'il hésite à interrompre sa vie active, son travail sur les choses qui l'intéressent. Chez l'enfant, cette excitation psychique, perturbatrice du sommeil, est fournie par le désir insatisfait auquel il réagit par le rêve.

5° Partant de là, nous aboutirons, par le chemin le plus court, à des conclusions sur la fonction du rêve. En tant que réaction à l'excitation psychique, le rêve doit avoir pour fonction d'écarter cette excitation, afin que le sommeil puisse se poursuivre. Par

quel moyen dynamique le rêve s'acquitte-t-il de cette fonction ? C'est ce que nous ignorons encore ; mais nous pouvons dire d'ores et déjà que, *loin d'être,* ainsi qu'on le lui reproche, *un trouble-sommeil, le rêve est un gardien du sommeil qu'il défend contre ce qui est susceptible de le troubler*. Lorsque nous croyons que sans le rêve nous aurions mieux dormi, nous sommes dans l'erreur ; en réalité, sans l'aide du rêve, nous n'aurions pas dormi du tout. C'est à lui que nous devons le peu de sommeil dont nous avons joui. Il n'a pas pu éviter de nous occasionner certains troubles, de même que le gardien de nuit est obligé de faire lui-même un certain bruit, lorsqu'il poursuit ceux qui par leur tapage nocturne nous auraient troublés dans une mesure infiniment plus grande.

6° Le désir est l'excitateur du rêve ; la réalisation de ce désir forme le contenu du rêve : tel est un des caractères fondamentaux du rêve. Un autre caractère, non moins constant, consiste en ce que le rêve, non content d'exprimer une pensée, représente ce désir comme réalisé, sous la forme d'un événement psychique hallucinatoire. *Je voudrais voyager en mer,* tel est le désir excitateur du rêve. *Je voyage sur mer,* tel est le contenu du rêve. Il persiste donc, jusque dans les rêves d'enfants, si simples, une différence entre le rêve latent et le rêve manifeste, une déformation de la pensée latente du rêve : *c'est la transformation de la pensée en événement vécu*. Dans l'interprétation du rêve, il faut avant tout faire abstraction de cette petite transformation. S'il était vrai qu'il s'agit là d'un des caractères les plus généraux du rêve, le fragment de rêve cité plus haut : *je vois mon frère enfermé dans un coffre,* devrait être traduit non par : *mon frère se restreint,* mais par : *je voudrais que mon frère se restreigne, mon frère doit se restreindre* [16]. Des deux caractères généraux du rêve que nous venons de faire ressortir, le second a le plus de chances d'être accepté sans opposition. C'est seulement à la suite de recherches approfon-

[16] Au sujet de ce rêve, voir plus haut.

dies et portant sur des matériaux abondants que nous pourrons montrer que l'excitateur du rêve doit toujours être un désir, et non une préoccupation, un projet ou un reproche ; mais ceci laissera intact l'autre caractère du rêve qui consiste en ce que celui-ci, au lieu de reproduire l'excitation purement et simplement, la supprime, l'écarte, l'épuise, par une sorte d'assimilation vitale.

7° Nous rattachant à ces deux caractères du rêve, nous pouvons reprendre la comparaison entre celui-ci et l'acte manqué. Dans ce dernier, nous distinguons une tendance perturbatrice et une tendance troublée, et dans l'acte manqué lui-même nous voyons un compromis entre ces deux tendances. Le même schéma s'applique au rêve. Dans le rêve, la tendance troublée ne peut être autre que la tendance à dormir. Quant à la tendance perturbatrice, nous la remplaçons par l'excitation psychique, donc par le désir qui exige sa satisfaction : effectivement, nous ne connaissons pas jusqu'à présent d'autre excitation psychique susceptible de troubler le sommeil. Le rêve résulterait donc, lui aussi, d'un compromis. Tout en dormant, on éprouve la satisfaction d'un désir ; tout en satisfaisant un désir, on continue à dormir. Il y a satisfaction partielle et suppression partielle de l'un et de l'autre.

8° Rappelez-vous l'espoir que nous avions conçu précédemment de pouvoir utiliser, comme voie d'accès à l'intelligence du problème du rêve, le fait que certains produits, très transparents, de l'imagination ont reçu le nom de *rêves éveillés*. En effet, ces rêves éveillés ne sont autre chose que des accomplissements de désirs ambitieux et érotiques, qui nous sont bien connus ; mais quoique vivement représentées, ces réalisations de désirs sont seulement pensées et ne prennent jamais la forme d'événements hallucinatoires de la vie psychique. C'est ainsi que des deux principaux caractères du rêve, c'est le moins certain qui est maintenu ici, tandis que l'autre disparaît, parce qu'il dépend de l'état de sommeil et n'est pas réalisable dans la vie

éveillée. Le langage courant lui-même semble soupçonner le fait que le principal caractère des rêves consiste dans la réalisation de désirs. Disons en passant que si les événements vécus dans le rêve ne sont que des représentations transformées et rendues possibles par les conditions de l'état de sommeil, donc des « rêves éveillés nocturnes », nous comprenons que la formation d'un rêve ait pour effet de supprimer l'excitation nocturne et de satisfaire le désir, car l'activité des rêves éveillés implique elle aussi la satisfaction de désirs et ne s'exerce qu'en vue de cette satisfaction.

D'autres manières de parler expriment encore le même sens. Tout le monde connaît le proverbe : « Le porc rêve de glands, l'oie rêve de maïs » ; ou la question : « De quoi rêve la poule ? » et la réponse : « De grains de millet. » C'est ainsi que descendant encore plus bas que nous ne l'avons fait, c'est-à-dire de l'enfant à l'animal, le proverbe voit lui aussi dans le contenu du rêve la satisfaction d'un besoin. Nombreuses sont les expressions impliquant le même sens : « beau comme dans un rêve », « je n'aurais jamais rêvé d'une chose pareille », « c'est une chose dont l'idée ne m'était pas venue, même dans mes rêves les plus hardis ». Il y a là, de la part du langage courant, un parti pris évident. Il y a aussi des rêves qui s'accompagnent d'angoisse, des rêves ayant un contenu pénible ou indifférent, mais ces rêves-là n'ont pas reçu l'hospitalité du langage courant. Ce langage parle bien de rêves « méchants », mais le rêve tout court n'est pour lui que le rêve qui procure la douce satisfaction d'un désir. Il n'est pas de proverbe où il soit question du porc ou de l'oie rêvant qu'ils sont saignés.

Il eût été sans doute incompréhensible que les auteurs qui se sont occupés du rêve ne se fussent pas aperçus que sa principale fonction consiste dans la réalisation de désirs. Ils ont, au contraire, souvent noté ce caractère, mais personne n'a jamais eu l'idée de lui reconnaître une portée générale et d'en faire le

point de départ de l'explication du rêve. Nous soupçonnons bien (et nous y reviendrons plus loin) ce qui a pu les en empêcher.

Songez donc à tous les précieux renseignements que nous avons pu obtenir, et cela presque sans peine, de l'examen des rêves d'enfants. Nous savons notamment que le rêve a pour fonction d'être le gardien du sommeil, qu'il résulte de la rencontre de deux tendances opposées, dont l'une, le besoin de sommeil, reste constante, tandis que l'autre cherche à satisfaire une excitation psychique ; nous possédons, en outre, la preuve que le rêve est un acte psychique, significatif, et nous connaissons ses deux principaux caractères : satisfaction de désirs et vie psychique hallucinatoire. En acquérant toutes ces notions, nous étions plus d'une fois tentés d'oublier que nous nous occupions de psychanalyse. En dehors de son rattachement aux actes manqués, notre travail n'avait rien de spécifique. N'importe quel psychologue, même totalement ignorant des prémisses de la psychanalyse, aurait pu donner cette explication des rêves d'enfants. Pourquoi aucun psychologue ne l'a-t-il fait ?

S'il n'y avait que des rêves enfantins, le problème serait résolu, notre tâche terminée, sans que nous ayons besoin d'interroger le rêveur, de faire intervenir l'inconscient, d'avoir recours à la libre association. Nous avons déjà constaté à plusieurs reprises que des caractères, auxquels on avait commencé par attribuer une portée générale, n'appartenaient en réalité qu'à une certaine catégorie et à un certain nombre de rêves. Il s'agit donc de savoir si les caractères généraux que nous offrent les rêves d'enfants sont plus stables, s'ils appartiennent également aux rêves moins transparents et dont le contenu manifeste ne présente aucun rapport avec la survivance d'un désir diurne. D'après notre manière de voir, ces autres rêves ont subi une déformation considérable, ce qui ne nous permet pas de nous prononcer sur leur compte séance tenante. Nous entrevoyons aussi que, pour expliquer cette déformation, nous aurons besoin de la technique psychanalytique dont nous avons pu nous pas-

ser lors de l'acquisition de nos connaissances relatives aux rêves d'enfants.

Il existe toutefois un groupe de rêves non déformés qui, tels les rêves d'enfants, apparaissent comme des réalisations de désirs. Ce sont les rêves qui, pendant tout le cours de la vie, sont provoqués par les impérieux besoins organiques : faim, soif, besoins sexuels. Ils constituent donc des réalisations de désirs s'effectuant par réaction à des excitations internes. C'est ainsi qu'une fillette de 19 mois fait un rêve composé d'un menu auquel elle avait ajouté son nom (Anna *F... fraises, framboises, omelette, bouillie*) : ce rêve est une réaction à la diète à laquelle elle avait été soumise pendant une journée à cause d'une indigestion qu'on avait attribuée à l'absorption de fraises et de framboises. La grand-mère de cette fillette, dont l'âge ajouté à l'âge de celle-ci donnait un total de 70 ans, fut obligée, en raison de troubles que lui avait occasionnés son rein flottant, de s'abstenir de nourriture pendant une journée entière : la nuit suivante elle rêve qu'elle est invitée à dîner chez des amis qui lui offrent les meilleurs morceaux. Les observations se rapportant à des prisonniers privés de nourriture ou à des personnes qui, au cours de voyages et d'expéditions, se trouvent soumises à de dures privations, montrent que dans ces conditions tous les rêves ont pour objet la satisfaction des désirs qui ne peuvent être satisfaits dans la réalité. Dans son livre Antarctic (Vol. 1, p. 336,1904), Otto Nordenskjolld parle ainsi de l'équipage qui avait hiverné avec lui : « Nos rêves, qui n'avaient jamais été plus vifs et plus nombreux qu'alors, étaient très significatifs, en ce qu'ils indiquaient nettement le direction de nos idées. Même ceux de nos camarades qui, dans la vie normale, ne rêvaient qu'exceptionnellement, avaient à nous raconter de longues histoires chaque matin, lorsque nous nous réunissions pour échanger nos dernières expériences puisées dans le monde de l'imagination. Tous ces rêves se rapportaient au monde extérieur dont nous étions si éloignés, mais souvent aussi à notre situation actuelle... Manger et boire : tels étaient d'ailleurs les

centres autour desquels nos rêves gravitaient le plus souvent. L'un de nous, qui avait la spécialité de rêver de grands banquets, était enchanté lorsqu'il pouvait nous annoncer le matin qu'il avait pris un repas composé de trois plats ; un autre rêvait de tabac, de montagnes de tabac ; un autre encore voyait dans ses rêves le bateau avancer à pleines voiles sur les eaux libres. Un autre rêve encore mérite d'être mentionné : le facteur apporte le courrier et explique pourquoi il s'est fait attendre aussi longtemps ; il s'est trompé dans sa distribution et n'a réussi qu'avec beaucoup de peine à retrouver les lettres. On s'occupait naturellement dans le sommeil de choses encore plus impossibles, mais dans tous les rêves que j'ai faits moi-même ou que j'ai entendu raconter par d'autres, la pauvreté d'imagination était tout à fait étonnante. Si tous ces rêves avaient pu être notés, on aurait là des documents d'un grand intérêt psychologique. Mais on comprendra sans peine combien le sommeil était le bienvenu pour nous tous, puisqu'il pouvait nous offrir ce que nous désirions le plus ardemment. » Je cite encore d'après Du Prel : « Mungo Park, tombé, au cours d'un voyage à travers l'Afrique, dans un état proche de l'inanition, rêvait tout le temps des vallées et des plaines verdoyantes de son pays natal. C'est ainsi encore que Trenck, tourmenté par la faim, se voyait assis dans une brasserie de Magdebour devant une table chargée de repas copieux. Et George Back, qui avait pris part à la première expédition de Franklin, rêvait toujours et régulièrement de repas copieux, alors qu'à la suite de terribles privations il mourut littéralement de faim. »

Celui qui, ayant mangé le soir des mets épicés, éprouve pendant la nuit une sensation de soif, rêve facilement qu'il boit. Il est naturellement impossible de supprimer par le rêve une sensation de faim ou de soif plus ou moins intense ; on se réveille de ces rêves assoiffé et on est obligé de boire de l'eau réelle. Au point de vue pratique, le service que rendent les rêves dans ces cas est insignifiant, mais il n'est pas moins évident qu'ils ont pour but de maintenir le sommeil à l'encontre de l'excitation qui

pousse au réveil et à l'action. Lorsqu'il s'agit de besoins d'une intensité moindre, les rêves de satisfaction exercent souvent une action efficace.

De même, sous l'influence des excitations sexuelles, le rêve procure des satisfactions qui présentent cependant des particularités dignes d'être notées. Le besoin sexuel dépendant moins étroitement de son objet que la faim et la soif des leurs, il peut recevoir, grâce à l'émission involontaire de liquide spermatique, une satisfaction réelle ; et par suite de certaines difficultés, dont il sera question plus tard, inhérentes aux relations avec l'objet, il arrive souvent que le rêve accompagnant la satisfaction réelle présente un contenu vague ou déformé. Cette particularité des émissions involontaires de sperme fait que celles-ci, selon la remarque d'Otto Rank, se prêtent très bien à l'étude des déformations des rêves. Tous les rêves d'adultes ayant pour objet des besoins renferment d'ailleurs, outre la satisfaction, quelque chose de plus, quelque chose qui provient des sources d'excitations psychiques et a besoin, pour être compris, d'être interprété.

Nous n'affirmons d'ailleurs pas que les rêves d'adultes qui, formés sur le modèle des rêves enfantins, impliquent la satisfaction de désirs, ne se présentent qu'à titre de réactions aux besoins impérieux que nous avons énumérés plus haut. Nous connaissons également des rêves d'adultes, brefs et clairs, qui, nés sous l'influence de certaines situations dominantes, proviennent de sources d'excitations incontestablement psychiques. Tels sont, par exemple, les rêves d'impatience : après avoir fait les préparatifs en vue d'un voyage, ou pris toutes les dispositions pour assister à un spectacle qui nous intéresse tout particulièrement, ou à une conférence, ou pour faire une visite, on rêve la nuit que le but qu'on se proposait est atteint, qu'on assiste au théâtre ou qu'on est en conversation avec la personne qu'on se disposait à voir. Tels sont encore les rêves qu'on appelle avec raison « rêves de paresse » : des personnes, qui ai-

ment prolonger leur sommeil, rêvent qu'elles sont déjà levées, qu'elles font leur toilette ou qu'elles sont déjà à leurs occupations, alors qu'en réalité elles continuent de dormir, témoignant par là qu'elles aiment mieux être levées en rêve que réellement. Le désir de dormir qui, ainsi que nous l'avons vu, prend normalement part à la formation de rêves, se manifeste très nettement dans les rêves de ce genre dont il constitue même le facteur essentiel. Le besoin de dormir se place à bon droit à côté des autres grands besoins organiques.

Je vous montre ici sur une reproduction d'un tableau de Schwind, qui se trouve dans la galerie Schack, à Munich, avec quelle puissance d'intuition le peintre a ramené l'origine d'un rêve à une situation dominante. C'est le « Rêve du Prisonnier » qui ne peut naturellement pas avoir d'autre contenu que l'évasion. Ce qui est très bien saisi, c'est que l'évasion doit s'effectuer par la fenêtre, car c'est par la fenêtre qu'a pénétré l'excitation lumineuse qui met fin au sommeil du prisonnier. Les gnomes juchés les uns sur les autres représentent les poses successives que le prisonnier aurait à prendre pour se hausser jusqu'à la fenêtre et, à moins que je me trompe et que j'attribue au peintre des intentions qu'il n'avait pas, il me semble que le gnome qui forme le sommet de la pyramide et qui scie les barreaux de la grille, faisant ainsi ce que le prisonnier lui-même serait heureux de pouvoir faire, présente une ressemblance frappante avec ce dernier.

Dans tous les autres rêves, sauf les rêves d'enfants et ceux du type infantile, la déformation, avons-nous dit, constitue un obstacle sur notre chemin. Nous ne pouvons pas dire de prime abord s'ils représentent, eux aussi, des réalisations de désirs, comme nous sommes portés à le croire ; leur contenu manifeste ne nous révèle rien sur l'excitation psychique à laquelle ils doivent leur origine et il nous est impossible de prouver qu'ils visent également à écarter ou à annuler cette excitation. Ces rêves doivent être interprétés, c'est-à-dire traduits, leur déformation

doit être redressée et leur contenu manifeste remplacé par leur contenu latent : alors seulement nous pourrons juger si les données valables pour les rêves infantiles le sont également pour tous les rêves sans exception.

9. La censure du rêve

L'étude des rêves d'enfants nous a révélé le mode d'origine, l'essence et la fonction du rêve. *Le rêve est un moyen de suppression d'excitations (psychiques) venant troubler le sommeil, cette suppression s'effectuant à l'aide de la satisfaction hallucinatoire*. En ce qui concerne les rêves d'adultes, nous n'avons pu en expliquer qu'un seul groupe, ceux notamment que nous avons qualifiés de rêves du type infantile. Quant aux autres, nous ne savons encore rien les concernant ; je dirais même que nous ne les comprenons pas. Nous avons obtenu un résultat provisoire dont il ne faut pas sous-estimer la valeur : toutes les fois qu'un rêve nous est parfaitement intelligible, il se révèle comme étant une satisfaction hallucinatoire d'un désir. Il s'agit là d'une coïncidence qui ne peut être ni accidentelle ni indifférente.

Quand nous nous trouvons en présence d'un rêve d'un autre genre, nous admettons, à la suite de diverses réflexions et par analogie avec la conception des actes manqués, qu'il constitue une substitution déformée d'un contenu qui nous est inconnu et auquel il doit être ramené. Analyser, comprendre cette *déformation du rêve,* telle est donc notre tâche immédiate.

La déformation du rêve est ce qui nous fait apparaître celui-ci comme étrange et incompréhensible. Nous voulons savoir beaucoup de choses à son sujet : d'abord son origine, son dynamisme ; ensuite ce qu'elle fait et, enfin, comment elle le fait. Nous pouvons dire aussi que la déformation du rêve est le produit du travail qui s'accomplit dans le rêve. Nous allons décrire ce travail du rêve et le ramener aux forces dont il subit l'action.

Or, écoutez le rêve suivant. Il a été consigné par une dame de notre cercle [17] et appartient, d'après ce qu'elle nous apprend, à une dame âgée, très estimée, très cultivée. Il n'a pas été fait d'analyse de ce rêve. Notre informatrice prétend que pour les personnes s'occupant de psychanalyse il n'a besoin d'aucune interprétation. La rêveuse elle-même ne l'a pas interprété, mais elle l'a jugé et condamné comme si elle avait su l'interpréter. Voici notamment comment elle s'est prononcée à son sujet : « Et c'est une femme de 50 ans qui fait un rêve aussi horrible et stupide, une femme qui nuit et jour n'a pas d'autre souci que celui de son enfant (1) ».

Et, maintenant, voici le rêve concernant les *services d'amour*. « Elle se rend à l'hôpital militaire N1 et dit au planton qu'elle a à parler au médecin en chef (elle donne un nom qui lui est inconnu) auquel elle veut offrir ses services à l'hôpital. Ce disant, elle accentue le mot *services* de telle sorte que le sous-officier s'aperçoit aussitôt qu'il s'agit de *services d'amour*. Voyant qu'il a affaire à une dame âgée, il la laisse passer après quelque hésitation. Mais au lieu de parvenir jusqu'au médecin en chef, elle échoue dans une grande et sombre pièce où de nombreux officiers et médecins militaires se tiennent assis ou debout autour d'une longue table. Elle s'adresse avec son offre à un médecin-major qui la comprend dès les premiers mots. Voici le texte de son discours tel qu'elle l'a prononcé dans son rêve : « Moi et beaucoup d'autres femmes et jeunes filles de Vienne, nous sommes prêtes… aux soldats, hommes et officiers sans distinction… » À ces mots, elle entend (toujours en rêve) un murmure.

Mais l'expression, tantôt gênée, tantôt malicieuse, qui se peint sur les visages des officiers, lui prouve que tous les assistants comprennent bien ce qu'elle veut dire. La dame continue : « Je sais que notre décision peut paraître bizarre, mais nous la prenons on ne peut plus au sérieux. On ne demande pas au sol-

---

[17] Mme la doctoresse V. Hug-Hellmuth..

dat en campagne s'il veut mourir ou non. » Ici une minute de silence pénible. Le médecin-major la prend par la taille et lui dit : « Chère madame, supposez que nous en venions réellement là… » (Murmures). Elle se dégage de son bras, tout en pensant que celui-ci en vaut bien un autre, et répond : « Mon Dieu, je suis une vieille femme et il se peut que je ne me trouve jamais dans ce cas. Une condition doit toutefois être remplie : il faudra tenir compte de l'âge, il ne faudra pas qu'une femme âgée et un jeune garçon… (murmures) ; ce serait horrible. » – Le médecin-major : « Je vous comprends parfaitement. » Quelques officiers, parmi lesquels s'en trouve un qui lui avait fait la cour dans sa jeunesse, éclatent de rire, et la dame désire être conduite auprès du médecin en chef qu'elle connaît, afin de mettre les choses au clair. Mais elle constate, à son grand étonnement, qu'elle ignore le nom de ce médecin. Néanmoins le médecin-major lui indique poliment et respectueusement un escalier en fer, étroit et en spirale, qui conduit aux étages supérieurs et lui recommande de monter jusqu'au second. En montant, on entend un officier dire : « C'est une décision colossale, que la femme soit jeune ou vieille. Tous mes respects ! » Avec la conscience d'accomplir un devoir, elle monte un escalier interminable.

Le même rêve se reproduit encore deux fois en l'espace de quelques semaines, avec des changements (selon l'appréciation de la dame) « tout à fait insignifiants et parfaitement absurdes. »

Ce rêve se déroule comme une fantaisie diurne ; il ne présente que peu de discontinuité, et tels détails de son contenu auraient pu être éclaircis si l'on avait pris soin de se renseigner, ce qui, vous le savez, n'a pas été fait. Mais ce qui est pour nous le plus important et le plus intéressant, c'est qu'il présente certaines lacunes, non dans les souvenirs, mais dans le contenu. À trois reprises le contenu se trouve comme épuisé, le discours de la dame étant chaque fois interrompu par un murmure. Aucune analyse de ce rêve n'ayant été faite, nous n'avons pas, à propre-

ment parler, le droit de nous prononcer sur son sens. Il y a toutefois des allusions, comme celle impliquée dans les mots *services d'amour,* qui autorisent certaines conclusions, et surtout les fragments de discours qui précèdent immédiatement le murmure ont besoin d'être complétés, ce qui ne peut être fait que dans un seul sens déterminé. En faisant les restitutions nécessaires, nous constatons que, pour remplir un devoir patriotique, la rêveuse est prête à mettre sa personne à la disposition des soldats et des officiers pour la satisfaction de leurs besoins amoureux. Idée des plus scabreuses, modèle d'une invention audacieusement libidineuse ; seulement cette idée, cette fantaisie ne s'exprime pas dans le rêve. Là précisément où le contexte semble impliquer cette confession, celle-ci est remplacée dans le rêve manifeste par un murmure indistinct, se trouve effacée ou supprimée.

Vous soupçonnez sans doute que c'est précisément l'indécence de ces passages qui est la cause de leur suppression. Mais où trouvez-vous une analogie avec cette manière de procéder ? De nos jours, vous n'avez pas à la chercher bien loin [18] Ouvrez n'importe quel journal politique, et vous trouverez de-ci, de-là le texte interrompu et faisant apparaître le blanc du papier. Vous savez que cela a été fait en exécution d'un ordre de la censure. Sur ces espaces blancs devaient figurer des passages qui, n'ayant pas agréé aux autorités supérieures de la censure, ont dû être supprimés. Vous vous dites que c'est dommage, que les passages supprimés pouvaient bien être les plus intéressants, les « meilleurs passages ».

D'autres fois la censure ne s'exerce pas sur des passages tout achevés. L'auteur, ayant prévu que certains passages se heurteront à un *veto* de la censure, les a au préalable atténués, légèrement modifiés, ou s'est contenté d'effleurer ou de désigner par des allusions ce qu'il avait pour ainsi dire au bout de sa

[18] Nous rappelons aux lecteurs français que ces 1eçons ont été faites pendant la guerre.

plume. Le journal paraît alors avec des blancs, mais certaines périphrases et obscurités vous révéleront facilement les efforts que l'auteur a faits pour échapper à la censure officielle, en s'imposant sa propre censure préalable.

Maintenons cette analogie. Nous disons que les passages du discours de notre dame qui se trouvent omis ou sont couverts par un murmure ont été, eux aussi, victimes d'une censure. Nous parlons directement d'une *censure du rêve* à laquelle on doit attribuer un certain rôle dans la déformation des rêves. Toutes les fois que le rêve manifeste présente des lacunes, il faut incriminer l'intervention de la censure du rêve. Nous pouvons même aller plus loin et dire que toutes les fois que nous nous trouvons en présence d'un élément de rêve particulièrement faible, indéterminé et douteux, alors que d'autres ont laissé des souvenirs nets et distincts, on doit admettre que celui-là a subi l'action de la censure. Mais la censure se manifeste rarement d'une façon aussi ouverte, aussi naïve, pourrait-on dire, que dans le rêve dont nous nous occupons ici. Elle s'exerce le plus souvent selon la deuxième modalité en imposant des atténuations, des approximations, des allusions à la pensée véritable.

La censure des rêves s'exerce encore selon une troisième modalité dont je ne trouve pas l'analogie dans le domaine de la censure de la presse ; mais je puis vous illustrer cette modalité sur un exemple, celui du seul rêve que nous ayons analysé. Vous vous souvenez sans doute du rêve où figuraient « trois mauvaises places de théâtre pour 1,50 fl ». Dans les idées latentes de ce rêve l'élément « à l'avance, trop tôt » occupait le premier plan : ce fut une absurdité de se marier si tôt, il fut, également absurde de se procurer des billets de théâtre si longtemps à *l'avance,* ce fut ridicule de la part de la belle-sœur de mettre une telle *hâte* à dépenser l'argent pour s'acheter un bijou. De cet élément central des idées du rêve rien n'avait passé dans le rêve manifeste, dans lequel tout gravitait autour du fait de se rendre au théâtre et de se procurer des billets. Par ce déplacement du

centre de gravité, par ce regroupement des éléments du contenu, le rêve manifeste devient si dissemblable au rêve latent qu'il est impossible de soupçonner celui-ci à travers celui-là. Ce déplacement du centre de gravité est un des principaux moyens par lesquels s'effectue la déformation des rêves ; c'est lui qui imprime au rêve ce caractère bizarre qui le fait apparaître aux yeux du rêveur lui-même comme n'étant pas sa propre production.

Omission, modification, regroupement des matériaux tels sont donc les effets de la censure et les moyens de déformation des rêves. La censure même est la principale cause ou l'une des principales causes de la déformation des rêves dont l'examen nous occupe maintenant. Quant à la modification et au regroupement, nous avons l'habitude de les concevoir également comme des moyens de « déplacement ».

Après ces remarques sur les effets de la censure des rêves, occupons-nous de son dynamisme. Ne prenez pas cette expression dans un sens trop anthropomorphique et ne vous représentez pas le censeur du rêve sous les traits d'un petit bonhomme sévère ou d'un esprit logé dans un compartiment du cerveau d'où ils exerceraient ses fonctions ; ne donnez pas non plus au mot dynamisme un sens trop « localisatoire », en pensant à un centre cérébral d'où émanerait l'influence censurante qu'une lésion ou une ablation de ce centre pourrait supprimer. Ne voyez dans ce mot qu'un terme commode pour désigner une relation dynamique. Il ne nous empêche nullement de demander par quelles tendances et sur quelles tendances s'exerce cette influence ; et nous ne serons pas surpris d'apprendre qu'il nous est déjà arrivé antérieurement de nous trouver en présence de la censure des rêves, sans peut-être nous rendre compte de quoi il s'agissait.

C'est en effet ce qui s'est produit. Souvenez-vous de l'étonnante constatation que nous avions faite lorsque nous

avons commencé à appliquer notre technique de la libre association. Nous avons senti alors une résistance s'opposer à nos efforts de passer de l'élément du rêve à l'élément inconscient dont il est la substitution. Cette résistance, avons-nous dit, peut varier d'intensité ; elle peut être notamment d'une intensité tantôt prodigieuse, tantôt tout à fait insignifiante. Dans ce dernier cas, notre travail d'interprétation n'a que peu d'étapes à franchir ; mais lorsque l'intensité est grande, nous devons suivre, à partir de l'élément, une longue chaîne d'associations qui nous en éloigne beaucoup et, chemin faisant, nous devons surmonter toutes les difficultés qui se présentent sous la forme d'objections critiques contre les idées surgissant à propos du rêve. Ce qui, dans notre travail d'interprétation, se présentait sous l'aspect d'une résistance, doit être intégré dans le travail qui s'accomplit dans le rêve, la résistance en question n'étant que l'effet de la censure qui s'exerce sur le rêve. Nous voyons ainsi que la censure ne borne pas sa fonction à déterminer une déformation du rêve, mais qu'elle s'exerce d'une façon permanente et ininterrompue, afin de maintenir et conserver la déformation produite. D'ailleurs, de même que la résistance à laquelle nous nous heurtions lors de l'interprétation variait d'intensité d'un élément à l'autre, la déformation produite par la censure diffère elle aussi, dans le même rêve, d'un élément à l'autre. Si l'on compare le rêve manifeste et le rêve latent, on constate que certains éléments latents ont été complètement éliminés, que d'autres ont subi des modifications plus ou moins importantes, que d'autres encore ont passé dans le contenu manifeste du rêve sans avoir subi aucune modification, peut-être même renforcés.

Mais nous voulions savoir par quelles tendances et contre quelles tendances s'exerce la censure. À cette question, qui est d'une importance fondamentale pour l'intelligence du rêve, et peut-être même de la vie humaine en général, on obtient facilement la réponse si l'on parcourt la série des rêves qui ont pu être soumis à l'interprétation. Les tendances exerçant la censure

sont celles que le rêveur, dans son jugement de l'état de veille, reconnaît comme étant siennes, avec lesquelles il se sent d'accord. Soyez certains que lorsque vous refusez de donner votre acquiescement à une interprétation correcte d'un de vos rêves, les raisons qui vous dictent votre refus sont les mêmes que celles qui président à la censure et à la déformation et rendent l'interprétation nécessaire. Pensez seulement au rêve de notre dame quinquagénaire. Sans avoir interprété son rêve, elle le trouve horrible, mais elle aurait été encore plus désolée si Mme la doctoresse V. Hug lui avait fait tant soit peu part des données obtenues par l'interprétation qui dans ce cas s'imposait. Ne doit-on pas voir précisément une sorte de condamnation de ces détails dans le fait que les parties les plus indécentes du rêve se trouvent remplacées par un murmure ?

Mais les tendances contre lesquelles est dirigée la censure des rêves doivent être décrites tout d'abord en se plaçant au point de vue de l'instance même représentée par la censure. On peut dire alors que ce sont là des tendances répréhensibles, indécentes au point de vue éthique, esthétique et social, que ce sont des choses auxquelles on n'ose pas penser ou auxquelles on ne pense qu'avec horreur. Ces désirs censurés et qui reçoivent dans le rêve une expression déformée sont avant tout les manifestations d'un égoïsme sans bornes et sans scrupules. Il n'est d'ailleurs pas de rêve dans lequel le moi du rêveur ne joue le principal rôle, bien qu'il sache fort bien se dissimuler dans le contenu manifeste. Ce « sacro egoismo » du rêve n'est certainement pas sans rapport avec notre disposition au sommeil qui consiste précisément dans le détachement de tout intérêt pour le monde extérieur.

Le moi débarrassé de toute entrave morale cède à toutes les exigences de l'instinct sexuel, à celles que notre éducation esthétique a depuis longtemps condamnées et à celles qui sont en opposition avec toutes les règles de restriction morale. La recherche du plaisir, ce que nous appelons la *libido,* choisit ses

objets sans rencontrer aucune résistance, et elle choisit de préférence les objets défendus ; elle choisit non seulement la femme d'autrui, mais aussi les objets auxquels l'accord unanime de l'humanité a conféré un caractère sacré : l'homme porte son choix sur sa mère et sa sœur, la femme sur son père et son frère (le rêve de notre dame quinquagénaire est également incestueux, sa *libido* était incontestablement dirigée sur son fils). Des convoitises que nous croyons étrangères à la nature humaine se montrent suffisamment fortes pour provoquer des rêves.

La haine se donne librement carrière. Les désirs de vengeance, les souhaits de mort à l'égard de personnes qu'on aime le plus dans la vie, parents, frères, sœurs, époux, enfants, sont loin d'être des manifestations exceptionnelles dans les rêves. Ces désirs censurés semblent remonter d'un véritable enfer ; l'interprétation faite à l'état de veille montre que les sujets ne s'arrêtent devant aucune censure pour les réprimer.

Mais ce méchant contenu ne doit pas être imputé au rêve lui-même. N'oubliez pas que ce contenu remplit une fonction inoffensive, utile même, qui consiste à défendre le sommeil contre toutes les causes de trouble. Cette méchanceté n'est pas inhérente à la nature même du rêve car vous n'ignorez pas qu'il y a des rêves dans lesquels on peut reconnaître la satisfaction de désirs légitimes et de besoins organiques impérieux. Ces derniers rêves ne subissent d'ailleurs aucune déformation ; il n'en ont pas besoin, étant à même de remplir leur fonction sans porter la moindre atteinte aux tendances morales et esthétiques du moi. Sachez également que la déformation du rêve s'accomplit en fonction de deux facteurs. Elle est d'autant plus prononcée que le désir ayant à subir la censure est plus répréhensible et que les exigences de la censure à un moment donné sont plus sévères. C'est pourquoi une jeune fille bien élevée et d'une pudeur farouche déformera, en leur imposant une censure impitoyable, des tentations éprouvées dans le rêve, alors que ces tentations nous apparaissent à nous autres médecins comme

des désirs innocemment libidineux et apparaîtront comme tels à la rêveuse elle-même quand elle sera de dix ans plus vieille.

Du reste, nous n'avons aucune raison suffisante de nous indigner à propos de ce résultat de notre travail d'interprétation. Je crois que nous ne le comprenons pas encore bien ; mais nous avons avant tout pour tâche de le préserver contre certaines attaques. Il n'est pas difficile d'y trouver des points faibles. Nos interprétations de rêves ont été faites sous la réserve d'un certain nombre de suppositions, à savoir que le rêve en général a un sens, qu'on doit attribuer au sommeil normal des processus psychiques inconscients analogues à ceux qui se manifestent dans le sommeil hypnotique et que toutes les idées qui surgissent à propos des rêves sont déterminées. Si, partant de ces hypothèses, nous avions abouti, dans nos interprétations des rêves, à des résultats plausibles, nous aurions le droit de conclure que les hypothèses en question répondent à la réalité des faits. Mais, en présence des résultats que nous avons effectivement obtenus, plus d'un serait tenté de dire : ces résultats étant impossibles, absurdes ou, tout au moins, très invraisemblables, les hypothèses qui leur servent de base ne peuvent être que fausses. Ou le rêve n'est pas un phénomène psychique, ou l'état normal ne comporte aucun processus inconscient, ou enfin votre technique est quelque part en défaut. Ces conclusions ne sont-elles pas plus simples et satisfaisantes que toutes les horreurs que vous avez soi-disant découvertes en partant de vos hypothèses ?

Elles sont en effet et plus simples et plus satisfaisantes, mais il ne s'ensuit pas qu'elles soient plus exactes.

Patientons : la question n'est pas encore mûre pour la discussion. Avant d'aborder celle-ci, nous ne pouvons que renforcer la critique dirigée contre nos interprétations des rêves. Que les résultats de ces interprétations soient peu réjouissants et appétissants, voilà ce qui importe encore relativement peu. Mais il y

a un argument plus solide : c'est que les rêveurs que nous mettons au courant des désirs et des tendances que nous dégageons de l'interprétation de leurs rêves repoussent ces désirs et tendances avec la plus grande énergie et en s'appuyant sur de bonnes raisons. « Comment ? dit l'un, vous voulez me démontrer, d'après mon rêve, que je regrette les sommes que j'ai dépensées pour doter mes sœurs et élever mon frère ? Mais c'est là chose impossible, car je ne travaille que pour ma famille, je n'ai pas d'autre intérêt dans la vie que l'accomplissement de mon devoir envers elle, ainsi que je l'avais promis, en ma qualité d'aîné, à notre pauvre mère. » Ou voici une rêveuse qui nous dit : « Vous osez prétendre que je souhaite la mort de mon mari. Mais c'est là une absurdité révoltante ! Je ne vous dirai pas seulement, et vous n'y croirez probablement pas, que nous formons un ménage des plus heureux ; mais sa mort me priverait du coup de tout ce que je possède au monde. » Un autre encore nous dirait : « Vous avez l'audace de m'attribuer des convoitises sensuelles à l'égard de ma sœur ? Mais c'est ridicule ; elle ne m'intéresse en aucune façon, car nous sommes en mauvais termes et il y a des années que nous n'avons pas échangé une parole. » Passe encore si ces rêveurs se contentaient de ne pas confirmer ou de nier les tendances que nous leur attribuons : nous pourrions dire alors qu'il s'agit là de choses qu'ils ignorent. Mais ce qui devient à la fois déconcertant, c'est qu'ils prétendent éprouver des désirs diamétralement opposés à ceux que nous leur attribuons d'après leurs rêves et qu'ils sont à même de nous démontrer la prédominance de ces désirs opposés dans toute la conduite de leur vie. Ne serait-il pas temps de renoncer une fois pour toutes à notre travail d'interprétation dont les résultats nous ont amenés *ad absurdum ?*

Non, pas encore. Pas plus que les autres, cet argument, malgré sa force en apparence plus grande, ne résistera à notre critique. À supposer qu'il existe dans la vie psychique des tendances inconscientes, quelle preuve peut-on tirer contre elles du fait de l'existence de tendances diamétralement opposées dans

la vie consciente ? Il y a peut-être place dans la vie psychique pour des tendances contraires, pour des antinomies existant côte à côte ; et il est possible que la prédominance d'une tendance soit la condition du refoulement dans l'inconscient de celle qui lui est contraire. Reste cependant l'objection d'après laquelle les résultats de l'interprétation des rêves ne seraient ni simples, ni encourageants. En ce qui concerne la simplicité, je vous ferai remarquer que ce n'est pas elle qui vous aidera à résoudre les problèmes relatifs aux rêves, chacun de ces problèmes nous mettant dès le début en présence de circonstances compliquées ; et quant au caractère peu encourageant de nos résultats, je dois vous dire que vous avez tort de vous laisser guider par la sympathie ou l'antipathie dans vos jugements scientifiques. Les résultats de l'interprétation des rêves vous apparaissent peu agréables, voire honteux et repoussants ? Quelle importance cela a-t-il : « Ça ne les empêche pas d'exister [19] », ai-je entendu dire dans un cas analogue à mon maître Charcot, alors que, jeune médecin, j'assistais à ses démonstrations cliniques. Il faut avoir l'humilité de refouler ses sympathies et antipathies si l'on veut connaître la réalité des choses de ce monde. Si un physicien venait vous démontrer que la vie organique doit s'éteindre sur la terre dans un délai très rapproché, vous aviseriez-vous de lui répondre : « Non, ce n'est pas possible ; cette perspective est trop décourageante ? » Je crois plutôt que vous observerez le silence, jusqu'à ce qu'un autre physicien ait réussi à démontrer que la conclusion du premier repose sur de fausses suppositions ou de faux calculs. En repoussant ce qui vous est désagréable, vous reproduisez le mécanisme de la formation de rêves, au lieu de chercher à le comprendre et à le dominer.

Vous vous déciderez peut-être à faire abstraction du caractère repoussant des désirs censurés des rêves, mais pour vous rabattre sur l'argument d'après lequel il serait invraisemblable

[19] En français dans le texte.

que le mal occupe une si large place dans la constitution de l'homme. Mais vos propres expériences vous autorisent-elles à vous servir de cet argument ? Je ne parle pas de l'opinion que vous pouvez avoir de vous-mêmes ; mais vos supérieurs et vos concurrents ont-ils fait preuve à votre égard de tant de bienveillance, vos ennemis se sont-ils montrés à votre égard assez chevaleresques et avez-vous constaté chez les gens qui vous entourent si peu de jalousie, pour que vous croyiez de votre devoir de protester contre la part que nous assignons au mal égoïste dans la nature humaine ? Ne savez-vous donc pas à quel point la moyenne de l'humanité est incapable de dominer ses passions, dès qu'il s'agit de la vie sexuelle ? Ou ignorez-vous que tous les excès et toutes les débauches dont nous rêvons la nuit sont journellement commis (dégénérant souvent en crimes) par des hommes éveillés ? La psychanalyse fait-elle autre chose que confirmer la vieille maxime de Platon que les bons sont ceux qui se contentent de rêver ce que les autres, les méchants, font en réalité ?

Et maintenant, vous détournant de l'individuel, rappelez-vous la grande guerre qui vient de dévaster l'Europe et songez à toute la brutalité, à toute la férocité et à tous les mensonges qu'elle a déchaînés sur le monde civilisé. Croyez-vous qu'une poignée d'ambitieux et de meneurs sans scrupules aurait suffi à déchaîner tous ces mauvais esprits sans la complicité de millions de menés ? Auriez-vous le courage, devant ces circonstances, de rompre quand même une lance en faveur de l'exclusion du mal de la constitution psychique de l'homme ?

Vous me direz que je porte sur la guerre un jugement unilatéral ; que la guerre a fait ressortir ce qu'il y a dans l'homme de plus beau et de plus noble : son héroïsme, son esprit de sacrifice, son sentiment social. Sans doute ; mais ne vous rendez pas coupables de l'injustice qu'on a souvent commise à l'égard de la psychanalyse en lui reprochant de nier une chose, pour la seule raison qu'elle en affirme une autre. Loin de nous l'intention de

nier les nobles tendances de la nature humaine, et nous n'avons rien fait pour en rabaisser la valeur. Au contraire. je vous parle non seulement des mauvais désirs censurés dans le rêve, mais aussi de la censure même qui refoule ces désirs et les rend méconnaissables. Si nous insistons sur ce qu'il y a de mauvais dans l'homme, c'est uniquement parce que d'autres le nient, ce qui n'améliore pas la nature humaine, mais la rend seulement inintelligible. C'est en renonçant à l'appréciation morale unilatérale que nous avons des chances de trouver la formule exprimant exactement les rapports qui existent entre ce qu'il y a de bon et ce qu'il y a de mauvais dans la nature humaine.

Tenons-nous-en donc là. Alors même que nous trouverons étranges les résultats de notre travail d'interprétation des rêves, nous ne devrons pas les abandonner. Peut-être nous sera-t-il possible plus tard de nous rapprocher de leur compréhension en suivant une autre voie. Pour le moment, nous maintenons ceci : la déformation du rêve est une conséquence de la censure que les tendances avouées du moi exercent contre des tendances et des désirs indécents qui surgissent en nous la nuit, pendant le sommeil. Pourquoi ces désirs et tendances naissent-ils la nuit et d'où proviennent-ils ? Cette question reste ouverte et attend de nouvelles recherches.

Mais il serait injuste de notre part de ne pas faire ressortir sans retard un autre résultat de nos recherches. Les désirs qui, surgissant dans les rêves, viennent troubler notre sommeil nous sont inconnus ; nous n'apprenons leur existence qu'à la suite de l'interprétation du rêve. On peut donc provisoirement les qualifier d'inconscients au sens courant du mot. Mais nous devons nous dire qu'ils sont plus que provisoirement inconscients. Ainsi que nous l'avons vu dans beaucoup de cas, le rêveur les nie, après même que l'interprétation les a rendus manifestes. Nous avons ici la même situation que lors de l'interprétation du lap-

sus « Aufstossen [20] » où l'orateur indigné nous affirmait qu'il ne se connaissait et ne s'était jamais connu aucun sentiment irrespectueux envers son chef. Nous avions déjà à ce moment-là mis en doute la valeur de cette assurance, et nous avons seulement admis que l'orateur pouvait n'avoir pas conscience de l'existence en lui d'un pareil sentiment. La même situation se reproduit chaque fois que nous interprétons un rêve fortement déformé, ce qui ne peut qu'augmenter son importance pour notre conception. Aussi sommes-nous tout disposés à admettre qu'il existe dans la vie psychique des processus, des tendances dont on ne sait généralement rien, dont on ne sait rien depuis longtemps, dont on n'a peut-être jamais rien su. De ce fait, l'inconscient se présente à nous avec un autre sens ; le facteur d'« actualité » ou de « momentanéité » cesse d'être un de ses caractères fondamentaux ; l'inconscient peut être inconscient d'une façon *permanente,* et non seulement « momentanément latent ». Il va sans dire que nous aurons à revenir là-dessus plus tard et avec plus de détails.

---

[20] Voir plus haut, chapitre 2.

10. Le symbolisme dans le rêve

Nous avons trouvé que la déformation qui nous empêche de comprendre le rêve est l'effet d'une censure exerçant son activité contre les désirs inacceptables, inconscients. Mais nous n'avons naturellement pas affirmé que la censure soit le seul facteur produisant la déformation, et l'étude plus approfondie du rêve nous permet en effet de constater que d'autres facteurs prennent part, à côté de la censure, à la production de ce phénomène. Ceci, disions-nous, est tellement vrai qu'alors même que la censure serait totalement éliminée, notre intelligence du rêve ne s'en trouverait nullement facilitée, et le rêve manifeste ne coïnciderait pas alors davantage avec les idées latentes du rêve.

C'est en tenant compte d'une lacune de notre technique que nous parvenons à découvrir ces autres facteurs qui contribuent à obscurcir et à déformer les rêves. Je vous ai déjà accordé que chez les sujets analysés les éléments particuliers d'un rêve n'éveillent parfois aucune idée. Certes, ce fait est moins fréquent que les sujets ne l'affirment ; dans beaucoup de cas on fait surgir des idées à force de persévérance et d'insistance. Mais il n'en reste pas moins que dans certains cas l'association se trouve en défaut ou, lorsqu'on provoque son fonctionnement, ne donne pas ce qu'on en attendait. Lorsque ce fait se produit au cours d'un traitement psychanalytique, il acquiert une importance particulière dont nous n'avons pas à nous occuper ici. Mais il se produit aussi lors de l'interprétation de rêves de personnes normales ou de celle de nos propres rêves. Dans les cas de ce genre, lorsqu'on a acquis l'assurance que toute insistance est inutile, on finit par découvrir que cet accident indésirable se produit régulièrement à propos de certains éléments détermi-

nés du rêve. On se rend compte alors qu'il s'agit, non d'une insuffisance accidentelle ou exceptionnelle de la technique, mais d'un fait régi par certaines lois.

En présence de ce fait, on éprouve la tentation d'interpréter soi-même ces éléments « muets » du rêve, d'en effectuer la traduction par ses propres moyens. On a l'impression d'obtenir un sens satisfaisant chaque fois qu'on se fie à pareille interprétation, alors que le rêve reste dépourvu de sens et de cohésion, tant qu'on ne se décide pas à entreprendre ce travail. À mesure que celui-ci s'applique à des cas de plus en plus nombreux, à la condition qu'ils soient analogues, notre tentative, d'abord timide, devient de plus en plus assurée.

Je vous expose tout cela d'une façon quelque peu schématique, mais l'enseignement admet les exposés de ce genre lorsqu'ils simplifient la question sans la déformer.

En procédant comme nous venons de le dire, on obtient, pour une série d'éléments de rêves, des traductions constantes, tout à fait semblables à celles que nos « livres des songes » populaires donnent pour toutes les choses qui se présentent dans les rêves. J'espère, soit dit en passant, que vous n'avez pas oublié qu'avec notre technique de l'association on n'obtient jamais des traductions constantes des éléments de rêves.

Vous allez me dire que ce mode d'interprétation vous semble encore plus incertain et plus sujet à critique que celui à l'aide d'idées librement pensées. Mais là intervient un autre détail. Lorsque, à la suite d'expériences répétées, on a réussi à réunir un nombre assez considérable de ces traductions constantes, on s'aperçoit qu'il s'agit là d'interprétations qu'on aurait pu obtenir en se basant uniquement sur ce qu'on sait soi-même et que pour les comprendre on n'avait pas besoin de recourir aux souvenirs du rêveur. Nous verrons dans la suite de cet exposé d'où nous vient la connaissance de leur signification.

Nous donnons à ce rapport constant entre l'élément d'un rêve et sa traduction le nom de *symbolique,* l'élément lui-même étant un *symbole* de la pensée inconsciente du rêve. Vous vous souvenez sans doute qu'en examinant précédemment les rapports existant entre les éléments des rêves et leurs substrats, j'avais établi que l'élément d'un rêve petit être à son substrat ce qu'une partie est au tout, qu'il peut être aussi nue allusion à ce substrat ou sa représentation figurée. En plus de ces trois genres de rapports, j'en avais alors annoncé un quatrième que je n'avais pas nommé. C'était justement le rapport symbolique, celui que nous introduisons ici. Des discussions très intéressantes s'y rattachent dont nous allons nous occuper avant d'exposer nos observations plus spécialement symboliques. Le symbolisme constitue peut-être le chapitre le plus remarquable de la théorie des rêves.

Disons avant tout qu'en tant que traductions permanentes, les symboles réalisent dans une certaine mesure l'idéal de l'ancienne et populaire interprétation des rêves, idéal dont notre technique nous a considérablement éloignés.

Ils nous permettent, dans certaines circonstances, d'interpréter un rêve sans interroger le rêveur qui d'ailleurs ne saurait rien ajouter au symbole. Lorsqu'on connaît les symboles usuels des rêves, la personnalité du rêveur, les circonstances dans lesquelles il vit et les impressions à la suite desquelles le rêve est survenu, on est souvent en état d'interpréter un rêve sans aucune difficulté, de le traduire, pour ainsi dire, à livre ouvert. Un pareil tour de force est fait pour flatter l'interprète et en imposer au rêveur ; il constitue un délassement bienfaisant du pénible travail que comporte l'interrogation du rêveur. Mais ne vous laissez pas séduire par cette facilité. Notre tâche ne consiste pas à exécuter des tours de force. La technique qui repose sur la connaissance des symboles ne remplace pas celle qui repose sur l'association et ne peut se mesurer avec elle. Elle ne fait

que compléter cette dernière et lui fournir des données utilisables. Mais en ce qui concerne la connaissance de la situation psychique du rêveur, sachez que les rêves que vous avez à interpréter ne sont pas toujours ceux de personnes que vous connaissez bien, que vous n'êtes généralement pas au courant des événements du jour qui ont pu provoquer le rêve et que ce sont les idées et souvenirs du sujet analysé qui vous fournissent la connaissance de ce qu'on appelle la situation psychique.

Il est en outre tout à fait singulier, même au point de vue des connexions dont il sera question plus tard, que la conception symbolique des rapports entre le rêve et l'inconscient se soit heurtée à une résistance des plus acharnées. Même des personnes réfléchies et autorisées, qui n'avaient à formuler contre la psychanalyse aucune objection de principe, ont refusé de la suivre dans cette voie. Et cette attitude est d'autant plus singulière que le symbolisme n'est pas une caractéristique propre au rêve seulement et que sa découverte n'est pas l'œuvre de la psychanalyse qui a cependant fait par ailleurs beaucoup d'autres découvertes retentissantes. Si l'on veut à tout prix placer dans les temps modernes la découverte du symbolisme dans les rêves, on doit considérer comme son auteur le philosophe K. -A. Scherner (1861). La psychanalyse a fourni une confirmation à la manière de voir de Scherner, en lui faisant d'ailleurs subir de profondes modifications.

Et maintenant vous voudrez sans doute apprendre quelque chose sur la nature du symbolisme dans les rêves et en avoir quelques exemples. Je vous ferai volontiers part de ce que je sais sur ce sujet, tout en vous prévenant que ce phénomène ne nous est pas encore aussi compréhensible que nous le voudrions.

L'essence du rapport symbolique consiste dans une comparaison. Mais il ne suffit pas d'une comparaison quelconque pour que ce rapport soit établi. Nous soupçonnons que la comparai-

son requiert certaines conditions, sans pouvoir dire de quel genre sont ces conditions. Tout ce qui peut servir de comparaison avec un objet ou un processus n'apparaît pas dans le rêve comme un symbole de cet objet ou processus. D'autre part, le rêve, loin de symboliser sans choix, ne choisit à cet effet que certains éléments des idées latentes du rêve. Le symbolisme se trouve ainsi limité de chaque côté. On doit convenir également que la notion de symbole ne se trouve pas encore nettement délimitée, qu'elle se confond souvent avec celles de substitution, de représentation, etc., qu'elle se rapproche même de celle d'allusion. Dans certains symboles, la comparaison qui sert de base est évidente. Mais il en est d'autres à propos desquels nous sommes obligés de nous demander où il faut chercher le facteur commun, le *tertium comparationis* de la comparaison présumée. Une réflexion plus approfondie nous permettra parfois de découvrir ce facteur commun qui, dans d'autres cas, restera réellement caché. En outre, si le symbole est une comparaison, il est singulier que l'association ne nous fasse pas découvrir cette comparaison, que le rêveur lui-même ne la connaisse pas et s'en serve sans rien savoir à son sujet ; plus que cela : que le rêveur ne se montre nullement disposé à reconnaître cette comparaison lorsqu'elle est mise sous ses yeux. Vous voyez ainsi que le rapport symbolique est une comparaison d'un genre tout particulier et dont les raisons nous échappent encore. Peut-être trouverons-nous plus tard quelques indices relatifs à cet inconnu.

Les objets qui trouvent dans le rêve une représentation symbolique sont peu nombreux. Le corps humain, dans son ensemble, les parents, enfants, frères, sœurs, la naissance, la mort, la nudité, – et quelque chose de plus. C'est la *maison* qui constitue la seule représentation typique, c'est-à-dire régulière, de l'ensemble de la personne humaine. Ce fait a été reconnu déjà par Scherner qui voulait lui attribuer une importance de premier ordre, à tort selon nous. On se voit souvent en rêve glisser le long de façades de maisons, en éprouvant pendant cette des-

cente une sensation tantôt de plaisir, tantôt d'angoisse. Les maisons aux murs lisses sont des hommes ; celles qui présentent des saillies et des balcons, auxquels on peut s'accrocher, sont des femmes. Les parents ont pour symboles *l'empereur* et *l'impératrice,* le *roi* et la *reine ou* d'autres personnages éminents : c'est ainsi que les rêves où figurent les parents évoluent dans une atmosphère de piété. Moins tendres sont les rêves où figurent des enfants, des frères ou sœurs, lesquels ont pour symboles de *petits animaux,* la *vermine.* La naissance est presque toujours représentée par une action dont *l'eau* est le principal facteur : on rêve soit qu'on se jette à l'eau ou qu'on en sort, soit qu'on retire une personne de l'eau ou qu'on en est retiré par elle, autrement dit qu'il existe entre cette personne et le rêveur une relation maternelle. La mort imminente est remplacée dans le rêve par le *départ,* par un *voyage en chemin de fer* la mort réalisée par certains présages obscurs, sinistres, la nudité par des *habits* et *uniformes. Vous* voyez que nous sommes pour ainsi dire à cheval sur les deux genres de représentations : les symboles et les allusions.

En sortant de cette énumération plutôt maigre, nous abordons un domaine dont les objets et contenus sont représentés par un symbolisme extraordinairement riche et varié. C'est le domaine de la vie sexuelle, des organes génitaux, des actes sexuels, des relations sexuelles. La majeure partie des symboles dans le rêve sont des symboles sexuels. Mais ici nous nous trouvons en présence d'une disproportion remarquable. Alors que les contenus à désigner sont peu nombreux, les symboles qui les désignent le sont extraordinairement, de sorte que chaque objet peut être exprimé par des symboles nombreux, ayant tous à peu près la même valeur. Mais au cours de l'interprétation, on éprouve une surprise désagréable. Contrairement aux représentations des rêves qui, elles, sont très variées, les interprétations des symboles sont on ne peut plus monotones. C'est là un fait qui déplaît à tous ceux qui ont l'occasion de le constater. Mais qu'y faire ?

Comme c'est la première fois qu'il sera question, dans cet entretien, de contenus de la vie sexuelle, je dois vous dire comment j'entends traiter ce sujet. La psychanalyse n'a aucune raison de parler à mots couverts ou de se contenter d'allusions, elle n'éprouve aucune honte à s'occuper de cet important sujet, elle trouve correct et convenable d'appeler les choses par leur nom et considère que c'est là le meilleur moyen de se préserver contre des arrière-pensées troublantes. Le fait qu'on se trouve à parler devant un auditoire composé de représentants des deux sexes ne change rien à l'affaire. De même qu'il n'y a pas de science *ad usum delphini*, il ne doit pas y en avoir une à l'usage des jeunes filles naïves, et les dames que j'aperçois ici ont sans doute voulu marquer par leur présence qu'elles veulent être traitées, sous le rapport de la science, à l'égal des hommes.

Le rêve possède donc, pour les organes sexuels de l'homme, une foule de représentations qu'on peut appeler symboliques et dans lesquelles le facteur commun de la comparaison est le plus souvent évident. Pour l'appareil génital de l'homme, dans son ensemble, c'est surtout le nombre sacré 3 qui présente une importance symbolique. La partie principale, et pour les deux sexes la plus intéressante, de l'appareil génital de l'homme, la verge, trouve d'abord ses substitutions symboliques dans des objets qui lui ressemblent par la forme, à savoir : *cannes, parapluies, tiges, arbres,* etc. ; ensuite dans des objets qui ont en commun avec la verge de pouvoir pénétrer à l'intérieur d'un corps et causer des blessures : *armes pointues* de toutes sortes, telles que *couteaux, poignards, lames, sabres,* ou encore *armes à feu,* telles que *fusils, pistolets* et, plus particulièrement, l'arme qui par sa forme se prête tout spécialement à cette comparaison, c'est-à-dire le *revolver*. Dans les cauchemars des jeunes filles la poursuite par un homme armé d'un couteau ou d'une arme à feu joue un grand rôle. C'est là peut-être le cas le plus fréquent du symbolisme des rêves, et son interprétation ne présente aucune difficulté. Non moins compréhensible est la repré-

sentation du membre masculin par des objets d'où s'échappe un liquide : *robinets à eau, aiguières, sources jaillissantes*, et par d'autres qui sont susceptibles de s'allonger tels que *lampes à suspension, crayons à coulisse*, etc. Le fait que les *crayons*, les *porte-plumes*, les *limes à ongles,* les *marteaux* et autres instruments sont incontestablement des représentations symboliques de l'organe sexuel masculin tient à son tour à une conception facilement compréhensible de cet organe.

La remarquable propriété que possède celui-ci de pouvoir se redresser contre la pesanteur, propriété qui forme une partie du phénomène de l'érection, a créé la représentation symbolique à l'aide de ballons, d'avions et même de *dirigeables Zeppelin*. Mais le rêve connaît encore un autre moyen, beaucoup plus expressif, de symboliser l'érection. Il fait de l'organe sexuel l'essence même de la personne et fait voler celle-ci tout entière. Ne trouvez pas étonnant si je vous dis que les rêves souvent si beaux que nous connaissons tous et dans lesquels le vol joue un rôle si important doivent être interprétés comme ayant pour base une excitation sexuelle générale, le phénomène de l'érection. Parmi les psychanalystes, c'est P. Federn qui a établi cette interprétation à l'aide de preuves irréfutables, mais même un expérimentateur aussi impartial, aussi étranger et peut-être même aussi ignorant de la psychanalyse que Mourly-Vold est arrivé aux mêmes conclusions, à la suite de ses expériences qui consistaient à donner aux bras et aux jambes, pendant le sommeil, des positions artificielles. Ne m'objectez pas le fait que des femmes peuvent également rêver qu'elles volent. Rappelez-vous plutôt que nos rêves veulent être des réalisations de désirs et que le désir, conscient ou inconscient, d'être un homme est très fréquent chez la femme. Et ceux d'entre vous qui sont plus ou moins versés dans l'anatomie ne trouveront rien d'étonnant à ce que la femme soit à même de réaliser ce désir à l'aide des mêmes sensations que celles éprouvées par l'homme. La femme possède en effet dans son appareil génital un petit membre semblable à la verge de l'homme, et ce petit membre, le clitoris,

joue dans l'enfance et dans l'âge qui précède les rapports sexuels le même rôle que le pénis masculin.

Parmi les symboles sexuels masculins moins compréhensibles, nous citerons les *reptiles* et les *poissons,* mais surtout le fameux symbole du *serpent.* Pourquoi le chapeau et le manteau ont-ils reçu la même application ? C'est ce qu'il n'est pas facile de deviner, mais leur signification symbolique est incontestable. On peut enfin se demander si la substitution à l'organe sexuel masculin d'un autre membre tel que le pied ou la main, doit également être considérée comme symbolique. Je crois qu'en considérant l'ensemble du rêve et en tenant compte des organes correspondants de la femme, on sera le plus souvent obligé d'admettre cette signification.

L'appareil génital de la femme est représenté symboliquement par tous les objets dont la caractéristique consiste en ce qu'ils circonscrivent une cavité dans laquelle quelque chose peut être logé : *mines, fosses, cavernes, vases* et *bouteilles, boîtes de toutes formes, coffres, caisses, poches,* etc. Le *bateau* fait également partie de cette série. Certains symboles tels qu'*armoires, fours* et surtout *chambres* se rapportent à l'utérus plutôt qu'à l'appareil sexuel proprement dit. Le symbole *chambre* touche ici à celui de maison, porte et portail devenant à leur tour des symboles désignant l'accès de l'orifice sexuel. Ont encore une signification symbolique certains matériaux, tels que le *bois* et le *papier,* ainsi que les objets faits avec ces matériaux, tels que *table* et *livre.* Parmi les animaux, les *escargots* et les *coquillages* sont incontestablement des symboles féminins. Citons encore, parmi les organes du corps, la bouche comme symbole de l'orifice génital et, parmi les édifices, *l'église* et la *chapelle.* Ainsi vous le voyez, tous ces symboles ne sont pas également intelligibles.

On doit considérer comme faisant partie de l'appareil génital les seins qui, de même que les autres hémisphères, plus

grandes, du corps féminin, trouvent leur représentation symbolique dans les *pommes,* les *pêches*, les *fruits* en général. Les poils qui garnissent l'appareil génital chez les deux sexes sont décrits par le rêve sous l'aspect d'une forêt, d'un bosquet. La topographie compliquée de l'appareil génital de la femme fait qu'on se le représente souvent comme un paysage, avec rocher, forêt, eau, alors que l'imposant mécanisme de l'appareil génital de l'homme est symbolisé sous la forme de toutes sortes de machines compliquées, difficiles à décrire.

Un autre symbole intéressant de l'appareil génital de la femme est représenté par le coffret à bijoux ; *bijou* et *trésor* sont les caresses qu'on adresse, même dans le rêve, à la personne aimée ; les *sucreries* servent souvent à symboliser la jouissance sexuelle. La satisfaction sexuelle obtenue sans le concours d'une personne du sexe opposé est symbolisée par toutes sortes de *jeux*, entre autres par le *jeu de piano*. Le *glissement, la descente brusque, l'arrachage d'une branche* sont des représentations finement symboliques de l'onanisme. Nous avons encore une représentation particulièrement remarquable dans la *chute d'une dent,* dans *l'extraction d'une dent :* ce symbole signifie certainement la castration, envisagée comme une punition pour les pratiques contre nature. Les symboles destinés à représenter plus particulièrement les rapports sexuels sont moins nombreux dans les rêves qu'on ne l'aurait cru d'après les communications que nous possédons. On peut citer, comme se rapportant à cette catégorie, des activités rythmiques telles que la *danse,* l'*équitation,* l'*ascension*, ainsi que des accidents violents, comme par exemple le fait *d'être écrasé par une voiture*. Ajoutons encore certaines activités *manuelles et,* naturellement, la *menace avec une arme*.

L'application et la traduction de ces symboles sont moins simples que vous ne le croyez peut-être. L'une et l'autre comportent nombre de détails inattendus. C'est ainsi que nous constatons ce fait incroyable que les différences sexuelles sont

souvent à peine marquées dans ces représentations symboliques. Nombre de symboles désignent un organe génital en général – masculin ou féminin, peu importe : tel est le cas des symboles où figurent un *petit enfant,* une *petite fille*, un *petit fils*. D'autres fois, un symbole masculin sert à désigner une partie de l'appareil génital féminin, et inversement. Tout cela reste incompréhensible, tant qu'on n'est pas au courant du développement des représentations sexuelles des hommes. Dans certains cas cette ambiguïté des symboles peut n'être qu'apparente ; et les symboles les plus frappants, tels que *poche, arme, boîte*, n'ont pas cette application bisexuelle.

Commençant, non par ce que le symbole représente, mais par le symbole lui-même, je vais passer en revue les domaines auxquels les symboles sexuels sont empruntés, en faisant suivre cette recherche de quelques considérations relatives principalement aux symboles dont le facteur commun reste incompris. Nous avons un symbole obscur de ce genre dans le *chapeau,* peut-être dans tout couvre-chef en général, à signification généralement masculine, mais parfois aussi féminine. De même *manteau* sert à désigner un homme, quoique souvent à un point de vue autre que le point de vue sexuel. Vous êtes libre d'en demander la raison. La *cravate* qui descend sur la poitrine et qui n'est pas portée par la femme, est manifestement un symbole masculin. *Linge blanc, toile* sont en général des symboles féminins ; *habits, uniformes* sont, nous le savons déjà, des symboles destinés à exprimer la nudité, les formes du corps ; *soulier, pantoufle* désignent symboliquement les organes génitaux de la femme. Nous avons déjà parlé de ces symboles énigmatiques, mais sûrement féminins, que sont la *table,* le *bois*. *Échelle, escalier, rampe*, ainsi que l'acte de monter sur une échelle, etc., sont certainement des symboles exprimant les rapports sexuels. En y réfléchissant de près, nous trouvons comme facteur commun la rythmique de l'ascension, peut-être aussi le *crescendo* de l'excitation : oppression, à mesure qu'on monte.

Nous avons déjà mentionné le *paysage*, en tant que représentation de l'appareil génital de la femme. *Montagne* et *rocher* sont des symboles du membre masculin, *jardin* est un symbole fréquent des organes génitaux de la femme. Le *fruit* désigne, non l'enfant, mais le sein. Les *animaux sauvages* servent à représenter d'abord des hommes passionnés, ensuite les mauvais instincts, les passions. *Boutons et fleurs* désignent les organes génitaux de la femme, et plus spécialement la virginité. Rappelez-vous à ce propos que les boutons sont effectivement les organes génitaux des plantes. Nous connaissons déjà le symbole *chambre*. La représentation se développant, les fenêtres, les entrées et sorties de la chambre acquièrent la signification d'ouvertures, d'orifices du corps. *Chambre ouverte*, *chambre close* font partie du même symbolisme, et la *clef* qui ouvre est incontestablement un symbole masculin.

Tels sont les matériaux qui entrent dans la composition du symbolisme dans les rêves. Ils sont d'ailleurs loin d'être complets, et notre exposé pourrait être étendu aussi bien en largeur qu'en profondeur. Mais je pense que mon énumération vous paraîtra plus que suffisante. Il se peut même que vous me disiez, exaspérés : « À vous entendre, nous ne vivrions que dans un monde de symboles sexuels. Tous les objets qui nous entourent, tous les habits que nous mettons, toutes les choses que nous prenons à la main, ne seraient donc, à votre avis, que des symboles sexuels, rien de plus ? » Je conviens qu'il y a là des choses faites pour étonner, et la première question qui se pose tout naturellement est celle-ci : comment pouvons-nous connaître la signification des symboles des rêves, alors que le rêveur lui-même ne nous fournit à leur sujet aucun renseignement ou que des renseignements tout à fait insuffisants ?

Je réponds : cette connaissance nous vient de diverses sources, des contes et des mythes, de farces et facéties, du folklore, c'est-à-dire de l'étude des mœurs, usages, proverbes et chants de différents peuples, du langage poétique et du langage

commun. Nous y retrouvons partout le même symbolisme que nous comprenons souvent, sans la moindre difficulté. En examinant ces sources les unes après les autres, nous y découvrirons un tel parallélisme avec le symbolisme des rêves que nos interprétations sortiront de cet examen avec une certitude accrue.

Le corps humain, avons-nous dit, est souvent représenté d'après Scherner, par le symbole de la maison ; or, font également partie de ce symbole les fenêtres, portes, portes cochères qui symbolisent les accès dans les cavités du corps, les façades, lisses ou garnies de saillies et de balcons pouvant servir de points d'appui. Ce symbolisme se retrouve dans notre langage courant : c'est ainsi que nous saluons familièrement un vieil ami en le traitant de « vieille maison » [21] et que nous disons de quelqu'un que tout n'est pas en ordre à son « étage supérieur » [22].

Il paraît à première vue bizarre que les parents soient représentés dans les rêves sous l'aspect d'un couple royal ou impérial. Ne croyez-vous pas que dans beaucoup de contes qui commencent par la phrase – « Il était une fois un roi et une reine », on se trouve en présence d'une substitution symbolique de la phrase « Il était une fois un père et une mère ? » Dans les familles, on appelle souvent les enfants, en plaisantant, *princes,* l'aîné recevant le titre de *Kronprinz*. Le roi lui-même se fait appeler le *père*. C'est encore en plaisantant que les petits enfants sont appelés *vers* et que nous disons d'eux avec compassion : les *pauvres petits vers (das arme Wurm).*

Mais revenons au symbole *maison* et à ses dérivés. Lorsqu'en rêve nous utilisons les saillies des maisons comme points d'appui, n'y a-t-il pas là une réminiscence de la réflexion bien

[21] Traduction littérale de « altes Haus » qui correspond à « mon vieux » ou, mieux peut-être, à « vieille branche ».

[22] Traduction littérale d'une locution allemande.

connue que les gens du peuple formulent lorsqu'ils rencontrent une femme aux seins fortement développés – il y a là à quoi s'accrocher ? Dans la même occasion, les gens du peuple s'expriment encore autrement, en disant : « Voilà une femme qui a beaucoup de bois devant sa maison », comme s'ils voulaient confirmer notre interprétation qui voit dans le bois un symbole féminin, maternel.

À propos de bois, nous ne réussirons pas à comprendre la raison qui en a fait un symbole du maternel, du féminin, si nous n'invoquons pas l'aide de la linguistique comparée. Le mot allemand Holz (bois) aurait la même racine que le mot grec (dans le texte), qui signifie *matière,* matière brute. Mais il arrive souvent qu'un mot générique finit par désigner un objet particulier. Or, il existe dans l'Atlantique une île appelée Madère, nom qui lui a été donné par les Portugais lors de sa découverte, parce qu'elle était alors couverte de forêts. *Madeira* signifie précisément en portugais bois. Vous reconnaissez sans doute dans ce mot *madeira* le mot latin *materia* légèrement modifié et qui à son tour signifie *matière* en général. Or, le mot *materia* est un dérivé de *mater,* mère. La matière dont une chose est faite est comme son apport maternel. C'est donc cette vieille conception qui se perpétue dans l'usage symbolique de bois pour *femme, mère.*

La naissance se trouve régulièrement exprimée dans le rêve par l'intervention de l'eau : on se plonge dans l'eau ou on sort de l'eau, ce qui veut dire qu'on enfante ou qu'on naît. Or, n'oubliez pas que ce symbole peut être considéré comme se rattachant doublement à la vérité transformiste : d'une part (et c'est là un fait très reculé dans le temps) tous les mammifères terrestres, y compris les ancêtres de l'homme, descendent d'animaux aquatiques ; d'autre part, chaque mammifère, chaque homme passe la première phase de son existence dans l'eau, c'est-à-dire que son existence embryonnaire se passe dans le liquide placentaire de l'utérus de sa mère et naître signifie pour lui sortir de l'eau.

Je n'affirme pas que le rêveur sache tout cela, mais j'estime aussi qu'il n'a pas besoin de le savoir. Le rêveur sait sans doute des choses qu'on lui avait racontées dans son enfance mais même au sujet de ces connaissances j'affirme qu'elle n'ont contribué en rien à la formation du symbole. On lui a raconté jadis que c'est la cigogne qui apporte les enfants. Mais où les trouve-t-elle ? Dans la rivière, dans le puits, donc toujours dans l'eau. Un de mes patients, alors tout jeune enfant, ayant entendu raconter cette histoire, avait disparu tout un après-midi. On finit par le retrouver au bord de l'étang du château qu'il habitait, le visage penché sur l'eau et cherchant à apercevoir au fond les petits enfants.

Dans les mythes relatifs à la naissance de héros, que O. Rank avait soumis à une analyse comparée (le plus ancien est celui concernant la naissance du roi Sargon, d'Agade, en l'an 2800 av. J. -C.), l'immersion dans l'eau et le sauvetage de l'eau jouent un rôle prédominant. Rank a trouvé qu'il s'agit là de représentations symboliques de la naissance, analogues à celles qui se manifestent dans le rêve. Lorsqu'on rêve qu'on sauve une personne de l'eau, on fait de cette personne sa mère ou une mère tout court ; dans le mythe, une personne qui a sauvé un enfant de l'eau avoue être la véritable mère de cet enfant. Il existe une anecdote bien connue où l'on demande à un petit Juif intelligent : « Qui fut la mère de Moïse ? » Sans hésiter, il répond : « La princesse. – Mais non, lui objecte-t-on, celle-ci l'a seulement sauvé des eaux. – C'est elle qui le prétend » réplique-t-il, montrant ainsi qu'il a trouvé la signification exacte du mythe.

Le départ symbolise dans le rêve la mort. Et d'ailleurs, lorsqu'un enfant demande des nouvelles d'une personne qu'il n'a pas vue depuis longtemps, on a l'habitude de lui répondre, lorsqu'il s'agit d'une personne décédée, qu'elle est partie en voyage. Ici encore je prétends que le symbole n'a rien à voir avec cette explication à l'usage des enfants. Le poète se sert du même symbole lorsqu'il parle de l'au-delà comme d'un pays inexploré

d'où *aucun voyageur* (*no traveller*) ne revient. Même dans nos conversations journalières, il nous arrive souvent de parler du dernier voyage. Tous les connaisseurs des anciens rites savent que la représentation d'un voyage au pays de la mort faisait partie de la religion de l'Égypte ancienne. Il reste de nombreux exemplaires du livre des morts qui, tel un Baedeker, accompagnait la momie dans ce voyage. Depuis que les lieux de sépulture ont été séparés des lieux d'habitation, ce dernier voyage du mort est devenu une réalité.

De même le symbolisme génital n'est pas propre au rêve seulement. Il est arrivé à chacun de vous de pousser, ne fût-ce qu'une fois dans la vie, l'impolitesse jusqu'à traiter une femme de « vieille boîte », sans savoir peut-être que ce disant vous vous serviez d'un symbole génital. Il est dit dans le Nouveau Testament : la femme est un vase faible. Les livres sacrés des Juifs sont, dans leur style si proche de la poésie, remplis d'expressions empruntées au symbolisme sexuel, expressions qui n'ont pas toujours été exactement comprises et dont l'interprétation, dans le Cantique des Cantiques par exemple, a donné lieu à beaucoup de malentendus. Dans la littérature hébraïque postérieure on trouve très fréquemment le symbole qui représente la femme comme une maison dont la porte correspond à l'orifice génital. Le mari se plaint par exemple, dans le cas de perte de virginité, d'avoir trouvé la *porte ouverte*. La représentation de la femme par le symbole *table* se rencontre également dans cette littérature. La femme dit de son mari : je lui ai dressé la table, *mais il la retourna*. Les enfants estropiés naissent pour la raison que le mari *retourne la table*. J'emprunte ces renseignements à une monographie de M. L. Levy, de Brünn, sur *Le symbolisme sexuel dans la Bible et le Talmud*.

Ce sont les étymologistes qui ont rendu vraisemblable la supposition que le bateau est une représentation symbolique de la femme : le nom *Schilf* (bateau), qui servait primitivement à dé-

signer un *vase* en argile, ne serait en réalité qu'une modification du mot *Schaff* (écuelle). Que *four* soit le symbole de la femme et de la matrice, c'est ce qui nous est confirmé par la légende grecque relative à Périandre de Corinthe et à sa femme Melissa. Lorsque, d'après le récit d'Hérodote, le tyran, après avoir par jalousie tué sa femme bien-aimée, adjura son ombre de lui donner de ses nouvelles, la morte révéla sa présence en rappelant à Périandre qu'il *avait mis son pain dans un four froid,* expression voilée, destinée à désigner un acte qu'aucune autre personne ne pouvait connaître. Dans *l'Anthropophyteia* publiée par F. -S. Kraus et qui constitue une mine de renseignements incomparables pour tout ce qui concerne la vie sexuelle des peuples, nous lisons que dans certaines régions de l'Allemagne on dit d'une femme qui vient d'accoucher : *son four s'est effondré*. La préparation du feu, avec tout ce qui s'y rattache, est pénétrée profondément de symbolisme sexuel. La flamme symbolise toujours l'organe génital de l'homme, et le foyer le giron féminin.

Si vous trouvez étonnant que les paysages servent si fréquemment dans les rêves à représenter symboliquement l'appareil génital de la femme, laissez-vous instruire par les mythologistes qui vous diront quel grand rôle la *terre nourricière* a toujours joué dans les représentations et les cultes des peuples anciens et à quel point la conception de l'agriculture a été déterminée à ce symbolisme. Vous serez tentés de chercher dans le langage la représentation symbolique de la femme : ne dit-on pas (en allemand) f*rauenzimmer* (chambre de la femme), au lieu de *Frau* (femme), remplaçant ainsi la personne humaine par l'emplacement qui lui est destiné ? Nous disons de même la « Sublime Porte », désignant par cette expression le sultan et son gouvernement ; de même encore le mot *Pharaon* qui servait à désigner les souverains de l'ancienne Égypte signifiait « grande cour » (dans l'ancien Orient les cours disposées entre les doubles portes de la ville étaient des lieux de réunion, tout comme les places de marché dans le monde classique). Je pense

cependant que cette filiation est un peu trop superficielle. Je croirais plutôt que c'est en tant qu'elle désigne l'espace dans lequel l'homme se trouve enfermé que *chambre* est devenu symbole de *femme*. Le symbole *maison* nous est déjà connu sous ce rapport ; la mythologie et le style poétique nous autorisent à admettre comme autres représentations symboliques de la femme : *château-fort, forteresse, château, ville*. Le doute, en ce qui concerne cette interprétation, n'est permis que lorqu'on se trouve en présence de personnes ne parlant pas allemand et, par conséquent, incapables de nous comprendre. Or, j'ai eu, au cours de ces dernières années, l'occasion de traiter un grand nombre de patients étrangers et je crois me rappeler que dans leurs rêves, malgré l'absence de toute analogie entre ces deux mots dans leurs langues maternelles respectives, *chambre* signifiait toujours *femme (Zimmer* pour *Frauenzirruner)*. Il y a encore d'autres raisons d'admettre que le rapport symbolique peut dépasser les limites linguistiques, fait qui a déjà été reconnu par l'interprète des rêves Schubert (1862). Je dois dire toutefois qu'aucun de mes rêveurs n'ignorait totalement la langue allemande, de sorte que je dois laisser le soin d'établir cette distinction aux psychanalystes à même de réunir dans d'autres pays des observations relatives à des personnes ne parlant qu'une seule langue.

En ce qui concerne les représentations symboliques de l'organe sexuel de l'homme, il n'en est pas une qui ne se trouve exprimée dans le langage courant sous une forme comique, vulgaire ou, comme parfois chez les poètes de l'antiquité, sous une forme poétique. Parmi ces représentations figurent non seulement les symboles qui se manifestent dans les rêves, mais d'autres encore, comme par exemple divers outils, et principalement la charrue. Du reste, la représentation symbolique de l'organe sexuel masculin touche à un domaine très étendu, très controversé et dont, pour des raisons d'économie, nous voulons nous tenir à distance. Nous ne ferons quelques remarques qu'à propos d'un seul de ces symboles hors série : du symbole de la

trinité (3). Laissons de côté la question de savoir si c'est à ce rapport symbolique que le nombre 3 doit son caractère sacré. Mais ce qui est certain, c'est que si des objets composés de trois parties (trèfles à trois feuilles, par exemple) ont donné leur forme à certaines armes et à certains emblèmes, ce fut uniquement en raison de leur signification symbolique.

La fleur de lys française à trois branches et la *Triskèle* (trois jambes demi-courbes partant d'un centre commun), ces bizarres armoiries de deux îles aussi éloignées l'une de l'autre que la Sicile et l'île de Man, ne seraient également, à mon avis, que des reproductions symboliques, stylisées, de l'appareil génital de l'homme. Les reproductions de l'organe sexuel masculin étaient considérées dans l'antiquité comme de puissants moyens de défense (*Apotropaea*) contre les mauvaises influences, et il faut peut-être voir une survivance de cette croyance dans le fait que même de nos jours toutes les amulettes porte-bonheur ne sont autre chose que des symboles génitaux ou sexuels. Examinez une collection de ces amulettes portées autour du cou en forme de collier : vous trouverez un trèfle à quatre feuilles, un cochon, un champignon, un fer à cheval, une échelle, un ramoneur de cheminée. Le trèfle à quatre feuilles remplace le trèfle plus proprement symbolique à trois feuilles ; le cochon est un ancien symbole de la fécondité ; le champignon est un symbole incontestable du pénis, et il est des champignons qui, tel le *Phallus impudicus*, doivent leur nom à leur ressemblance frappante avec l'organe sexuel de l'homme ; le fer à cheval reproduit les contours de l'orifice génital de la femme, et le ramoneur qui porte l'échelle fait partie de la collection, parce qu'il exerce une de ces professions auxquelles le vulgaire compare les rapports sexuels (voir l'*Anthropophyteia*). Nous connaissons déjà l'échelle comme faisant partie du symbolisme sexuel des rêves ; la langue allemande nous vient ici en aide en nous montrant que le mot « monter » est employé dans un sens essentiellement sexuel. On dit en allemand : « monter après les femmes » et « un vieux monteur ». En français, où le

mot allemand *stufe* se traduit par le mot *marche,* on appelle un vieux noceur un « vieux marcheur ». Le fait que chez beaucoup d'animaux l'accouplement s'accomplit le mâle étant à califourchon sur la femelle, n'est sans doute pas étranger à ce rapprochement.

L'arrachage d'une branche, comme représentation symbolique de l'onanisme, ne correspond pas seulement aux désignations vulgaires de l'acte onanique, mais possède aussi de nombreuses analogies mythologiques. Mais ce qui est particulièrement remarquable, c'est la représentation de l'onanisme ou, plutôt, de la castration envisagée comme un châtiment pour ce péché, par la chute ou l'extraction d'une dent : l'anthropologie nous offre en effet un pendant à cette représentation, pendant que peu de rêveurs doivent connaître. Je ne crois pas me tromper en voyant dans la circoncision pratiquée chez tant de peuples un équivalent ou un succédané de la castration. Nous savons en outre que certaines tribus primitives du continent africain pratiquent la circoncision à titre de rite de la puberté (pour célébrer l'entrée du jeune homme dans l'âge viril), tandis que d'autres tribus, voisines de celles-là, remplacent la circoncision par l'arrachement d'une dent.

Je termine mon exposé par ces exemples. Ce ne sont que des exemples ; nous savons davantage là-dessus, et vous vous imaginez sans peine combien plus variée et intéressante serait une collection de ce genre faite, non par des dilettantes comme nous, mais par des spécialistes en anthropologie, mythologie, linguistique et ethnologie. Mais le peu que nous avons dit comporte certaines conclusions qui, sans prétendre épuiser le sujet, sont de nature à faire réfléchir.

Et tout d'abord, nous sommes en présence de ce fait que le rêveur a à sa disposition le mode d'expression symbolique qu'il ne connaît ni ne reconnaît à l'état de veille. Ceci n'est pas moins fait pour vous étonner que si vous appreniez que votre femme

de chambre comprend le sanscrit, alors que vous savez pertinemment qu'elle est née dans un village de Bohême et n'a jamais étudié cette langue. Il n'est pas facile de nous rendre compte de ce fait à l'aide de nos conceptions psychologiques. Nous pouvons dire seulement que chez le rêveur la connaissance du symbolisme est inconsciente, qu'elle fait partie de sa vie psychique inconsciente. Mais cette explication ne nous mène pas bien loin. Jusqu'à présent nous n'avions besoin d'admettre que des tendances inconscientes, c'est-à-dire des tendances qu'on ignore momentanément ou pendant une durée plus ou moins longue. Mais cette fois il s'agit de quelque chose de plus : de connaissances inconscientes, de rapports inconscients entre certaines idées, de comparaisons inconscientes entre divers objets, comparaisons à la suite desquelles un de ces objets vient s'installer d'une façon permanente à la place de l'autre. Ces comparaisons ne sont pas effectuées chaque fois pour les besoins de la cause, elles sont faites une fois pour toutes et toujours prêtes. Nous en avons la preuve dans le fait qu'elles sont identiques chez les personnes les plus différentes, malgré les différences de langue.

D'où peut venir la connaissance de ces rapports symboliques ? Le langage courant n'en fournit qu'une petite partie. Les nombreuses analogies que peuvent offrir d'autres domaines sont le plus souvent ignorées du rêveur ; et ce n'est que péniblement que nous avons pu nous-mêmes en réunir un certain nombre.

En deuxième lieu, ces rapports symboliques n'appartiennent pas en propre au rêveur et ne caractérisent pas uniquement le travail qui s'accomplit au cours des rêves. Nous savons déjà que les mythes et les contes, le peuple dans ses proverbes et ses chants, le langage courant et l'imagination poétique utilisent le même symbolisme. Le domaine du symbolisme est extraordinairement grand, et le symbolisme des rêves n'en est qu'une petite province ; et rien n'est moins indiqué que de s'attaquer au

problème entier en partant du rêve. Beaucoup des symboles employés ailleurs ne se manifestent pas dans les rêves ou ne s'y manifestent que rarement ; quant aux symboles des rêves, il en est beaucoup qu'on ne retrouve pas ailleurs ou qu'on ne retrouve, ainsi que vous l'avez vu, que çà et là, on a l'impression d'être en présence d'un mode d'expression ancien, mais disparu, sauf quelques restes disséminés dans différents domaines, les uns ici, les autres ailleurs, d'autres encore conservés, sous des formes légèrement modifiées, dans plusieurs domaines. Je me souviens à ce propos de la fantaisie d'un intéressant aliéné qui avait imaginé l'existence d'une « langue fondamentale » dont tous ces rapports symboliques étaient, à son avis, les survivances.

En troisième lieu, vous devez trouver surprenant que le symbolisme dans tous les autres domaines ne soit pas nécessairement et uniquement sexuel, alors que dans les rêves les symboles servent presque exclusivement à l'expression d'objets et de rapports sexuels. Ceci n'est pas facile à expliquer non plus. Des symboles primitivement sexuels auraient-ils reçu dans la suite une autre application, et ce changement d'application aurait-il entraîné peu à peu leur dégradation, jusqu'à la disparition de leur caractère symbolique ? Il est évident qu'on ne peut répondre à ces questions tant qu'on ne s'occupe que du symbolisme des rêves. On doit seulement maintenir le principe qu'il existe des rapports particulièrement étroits entre les symboles véritables et la vie sexuelle.

Nous avons reçu récemment, concernant ces rapports, une importante contribution. Un linguiste, M. H. Sperber (d'Upsala), qui travaille indépendamment de la psychanalyse, a prétendu que les besoins sexuels ont joué un rôle des plus importants dans la naissance et le développement de la langue. Les premiers sons articulés avaient servi à communiquer des idées et à appeler le partenaire sexuel ; le développement ultérieur des racines de la langue avait accompagné l'organisation

du travail dans l'humanité primitive. Les travaux étaient effectués en commun avec un accompagnement de mots et d'expressions rythmiquement répétés. L'intérêt sexuel s'était ainsi déplacé pour se porter sur le travail. On dirait que l'homme primitif ne s'est résigné au travail qu'en en faisant l'équivalent et la substitution de l'activité sexuelle. C'est ainsi que le mot lancé au cours du travail en commun avait deux sens, l'un exprimant l'acte sexuel, l'autre le travail actif qui était assimilé à cet acte. Peu à peu le mot s'est détaché de sa signification sexuelle pour s'attacher définitivement au travail. Il en fut de même chez des générations ultérieures qui, après avoir inventé un mot nouveau ayant une signification sexuelle, l'ont appliqué à un nouveau genre de travail. De nombreuses racines se seraient ainsi formées, ayant toutes une origine sexuelle et ayant fini par abandonner leur signification sexuelle. Si ce schéma que nous venons d'esquisser est exact, il nous ouvre une possibilité de comprendre le symbolisme des rêves, de comprendre pourquoi le rêve, qui garde quelque chose de ces anciennes conditions, présente tant de symboles se rapportant à la vie sexuelle, pourquoi, d'une façon générale, les armes et les outils servent de symboles masculins, tandis que les étoffes et les objets travaillés sont des symboles féminins. Le rapport symbolique serait une survivance de l'ancienne identité de mots ; des objets qui avaient porté autrefois les mêmes noms que les objets se rattachant à la sphère et à la vie génitale apparaîtraient maintenant dans les rêves à titre de symboles de cette sphère et de cette vie.

Toutes ces analogies évoquées à propos du symbolisme des rêves vous permettront de vous faire une idée de la psychanalyse qui apparaît ainsi comme une discipline d'un intérêt général, ce qui n'est le cas ni de la psychologie ni de la psychiatrie. Le travail psychanalytique nous met en rapport avec une foule d'autres sciences morales, telles que la mythologie, la linguistique, l'ethnologie, la psychologie des peuples, la science des religions, dont les recherches sont susceptibles de nous fournir

les données les plus précieuses. Aussi ne trouverez-vous pas étonnant que le mouvement psychanalytique ait abouti à la création d'un périodique consacré uniquement à l'étude de ces rapports : je veux parler de la revue Imago, fondée en 1912 par Hans Sachs et Otto Rank. Dans tous ses rapports avec les autres sciences, la psychanalyse donne plus qu'elle ne reçoit. Certes, les résultats souvent bizarres annoncés par la psychanalyse deviennent plus acceptables du fait de leur confirmation par les recherches effectuées dans d'autres domaines ; mais c'est la psychanalyse qui fournit les méthodes techniques et établit les points de vue dont l'application doit se montrer féconde dans les autres sciences. La recherche psychanalytique découvre dans la vie psychique de l'individu humain des faits qui nous permettent de résoudre ou de mettre sous leur vrai jour plus d'une énigme de la vie collective des hommes.

Mais je ne vous ai pas encore dit dans quelles circonstances nous pouvons obtenir la vision la plus profonde de cette présumée « langue fondamentale », quel est le domaine qui en a conservé les restes les plus nombreux. Tant que vous ne le saurez pas, il vous sera impassible de vous rendre compte de toute l'importance du sujet. Or, ce domaine est celui des névroses ; ses matériaux sont constitués par les symptômes et autres manifestations des sujets nerveux, symptômes et manifestations dont l'explication et le traitement forment précisément l'objet de la psychanalyse.

Mon quatrième point de vue nous ramène donc à notre point de départ et nous oriente dans la direction qui nous est tracée. Nous avons dit qu'alors même que la censure des rêves n'existerait pas, le rêve ne nous serait pas plus intelligible, car nous aurions alors à résoudre le problème qui consiste à traduire le langage symbolique du rêve dans la langue de notre pensée éveillée. Le symbolisme est donc un autre facteur de déformation des rêves, indépendant de la censure. Mais nous pouvons supposer qu'il est commode pour la censure de se ser-

vir du symbolisme qui concourt au même but : rendre le rêve bizarre et incompréhensible.

L'étude ultérieure du rêve peut nous faire découvrir encore un autre facteur de déformation. Mais je ne veux pas quitter la question du symbolisme sans vous rappeler une fois de plus l'attitude énigmatique que les personnes cultivées ont cru devoir adopter à son égard : attitude toute de résistance, alors que l'existence du symbolisme est démontrée avec certitude dans le mythe, la religion, l'art et la langue qui sont d'un bout à l'autre pénétrés de symboles. Faut-il voir la raison de cette attitude dans les rapports que nous avons établis entre le symbolisme des rêves et la sexualité ?

11. L'élaboration du rêve

Si vous avez réussi à vous faire une idée du mécanisme de la censure et de la représentation symbolique, vous serez à même de comprendre la plupart des rêves, sans toutefois connaître à fond le mécanisme de la déformation des rêves. Pour comprendre les rêves, vous vous servirez en effet des deux techniques qui se complètent mutuellement : vous ferez surgir chez le rêveur des souvenirs, jusqu'à ce que vous soyez amenés de la substitution au substrat même du rêve, et vous remplacerez, d'après vos connaissances personnelles, les symboles par leur signification. Vous vous trouverez, au cours de ce travail, en présence de certaines incertitudes. Mais il en sera question plus tard.

Nous pouvons maintenant reprendre un travail que nous avons essayé d'aborder antérieurement avec des moyens insuffisants. Nous voulions notamment établir les rapports existant entre les éléments des rêves et leurs substrats et nous avons trouvé que ces rapports étaient au nombre de quatre : rapport d'une partie au tout, approximation ou allusion, rapport symbolique et représentation verbale plastique. Nous allons entreprendre le même travail sur une échelle plus vaste, en comparant le contenu manifeste du rêve dans son ensemble au rêve latent tel que nous le révèle l'interprétation.

J'espère qu'il ne vous arrivera plus de confondre le rêve manifeste et le rêve latent. En maintenant cette distinction toujours présente à l'esprit, vous aurez gagné, au point de vue de la compréhension des rêves, plus que la plupart des lecteurs de mon *Interprétation des rêves*. Laissez-moi vous rappeler que le travail qui transforme le rêve latent en rêve manifeste s'appelle

élaboration du rêve. Le travail opposé, celui qui veut du rêve manifeste arriver au rêve latent, s'appelle *travail d'interprétation.* Le travail d'interprétation cherche à supprimer le travail d'élaboration. Les rêves du type infantile, dans lesquels nous avons reconnu sans peine des réalisations de désirs, n'en ont pas moins subi une certaine élaboration, et notamment la transformation du désir en une réalité, et le plus souvent aussi celle des idées en images visuelles. Ici nous avons besoin, non d'une interprétation, mais d'un simple coup d'œil derrière ces deux transformations. Ce qui, dans les autres rêves, vient s'ajouter au travail d'élaboration, constitue ce que nous appelons la *déformation du rêve,* et celle-ci ne peut être supprimée que par notre travail d'interprétation.

Ayant eu l'occasion de comparer un grand nombre d'interprétations de rêves, je suis à même de vous exposer d'une façon synthétique ce que le travail d'élaboration fait avec les matériaux des idées latentes des rêves. Je vous prie cependant de ne pas tirer de conclusions trop rapides de ce que je vais vous dire. Je vais seulement vous présenter une description qui demande à être suivie avec une calme attention.

Le premier effet du travail d'élaboration d'un rêve consiste dans la *condensation* de ce dernier. Nous voulons dire par là que le contenu du rêve manifeste est plus petit que celui du rêve latent, qu'il représente par conséquent une sorte de traduction abrégée de celui-ci. La condensation peut parfois faire défaut, mais elle existe d'une façon générale et est souvent considérable. On n'observe jamais le contraire, c'est-à-dire qu'il n'arrive jamais que le rêve manifeste soit plus étendu que le rêve latent et ait un contenu plus riche. La condensation s'effectue par un des trois procédés suivants : 1° certains éléments latents sont tout simplement éliminés ; 2° le rêve manifeste ne reçoit que des fragments de certains ensembles du rêve latent ; 3° des éléments latents ayant des traits communs se trouvent fondus ensemble dans le rêve manifeste.

Si vous le voulez, vous pouvez réserver le terme « condensation » à ce dernier procédé seul. Ses effets sont particulièrement faciles à démontrer. En vous remémorant vos propres rêves, vous trouverez facilement des cas de condensation de plusieurs personnes en une seule. Une personne composée de ce genre a l'aspect de A, est mise comme B, fait quelque chose qui rappelle C, et avec tout cela nous savons qu'il s'agit de D. Dans ce mélange se trouve naturellement mis en relief un caractère ou attribut commun aux quatre personnes. On peut de même former un composé de plusieurs objets ou localités, à la condition que les objets ou les localités en question possèdent un trait ou des traits communs que le rêve latent accentue d'une façon particulière. Il se forme là comme une notion nouvelle et éphémère ayant pour noyau l'élément commun. De la superposition des unités fondues en un tout composite résulte en général une image aux contours vagues, analogue à celle qu'on obtient en tirant plusieurs photographies sur la même plaque. Le travail d'élaboration doit être fortement intéressé à la production de ces formations composites, car il est facile de trouver que les traits communs qui en sont la condition sont créés intentionnellement là où ils font défaut, et cela, par exemple, par le choix de l'expression verbale pour une idée. Nous connaissons déjà des condensations et des formations composites de ce genre ; nous les avons vues notamment jouer un rôle dans certains cas de lapsus. Rappelez-vous le jeune homme qui voulait *begleil-digen* (mot composé de *begleiten,* accompagner et *beleidigen,* manquer de respect) une dame. Il existe en outre des traits d'esprit dont la technique se réduit à une condensation de ce genre. Mais, abstraction faite de ces cas, le procédé en question apparaît comme tout à fait extraordinaire et bizarre. La formation de personnes composites dans les rêves a, il est vrai, son pendant dans certaines créations de notre fantaisie qui fond souvent ensemble des éléments qui ne se trouvent pas réunis dans l'expérience : tels les centaures et les animaux légendaires de la mythologie ancienne ou des tableaux de Böcklin. D'ailleurs,

l'imagination « créatrice » est incapable d'inventer quoi que ce soit : elle se contente de réunir des éléments séparés les uns des autres. Mais le procédé mis en œuvre par le travail d'élaboration présente ceci de particulier que les matériaux dont Il dispose consistent en idées, dont certaines peuvent être indécentes et inacceptables, mais qui sont toutes formées et exprimées correctement. Le travail d'élaboration donne à ces idées une autre forme, et il est remarquable et incompréhensible que dans cette transcription ou traduction comme en une autre langue il se serve du procédé de la fusion ou de la combinaison. Une traduction s'applique généralement à tenir compte des particularités du texte et à ne pas confondre les similitudes. Le travail d'élaboration, au contraire, s'efforce de condenser deux idées différentes, en cherchant, comme dans un calembour, un mot à plusieurs sens dans lequel puissent se rencontrer les deux idées. Il ne faut pas se hâter de tirer des conclusions de cette particularité qui peut d'ailleurs devenir importante pour la conception du travail d'élaboration.

Bien que la condensation rende le rêve obscur, on n'a cependant pas l'impression qu'elle soit un effet de la censure. On pourrait plutôt lui assigner des causes mécaniques et économiques ; mais la censure y trouve son compte quand même.

Les effets de la condensation peuvent être tout à fait extraordinaires. Elle rend à l'occasion possible de réunir dans un rêve manifeste deux séries d'idées latentes tout à fait différentes, de sorte qu'on peut obtenir une interprétation apparemment satisfaisante d'un rêve sans s'apercevoir de la possibilité d'une interprétation au deuxième degré.

La condensation a encore pour effet de troubler, de compliquer les rapports entre les éléments du rêve latent et ceux du rêve manifeste. C'est ainsi qu'un élément manifeste peut correspondre simultanément à plusieurs latents, de même qu'un élément latent peut participer à plusieurs manifestes : il

s'agirait donc d'une sorte de croisement. On constate également, au cours de l'interprétation d'un rêve, que les idées surgissant à propos d'un élément manifeste ne doivent pas être utilisées au fur et à mesure, dans l'ordre de leur succession. Il faut souvent attendre que tout le rêve ait reçu son interprétation.

Le travail d'élaboration opère donc une transcription peu commune des idées des rêves ; une transcription qui n'est ni une traduction mot à mot ou signe par signe, ni un choix guidé par une certaine règle, comme lorsqu'on ne reproduit que les consonnes d'un mot, en omettant les voyelles, ni ce qu'on pourrait appeler un remplacement, comme lorsqu'on fait toujours ressortir un élément aux dépens de plusieurs autres : nous nous trouvons en présence de quelque chose de tout à fait différent et beaucoup plus compliqué.

Un autre effet du travail d'élaboration consiste dans le *déplacement*. Celui-ci nous est heureusement déjà connu ; nous savons notamment qu'il est entièrement l'œuvre de la censure des rêves. Le déplacement s'exprime de deux manières : en premier lieu, un élément latent est remplacé, non par un de ses propres éléments constitutifs, mais par quelque chose de plus éloigné, donc par une allusion ; en deuxième lieu, l'accent psychique est transféré d'un élément important sur un autre, peu important, de sorte que le rêve reçoit un autre centre et apparaît étrange.

Le remplacement par une allusion existe également dans notre pensée éveillée, mais avec une certaine différence. Dans la pensée éveillée, l'allusion doit être facilement intelligible, et il doit y avoir entre l'allusion et la pensée véritable un rapport de contenu. Le trait d'esprit se sert souvent de l'allusion, sans observer la condition de l'association entre les contenus ; il remplace cette association par une association extérieure peu usitée, fondée sur la similitude tonale, sur la multiplicité des sens que possède un mot, etc. Il observe cependant rigoureusement la condition de l'intelligibilité ; le trait d'esprit manquerait tota-

lement son effet si l'on ne pouvait remonter sans difficulté de l'allusion à son objet. Mais le déplacement par allusion qui s'effectue dans le rêve se soustrait à ces deux limitations. Ici l'allusion ne présente que des rapports tout extérieurs et très éloignés de l'élément qu'elle remplace ; aussi est-elle inintelligible, et lorsqu'on veut remonter à l'élément, l'interprétation de l'allusion fait l'impression d'un trait d'esprit raté ou d'une explication forcée, tirée par les cheveux. La censure des rêves n'atteint son but que lorsqu'elle réussit à rendre introuvable le chemin qui conduit de l'allusion à son substrat.

Le déplacement de l'accent constitue le moyen par excellence de l'expression des pensées. Nous nous en servons parfois dans la pensée éveillée, pour produire un effet comique. Pour vous donner une idée de cet effet, je vous rappellerai l'anecdote suivante : il y avait dans un village un maréchal-ferrant qui s'était rendu coupable d'un crime grave. Le tribunal décida que ce crime devait être expié ; mais comme le maréchal-ferrant était le seul dans le village et, par conséquent, indispensable, mais que, par contre, il y avait dans le même village trois tailleurs, ce fut un de ceux-ci qui fut pendu à la place du maréchal.

Le troisième effet du travail d'élaboration est, au point de vue psychologique, le plus intéressant. Il consiste en une transformation d'idées en images visuelles. Cela ne veut pas dire que tous les éléments constitutifs des idées des rêves subissent cette transformation ; beaucoup d'idées conservent leur forme et apparaissent comme telles ou à titre de connaissances dans le rêve manifeste ; d'un autre côté les images visuelles ne sont pas la seule forme que revêtent les idées. Il n'en reste pas moins que les images visuelles jouent un rôle essentiel dans la formation des rêves. Cette partie du travail d'élaboration est la plus constante ; nous le savons déjà, de même que nous connaissons déjà la « représentation verbale plastique » des éléments individuels d'un rêve.

Il est évident que cet effet n'est pas facile à obtenir. Pour vous faire une idée des difficultés qu'il présente, imaginez-vous que vous ayez entrepris de remplacer un article de fond politique par une série d'illustrations, c'est-à-dire de remplacer les caractères d'imprimerie par des signes figurés. En ce qui concerne les personnes et les objets concrets dont il est question dans cet article, il vous sera facile et, peut-être même, commode de les remplacer par des images, mais vous vous heurterez aux plus grandes difficultés dès que vous aborderez la représentation concrète des mots abstraits et des parties du discours qui expriment les relations entre les idées : particules, conjonctions, etc. Pour les mots abstraits, vous pourrez vous servir de toutes sortes d'artifices. Vous chercherez, par exemple, à transcrire le texte de l'article sous une autre forme verbale peu usitée peut-être, mais contenant plus d'éléments concrets et susceptibles de représentation. Vous vous rappellerez alors que la plupart des mots abstraits sont des mots qui furent autrefois concrets et vous chercherez, pour autant que vous le pourrez, à remonter à leur sens primitivement concret. Vous serez, par exemple, enchantés de pouvoir représenter la « possession » (*besitzen*) d'un objet par sa signification concrète qui est celle d'être assis sur (*daraufsitzen*) cet objet. Le travail d'élaboration ne procède pas autrement. À une représentation faite dans ces conditions, il ne faut pas demander une trop grande précision. Aussi ne tiendrez-vous pas rigueur au travail d'élaboration s'il remplace un élément aussi difficile à exprimer à l'aide d'images concrètes que l'adultère *(ehebruch)* [23] par une fracture du bras *(armbruch)* [24]. Connaissant ces détails, vous pourrez dans une cer-

---

[23] *Ehebruch,* littéralement : rupture de mariage.

[24] Pendant que je corrigeais les épreuves de ces feuilles, il m'est tombé par hasard sous les yeux un fait divers que je transcris *ici,* parce qu'il apporte une confirmation inattendue aux considérations qui précèdent :

Le Châtiment de Dieu.

Fracture de bras *(Armbruch)* comme expiation pour un adultère *(Ehebruch).*

taine mesure corriger les maladresses de l'écriture figurée lorsqu'elle est appelée à remplacer l'écriture verbale.

Mais ces moyens auxiliaires manquent lorsqu'il s'agit de représenter des parties du discours qui expriment des relations entre des idées : *parce que, pour la raison que,* etc. Ces éléments du texte ne pourront donc pas être transformés en images. De même le travail d'élaboration des rêves réduit le

---

La femme Anna M..., épouse d'un réserviste, dépose contre la femme Clémentine K... une plainte en adultère. Elle dit dans sa plainte que la femme K... avait entretenu avec M... des relations coupables, alors que son propre mari était sur le front d'où il lui envoyait même 70 couronnes par mois. La femme K... avait déjà reçu du mari de la plaignante beaucoup d'argent, alors que la plaignante elle-même et son enfant souffrent de la faim et de la misère. Les camarades de M... ont rapporté à la plaignante que son mari a fréquenté avec la femme K... des débits de vin où il restait jusqu'à une heure tardive de la nuit. Une fois même *la* femme K... a demandé au mari de la plaignante, en présence de plusieurs fantassins, s'il ne se déciderait pas bientôt à quitter sa « vieille », pour venir vivre avec elle. La logeuse de K... a souvent vu le mari de la plaignante dans le logement de sa maîtresse, en tenue plus que négligée. – Devant un juge de Leopoldstadt, la femme K... a prétendu hier ne pas connaître M... et nié par conséquent et à plus forte raison toutes relations intimes avec lui.

Mais le témoin Albertine M... déposa qu'elle avait surpris la femme K... en train d'embrasser le mari de la plaignante.

Déjà entendu au cours d'une séance antérieure à titre de témoin, M... avait, à son tour, nié toutes relations avec la femme K... Mais hier le juge reçoit une lettre dans laquelle M... retire son témoignage fait précédemment et avoue avoir eu la femme K... pour maîtresse jusqu'au mois de juin dernier. S'il a nié toutes relations avec cette femme, lors du précédent interrogatoire, ce fut parce qu'elle était venue le trouver et l'avait supplié à genoux de la sauver en n'avouant rien. or Aujourd'hui, écrivait le témoin, je me sens forcé à dire au tribunal toute la vérité car, m'étant fracturé le bras gauche, je considère cet accident comme un châtiment que Dieu m'inflige pour mon péché. »

Le juge ayant constaté que l'action punissable remontait à plus d'une année, la plaignante a retiré sa plainte et l'inculpée a bénéficié d'un non-lieu.

contenu des idées des rêves à leur matière brute faite d'objets et d'activités. Vous devez être contents si vous avez la possibilité de traduire par une plus grande finesse des images les relations qui ne sont pas susceptibles de représentation concrète. C'est ainsi en effet que le travail d'élaboration réussit à exprimer certaines parties du contenu des idées latentes du rêve par les propriétés formelles du rêve manifeste, par le degré plus ou moins grand de clarté ou d'obscurité qu'il lui imprime, par sa division en plusieurs fragments, etc. Le nombre des rêves partiels en lesquels se décompose un rêve latent correspond généralement au nombre des thèmes principaux, des séries d'idées dont se compose ce dernier ; un bref rêve préliminaire joue par rapport au rêve principal subséquent le rôle d'une introduction ou d'une motivation ; une idée secondaire venant s'ajouter aux idées principales est remplacée dans le rêve manifeste par un changement de scène intercalé dans le décor principal dans lequel évoluent les événements du rêve latent. Et ainsi de suite. La forme même des rêves n'est pas dénuée d'importance et exige, elle aussi, une interprétation. Plusieurs rêves se produisant au cours de la même nuit présentent souvent la même importance et témoignent d'un effort de maîtriser de plus en plus une excitation d'une intensité croissante. Dans un seul et même rêve, un élément particulièrement difficile peut être représenté par plusieurs symboles, par des « doublets ».

En poursuivant notre confrontation entre les idées des rêves et les rêves manifestes qui les remplacent, nous apprenons une foule de choses auxquelles nous ne nous attendions pas ; c'est ainsi que nous apprenons par exemple que l'absurdité même des rêves a sa signification particulière. On peut dire que sur ce point l'opposition entre la conception médicale et la conception psychanalytique du rêve atteint un degré d'acuité tel qu'elle devient à peu près absolue. D'après la première, le rêve serait absurde parce que l'activité psychique dont il est l'effet a perdu toute faculté de formuler un jugement critique ; d'après notre conception, au contraire, le rêve devient absurde dès que se

trouve exprimée la critique contenue dans les idées du rêve, dès que se trouve formulé le jugement : c'est absurde. Vous en avez un bon exemple dans le rêve, que vous connaissez déjà, relatif à l'intention d'assister à une représentation théâtrale (trois billets pour 1 florin 50). Le jugement formulé à cette occasion était : ce fut une *absurdité* de se marier si tôt.

Nous apprenons de même, au cours du travail d'interprétation, ce qui correspond aux doutes et incertitudes si souvent exprimés par le rêveur, à savoir si un certain élément donné s'est réellement manifesté dans le rêve, si c'était bien l'élément allégué ou supposé, et non un autre. Rien dans les idées latentes du rêve ne correspond généralement à ces doutes et incertitudes ; ils sont uniquement l'effet de la censure et doivent être considérés comme correspondant à une tentative, partiellement réussie, de suppression, de refoulement.

Une des constatations les plus étonnantes est celle relative à la manière dont le travail d'élaboration traite les oppositions existant au sein du rêve latent. Nous savons déjà que les éléments analogues des matériaux latents sont remplacés dans le rêve manifeste par des condensations. Or, les contraires sont traités de la même manière que les analogies et sont exprimés de préférence par le même élément manifeste. C'est ainsi qu'un élément du rêve manifeste qui a son contraire peut aussi bien signifier lui-même que ce contraire, ou l'un et l'autre à la fois, ce n'est que d'après le sens général que nous pouvons décider notre choix quant à l'interprétation. C'est ce qui explique qu'on ne trouve pas dans le rêve de représentation, univoque tout au moins, du « non ».

Cette étrange manière d'opérer qui caractérise le travail d'élaboration trouve une heureuse analogie dans le développement de la langue. Beaucoup de linguistes ont constaté que, dans les langues les plus anciennes, les oppositions : fort-faible, clair-obscur, grand-petit sont exprimées par le même radical

(« opposition de sens dans les mots primitifs »). C'est ainsi que dans le vieil égyptien *ken* signifiait primitivement *fort* et *faible.* Pour éviter des malentendus pouvant résulter de l'emploi de mots aussi ambivalents, on avait recours, dans le langage parlé, à une intonation et à un geste qui variaient avec le sens qu'on voulait donner au mot ; et dans l'écriture on faisait suivre le mot d'un « déterminatif », c'est-à-dire d'une image qui, elle, n'était pas destinée à être prononcée. On écrivait donc *ken-fort, en* faisant suivre le mot d'une image représentant la figurine d'un homme redressé ; et on écrivait *ken-faible*, en faisant suivre le mot de la figurine d'un homme nonchalamment accroupi. C'est seulement plus tard qu'on a obtenu, à la suite de légères modifications imprimées au mot primitif, une désignation spéciale pour chacun des contraires qu'il englobait. On arriva ainsi à dédoubler *ken (fort-faible),* en *ken-fort et ken-faible*. Quelques langues plus jeunes et certaines langues vivantes de nos jours ont conservé de nombreuses traces de cette primitive opposition de sens. Je vous en citerai quelques exemples, d'après C. Abel (1884).

Le latin présente toujours les mots ambivalents suivants :

altus (haut, profond) et *sacer* (sacré, damné).

Voici quelques exemples de modifications du même radical :

clamare (crier) ; *clam* (silencieux, doux, secret).

siccus (sec) ; *succas* (site).

Et en allemand :

Stimme (voix) ; *stumm* (muet).

Le rapprochement de langues parentes fournit de nombreux exemples du même genre :

Anglais *lock* (fermer) ; allemand : l*och* (trou), l*ücke* (lacune) ;

Anglais *cleave* (fendre) ; allemand : *kleben* (coller).

Le mot anglais *without,* dont le sens littéral est *avec/sans,* n'est employé aujourd'hui qu'au sens *sans ;* que le mot *with* fût employé pour désigner non seulement une adjonction, mais aussi une soustraction, c'est ce que prouvent les mots composés *withdraw, withhold.* Il en est de même du mot allemand *wieder.*

Une autre particularité encore du travail d'élaboration trouve son pendant dans le développement de la langue. Dans l'ancien égyptien, comme dans d'autres langues plus récentes, il arrive souvent que, d'une langue à l'autre, le même mot présente, pour le même sens, les sons rangés dans des ordres opposés. Voici quelques exemples tirés de la comparaison entre l'anglais et l'allemand :

Topf (pot) – *pot ; boat* (bateau) – *tub ; hurry* (se presser) – r*uhe* (repos) ; *balken* (poutre) – *kloben* (bûche) – *club ; wait* (attendre) – *täuwen.*

Et la comparaison entre le latin et l'allemand donne *capere* (saisir) – *packen ; ren* (rein) – *niere.*

Les inversions dans le genre de celles-ci se produisent dans le rêve de plusieurs manières différentes. Nous connaissons déjà l'inversion du sens, le remplacement d'un sens par son contraire. Il se produit, en outre, dans les rêves, des inversions de situations, de rapports entre deux personnes, comme si tout se passait dans un « monde renversé ». Dans le rêve, c'est le lièvre qui fait souvent la chasse au chasseur. La succession des événements subit également une inversion, de sorte que la série antécédente ou causale vient prendre place après celle qui normalement devrait la suivre. C'est comme dans les pièces qui se

jouent dans des théâtres de foire et où le héros tombe raide mort, avant qu'ait retenti dans la coulisse le coup de feu qui doit le tuer. Il y a encore des rêves où l'ordre des éléments est totalement interverti, de sorte que si l'on veut trouver leur sens, on doit les interpréter en commençant par le dernier élément, pour finir par le premier. Vous vous rappelez sans doute nos études sur le symbolisme des rêves où nous avons montré que se plonger ou tomber dans l'eau signifie la même chose que sortir de l'eau, c'est-à-dire accoucher ou naître, et que grimper sur une échelle où monter un escalier a le même sens que descendre l'un ou l'autre. On aperçoit facilement les avantages que la déformation des rêves peut tirer de cette liberté de représentation.

Ces particularités du travail d'élaboration doivent être considérées comme des traits *archaïques*. Elles sont également inhérentes aux anciens systèmes d'expression, aux anciennes langues et écritures où elles présentent les mêmes difficultés dont il sera encore question plus tard, en rapport avec quelques remarques critiques.

Et pour terminer, formulons quelques considérations supplémentaires. Dans le travail d'élaboration, il s'agit évidemment de transformer en images concrètes, de préférence de nature visuelle, les idées latentes conçues verbalement. Or, toutes nos idées ont pour point de départ des images concrètes ; leurs premiers matériaux, leurs phases préliminaires sont constitués par des impressions sensorielles ou, plus exactement, par les images-souvenirs de ces impressions. C'est seulement plus tard que des mots ont été attachés à ces images et reliés en idées. Le travail d'élaboration fait donc subir aux idées une marche *régressive,* un développement rétrograde et, au cours de cette régression, doit disparaître tout ce que le développement des images-souvenirs et leur transformation en idées ont pu apporter à titre de nouvelles acquisitions.

Tel serait donc le travail d'élaboration des rêves. En présence des processus qu'il nous a révélés, notre intérêt pour le rêve manifeste a forcément reculé à l'arrière-plan. Mais comme le rêve manifeste est la seule chose que nous connaissions d'une façon directe, je vais lui consacrer encore quelques remarques.

Que le rêve manifeste perde de son importance à nos yeux, rien de plus naturel. Peu nous importe qu'il soit bien composé ou qu'il se laisse dissocier en une suite d'images isolées, sans lien entre elles. Alors même qu'il a une apparence significative, nous savons que celle-ci doit son origine à la déformation du rêve et ne présente pas, avec le contenu interne du rêve, plus de rapport organique qu'il n'en existe entre la façade d'une église italienne et sa structure et son plan. Dans certains cas, cette façade du rêve présente, elle aussi, une signification qu'elle emprunte à ce qu'elle reproduit sans déformation ou à peine déformé un élément constitutif important des idées latentes du rêve. Ce fait nous échappe cependant tant que nous n'avons pas effectué l'interprétation du rêve qui nous permette d'apprécier le degré de déformation. Un doute analogue s'applique au cas où deux éléments du rêve semblent rapprochés au point de se trouver en contact intime. On peut tirer de ce fait la conclusion que les éléments correspondants du rêve latent doivent également être rapprochés, mais dans d'autres cas il est possible de constater que les éléments unis dans les idées latentes sont dissociés dans le rêve manifeste.

On doit se garder, d'une façon générale, de vouloir expliquer une partie du rêve manifeste par une autre, comme si le rêve était conçu comme un tout cohérent et formait une représentation pragmatique. Le rêve ressemble plutôt, dans la majorité des cas, à une mosaïque faite avec des fragments de différentes pierres réunis par un ciment, de sorte que les dessins qui en résultent ne correspondent pas du tout aux contours des minéraux auxquels ces fragments ont été empruntés. Il existe en effet une élaboration *secondaire* des rêves qui se charge de trans-

former en un tout à peu près cohérent les données les plus immédiates du rêve, mais en rangeant les matériaux dans un ordre souvent absolument incompréhensible et en les complétant là où cela paraît nécessaire.

D'autre part, il ne faut pas exagérer l'importance du travail d'élaboration ni lui accorder une confiance sans réserves. Son activité s'épuise dans les effets que nous avons énumérés ; condenser, déplacer, effectuer une représentation plastique, soumettre ensuite le tout à une élaboration secondaire, c'est tout ce qu'il peut faire, et rien de plus. Les jugements, les appréciations critiques, l'étonnement, les conclusions qui se produisent dans les rêves, ne sont jamais les effets du travail d'élaboration, ne sont que rarement les effets d'une réflexion sur le rêve : ce sont le plus souvent des fragments d'idées latentes qui sont passés dans le rêve manifeste, après avoir subi certaines modifications et une certaine adaptation réciproque. Le travail d'élaboration ne peut pas davantage composer des discours. À part quelques rares exceptions, les discours entendus ou prononcés dans les rêves sont des échos ou des juxtapositions de discours entendus ou prononcés le jour qui a précédé le rêve, ces discours ayant été introduits dans les idées latentes en qualité de matériaux ou à titre d'excitateurs du rêve. Les calculs échappent également à la compétence du travail d'élaboration ; ceux qu'on retrouve dans le rêve manifeste sont le plus souvent des juxtapositions de nombres, des apparences de calculs, totalement dépourvues de sens ou, encore, de simples copies de calculs effectués dans les idées latentes du rêve. Dans ces conditions, on ne doit pas s'étonner de voir l'intérêt qu'on avait porté au travail d'élaboration s'en détourner pour se diriger vers les idées latentes que le rêve manifeste révèle dans un état plus ou moins déformé. Mais on a tort de pousser ce changement d'orientation jusqu'à ne parler, dans les considérations théoriques, que des idées latentes du rêve, en les mettant à la place du rêve tout court et à formuler, à propos de ce dernier, des propositions qui ne s'appliquent qu'aux premières. Il est bizarre qu'on ait pu

abuser des données de la psychanalyse pour opérer cette confusion. Le « rêve » n'est pas autre chose que l'effet du travail d'élaboration ; il est donc la *forme* que ce travail imprime aux idées latentes.

Le travail d'élaboration est un processus d'un ordre tout à fait particulier et dont on ne connaît pas encore d'analogue dans la vie psychique. Ces condensations, déplacements, transformations régressives d'idées en images sont des nouveautés dont la connaissance constitue la principale récompense des efforts psychanalytiques. Et, d'autre part, nous pouvons, par analogie avec le travail d'élaboration, constater les liens qui rattachent les études psychanalytiques à d'autres domaines tels que l'évolution de la langue et de la pensée. Vous ne serez à même d'apprécier toute l'importance de ces notions que lorsque vous saurez que les mécanismes qui président au travail d'élaboration sont les prototypes de ceux qui règlent la production des symptômes névrotiques.

Je sais également que nous ne pouvons pas encore embrasser d'un coup d'œil d'ensemble toutes les nouvelles acquisitions que la psychologie peut retirer de ces travaux. J'attire seulement votre attention sur les nouvelles preuves que nous avons pu obtenir en faveur de l'existence d'actes psychiques inconscients (et les idées latentes des rêves ne sont que cela) et sur l'accès insoupçonné que l'interprétation des rêves ouvre à ceux qui veulent acquérir la connaissance de la vie psychique inconsciente.

Et, maintenant, je vais analyser devant vous quelques petits exemples de rêves afin de vous montrer en détail ce que je ne vous ai présenté jusqu'à présent, à titre de préparation, que d'une façon synthétique et générale.

12. Analyse de quelques exemples de rêves

Ne soyez pas déçus si, au lieu de vous inviter à assister à l'interprétation d'un grand et beau rêve, je ne vous présente encore cette fois que des fragments d'interprétations. Vous pensez sans doute qu'après tant de préparation vous avez le droit d'être traités avec plus de confiance et qu'après l'heureuse interprétation de tant de milliers de rêves on aurait dû pouvoir, depuis longtemps, réunir une collection d'excellents exemples de rêves offrant toutes les preuves voulues en faveur de tout ce que nous avons dit concernant le travail d'élaboration et les idées des rêves. Vous avez peut-être raison, mais je dois vous avertir que de nombreuses difficultés s'opposent à la réalisation de votre désir.

Et avant tout, je tiens à vous dire qu'il n'y a pas de personnes faisant de l'interprétation des rêves leur occupation principale. Quand a-t-on l'occasion d'interpréter un rêve ? On s'occupe parfois, sans aucune intention spéciale, des rêves d'une personne amie, ou bien on travaille pendant quelque temps sur ses propres rêves, afin de s'entraîner à la technique psychanalytique ; mais le plus souvent on a affaire aux rêves de personnes nerveuses, soumises au traitement psychanalytique. Ces derniers rêves constituent des matériaux excellents et ne le cèdent en rien aux rêves de personnes saines, mais la technique du traitement nous oblige à subordonner l'interprétation des rêves aux exigences thérapeutiques et à abandonner en cours de route un grand nombre de rêves, dès qu'on réussit à en extraire des données susceptibles de recevoir une utilisation thérapeutique. Certains rêves, ceux notamment qui se produisent pendant la

cure, échappent tout simplement à une interprétation complète. Comme ils surgissent de l'ensemble total des matériaux psychiques que nous ignorons encore, nous ne pouvons les comprendre qu'une fois la cure terminée. La communication de ces rêves nécessiterait la mise sous vos yeux de tous les mystères d'une névrose ; ceci ne cadre pas avec nos intentions, puisque nous voyons dans l'étude du rêve une préparation à celle des névroses.

Cela étant, vous renoncerez peut-être volontiers à ces rêves, pour entendre l'explication de rêves d'hommes sains ou de vos propres rêves. Mais cela n'est guère faisable, vu le contenu des uns et des autres. Il n'est guère possible de se confesser soi-même ou de confesser ceux qui ont mis en vous leur confiance, avec cette franchise et cette sincérité qu'exigerait une interprétation complète de rêves, lesquels, ainsi que vous le savez, relèvent de ce qu'il y a de plus intime dans notre personnalité. En dehors de cette difficulté de se procurer des matériaux, il y a encore une autre raison qui s'oppose à la communication des rêves. Le rêve, vous le savez, apparaît au rêveur comme quelque chose d'étrange : à plus forte raison doit-il apparaître comme tel à ceux qui ne connaissent pas la personne du rêveur. Notre littérature ne manque pas de bonnes et complètes analyses de rêves ; j'en ai publié moi-même quelques-unes à propos d'observations de malades ; le plus bel exemple d'interprétation est peut-être celui publié par Otto Rank. Il s'agit de deux rêves d'une jeune fille, se rattachant l'un à l'autre. Leur exposé n'occupe que deux pages imprimées, alors que leur analyse en comprend soixante-seize. Il me faudrait presque un semestre pour effectuer avec vous un travail de ce genre. Lorsqu'on aborde l'interprétation d'un rêve un peu long et plus ou moins considérablement déformé, on a besoin de tant d'éclaircissements, il faut tenir compte de tant d'idées et de souvenirs surgissant chez le rêveur, s'engager dans tant de digressions qu'un compte rendu d'un travail de ce genre prendrait une extension considérable et ne vous donnerait aucune satis-

faction. Je dois donc vous prier de vous contenter de ce qui est plus facile à obtenir, à savoir de la communication de petits fragments de rêves appartenant à des personnes névrosées et dont on peut étudier isolément tel ou tel élément. Ce sont les symboles des rêves et certaines particularités de la représentation régressive des rêves qui se prêtent le plus facilement à la démonstration. Je vous dirai, à propos de chacun des rêves qui suivent, les raisons pour lesquelles il me semble mériter une communication.

1. Voici un rêve qui se compose de deux brèves images : *son oncle fume une cigarette, bien qu'on soit un samedi. – Une femme l'embrasse et le caresse comme son enfant.*

À propos de la première image, le rêveur, qui est Juif, nous dit que son oncle, homme pieux, n'a jamais commis et n'aurait jamais été capable de commettre un péché pareil[25]. À propos de la femme qui figure dans la seconde image, il ne pense qu'à sa mère. Il existe certainement un rapport entre ces deux images ou idées. Mais lequel ? Comme il exclut formellement la réalité de l'acte de son oncle, on est tenté de réunir les deux images par la relation de dépendance temporelle. « *Au cas où* mon oncle, le saint homme, se déciderait à fumer une cigarette un samedi, je devrais me laisser caresser par ma mère. » Cela signifie que les caresses échangées avec la mère constituent une chose aussi peu permise que le fait pour un Juif pieux de fumer un samedi. Je vous ai déjà dit, et vous vous en souvenez sans doute, qu'au cours du travail d'élaboration toutes les relations entre les idées des rêves se trouvent supprimées, que ces idées mêmes sont réduites à l'état de matériaux bruts et que c'est la tâche de l'interprétation de reconstituer ces relations disparues.

2. À la suite de mes publications sur le rêve, je suis devenu, dans une certaine mesure, un consultant officiel pour les af-

---

[25] Fumer et, en général, manier le feu un samedi est considéré par les Juifs comme un péché.

faires se rapportant aux rêves, et je reçois depuis des années des épîtres d'un peu partout, dans lesquelles on me communique des rêves ou demande mon avis sur des rêves. Je suis naturellement reconnaissant à tous ceux qui m'envoient des matériaux suffisants pour rendre l'interprétation possible ou qui proposent eux-mêmes une interprétation. De cette catégorie fait partie le rêve suivant qui m'a été communiqué en 1910 par un étudiant en médecine de Munich. Je le cite pour vous montrer combien un rêve est en général difficile à comprendre, tant que le rêveur n'a pas fourni tous les renseignements nécessaires. Je vais également vous épargner une grave erreur, car je vous crois enclins à considérer l'interprétation des rêves qui souligne l'importance des symboles comme l'interprétation idéale et à refouler au second plan la technique fondée sur les associations surgissant à propos des rêves.

13 juillet 1910. Vers le matin je fais le rêve suivant : *je descends à bicyclette une rue de Tubingue, lorsqu'un basset noir se précipite derrière moi et me saisit au talon. Je descends un peu plus loin, m'assieds sur une marche et commence à me défendre contre l'animal qui aboie avec rage* (Ni la morsure, ni la scène qui la suit ne me font éprouver de sensation désagréable). *Vis-à-*vis *de moi sont assises deux dames âgées qui me regardent d'un air moqueur. Je me réveille alors et, chose qui m'est déjà arrivée plus d'une fois, au moment même du passage du sommeil à l'état de veille, tout mon rêve m'apparaît clair*.

Les symboles nous seraient ici de peu de secours. Mais le rêveur nous apprend ceci : « J'étais, depuis quelque temps, amoureux d'une jeune fille que je ne connaissais que pour l'avoir rencontrée souvent dans la rue et sans jamais avoir eu l'occasion de l'approcher. J'aurais été très heureux que cette occasion me fût fournie par le basset, car j'aime beaucoup les bêtes et croyais avec plaisir avoir surpris le même sentiment chez la jeune fille. » Il ajoute qu'il lui est souvent arrivé d'intervenir, avec beaucoup d'adresse et au grand étonnement des spectateurs,

pour séparer des chiens qui se battaient. Nous apprenons encore que la jeune fille qui lui plaisait était toujours vue en compagnie de ce chien particulier. Seulement, dans le rêve manifeste cette jeune fille était écartée et seul y était maintenu le chien qui lui était associé. Il se peut que les dames qui se moquaient de lui aient été évoquées à la place de la jeune fille. Ses renseignements ultérieurs ne suffisent pas à éclaircir ce point. Le fait qu'il se voit dans le rêve voyager à bicyclette constitue la reproduction directe de la situation dont il se souvient : il ne rencontrait la jeune fille avec son chien que lorsqu'il était à bicyclette.

3. Lorsque quelqu'un perd un parent qui lui est cher, il fait pendant longtemps des rêves singuliers dans lesquels on trouve les compromis les plus étonnants entre la certitude de la mort et le besoin de faire revivre le mort. Tantôt le disparu, tout en étant mort, continue de vivre, car il ne sait pas qu'il est mort, alors qu'il mourrait tout à fait s'il le savait ; tantôt il est à moitié mort, à moitié vivant, et chacun de ces états se distingue par des signes particuliers. On aurait tort de traiter ces rêves d'absurdes, car la résurrection n'est pas plus inadmissible dans le rêve que dans le conte, par exemple, où elle constitue un événement ordinaire. Pour autant que j'ai pu analyser ces rêves, j'ai trouvé qu'ils se prêtaient à une explication rationnelle, mais que le pieux désir de rappeler le mort à la vie sait se satisfaire par les moyens les plus extraordinaires. Je vais vous citer un rêve de ce genre, qui paraît bizarre et absurde et dont l'analyse vous révélera certains détails que nos considérations théoriques étaient de nature à vous faire prévoir. C'est le rêve d'un homme qui a perdu son père depuis plusieurs années.

Le père est mort, mais il a été exhumé et a mauvaise mine. Il reste en vie depuis son exhumation et le rêveur fait tout son possible pour qu'il ne s'en aperçoive pas. (Ici le rêve passe à d'autres choses, très éloignées en apparence.)

Le père est mort : nous le savons. Son exhumation ne correspond pas plus à la réalité que les détails ultérieurs du rêve. Mais le rêveur raconte : lorsqu'il fut revenu des obsèques de son père, il éprouva un mal de dents. Il voulait traiter la dent malade selon la prescription de la religion juive : « Lorsqu'une dent te fait souffrir, arrache-la », et se rendit chez le dentiste. Mais celui-ci lui dit : « On ne fait pas arracher une dent ; il faut avoir patience. Je vais vous mettre dans la dent quelque chose qui la tuera. Revenez dans trois jours : j'extrairai cela. »

C'est cette « extraction », dit tout à coup le rêveur, qui correspond à l'exhumation.

Le rêveur aurait-il raison ? Pas tout à fait, car ce n'est pas la dent qui devait être extraite, mais sa partie morte. Mais c'est là une des nombreuses imprécisions que, d'après nos expériences, on constate souvent dans les rêves. Le rêveur aurait alors opéré une condensation, en fondant en un seul le père mort et la dent tuée et cependant conservée. Rien d'étonnant s'il en est résulté dans le rêve manifeste quelque chose d'absurde, car tout ce qui est de la dent ne peut pas s'appliquer au père. Où se trouverait en général entre le père et la dent, ce *tertium comparationis* qui a rendu possible la condensation que nous trouvons dans le rêve manifeste ?

Il doit pourtant y avoir un rapport entre le père et la dent, car le rêveur nous dit qu'il sait que lorsqu'on rêve d'une dent tombée, cela signifie qu'on perdra un membre de sa famille.

Nous savons que cette interprétation populaire est inexacte ou n'est exacte que dans un sens spécial, c'est-à-dire en tant que boutade. Aussi serons-nous d'autant plus étonnés de retrouver ce thème derrière tous les autres fragments du contenu du rêve.

Sans y être sollicité, notre rêveur se met maintenant à nous parler de la maladie et de la mort de son père, ainsi que de son

attitude à l'égard de celui-ci. La maladie du père a duré longtemps, les soins et le traitement ont coûté au fils beaucoup d'argent. Et, pourtant, lui, le fils, ne s'en était jamais plaint, n'avait jamais manifesté la moindre impatience, n'avait jamais exprimé le désir de voir la fin de tout cela. Il se vante d'avoir toujours éprouvé à l'égard de son père un sentiment de piété vraiment juive, de s'être toujours rigoureusement conformé à la loi juive. N'êtes-vous pas frappés de la contradiction qui existe dans les idées se rapportant aux rêves ? Il a identifié dent et père. À l'égard de la dent il voulait agir selon la loi juive qui ordonnait de l'arracher dès l'instant où elle était une cause de douleur et contrariété. À l'égard du père, il voulait également agir selon la loi qui, cette fois, ordonne cependant de ne pas se plaindre de la dépense et de la contrariété, de supporter patiemment l'épreuve et de s'interdire toute intention hostile envers l'objet qui est cause de la douleur. L'analogie entre les deux situations aurait cependant été plus complète si le fils avait éprouvé à l'égard du père les mêmes sentiments qu'à l'égard de la dent, c'est-à-dire s'il avait souhaité que la mort vînt mettre fin à l'existence inutile, douloureuse et coûteuse de celui-ci.

Je suis persuadé que tels furent effectivement les sentiments de notre rêveur à l'égard de son père pendant la pénible maladie de celui-ci et que ses bruyantes protestations de piété filiale n'étaient destinées qu'à le détourner de ces souvenirs. Dans des situations de ce genre, on fait généralement le souhait de voir venir la mort, mais ce souhait se couvre du masque de la pitié : la mort, se dit-on, serait une délivrance pour le malade qui souffre. Remarquez bien cependant qu'ici nous franchissons la limite des idées latentes elles-mêmes. La première intervention de celles-ci ne fut certainement inconsciente que pendant peu de temps, c'est-à-dire pendant la durée de la formation du rêve ; mais les sentiments hostiles à l'égard du père ont dû exister à l'état inconscient depuis un temps assez long, peut-être même depuis l'enfance, et ce n'est qu'occasionnellement, pendant la maladie, qu'ils se sont, timides et marqués, insinués dans la

conscience. Avec plus de certitude encore nous pouvons affirmer la même chose concernant d'autres idées latentes qui ont contribué à constituer le contenu du rêve. On ne découvre dans le rêve nulle trace de sentiments hostiles à l'égard du père. Mais si nous cherchons la racine d'une pareille hostilité à l'égard du père en remontant jusqu'à l'enfance, nous nous souvenons qu'elle réside dans la crainte que nous inspire le père, lequel commence de très bonne heure à réfréner l'activité sexuelle du garçon et continue à lui opposer des obstacles, pour des raisons sociales, même à l'âge qui suit la puberté. Ceci est également vrai de l'attitude de notre rêveur à l'égard de son père : son amour était mitigé de beaucoup de respect et de crainte qui avaient leur source dans le contrôle exercé par le père sur l'activité sexuelle du fils.

Les autres détails du rêve manifeste s'expliquent par le complexe de l'onanisme. « Il a mauvaise mine » : cela peut bien être une allusion aux paroles du dentiste que c'est une mauvaise perspective que de perdre une dent en cet endroit. Mais cette phrase se rapporte peut-être également à la mauvaise mine par laquelle le jeune homme ayant atteint l'âge de la puberté trahit ou craint de trahir son activité sexuelle exagérée. Ce n'est pas sans un certain soulagement pour lui-même que le rêveur a, dans le contenu du rêve manifeste, transféré la mauvaise mine au père, et cela en vertu d'une inversion du travail d'élaboration que vous connaissez déjà. « Il continue à vivre » : cette idée correspond aussi bien au souhait de résurrection qu'à la promesse du dentiste que la dent pourra être conservée. Mais la proposition : « le rêveur fait tout son possible, *pour qu'il (le père) ne s'en aperçoive pas* », est tout à fait raffinée, car elle a pour but de nous suggérer la conclusion qu'il est mort. La seule conclusion significative découle cependant du « complexe de l'onanisme », puisqu'il est tout à fait compréhensible que le jeune homme fasse tout son possible pour dissimuler au père sa vie sexuelle. Rappelez-vous à ce propos que nous avons toujours été amenés à recourir à l'onanisme et à la crainte du châtiment

pour les pratiques qu'elle comporte, pour interpréter les rêves ayant pour objet le mal de dent.

Vous voyez maintenant comment a pu se former ce rêve incompréhensible. Plusieurs procédés ont été mis en œuvre à cet effet : condensation singulière et trompeuse, déplacement de toutes les idées hors de la série latente, création de plusieurs formations substitutives pour les plus profondes et les plus reculées dans le temps d'entre ces idées.

4. Nous avons déjà essayé à plusieurs reprises d'aborder ces rêves sobres et banals qui ne contiennent rien d'absurde ou d'étrange, mais à propos desquels la question se pose : pourquoi rêve-t-on de choses aussi indifférentes ? Je vais, en conséquence, vous citer un nouvel exemple de ce genre, trois rêves assortis l'un à l'autre et faits par une jeune femme au cours de la même nuit.

a. *Elle traverse le salon de son appartement et se cogne la tête contre le lustre suspendu au plafond. Il en résulte une plaie saignante.*

Nulle réminiscence ; aucun souvenir d'un événement réellement arrivé. Les renseignements qu'elle fournit indiquent une tout autre direction. « Vous savez à quel point mes cheveux tombent. Mon enfant, m'a dit hier ma mère, si cela continue, ta tête sera bientôt nue comme un derrière. » La tête apparaît ici comme le symbole de la partie opposée au corps. La signification symbolique du lustre est évidente : tous les objets allongés sont des symboles de l'organe sexuel masculin. Il s'agirait donc d'une hémorragie de la partie inférieure du tronc, à la suite de la blessure occasionnée par le pénis. Ceci pourrait encore avoir plusieurs sens ; les autres renseignements fournis par la rêveuse montrent qu'il s'agit de la croyance d'après laquelle les règles seraient provoquées par les rapports sexuels avec l'homme,

théorie sexuelle qui compte beaucoup d'adeptes parmi les jeunes filles n'ayant pas encore atteint la maturité.

b. *Elle voit dans la vigne une fosse profonde qui, elle le sait, provient de l'arrachement d'un arbre. Elle remarque à ce propos que l'arbre lui-même manque.* Elle croit n'avoir pas vu l'arbre dans son rêve, mais toute sa phrase sert à l'expression d'une autre idée qui en révèle la signification symbolique. Ce rêve se rapporte notamment à une autre théorie sexuelle d'après laquelle les petites filles auraient au début les mêmes organes sexuels que les garçons et que c'est à la suite de la castration (arrachement d'un arbre) que les organes sexuels de la femme prendraient la forme que l'on sait.

c. *Elle se tient devant le tiroir de son bureau dont le contenu lui est tellement familier qu'elle s'aperçoit aussitôt de la moindre intervention d'une main étrangère.* Le tiroir du bureau est, comme tout tiroir, boîte ou caisse, la représentation symbolique de l'organe sexuel de la femme. Elle sait que les traces de rapports sexuels (et, comme elle le croit, de l'attouchement) sont faciles à reconnaître et elle avait longtemps redouté cette épreuve. Je croîs que l'intérêt de ces trois rêves réside principalement dans les connaissances dont la rêveuse fait preuve : elle se rappelle l'époque de ses réflexions enfantines sur les mystères de la vie sexuelle, ainsi que les résultats auxquels elle était arrivée et dont elle était alors très fière.

5. Encore un peu de symbolisme. Mais cette fois je dois au préalable exposer brièvement la situation psychique. Un monsieur, qui a passé une nuit dans l'intimité d'une dame, parle de cette dernière comme d'une de ces natures maternelles chez lesquelles le sentiment amoureux est fondé uniquement sur le désir d'avoir un enfant. Mais les circonstances dans lesquelles a eu lieu la rencontre dont il s'agit étaient telles que des précautions contre l'éventuelle maternité durent être prises, et l'on sait que la principale de ces précautions consiste à empêcher le li-

quide séminal de pénétrer dans les organes génitaux de la femme. Au réveil qui suit la rencontre en question, la dame raconte le rêve suivant :

Un officier vêtu d'un manteau rouge la poursuit dans la rue. Elle se met à courir, monte l'escalier de sa maison ; il la suit toujours. Essoufflée, elle arrive devant son appartement, s'y glisse et referme derrière elle la porte à clef. Il reste dehors et, en regardant par la fenêtre, elle le voit assis sur un banc et pleurant.

Vous reconnaissez sans difficulté dans la poursuite par l'officier au manteau rouge et dans l'ascension précipitée de l'escalier la représentation de l'acte sexuel. Le fait que la rêveuse s'enferme à clef pour se mettre à l'abri de la poursuite représente un exemple de ces inversions qui se produisent si fréquemment dans les rêves : il est une allusion au non-achèvement de l'acte sexuel par l'homme. De même, elle a déplacé sa tristesse en l'attribuant à son partenaire : c'est lui qu'elle voit pleurer dans le rêve, ce qui constitue également une allusion à l'émission du sperme.

Vous avez sans doute entendu dire que d'après la psychanalyse tous les rêves auraient une signification sexuelle. Maintenant vous êtes à même de vous rendre compte à quel point ce jugement est incorrect. Vous connaissez des rêves qui sont des réalisations de désirs, des rêves dans lesquels il s'agit de la satisfaction des besoins les plus fondamentaux, tels que la faim, la soif, le besoin de liberté, vous connaissez aussi des rêves que j'ai appelés rêves de commodité et d'impatience, des rêves de cupidité, des rêves égoïstes. Mais vous devez considérer comme un autre résultat de la recherche psychanalytique le fait que les rêves très déformés (pas tous d'ailleurs) servent principalement à l'expression de désirs sexuels.

6. J'ai d'ailleurs une raison spéciale d'accumuler les exemples d'application de symboles dans les rêves. Dès notre première

rencontre, je vous ai dit combien il était difficile, dans l'enseignement de la psychanalyse, de fournir les preuves de ce qu'on avance et de gagner ainsi la conviction des auditeurs. Vous avez eu depuis plus d'une occasion de vous assurer que j'avais raison. Or, il existe entre les diverses propositions et affirmations de la psychanalyse un lien tellement intime que la conviction acquise sur un point peut s'étendre à une partie plus ou moins grande du tout. On peut dire de la psychanalyse qu'il suffit de lui tendre le petit doigt pour qu'elle saisisse la main entière. Celui qui a compris et adopté l'explication des actes manqués doit, pour être logique, adopter tout le reste. Or, le symbolisme des rêves nous offre un autre point aussi facilement accessible. Je vais vous exposer le rêve, déjà publié, d'une femme du peuple, dont le mari est agent de police et qui n'a certainement jamais entendu parler de symbolisme des rêves et de psychanalyse. Jugez vous-mêmes si l'interprétation de ce rêve à l'aide de symboles sexuels doit ou non être considérée comme arbitraire et forcée.

« ... Quelqu'un s'est alors introduit dans le logement et, pleine d'angoisse, elle appelle un agent de police. Mais celui-ci, d'accord avec deux ″larrons″, est entré dans une église à laquelle conduisaient plusieurs marches. Derrière l'église, il y avait une montagne couverte d'une épaisse forêt. L'agent de police était coiffé d'un casque et portait un hausse-col et un manteau. Il portait toute sa barbe qui était noire. Les deux vagabonds, qui accompagnaient paisiblement l'agent, portaient autour des reins des tabliers ouverts en forme de sacs. Un chemin conduisait de l'église à la montagne. Ce chemin était couvert des deux côtés d'herbe et de broussailles qui devenaient de plus en plus épaisses et formaient une véritable forêt au sommet de la montagne. »

Vous reconnaissez sans peine les symboles employés. Les organes génitaux masculins sont représentés par une trinité de personnes, les organes féminins par un paysage, avec chapelle,

montagne et forêt. Vous trouvez ici les marches comme symbole de l'acte sexuel. Ce qui est appelé montagne dans le rêve porte le même nom en anatomie : mont de Vénus.

7. Encore un rêve devant être interprété à l'aide de symboles, remarquable et probant par le fait que c'est le rêveur lui-même qui a traduit tous les symboles, sans posséder la moindre connaissance théorique relative à l'interprétation des rêves, circonstance tout à fait extraordinaire et dont les conditions ne sont pas connues exactement.

« Il se promène avec son père dans un endroit qui est certainement le Prater[26]*, car on voit la rotonde et devant celle-ci une petite saillie à laquelle est attaché un ballon captif qui semble assez dégonflé. Son père lui demande à quoi tout cela sert ; la question l'étonne, mais il n'en donne pas moins l'explication qu'on lui demande. Ils arrivent ensuite dans une cour dans laquelle est étendue une grande plaque de fer blanc. Le père voudrait en détacher un grand morceau, mais regarde autour de lui pour savoir si personne ne le remarque. Il lui dit qu'il lui suffit de prévenir le surveillant : il pourra alors en emporter tant qu'il voudra. De cette cour un escalier conduit dans une fosse dont les parois sont capitonnées comme, par exemple, un fauteuil en cuir. Au bout de cette fosse se trouve une longue plate-forme après laquelle commence une autre fosse. »*

Le rêveur interprète lui-même : « La rotonde, ce sont mes organes génitaux, le ballon captif qui se trouve devant n'est autre chose que ma verge dont la faculté d'érection se trouve diminuée depuis quelque temps. » Pour traduire plus exactement : la rotonde, c'est la région fessière que l'enfant considère généralement comme faisant partie de l'appareil génital ; la petite saillie devant cette rotonde, ce sont les bourses. Dans le rêve, le père lui demande ce que tout cela signifie, c'est-à-dire quels

[26] Le « Bois de Boulogne » de Vienne.

sont le but et la fonction des organes génitaux. Nous pouvons, sans risque de nous tromper, intervertir les situations et admettre que c'est le fils qui interroge. Le père n'ayant jamais, dans la vie réelle, posé de question pareille, on doit considérer cette idée du rêve comme un désir ou ne l'accepter que conditionnellement : « Si j'avais demandé à mon père des renseignements relatifs aux organes sexuels… » Nous retrouverons bientôt la suite et le développement de cette idée. La cour dans laquelle est étendue la plaque de fer blanc ne doit pas être considérée comme étant essentiellement un symbole : elle fait partie du local où le père exerce son commerce. Par discrétion, j'ai remplacé par le fer blanc l'article dont il fait commerce, sans rien changer au texte du rêve. Le rêveur, qui assiste son père dans ses affaires, a été dès le premier jour choqué par l'incorrection des procédés sur lesquels repose en grande partie le gain. C'est pourquoi on doit donner à l'idée dont nous avons parlé plus haut la suite suivante : « (Si j'avais demandé à mon père), il m'aurait trompé, comme il trompe ses clients. » Le père voulait détacher un morceau de la plaque de fer blanc : on peut bien voir dans ce désir la représentation de la malhonnêteté commerciale, mais le rêveur lui-même en donne une autre explication : il signifie l'onanisme. Cela, nous le savons depuis longtemps, mais, en outre, cette interprétation s'accorde avec le fait que le secret de l'onanisme est exprimé par son contraire (le fils disant au père que s'il veut emporter un morceau de fer blanc, il doit le faire ouvertement, en demandant la permission au surveillant). Aussi ne sommes-nous pas étonnés de voir le fils attribuer au père les pratiques onaniques, comme il lui a attribué l'interrogation dans la première scène du rêve. Quant à la fosse, le rêveur l'interprète en évoquant le mou capitonnage des parois vaginales. Et j'ajoute de ma part que la descente, comme dans d'autres cas la montée, signifie l'acte du coït.

La première fosse, nous disait le rêveur, était suivie d'une longue plate-forme au bout de laquelle commençait une autre fosse : il s'agit là de détails biographiques. Après avoir eu des

rapports sexuels fréquents, le rêveur se trouve actuellement gêné dans l'accomplissement de l'acte sexuel et espère, grâce au traitement, recouvrer sa vigueur d'autrefois.

8. Les deux rêves qui suivent appartiennent à un étranger aux dispositions polygamiques très prononcées. Je les cite pour vous montrer que c'est toujours le *moi* du rêveur qui apparaît dans le rêve alors même qu'il se trouve dissimulé dans le rêve manifeste. Les malles qui figurent dans ces rêves sont des symboles de femmes.

a. *Il part en voyage, ses bagages sont apportés à la gare par une voiture. Ils se composent d'un grand nombre de malles, parmi lesquelles se trouvent deux grandes malles noires, dans le genre « malles à échantillons ». Il dit à quelqu'un d'un ton de consolation : celles-ci ne vont que jusqu'à la gare.*

Il voyage en effet avec beaucoup de bagages, mais fait aussi intervenir dans le traitement beaucoup d'histoires de femmes. Les deux malles noires correspondent à deux femmes brunes, qui jouent actuellement dans sa vie un rôle de première importance. L'une d'elles voulait le suivre à Vienne ; sur mon conseil, il lui a télégraphié de n'en rien faire.

b. Une scène à la douane : *un de ses compagnons de voyage ouvre sa malle et dit en fumant négligemment sa cigarette : il n'y a rien là-dedans. Le douanier semble le croire, mais recommence à fouiller et trouve quelque chose de tout à lait défendu. Le voyageur dit alors avec résignation : rien à faire.* – C'est lui-même qui est le voyageur ; moi, je suis le douanier. Généralement très sincère dans ses confessions, il a voulu me dissimuler les relations qu'il venait de nouer avec une dame, car il pouvait supposer avec raison que cette dame ne m'était pas inconnue. Il a transféré sur une autre personne la pénible situation de quelqu'un qui reçoit un démenti, et c'est ainsi qu'il semble ne pas figurer dans ce rêve.

9. Voici l'exemple d'un symbole que je n'ai pas encore mentionné :

Il rencontre sa sœur en compagnie de deux amies, sœurs elles-mêmes. Il tend la main à celles-ci, mais pas à sa propre sœur.

Ce rêve ne se rattache à aucun événement connu. Ses souvenirs le reportent plutôt à une époque où il avait observé pour la première fois, en recherchant la cause de ce fait, que la poitrine se développe tard chez les jeunes filles. Les deux sœurs représentent donc deux seins qu'il saisirait volontiers pourvu que ce ne soit pas les seins de sa sœur.

10. Et voici un exemple de symbolisme de la mort dans le rêve :

Il marche sur un pont de fer élevé et raide avec deux personnes qu'il connaît, mais dont il a oublié les noms au réveil. Tout d'un coup ces deux personnes disparaissent, et il voit un homme spectral portant un bonnet et un costume de toile. Il lui demande s'il est le télégraphiste… Non. S'il est le voiturier. Non. Il continue son chemin, éprouve encore pendant le rêve une grande angoisse et, même une fois réveillé, il prolonge son rêve en imaginant que le pont de fer s'écroule et qu'il est précipité dans l'abîme.

Les personnes dont on dit qu'on ne les connaît pas ou qu'on a oublié leurs noms sont le plus souvent des personnes très proches. Le rêveur a un frère et une sœur ; s'il avait souhaité leur mort, il n'eût été que juste qu'il en éprouvât lui-même une angoisse mortelle. Au sujet du télégraphiste, il fait observer que ce sont toujours des porteurs de mauvaises nouvelles. D'après l'uniforme, ce pouvait être aussi bien un allumeur de réverbères, mais les allumeurs de réverbères sont aussi chargés de les

éteindre, comme le génie de la mort éteint le flambeau de la vie. À l'idée du voiturier il associe le poème d'Uhland sur le voyage en mer du roi Charles et se souvient à ce propos d'un dangereux voyage en mer avec deux camarades, voyage au cours duquel il avait joué le rôle du roi dans le poème. À propos du pont de fer, il se rappelle un grave accident survenu dernièrement et l'absurde aphorisme, la vie est un pont suspendu.

11. Autre exemple de représentation symbolique de la mort, *un monsieur inconnu dépose à son intention une carte de visite bordée de noir.*

12. Le rêve suivant qui a d'ailleurs, parmi ses antécédents, un état névrotique, vous intéressera sous plusieurs rapports.

Il voyage en chemin de fer. Le train s'arrête en pleine campagne. Il pense qu'il s'agit d'un accident, qu'il faut songer à se sauver, traverse tous les compartiments du train et tue tous ceux qu'il rencontre : conducteur, mécanicien, etc.

À cela se rattache le souvenir d'un récit fait par un ami. Sur un chemin de fer italien on transportait un fou dans un compartiment réservé, mais par mégarde on avait laissé entrer un voyageur dans le même compartiment. Le fou tua le voyageur. Le rêveur s'identifie donc avec le fou et justifie son acte par la représentation obsédante, qui le tourmente de temps à autre, qu'il doit « supprimer tous les témoins ». Mais il trouve ensuite une meilleure motivation qui forme le point de départ du rêve. Il a revu la veille au théâtre la jeune fille qu'il devait épouser, mais dont il s'était détaché parce qu'elle le rendait jaloux. Vu l'intensité que peut atteindre chez lui la jalousie, il serait réellement devenu fou s'il avait épousé cette jeune fille. Cela signifie : il la considère comme si peu sûre qu'il aurait été obligé de tuer tous ceux qu'il aurait trouvés sur son chemin, car il eût été jaloux de tout le monde. Nous savons déjà que le fait de traver-

ser une série de pièces (ici de compartiments) est le symbole du mariage.

À propos de l'arrêt du train en pleine campagne et de la peur d'un accident, il nous raconte qu'un jour où il voyageait réellement en chemin de fer, le train s'était subitement arrêté entre deux stations. Une jeune dame qui se trouvait à côté de lui déclare qu'il va probablement se produire une collision avec un autre train et que dans ce cas la première précaution à prendre est de lever les jambes en l'air. Ces « jambes en l'air » ont aussi joué un rôle dans les nombreuses promenades et excursions à la campagne qu'il fit avec la jeune fille au temps heureux de leurs premières amours. Nouvelle preuve qu'il faudrait qu'il fût fou pour l'épouser à présent. Et pourtant la connaissance que j'avais de la situation me permet d'affirmer que le désir de commettre cette folie n'en persistait pas moins chez lui.

13. Traits archaïques et infantilisme du rêve

Revenons à notre résultat, d'après lequel, sous l'influence de la censure, le travail d'élaboration communique aux idées latentes du rêve un autre mode d'expression. Les idées latentes ne sont que les idées conscientes de notre vie éveillée, idées que nous connaissons. Le nouveau mode d'expression présente de nombreux traits qui nous sont inintelligibles. Nous avons dit qu'il remonte à des états, depuis longtemps dépassés, de notre développement intellectuel, au langage figuré, aux relations symboliques, peut-être à des conditions qui avaient existé avant le développement de notre langage abstrait. C'est pourquoi nous avons qualifié *d'archaïque* ou *régressif* le mode d'expression du travail d'élaboration.

Vous pourriez en conclure que l'étude plus approfondie du travail d'élaboration nous permettra de recueillir des données précieuses sur les débuts peu connus de notre développement intellectuel. J'espère qu'il en sera ainsi, mais ce travail n'a pas encore été entrepris. La préhistoire à laquelle nous ramène le travail d'élaboration est double : il y a d'abord la préhistoire individuelle, l'enfance ; il y a ensuite, dans la mesure où chaque individu reproduit en abrégé, au cours de son enfance, tout le développement de l'espèce humaine, la préhistoire phylogénique. Qu'on réussisse un jour à établir la part qui, dans les processus psychiques latents, revient à la préhistoire individuelle et les éléments qui, dans cette vie, proviennent de la préhistoire phylogénique, la chose ne me semble pas impossible. C'est ainsi, par exemple, qu'on est autorisé, à mon avis, à considérer comme un legs phylogénique la symbolisation que l'individu comme tel n'a jamais apprise.

Mais ce n'est pas là le seul caractère archaïque du rêve. Vous connaissez tous par expérience la remarquable amnésie de l'enfance. Je parle du fait que les cinq, six ou huit premières années de la vie ne laissent pas, comme les événements de la vie ultérieure, de traces dans la mémoire. On rencontre bien des individus croyant pouvoir se vanter d'une continuité mnémonique s'étendant sur toute la durée de leur vie, depuis ses premiers commencements, mais le cas contraire, celui de lacunes dans la mémoire, est de beaucoup le plus fréquent. Je crois que ce fait n'a pas suscité l'étonnement qu'il mérite. À l'âge de deux ans, l'enfant sait déjà bien parler ; il montre bientôt après qu'il sait s'orienter dans des situations psychiques compliquées et il manifeste ses idées et sentiments par des propos et des actes qu'on lui rappelle plus tard, mais qu'il a lui-même oubliés. Et pourtant, la mémoire de l'enfant étant moins surchargée pendant les premières années que pendant les années qui suivent, par exemple la huitième, elle devrait être plus sensible et plus souple, donc plus apte à retenir les faits et les impressions. D'autre part, rien ne nous autorise à considérer la fonction de la mémoire comme une fonction psychique élevée et difficile : on trouve, au contraire, une bonne mémoire même chez des personnes dont le niveau intellectuel est très bas.

À cette particularité s'en superpose une autre, à savoir que le vide mnémonique qui s'étend sur les premières années de l'enfance n'est pas complet : certains souvenirs bien conservés émergent, souvenirs correspondant le plus souvent à des impressions plastiques et dont rien d'ailleurs ne justifie la conservation. Les souvenirs se rapportant à des événements ultérieurs subissent dans la mémoire une sélection : ce qui est important est conservé, et le reste est rejeté. Il n'en est pas de même des souvenirs conservés qui remontent à la première enfance. Ils ne correspondent pas nécessairement à des événements importants de cette période de la vie, pas même à des événements qui pourraient paraître importants au point de vue de l'enfant. Ces souvenirs sont souvent tellement banals et insignifiants que

nous nous demandons avec étonnement pourquoi ces détails ont échappé à l'oubli. J'avais essayé jadis de résoudre à l'aide de l'analyse l'énigme de l'amnésie infantile et des restes de souvenirs conservés malgré cette amnésie, et je suis arrivé à la conclusion que même chez l'enfant les souvenirs importants sont les seuls qui aient échappé à la disparition. Seulement, grâce aux processus que vous connaissez déjà et qui sont celui de la condensation et surtout celui du déplacement, l'important se trouve remplacé dans la mémoire par des éléments qui paraissent moins importants. En raison de ce fait, j'ai donné aux souvenirs de l'enfance le nom de *souvenirs de couverture ;* une analyse approfondie permet d'en dégager tout ce qui a été oublié.

Dans les traitements psychanalytiques on se trouve toujours dans la nécessité de combler les lacunes que présentent les souvenirs infantiles ; et, dans la mesure où le traitement donne des résultats à peu près satisfaisants, c'est-à-dire dans un très grand nombre de cas, on réussit à évoquer le contenu des années d'enfance couvert par l'oubli. Les impressions reconstituées n'ont en réalité jamais été oubliées : elles sont seulement restées inaccessibles, latentes, refoulées dans la région de l'inconscient. Mais il arrive aussi qu'elles émergent spontanément de l'inconscient, et cela souvent à l'occasion de rêves. Il apparaît alors que la vie de rêve sait trouver l'accès à ces événements infantiles latents. On en trouve de beaux exemples dans la littérature et j'ai pu moi-même apporter à l'appui de ce fait un exemple personnel. Je rêvais une nuit, entre autres, d'une certaine personne qui m'avait rendu un service et que je voyais nettement devant mes yeux. C'était un petit homme borgne, gros, ayant la tête enfoncée dans les épaules. J'avais conclu, d'après le contexte du rêve, que cet homme était un médecin. Heureusement j'ai pu demander à ma mère, qui vivait encore, quel était l'aspect extérieur du médecin de ma ville natale que j'avais quittée à l'âge de 3 ans, et j'ai appris qu'il était en effet borgne, petit, gros, qu'il avait la tête enfoncée dans les épaules ; j'ai appris en

outre par ma mère dans quelle occasion, oubliée par moi, il m'avait soigné. Cet accès aux matériaux oubliés des premières années de l'enfance constitue donc un autre trait archaïque du rêve.

La même explication vaut pour une autre des énigmes auxquelles nous nous étions heurtés jusqu'à présent. Vous vous rappelez l'étonnement que vous avez éprouvé lorsque je vous ai produit la preuve que les rêves sont excités par des désirs sexuels foncièrement mauvais et d'une licence souvent effrénée, au point qu'ils ont rendu nécessaire l'institution d'une censure des rêves et d'une déformation des rêves. Lorsque nous avons interprété au rêveur un rêve de ce genre, il ne manque presque jamais d'élever une protestation contre notre interprétation ; dans le cas le plus favorable, c'est-à-dire alors même qu'il s'incline devant cette interprétation, il se demande toujours d'où a pu lui venir un désir pareil qu'il sent incompatible avec son caractère, contraire même à l'ensemble de ses tendances et sentiments. Nous ne devons pas tarder à montrer l'origine de ces désirs. Ces mauvais désirs ont leurs racines dans le passé, et souvent dans un passé qui n'est pas très éloigné. Il est possible de prouver qu'ils furent jadis connus et conscients. La femme dont le rêve signifie qu'elle désire la mort de sa fille âgée de 17 ans trouve, sous notre direction, qu'elle a réellement eu ce désir à une certaine époque. L'enfant était née d'un mariage malheureux et qui avait fini par une rupture. Alors qu'elle était encore enceinte de sa fille, elle eut, à la suite d'une scène avec son mari, un accès de rage tel qu'ayant perdu toute retenue elle se mit à se frapper le ventre à coups de poings, dans l'espoir d'occasionner ainsi la mort de l'enfant qu'elle portait. Que de mères qui aiment aujourd'hui leurs enfants avec tendresse, peut-être avec même une tendresse exagérée, ne les ont cependant conçus qu'à contrecœur et ont souhaité qu'ils fussent morts avant de naître, combien d'entre elles n'ont-elles pas donné à leur désir un commencement, par bonheur inoffensif, de réalisation ! Et c'est ainsi que le désir énigmatique de voir mourir une personne ai-

mée remonte aux débuts mêmes des relations avec cette personne.

Le père, dont le rêve nous autorise à admettre qu'il souhaite la mort de son enfant aîné et préféré, finit également par se souvenir que ce souhait ne lui a pas toujours été étranger. Alors que l'enfant était encore au sein, le père qui n'était pas content de son mariage se disait souvent que si ce petit être, qui n'était rien pour lui, mourait, il redeviendrait libre et ferait de sa liberté un meilleur usage. On peut démontrer la même origine dans un grand nombre de cas de haine ; il s'agit dans ces cas de souvenirs se rapportant à des faits qui appartiennent au passé, qui furent jadis conscients et ont joué leur rôle dans la vie psychique. Vous me direz que lorsqu'il n'y a pas eu de modifications dans l'attitude à l'égard d'une personne, lorsque cette attitude a toujours été bienveillante, les désirs et les rêves en question ne devraient pas exister. Je suis tout disposé à vous accorder cette conclusion, tout en vous rappelant que vous devez tenir compte, non de l'expression verbale du rêve, mais du sens qu'il acquiert à la suite de l'interprétation. Il peut arriver que le rêve manifeste ayant pour objet la mort d'une personne aimée ait seulement revêtu un masque effrayant, mais signifie en réalité tout autre chose ou ne se soit servi de la personne aimée qu'à titre de substitution trompeuse pour une autre personne.

Mais cette même situation soulève encore une autre question beaucoup plus sérieuse. En admettant même, me direz-vous, que ce souhait de mort ait existé et se trouve confirmé par le souvenir évoqué, en quoi cela constitue-t-il une explication ? Ce souhait, depuis longtemps vaincu, ne peut plus exister actuellement dans l'inconscient qu'à titre de souvenir indifférent, dépourvu de tout pouvoir de stimulation. Rien ne prouve en effet ce pouvoir. Pourquoi ce souhait est-il alors évoqué dans le rêve ? Question tout à fait justifiée. La tentative d'y répondre nous mènerait loin et nous obligerait à adopter une attitude déterminée sur un des points les plus importants de la théorie des

rêves. Je suis forcé de rester dans le cadre de mon exposé et de pratiquer l'abstention momentanée. Contentons-nous donc d'avoir démontré le fait que ce souhait étouffé joue le rôle d'excitateur du rêve et poursuivons nos recherches dans le but de nous rendre compte si d'autres mauvais désirs ont également leurs origines dans le passé de l'individu.

Tenons-nous-en aux désirs de suppression que nous devons ramener le plus souvent à l'égoïsme illimité du rêveur. Il est très facile de montrer que ce désir est le plus fréquent créateur de rêves. Toutes les fois que quelqu'un nous barre le chemin dans la vie (et qui ne sait combien ce cas est fréquent dans les conditions si compliquées de notre vie actuelle), le rêve se montre prêt à le supprimer, ce quelqu'un fût-il le père, la mère, un frère ou une sœur, un époux ou une épouse, etc. Cette méchanceté de la nature humaine nous avait étonnés et nous n'étions certes pas disposés à admettre sans réserve la justesse de ce résultat de l'interprétation des rêves. Mais dès l'instant où nous devons chercher l'origine de ces désirs dans le passé, nous découvrons aussitôt la période du passé individuel dans lequel cet égoïsme et ces désirs, même à l'égard des plus proches, ne présentent plus rien de déconcertant. C'est l'enfant dans ses premières années, qui se trouvent plus tard voilées par l'amnésie, – c'est l'enfant, disons-nous, qui fait souvent preuve au plus haut degré de cet égoïsme, mais qui en tout temps en présente des signes ou, plutôt, des restes très marqués. C'est lui-même que l'enfant aime tout d'abord ; il n'apprend que plus tard à aimer les autres, à sacrifier à d'autres une partie de son *moi*. Même les personnes que l'enfant semble aimer dès le début, il ne les aime tout d'abord que parce qu'il a besoin d'elles, ne peut se passer d'elles, donc pour des raisons égoïstes. C'est seulement plus tard que l'amour chez lui se détache de l'égoïsme. En fait, *c'est l'égoïsme qui lui enseigne l'amour*.

Il est très instructif d'établir sous ce rapport une comparaison entre l'attitude de l'enfant à l'égard de ses frères et sœurs et

celle à l'égard de ses parents. Le jeune enfant n'aime pas nécessairement ses frères et sœurs, et généralement il ne les aime pas du tout. Il est incontestable qu'il voit en eux des concurrents, et l'on sait que cette attitude se maintient sans interruption pendant de longues années, jusqu'à la puberté et même au-delà. Elle est souvent remplacée ou, plutôt, recouverte par une attitude plus tendre, mais, d'une façon générale, c'est l'attitude hostile qui est la plus ancienne. On l'observe le plus facilement chez des enfants de 2 ans et demi à 5 ans, lorsqu'un nouveau frère ou une nouvelle sœur vient au monde. L'un ou l'autre reçoit le plus souvent un accueil peu amical. Des protestations, comme : *« Je n'en veux pas, que la cigogne le remporte »,* sont tout à fait fréquentes. Dans la suite, l'enfant profite de toutes les occasions pour disqualifier l'intrus, et les tentatives de nuire, les attentats directs ne sont pas rares dans ces cas. Si la différence d'âge n'est pas très grande, l'enfant, lorsque son activité psychique atteint plus d'intensité, se trouve en présence d'une concurrence tout installée et s'en accommode. Si la différence d'âge est suffisamment grande, le nouveau venu peut dès le début éveiller certaines sympathies : il apparaît alors comme un objet intéressant, comme une sorte de poupée vivante ; et lorsque la différence comporte huit années ou davantage, on peut voir se manifester, surtout chez les petites filles, une sollicitude quasi maternelle. Mais à parler franchement, lorsqu'on découvre, derrière un rêve, le souhait de voir mourir un frère ou une sœur, il s'agit rarement d'un souhait énigmatique et on en trouve sans peine la source dans la première enfance, souvent même à une époque plus tardive de la vie en commun.

On trouverait difficilement une nursery sans conflits violents entre ses habitants. Les raisons de ces conflits sont : le désir de chacun de monopoliser à son profit l'amour des parents, la possession des objets et de l'espace disponible. Les sentiments hostiles se portent aussi bien sur les plus âgés que sur les plus jeunes des frères et des sœurs. C'est, je crois, Bernard Shaw qui d'a dit : s'il est un être qu'une jeune femme anglaise haïsse plus

que sa mère, c'est certainement sa sœur aînée. Dans cette remarque il y a quelque chose qui nous déconcerte. Nous pouvons, à la rigueur, concevoir encore l'existence d'une haine et d'une concurrence entre frères et sœurs. Mais comment les sentiments de haine peuvent-ils se glisser dans les relations entre fille et mère, entre parents et enfants ?

Sans doute, les enfants eux-mêmes manifestent plus de bienveillance à l'égard de leurs parents qu'à l'égard de leurs frères et sœurs. Ceci est d'ailleurs tout à fait conforme à notre attente : nous trouvons l'absence d'amour entre parents et enfants comme un phénomène beaucoup plus contraire à la nature que l'inimitié entre frères et sœurs. Nous avons, pour ainsi dire, consacré dans le premier cas ce que nous avons laissé à l'état profane dans l'autre. Et cependant l'observation journalière nous montre combien les relations sentimentales entre parents et enfants restent souvent en deçà de l'idéal posé par la société, combien elles recèlent d'inimitié qui ne manquerait pas de se manifester sans l'intervention inhibitrice de la piété et de certaines tendances affectives. Les raisons de ce fait sont généralement connues : il s'agit avant tout d'une force qui tend à séparer les membres d'une famille appartenant au même sexe, la fille de la mère, le fils du père. La fille trouve dans la mère une autorité qui restreint sa volonté et est chargée de la mission de lui imposer le renoncement, exigé par la société, à la liberté sexuelle ; d'ailleurs, dans certains cas il s'agit entre la mère et la fille d'une sorte de rivalité, d'une véritable concurrence. Nous retrouvons les mêmes relations, avec plus d'acuité encore, entre père et fils. Pour le fils, le père apparaît comme la personnification de toute contrainte sociale impatiemment supportée ; le père s'oppose à l'épanouissement de la volonté du fils, il lui ferme l'accès aux jouissances sexuelles et, dans les cas de communauté des biens, à la jouissance de ceux-ci. L'attente de la mort du père s'élève, dans le cas du successeur au trône, à une véritable hauteur tragique. En revanche, les relations entre pères et filles, entre mères et fils semblent plus franchement

amicales. C'est surtout dans les relations de mère à fils et inversement que nous trouvons les plus purs exemples d'une tendresse invariable, exempte de toute considération égoïste.

Vous vous demandez sans doute pourquoi je vous parle de ces choses qui sont cependant banales et généralement, connues ? Parce qu'il existe une forte tendance à nier leur importance dans la vie et à considérer que l'idéal social est toujours et dans tous les cas suivi et obéi. Il est préférable que ce soit le psychologue qui dise la vérité, au lieu de s'en remettre de ce soin au cynique. Il est bon de dire toutefois que la négation dont nous venons de parler ne se rapporte qu'à la vie réelle, mais on laisse à l'art de la poésie narrative et dramatique toute liberté de se servir des situations qui résultent des atteintes portées à cet idéal.

Aussi ne devons-nous pas nous étonner si, chez beaucoup de personnes, le rêve révèle le désir de suppression des parents, surtout de parents du même sexe. Nous devons admettre que ce désir existe également dans la vie éveillée et devient même parfois conscient, lorsqu'il peut prendre le masque d'un autre mobile, comme dans le cas de notre rêveur de l'exemple nº 3, où le souhait de voir mourir le père était masqué par la pitié éveillée soi-disant par les souffrances inutiles de celui-ci.

Il est rare que l'hostilité domine seule la situation : le plus souvent elle se cache derrière des sentiments plus tendres qui la refoulent, et elle doit attendre que le rêve vienne pour ainsi dire l'isoler, ce qui, à la suite de cet isolement, prend dans le rêve des proportions exagérées, se rétrécit de nouveau après que l'interprétation l'a fait entrer dans l'ensemble de la vie (H. Sachs). Mais nous retrouvons ce souhait de mort même dans les cas où la vie ne lui offre aucun point d'appui et où l'homme éveillé ne consent jamais à se l'avouer. Ceci s'explique par le fait que la raison la plus profonde et la plus habituelle de l'hostilité,

surtout entre personnes de même sexe, s'est affirmée dès la première enfance.

Cette raison n'est autre que la concurrence amoureuse dont il convient de faire ressortir plus particulièrement le caractère sexuel. Alors qu'il est encore tout enfant, le fils commence à éprouver pour la mère une tendresse particulière : il la considère comme son bien à lui, voit dans le père une sorte de concurrent qui lui dispute la possession de ce bien ; de même que la petite fille voit dans la mère une personne qui trouble ses relations affectueuses avec le père et occupe une place dont elle, la fille, voudrait avoir le monopole. C'est par les observations qu'on apprend à quel âge on doit faire remonter cette attitude à laquelle nous donnons le nom de *complexe d'Œdipe,* parce que la légende qui a pour héros Œdipe réalise, en ne leur imprimant qu'une très légère atténuation, les deux désirs extrêmes découlant de la situation du fils : le désir de tuer le père et celui d'épouser la mère. Je n'affirme pas que le *complexe d'Œdipe* épuise tout ce qui se rapporte à l'attitude réciproque de parents et d'enfants, cette attitude pouvant être beaucoup plus compliquée. D'autre part, le *complexe d'Œdipe* lui-même est plus ou moins accentué, il peut même subir des modifications ; mais il n'en reste pas moins un facteur régulier et très important de la vie psychique de l'enfant et on court le risque d'estimer au-dessous de sa valeur plutôt que d'exagérer son influence et les effets qui en découlent. D'ailleurs, si les enfants réagissent par l'attitude correspondant au *complexe d'Œdipe,* c'est souvent sur la provocation des parents eux-mêmes qui, dans leurs préférences, se laissent fréquemment guider par la différence sexuelle qui fait que le père préfère la fille et que la mère préfère le fils ou que le père reporte sur la fille et la mère sur le fils l'affection que l'un ou l'autre cesse de trouver dans le foyer conjugal.

On ne saurait dire que le monde fût reconnaissant à la recherche psychanalytique pour sa découverte du *complexe*

d'Œdipe. Cette découverte avait, au contraire, provoqué la résistance la plus acharnée, et ceux qui avaient un peu tardé à se joindre au chœur des négateurs de ce sentiment défendu et tabou ont racheté leur faute en donnant de ce « complexe » des interprétations qui lui enlevaient toute valeur. Je reste inébranlablement convaincu qu'il n'y a rien à y nier, rien à y atténuer. Il faut se familiariser avec ce fait, que la légende grecque elle-même reconnaît comme une fatalité inéluctable. Il est intéressant, d'autre part, de constater que ce *complexe d'Œdipe,* qu'on voudrait éliminer de la vie, est abandonné à la poésie, laissé à sa libre disposition. O. Rank a montré, dans une étude consciencieuse, que le *complexe d'Œdipe* a fourni à la littérature dramatique de beaux sujets qu'elle a traités, en leur imprimant toutes sortes de modifications, d'atténuations, de travestissements, c'est-à-dire de déformations analogues à celles que produit la censure des rêves. Nous devons donc attribuer le *complexe d'Œdipe* même aux rêveurs qui ont eu le bonheur d'éviter plus tard des conflits avec leurs parents, et ce *complexe* est étroitement lié à un autre que nous appelons complexe de castration et qui est une réaction aux entraves et aux limitations que le père imposerait à l'activité sexuelle précoce du fils.

Ayant été amenés, par les recherches qui précèdent, à l'étude de la vie psychique infantile, nous pouvons nous attendre à trouver une explication analogue en ce qui concerne l'origine de l'autre groupe de désirs défendus qui se manifestent dans les rêves : nous voulons parler des tendances sexuelles excessives. Encouragés ainsi à étudier également la vie sexuelle de l'enfant, nous apprenons de plusieurs sources les faits suivants : on commet avant tout une grande erreur en niant la réalité d'une vie sexuelle chez l'enfant et en admettant que la sexualité n'apparaît qu'au moment de la puberté, lorsque les organes génitaux ont atteint leur plein développement. Au contraire, l'enfant a dès le début une vie sexuelle très riche, qui diffère sous plusieurs rapports de la vie sexuelle ultérieure, considérée comme normale. Ce que nous qualifions de *pervers* dans la vie

de l'adulte s'écarte de l'état normal par les particularités suivantes : méconnaissance de barrière spécifique (de l'abîme qui sépare l'homme de la bête), de la barrière opposée par le sentiment de dégoût, de la barrière formée par l'inceste (c'est-à-dire par la défense de chercher à satisfaire les besoins sexuels sur des personnes auxquelles on est lié par des liens consanguins), homosexualité et enfin transfert du rôle génital à d'autres organes et parties du corps. Toutes ces barrières, loin d'exister dès le début, sont édifiées peu à peu au cours du développement et de l'éducation progressive de l'humanité. Le petit enfant ne les connaît pas. Il ignore qu'il existe entre l'homme et la bête un abîme infranchissable ; la fierté avec laquelle l'homme s'oppose à la bête ne lui vient que plus tard. Il ne manifeste au début aucun dégoût de ce qui est excrémentiel : ce dégoût ne lui vient que peu à peu, sous l'influence de l'éducation. Loin de soupçonner les différences sexuelles, il croit au début à l'identité des organes sexuels ; ses premiers désirs sexuels et sa première curiosité se portent sur les personnes qui lui sont les plus proches ou sur celles qui, sans lui être proches, lui sont le plus chères : parents, frères, sœurs, personnes chargées de lui donner des soins, en dernier lieu, se manifeste chez lui un fait qu'on retrouve au paroxysme des relations amoureuses, à savoir que ce n'est pas seulement dans les organes génitaux qu'il place la source du plaisir qu'il attend, mais que d'autres parties du corps prétendent chez lui à la même sensibilité, fournissent des sensations de plaisir analogues et peuvent ainsi jouer le rôle d'organes génitaux. L'enfant peut donc présenter ce que nous appellerions une « perversité polymorphe », et si toutes ces tendances ne se manifestent chez lui qu'à l'état de traces, cela tient, d'une part, à leur intensité moindre en comparaison de ce qu'elle est à un âge plus avancé et, d'autre part, à ce que l'éducation supprime avec énergie, au fur et à mesure de leur manifestation, toutes les tendances sexuelles de l'enfant. Cette suppression passe, pour ainsi dire, de la pratique dans la théorie, les adultes s'efforçant de fermer les yeux sur une partie des manifestations sexuelles de l'enfant et de dépouiller, à l'aide

d'une certaine interprétation, l'autre partie de ces manifestations de leur nature sexuelle : ceci fait, rien n'est plus facile que de nier le tout. Et ces négateurs sont souvent les mêmes gens qui, dans la nursery, sévissent contre tous les débordements sexuels des enfants ; ce qui ne les empêche pas, une fois devant leur table de travail, de défendre la pureté sexuelle d

Urêve. Le travail d'élaboration s'effectue entre ces deux groupes d'éléments. L'influence exercée par l'inconscient sur les traces des événements du jour fournit la condition de la régression. Telle est, concernant la nature du rêve, l'idée la plus adéquate que nous puissions nous former, en attendant que nous ayons exploré d'autres domaines psychiques. Mais il sera bientôt temps d'appliquer au caractère inconscient des idées latentes du rêve une autre qualification qui permette de la différencier des éléments inconscients provenant du domaine de l'infantilisme.

Nous pouvons naturellement poser encore la question suivante : qu'est-ce qui impose à l'activité psychique cette régression pendant le sommeil ? Pourquoi ne supprime-t-elle pas les excitations perturbatrices du sommeil, sans l'aide de cette régression ? Et si, pour exercer la censure, elle est obligée de travestir les manifestations du rêve en leur donnant une expression ancienne, aujourd'hui incompréhensible, à quoi lui sert-il de faire revivre les tendances psychiques, les désirs et les traits de caractère depuis longtemps dépassés, autrement dit d'ajouter la régression matérielle à la régression formelle ? La seule réponse susceptible de nous satisfaire serait que c'est là le seul moyen de former un rêve, qu'au point de vue dynamique il

est impossible de concevoir autrement la suppression de l'excitation qui trouble le sommeil. Mais, dans l'état actuel de nos connaissances, nous n'avons pas encore le droit de donner cette réponse.

14. Réalisations des désirs

Dois-je vous rappeler une fois de plus le chemin que nous avons déjà parcouru ? Dois-je vous rappeler comment, l'application de notre technique nous ayant mis en présence de la déformation des rêves, nous avons eu l'idée de la laisser momentanément de côté et de demander aux rêves infantiles des données décisives sur la nature du rêve ? Dois-je vous rappeler enfin comment, une fois en possession des résultats de ces recherches, nous avons attaqué directement la déformation des rêves dont nous avons vaincu les difficultés une à une ? Et maintenant, nous sommes obligés de nous dire que ce que nous avons obtenu en suivant la première de ces voies ne concorde pas tout à fait avec les résultas fournis par les recherches faites dans la seconde direction. Aussi avons-nous pour tâche de confronter ces deux groupes de résultats et de les ajuster l'un à l'autre.

Des deux côtés nous avons appris que le travail d'élaboration des rêves consiste essentiellement en une transformation d'idées en événements hallucinatoires. Cette transformation constitue un fait énigmatique ; mais il s'agit là d'un problème de psychologie générale dont nous n'avons pas à nous occuper ici. Les rêves infantiles nous ont montré que le travail d'élaboration vise à supprimer par la réalisation d'un désir une excitation qui trouble le sommeil. Nous ne pouvions pas en dire autant des déformations des rêves, avant d'avoir appris à les interpréter. Mais nous nous attendions dès le début à pouvoir ramener les rêves déformés au même point de vue que les rêves infantiles. La première réalisation de cette attente nous a été fournie par le résultat qu'à vrai dire tous les rêves sont des rêves infantiles, travaillant avec des matériaux infantiles, des tendances et des

mécanismes infantiles. Puisque nous considérons maintenant comme résolue la question de la déformation des rêves, il nous reste à rechercher si la conception de la réalisation de désirs s'applique également aux rêves déformés.

Nous avons, plus haut, soumis à l'interprétation une série de rêves, sans tenir compte de la réalisation de désirs. Je suis convaincu que vous vous êtes demandé plus d'une foi : « Mais que devient donc la réalisation de désirs dont vous prétendez qu'elle est le but du travail d'élaboration ? » Cette question est significative : elle est devenue notamment la question de nos critiques profanes. Ainsi que vous le savez, l'humanité éprouve une aversion instinctive pour les nouveautés intellectuelles. Cette aversion se manifeste, entre autres, par le fait que chaque nouveauté se trouve aussitôt réduite à ses plus petites dimensions, condensée en un cliché. Pour la nouvelle théorie des rêves, c'est la réalisation de désirs qui est devenue ce cliché. Ayant entendu dire que le rêve est une réalisation de désirs on demande aussitôt : mais où est-elle, cette réalisation ? Et, dans le temps même où on pose cette question, on la résout dans le sens négatif. Se rappelant aussitôt d'innombrables expériences personnelles où le déplaisir allant jusqu'à la plus profonde angoisse était rattaché aux rêves, on déclare que l'affirmation de la théorie psychanalytique des rêves est tout à fait invraisemblable. Il nous est facile de répondre que dans les rêves déformés la réalisation de désirs peut ne pas être évidente, qu'elle doit d'abord être recherchée, de sorte qu'il est impossible de la démontrer avant l'interprétation du rêve. Nous savons également que les désirs de ces rêves déformés sont des désirs défendus, refoulés par la censure, des désirs dont l'existence constitue précisément la cause de la déformation du rêve, la raison de l'intervention de la censure. Mais il est difficile de faire entrer dans la tête du critique profane cette vérité qu'il n'y a pas lieu de rechercher la réalisation de désirs avant d'avoir interprété le rêve. Il ne se lassera pas de l'oublier. Son attitude négative à l'égard de la théorie de la réalisation de désirs n'est au fond qu'une conséquence

de la censure des rêves ; elle vient se substituer chez lui aux désirs censurés des rêves et est un effet de la négation de ces désirs.

Nous aurons naturellement à nous expliquer l'existence de tant de rêves à contenu pénible, et plus particulièrement de rêves angoissants, de cauchemars. À ce propos, nous nous trouvons pour la première fois en présence du problème des sentiments dans le rêve, problème qui mériterait d'être étudié pour lui-même, ce que nous ne pouvons malheureusement pas faire ici. Si le rêve est une réalisation de désirs, il ne devrait pas y avoir dans le rêve de sensations pénibles : là-dessus les critiques profanes semblent avoir raison. Mais il est trois complications auxquelles ceux-ci n'ont pas pensé.

Premièrement : il peut arriver que le travail d'élaboration n'ayant pas pleinement réussi à créer une réalisation de désir, un résidu de sentiments pénibles passe des idées latentes dans le rêve manifeste. L'analyse devrait montrer alors que ces idées latentes étaient beaucoup plus pénibles que celles dont se compose le rêve manifeste. Nous admettons alors que le travail d'élaboration n'a pas plus atteint son but qu'on n'éteint la soif lorsqu'on rêve qu'on boit. On a beau rêver de boissons, mais, quand on a réellement soif, il faut s'éveiller pour boire. On a cependant fait un rêve véritable, un rêve qui n'a rien perdu de son caractère de rêve, du fait de la non-réalisation du désir. Nous devons dire : « *Ut desint vires, tamen est laudanda voluntas.* » Si le désir n'a pas été satisfait, l'intention n'en reste pas moins louable. Ces cas de non-réussite sont loin d'être rares. Ce qui y contribue, c'est que les sentiments étant parfois très résistants, le travail d'élaboration réussit d'autant plus difficilement à en changer le sens. Et il arrive ainsi, alors que le travail d'élaboration a réussi à transformer en réalisation de désir le contenu pénible des idées latentes, que le sentiment pénible qui accompagne ces idées passe tel quel dans le rêve manifeste. Dans les rêves manifestes de ce genre, il y a donc désac-

cord entre le sentiment et le contenu, et nos critiques sont en droit de dire que le rêve est si peu une réalisation d'un désir que même un contenu inoffensif y est accompagné d'un sentiment pénible. Nous objecterons à cette absurde observation que c'est précisément dans les rêves en question que la tendance à la réalisation de désirs se manifeste avec le plus de netteté, parce qu'elle s'y trouve à l'état isolé. L'erreur provient de ce que ceux qui ne connaissent pas les névroses s'imaginent qu'il existe entre le contenu et le sentiment un lien indissoluble et ne comprennent pas qu'un contenu puisse être modifié, sans que le sentiment qui y est attaché le soit.

Une autre complication, beaucoup plus importante et profonde, dont le profane ne tient pas compte, est la suivante. Une réalisation du désir devrait certainement être une cause de plaisir. Mais pour qui ? Pour celui naturellement qui a ce désir. Or, nous savons que l'attitude du rêveur à l'égard de ses désirs est une attitude tout à fait particulière. Il les repousse, les censure, bref n'en veut rien savoir. Leur réalisation ne peut donc lui procurer de plaisir : bien au contraire. Et l'expérience montre que ce contraire, qui reste encore à expliquer, se manifeste sous la forme de l'angoisse. Dans son attitude à l'égard des désirs de ses rêves, le rêveur apparaît ainsi comme composé de deux personnes, réunies cependant par une intime communauté. Au lieu de me livrer à ce sujet à de nouveaux développements, je vous rappellerai un conte connu où l'on trouve exactement la même situation. Une bonne fée promet à un pauvre couple humain, homme et femme, la réalisation de leurs trois premiers désirs. Heureux, ils se mettent en devoir de choisir ces trois désirs. Séduite par l'odeur de saucisse qui se dégage de la chaumière voisine, la femme est prise d'envie d'avoir une paire de saucisses. Un instant, et les saucisses sont là : c'est la réalisation du premier désir. Furieux, l'homme souhaite voir ces saucisses suspendues au nez de sa femme. Aussitôt dit, aussitôt fait, et les saucisses ne peuvent plus être détachées du nez de la femme : réalisation du deuxième désir, qui est celui du mari. Inutile de

vous dire qu'il n'y a là pour la femme rien d'agréable. Vous connaissez la suite. Comme, au fond, l'homme et la femme ne font qu'un, le troisième désir doit être que les saucisses se détachent du nez de la femme. Nous pourrions encore utiliser ce conte dans beaucoup d'autres occasions, nous nous en servons ici pour montrer que la réalisation du désir de l'un peut être une source de désagréments pour l'autre, lorsqu'il n'y a pas d'entente entre les deux.

Il ne vous sera pas difficile maintenant d'arriver à une compréhension meilleure des cauchemars. Nous utiliserons encore une observation, après quoi nous nous déciderons en faveur d'une hypothèse à l'appui de laquelle on peut citer plus d'un argument. L'observation à laquelle je fais allusion se rapporte au fait que les cauchemars ont souvent un contenu exempt de toute déformation, un contenu pour ainsi dire échappé à la censure. Le cauchemar est souvent une réalisation non voilée d'un désir, mais d'un désir qui, loin d'être le bienvenu, est un désir refoulé, repoussé. L'angoisse, qui accompagne cette réalisation, prend la place de la censure. Alors qu'on peut dire du rêve infantile qu'il est la réalisation franche d'un désir admis et avancé et du rêve déformé ordinaire qu'il est la réalisation voilée d'un désir refoulé, le cauchemar, lui, ne peut être défini que comme la réalisation *franche* d'un désir repoussé. L'angoisse est une indication que le désir repoussé s'est montré plus fort que la censure, qu'il s'est réalisé ou était en train de se réaliser malgré la censure. On comprend que pour nous, qui nous plaçons au point de vue de la censure, cette réalisation n'apparaît que comme une source de sensations pénibles et une occasion de se mettre en état de défense. Le sentiment d'angoisse qu'on éprouve ainsi dans le rêve est, si l'on veut, l'angoisse devant la force de ces désirs, qu'on avait réussi à réprimer jusqu'alors.

Ce qui est vrai des cauchemars non déformés doit l'être également de ceux qui ont subi une déformation partielle, ainsi que des autres rêves désagréables dont les sensations pénibles se

rapprochent probablement plus ou moins de l'angoisse. Le cauchemar est généralement suivi du réveil ; notre sommeil se trouve le plus souvent interrompu avant que le désir réprimé du rêve ait atteint, à l'encontre de la censure, sa complète réalisation. Dans ce cas le rêve a manqué à sa fonction, sans que sa nature s'en trouve modifiée. Nous avons comparé le rêve au veilleur de nuit, à celui qui est chargé de protéger notre sommeil contre les causes de trouble. Il arrive au veilleur de réveiller le dormeur lorsqu'il se sent trop faible pour écarter tout seul le trouble ou le danger. Il nous arrive cependant de maintenir le sommeil, alors même que le rêve commence à devenir suspect et à tourner à l'angoisse. Nous nous disons, tout en dormant : « Ce n'est qu'un rêve », et nous continuons de dormir.

Comment se fait-il que le désir soit assez puissant pour échapper à la censure ? Cela peut tenir aussi bien au désir qu'à la censure. Pour des raisons inconnues, le désir peut, à un moment donné, acquérir une intensité excessive ; mais on a l'impression que c'est le plus souvent à la censure qu'est dû ce changement dans les rapports réciproques des forces en présence. Nous savons déjà que l'intensité avec laquelle la censure se manifeste varie d'un cas à l'autre, chaque élément étant traité avec une sévérité dont le degré est également variable. Nous pouvons ajouter maintenant que cette variabilité va beaucoup plus loin et que la censure ne s'applique pas toujours avec la même vigueur au même élément répressible. S'il lui est arrivé, dans un cas donné, de se trouver impuissante à l'égard d'un désir qui cherche à la surprendre, elle se sert du dernier moyen qui lui reste, à défaut de la déformation, et fait intervenir le sentiment d'angoisse.

Nous nous apercevons, à ce propos, que nous ignorons pourquoi ces désirs réprimés se manifestent précisément pendant la nuit, pour troubler notre sommeil. On ne peut répondre à cette question qu'en tenant compte de la nature de l'état de sommeil. Pendant le jour ces désirs sont soumis à une rigoureuse censure

qui leur interdit en général toute manifestation extérieure. Mais pendant la nuit cette censure, comme beaucoup d'autres intérêts de la vie psychique, se trouve supprimée ou tout au moins considérablement diminuée, au profit du seul désir du rêve. C'est à cette diminution de la censure pendant la nuit que les désirs défendus doivent la possibilité de se manifester. Il est des nerveux souffrant d'insomnie qui nous ont avoué que leur insomnie était voulue au début. La peur des rêves et la crainte des conséquences de cet affaiblissement de la censure les empêchent de s'endormir. Que cette suppression de la censure ne constitue pas un grossier manque de prévoyance, c'est ce qu'il est facile de voir. L'état de sommeil paralyse notre motilité ; nos mauvaises intentions, alors même qu'elles entrent en action, ne peuvent précisément produire rien d'autre que le rêve, qui est pratiquement inoffensif, et cette situation rassurante trouve son expression dans l'observation tout à fait raisonnable du dormeur, observation faisant partie de la vie nocturne, mais non de la vie de rêve : « Ce n'est qu'un rêve. » Et puisque ce n'est qu'un rêve, laissons-le faire et continuons de dormir.

Si vous vous rappelez, en troisième lieu, l'analogie que nous avons établie entre le rêveur luttant contre ses désirs et le personnage fictif composé de deux individualités distinctes, mais étroitement rattachées l'une à l'autre, vous verrez facilement qu'il existe une autre raison pour que la réalisation d'un désir ait un effet extrêmement désagréable, à savoir celui d'une punition. Reprenons notre conte des trois désirs : les saucisses sur l'assiette constituent la réalisation directe du désir de la première personne, c'est-à-dire de la femme ; les saucisses sur le nez de celle-ci sont la réalisation du désir de la deuxième personne, c'est-à-dire du mari, mais constituent aussi la punition infligée à la femme pour son absurde désir. Dans les névroses nous retrouvons la motivation du troisième des désirs dont parle le conte. Or, nombreuses sont ces tendances pénales dans la vie psychique de l'homme ; elles sont très fortes et responsables d'une bonne partie des rêves pénibles. Vous me direz

maintenant que tout ceci admis, il ne reste plus grand-chose de la fameuse réalisation de désirs. Mais en y regardant de plus près, vous constaterez que vous avez tort. Si l'on songe à la variété (dont il sera question plus loin) de ce que le rêve pourrait être et, d'après certains auteurs, de ce qu'il est réellement, notre définition : réalisation d'un désir, d'une crainte, d'une punition, est vraiment une définition bien délimitée. À cela s'ajoute encore le fait que la crainte, l'angoisse est tout à fait l'opposé du désir, que dans l'association les contraires se trouvent très rapprochés l'un de l'autre et se confondent même, ainsi que nous le savons, dans l'inconscient. Il va sans dire que la punition est, elle aussi, la réalisation d'un désir, du désir d'une autre personne, de celle qui exerce la censure.

C'est ainsi qu'à tout prendre je n'ai fait aucune concession à votre parti pris contre la théorie de la réalisation de désirs. Mais j'ai le devoir, auquel je n'entends pas me soustraire, de vous montrer que n'importe quel rêve déformé n'est autre chose que la réalisation d'un désir. Rappelez-vous le rêve que nous avons déjà interprété et à propos duquel nous avons appris tant de choses intéressantes : le rêve tournant autour de 3 mauvaises places de théâtre pour 1 fl. 50. Une dame, à laquelle son mari annonce dans la journée que son amie Élise, de 3 mois seulement plus jeune qu'elle, s'est fiancée, rêve qu'elle se trouve avec son mari au théâtre. Une partie du parterre est à peu près vide. Le mari lui dit qu'Élise et son fiancé auraient voulu également venir au théâtre, mais qu'ils ne purent le faire, n'ayant trouvé que trois mauvaises places pour 1 fl. 50. Elle pense que le malheur n'a pas été grand. Nous avons appris que les idées du rêve se rapportaient à son regret de s'être mariée trop tôt et au mécontentement que lui causait son mari. Nous devons avoir la curiosité de rechercher comment ces tristes idées ont été élaborées et transformées en réalisation d'un désir et où se trouvent leurs traces dans le contenu manifeste. Or, nous savons déjà que l'élément « trop tôt », « hâtivement », a été éliminé du rêve par la censure. Le parterre vide y est une allusion. Le mysté-

rieux « trois pour 1 fl. 50 » nous devient maintenant plus compréhensible, grâce au symbolisme que nous avons depuis appris à connaître [27]. Le 3 signifie réellement un homme et l'élément manifeste se laisse traduire facilement : s'acheter un mari avec la dot (« Avec ma dot, j'aurais pu m'acheter un mari dix fois meilleur. ») Le mariage est manifestement remplacé par le fait de se rendre au théâtre. « Les billets ont été achetés trop tôt » est un déguisement de l'idée : « Je me suis mariée trop tôt. » Mais cette substitution est l'effet de la réalisation du désir. Notre rêveuse n'a jamais été aussi mécontente de son mariage précoce que le jour où elle a appris la nouvelle des fiançailles de son amie. Il fut un temps où elle était fière d'être mariée et se considérait comme supérieure à Élise. Les jeunes filles naïves sont souvent fières, une fois fiancées, de manifester leur joie à propos du fait que tout leur devient permis, qu'elles peuvent voir toutes les pièces de théâtre, assister à tous les spectacles. La curiosité de tout voir, qui se manifeste ici, a été très certainement au début une curiosité sexuelle, tournée vers la vie sexuelle, surtout vers celle des parents, et devient plus tard un puissant motif qui décida la jeune fille à se marier de bonne heure.

C'est ainsi que le fait d'assister au spectacle devient une substitution dans laquelle on devine une allusion au fait d'être mariée. En regrettant actuellement son précoce mariage, elle se trouve ramenée à l'époque où ce mariage était pour elle la réalisation d'un désir, parce qu'il devait lui procurer la possibilité de satisfaire son amour des spectacles et, guidée par ce désir de jadis, elle remplace le fait d'être mariée par celui d'aller au théâtre.

Nous pouvons dire que voulant démontrer l'existence d'une réalisation de désir dissimulée, nous n'avons pas précisément

---

[27] Je ne mentionne pas ici, faute de matériaux qu'aurait pu fournir l'analyse, une autre interprétation possible de ce 3 chez une femme stérile.

choisi l'exemple le plus commode. Nous aurions à procéder d'une manière analogue dans tous les autres rêves déformés. Je ne puis le faire devant vous et me contenterai de vous assurer que la recherche sera toujours couronnée de succès. Je tiens cependant à m'attarder un peu à ce détail de la théorie. L'expérience m'a montré qu'il est un des plus exposés aux attaques et que c'est à lui que se rattachent la plupart des contradictions et des malentendus. En outre, vous pourriez avoir l'impression que j'ai retiré une partie de mes affirmations, en disant que le rêve est un désir réalisé ou son contraire, c'est-à-dire une angoisse ou une punition réalisée, et vous pourriez juger l'occasion favorable pour m'arracher d'autres concessions. On m'avait aussi adressé le reproche d'exposer trop succinctement et, par conséquent, d'une façon trop peu persuasive, des choses qui me paraissent à moi-même évidentes.

Beaucoup de ceux qui m'ont suivi dans l'interprétation des rêves et ont accepté les résultats qu'elle a donnés s'arrêtent souvent au point où finit ma démonstration que le rêve est un désir réalisé, et demandent : « Étant admis que le rêve a toujours un sens et que ce sens peut être révélé par la technique psychanalytique, pourquoi doit-il, contre toute évidence, être toujours moulé dans la formule de la réalisation d'un désir ? Pourquoi la pensée nocturne n'aurait-elle pas des sens aussi variés et multiples que la pensée diurne ? Autrement dit, pourquoi le rêve ne correspondrait-il pas une fois à un désir réalisé, une autre fois, comme vous en convenez vous-mêmes, à son contraire, c'est-à-dire à une appréhension réalisée, pourquoi n'exprimerait-il pas un projet, un avertissement, une réflexion avec ses *pour* et *contre,* ou encore un reproche, un remords, une tentative de se préparer à un travail imminent, etc. ? Pourquoi exprimerait-il toujours et uniquement un désir ou, tout au plus, son contraire ? »

Vous pourriez penser qu'une divergence sur ce point est sans importance, dès l'instant où l'on est d'accord sur les autres, qu'il

suffit que nous ayons découvert le sens du rêve et le moyen de le découvrir et qu'il importe peu, après cela, que nous ayons trop étroitement délimité ce sens. Mais il n'en est pas ainsi. Un malentendu sur ce point est de nature à porter atteinte à toutes nos connaissances acquises sur le rêve et à diminuer la valeur qu'elles pourraient avoir pour nous lorsqu'il s'agira de comprendre les névroses. Il est permis d'être « coulant » dans les affaires commerciales ; mais lorsqu'il s'agit de questions scientifiques, pareille attitude n'est pas de mise et pourrait même être nuisible.

Donc, pourquoi un rêve ne correspondrait-il pas à autre chose qu'à la réalisation d'un désir ? Ma première réponse à cette question sera, comme toujours dans les cas analogues : je n'en sais rien. Je ne verrais nul inconvénient à ce qu'il en fût ainsi. Mais en réalité il n'en est pas ainsi, et c'est le seul détail qui s'oppose à cette conception plus large et plus commode du rêve. Ma deuxième réponse sera que je ne suis pas moi-même loin d'admettre que le rêve correspond à des formes de pensée et à des opérations intellectuelles multiples. J'ai relaté un jour l'observation d'un rêve qui s'était reproduit pendant trois nuits consécutives, ce que j'ai expliqué par le fait que ce rêve correspondait à un *projet* et que, celui-ci exécuté, le rêve n'avait plus aucune raison de se reproduire. Plus tard j'ai publié un rêve qui correspondait à une confession. Comment puis-je donc me contredire et affirmer que le rêve n'est qu'un désir réalisé ?

Je le fais pour écarter un naïf malentendu qui pourrait rendre vains tous les efforts que nous a coûtés le rêve, un malentendu qui confond le rêve avec les idées latentes du rêve et applique à celui-là ce qui appartient uniquement à celles-ci. Il est parfaitement exact que le rêve peut représenter tout ce que nous avons énuméré plus haut et y servir de substitution : projet, avertissement, réflexion, préparatifs, essai de résoudre un problème, etc. Mais, en y regardant de près, vous ne manquerez pas de vous rendre compte que cela n'est exact qu'en ce qui con-

cerne les idées latentes du rêve qui se sont transformées pour devenir le rêve. Vous apprenez par l'interprétation des rêves que la pensée inconsciente de l'homme est préoccupée par ces projets, préparatifs, réflexions que le travail d'élaboration transforme en rêves. Si vous ne vous intéressez pas, à un moment donné, au travail d'élaboration, et que vous portiez tout votre intérêt sur l'idéation inconsciente de l'homme, vous éliminez celui-là et vous dites avec raison que le rêve correspond à un projet, à un avertissement, etc. Ce cas est fréquent dans l'activité psychanalytique : on cherche à détruire la forme qu'a revêtue le rêve et, à sa place, à introduire dans l'ensemble les idées latentes qui ont donné naissance au rêve.

Et c'est ainsi qu'en ne tenant compte que des idées latentes, nous apprenons en passant que tous ces actes psychiques si compliqués, que nous venons de nommer, s'accomplissent en dehors de la conscience : résultat aussi magnifique que troublant !

Mais, pour en revenir à la multiplicité des sens que peuvent avoir les rêves, vous n'avez le droit d'en parler que dans la mesure où vous savez pertinemment que vous vous servez d'une expression abrégée et où vous ne croyez pas devoir étendre cette multiplicité à la nature même du rêve. Lorsque vous parlez du « rêve », vous devez penser soit au rêve manifeste, c'est-à-dire au produit du travail d'élaboration, soit, et tout au plus, à ce travail lui-même, c'est-à-dire au processus psychique qui forme le rêve manifeste avec les idées latentes du rêve. Tout autre emploi de ce mot ne peut créer que confusion et malentendus. Si vos affirmations se rapportent, au-delà du rêve, aux idées latentes, dites-le directement, sans masquer le problème du rêve derrière le mode d'expression vague dont vous vous servez. Les idées latentes sont la matière que le travail d'élaboration transforme en rêve manifeste. Pourquoi voudriez-vous confondre la matière avec le travail qui lui donne une forme ? En quoi vous distinguez-vous alors de ceux qui ne connaissaient que le pro-

duit de ce travail, sans pouvoir s'expliquer d'où ce produit vient et comment il est fait ?

Le seul élément essentiel du rêve est constitué par le travail d'élaboration qui agit sur la matière formée par les idées. Nous n'avons pas le droit de l'ignorer en théorie, bien que nous soyons obligés de le négliger dans certaines situations pratiques. L'observation analytique montre également que le travail d'élaboration ne se borne pas à donner à ces idées l'expression archaïque ou régressive que vous connaissez : il y ajoute régulièrement quelque chose qui ne fait pas partie des idées latentes de la journée, mais constitue pour ainsi dire la force motrice de la formation du rêve. Cette indispensable addition n'est autre que le désir, également inconscient, et le contenu du rêve subit une transformation ayant pour but la réalisation de ce désir. Dans la mesure où vous envisagez le rêve en vous plaçant au point de vue des idées qu'il représente, il peut donc signifier tout ce que l'on voudra : avertissement, projet, préparatifs, etc. ; mais il est toujours en même temps la réalisation d'un désir inconscient, et il n'est que cela, si vous le considérez comme l'effet du travail d'élaboration. Un rêve n'est donc jamais un simple projet, un simple avertissement, etc., mais toujours un projet ou un avertissement ayant reçu, grâce à un désir inconscient, un mode d'expression archaïque et ayant été transformé en vue de la réalisation de ce désir. Un des caractères, la réalisation du désir, est un caractère constant ; l'autre peut varier ; il peut être également un désir, auquel cas le rêve représente un désir latent de la journée réalisé à l'aide d'un désir inconscient.

Je comprends tout cela très bien, mais je ne sais si j'ai réussi à vous le rendre également intelligible. C'est qu'il m'est difficile de vous le démontrer. Cette démonstration exige, d'une part, une analyse minutieuse d'un grand nombre de rêves et, d'autre part, ce point le plus épineux et le plus significatif de notre conception du rêve ne peut pas être exposé d'une manière persua-

sive sans être rattaché à ce qui va suivre. Croyez-vous vraiment qu'étant donné les liens étroits qui rattachent les choses les unes aux autres, on puisse approfondir la nature de l'une sans se soucier des autres ayant une nature analogue ? Comme nous ne savons encore rien des phénomènes qui se rapprochent le plus du rêve, à savoir des symptômes névrotiques, nous devons nous contenter des points momentanément acquis. Je vais seulement élucider devant vous encore un exemple et vous soumettre une nouvelle considération.

Reprenons une fois de plus le rêve dont nous nous sommes déjà occupés à plusieurs reprises, du rêve ayant pour objet 3 places de théâtre pour 1 fl. 50. Je puis vous assurer que lorsque je l'ai choisi comme exemple pour la première fois, ce fut sans aucune intention. Vous connaissez les idées latentes de ce rêve : regret de s'être mariée trop tôt, regret éprouvé à la nouvelle des fiançailles de l'amie ; sentiment de mépris à l'égard du mari ; idée qu'elle aurait pu avoir un meilleur mari si elle avait voulu attendre. Vous connaissez également le désir qui a fait de toutes ces idées un rêve : c'est l'amour des spectacles, le désir de fréquenter les théâtres, ramification probablement de l'ancienne curiosité d'apprendre enfin ce qui se passe lorsqu'on est mariée. On sait que chez les enfants cette curiosité est en général dirigée vers la vie sexuelle des parents ; c'est donc une curiosité infantile et, dans la mesure où elle persiste plus tard, elle est une tendance dont les racines plongent dans la phase infantile de la vie. Mais la nouvelle apprise pendant la journée ne fournissait aucun prétexte à cet amour des spectacles : elle était seulement de nature à éveiller le regret et le remord. Ce désir ne faisait pas tout d'abord partie des idées latentes du rêve et nous pûmes, sans en tenir compte, ranger dans l'analyse le résultat de l'interprétation du rêve. Mais la contrariété en elle-même n'était pas non plus capable de produire le rêve. L'idée : « ce fut une absurdité de ma part de me marier si tôt » ne put donner lieu à un rêve qu'après avoir réveillé l'ancien désir de voir enfin ce qui se passe lorsqu'on est mariée. Ce désir forma alors le contenu

du rêve, en remplaçant le mariage par une visite au théâtre, et lui donna la forme d'une réalisation d'un rêve antérieur : oui, moi je puis aller au théâtre et voir tout ce qui est défendu, tandis que toi, tu ne le peux pas. Je suis mariée, et toi, tu dois encore attendre. C'est ainsi que la situation actuelle a été transformée en son contraire et qu'un ancien triomphe a pris la place d'une déception récente. Mélange d'une satisfaction de l'amour des spectacles et d'une satisfaction égoïste procurée par le triomphe sur une concurrente. C'est cette satisfaction qui détermine le contenu manifeste du rêve, ce contenu étant qu'elle se trouve au théâtre, alors que son amie ne peut y avoir accès. Sur cette situation de satisfaction sont greffées, à titre de modifications, sans rapport avec elle et incompréhensibles, les parties du contenu du rêve derrière lesquelles se dissimulent encore les idées latentes. L'interprétation du rêve doit faire abstraction de tout ce qui sert à représenter la satisfaction du désir et reconstituer d'après les seules allusions dont nous venons de parler les pénibles idées latentes du rêve.

La considération que je me propose de vous soumettre est destinée à attirer votre attention sur les idées latentes qui se trouvent maintenant occuper le premier plan. Je vous prie de ne pas oublier : en premier lieu, que le rêveur n'a aucune conscience de ces idées ; en deuxième lieu, qu'elles sont parfaitement intelligibles et cohérentes, de sorte qu'elles peuvent être conçues comme des réactions tout à fait naturelles à l'événement qui a servi de prétexte au rêve ; et enfin, en troisième lieu, qu'elles peuvent avoir la même valeur que n'importe quelle tendance psychique ou opération intellectuelle. J'appellerai maintenant ces idées « restes diurnes », en donnant à ces mots un sens plus rigoureux que précédemment. Peu importe d'ailleurs que le rêveur convienne ou non de ces restes. Ceci fait, j'établis une distinction entre restes diurnes et idées latentes et, conformément à l'usage que nous avons fait précédemment de ce dernier terme, je désignerai par idées latentes tout ce que nous apprenons par l'interprétation des rêves, les

restes diurnes n'étant qu'une partie des idées latentes. Nous disons alors que quelque chose appartenant également à la région de l'inconscient est venu s'ajouter aux restes diurnes, que ce quelque chose est un désir intense, mais réprimé, et que c'est ce désir seul qui a rendu possible la formation du rêve. L'action exercée par ce désir sur les restes diurnes fait surgir d'autres idées latentes qui, elles, ne peuvent plus être considérées comme rationnelles et explicables par la vie éveillée.

Pour illustrer les rapports existant entre les restes diurnes et le désir inconscient, je m'étais servi d'une comparaison que je ne puis que reproduire ici. Chaque entreprise a besoin d'un capitaliste subvenant aux dépenses et d'un entrepreneur ayant une idée et sachant la réaliser. C'est le désir inconscient qui, dans la formation d'un rêve, joue toujours le rôle du capitaliste ; c'est lui qui fournit l'énergie psychique nécessaire à cette formation. L'entrepreneur est représenté ici par le reste diurne qui décide de l'emploi de ces fonds, de cette énergie. Or, dans certains cas, c'est le capitaliste lui-même qui peut avoir l'idée et posséder les connaissances spéciales qu'exige sa réalisation, de même que dans d'autres cas, c'est l'entrepreneur lui-même qui peut posséder les capitaux nécessaires pour mener à bien l'entreprise. Ceci simplifie la situation pratique, tout en rendant plus difficile sa compréhension théorique. Dans l'économie politique, on décompose toujours cette personne unique, pour l'envisager séparément sous l'aspect du capitaliste et sous celui de l'entrepreneur ; ce que faisant on rétablit la situation fondamentale qui a servi de point de départ à notre comparaison. Les mêmes variations, dont je vous laisse libres de suivre les modalités, se produisent lors de la formation de rêves.

Nous ne pouvons pas, pour le moment, aller plus loin, car vous êtes sans doute depuis longtemps tourmentés par une question qui mérite d'être enfin prise en considération. Les restes diurnes, demandez-vous, sont-ils vraiment inconscients dans le même sens que le désir inconscient, dont l'intervention

est nécessaire pour les rendre aptes à provoquer un rêve ? Rien de plus fondé que cette question. En la posant, vous prouvez que vous voyez juste, car là est le point saillant de toute l'affaire. Eh bien, les restes diurnes ne sont pas inconscients dans le même sens que le désir inconscient. Le désir fait partie d'un autre inconscient, de celui que nous avons reconnu comme étant d'origine infantile et pourvu de mécanismes spéciaux. Il serait d'ailleurs indiqué de distinguer ces deux variétés d'inconscient en donnant à chacune une désignation spéciale. Mais nous attendrons pour le faire, de nous être familiarisés avec la phénoménologie des névroses. On reproche déjà à notre théorie son caractère fantaisiste, parce que nous admettons un seul inconscient ; que dira-t-on quand nous aurons avoué que pour nous satisfaire il nous en faut au moins deux ?

Arrêtons-nous là. Vous n'avez encore entendu que des choses incomplètes ; mais n'est-il pas rassurant de penser que ces connaissances sont susceptibles d'un développement qui sera effectué un jour soit par nos propres travaux, soit par les travaux de ceux qui viendront après nous ? Et ce que nous avons déjà appris n'est-il pas suffisamment nouveau et surprenant ?

15. Incertitudes et critiques

Je ne veux pas abandonner le domaine du rêve sans m’occuper des principaux doutes et des principales incertitudes auxquels les nouvelles conceptions exposées dans les pages qui précèdent peuvent donner lieu. Ceux d’entre mes auditeurs qui m’ont suivi avec quelque attention ont déjà sans doute d’eux-mêmes réuni certains matériaux se rapportant à cette question.

1. Vous avez pu avoir l’impression que, malgré l’application correcte de notre technique, les résultats fournis par notre travail d’interprétation des rêves sont entachés de tant d’incertitudes qu’une réduction certaine du rêve manifeste aux idées latentes en devient impossible. Vous direz, à l’appui de votre opinion, qu’en premier lieu on ne sait jamais si tel élément donné du rêve doit être compris au sens propre ou au sens symbolique, car les objets employés à titre de symboles ne cessent pas pour cela d’être ce qu’ils sont. Et puisque, sur ce point, nous ne possédons aucun critère de décision objectif, l’interprétation se trouve abandonnée à l’arbitraire de l’interprète. En outre, par suite de la juxtaposition de contraires effectuée par le travail d’élaboration, on ne sait jamais d’une façon certaine si tel élément donné du rêve doit être compris au sens négatif ou au sens positif, s’il doit être considéré comme étant lui-même ou comme étant son contraire : nouvelle occasion pour l’interprète d’exercer son arbitraire. En troisième lieu, vu la fréquence des inversions dans le rêve, il est loisible à l’interprète de considérer comme une inversion n’importe quel passage du rêve. Enfin, vous invoquerez le fait d’avoir entendu dire qu’on peut rarement affirmer avec certitude que l’interprétation trouvée soit la seule possible – on court ainsi le risque de passer à côté de l’interprétation la plus vraisemblable.

Et votre conclusion sera que, dans ces conditions, l'arbitraire de l'interprète peut s'exercer dans un champ excessivement vaste, dont l'extension semble incompatible avec la certitude objective des résultats. Ou encore vous pouvez supposer que l'erreur ne tient pas au rêve, mais que les insuffisances de notre interprétation découlent des inexactitudes de nos conceptions et de nos présuppositions.

Ces objections sont irréprochables, mais je ne pense pas qu'elles justifient vos conclusions, d'après lesquelles l'interprétation, telle que nous la pratiquons, serait abandonnée à l'arbitraire, tandis que les défauts que présentent nos résultats mettraient en question la légitimité de notre méthode. Si, au lieu de parler de l'arbitraire de l'interprète, vous disiez que l'interprétation dépend de l'habileté, de l'expérience, de l'intelligence de celui-ci, je ne pourrais que me ranger à votre avis. Le facteur personnel ne peut être éliminé, du moins lorsqu'on se trouve en présence de faits d'une interprétation quelque peu difficile. Qu'un tel manie mieux ou moins bien qu'un autre une certaine technique, c'est là une chose qu'il est impossible d'empêcher. Il en est d'ailleurs ainsi dans toutes les manipulations techniques. Ce qui, dans l'interprétation des rêves, apparaît comme arbitraire, se trouve neutralisé par le fait qu'en règle générale le lien qui existe entre les idées du rêve, celui qui existe entre le rêve lui-même et la vie du rêveur et, enfin, toute la situation psychique au milieu de laquelle le rêve se déroule permettent, de toutes les interprétations possibles, de n'en choisir qu'une et de rejeter toutes les autres comme étant sans rapport avec le cas dont il s'agit. Mais le raisonnement qui conclut des imperfections de l'interprétation à l'inexactitude de nos déductions trouve sa réfutation dans une remarque qui fait précisément ressortir comme une propriété nécessaire du rêve son indétermination même et la multiplicité des sens qu'on peut lui attribuer.

J'ai dit plus haut, et vous vous en souvenez sans doute, que le travail d'élaboration donne aux idées latentes un mode d'expression primitif, analogue à l'écriture figurée. Or, tous les systèmes d'expression primitifs présentent de ces indéterminations et doubles sens, sans que nous ayons pour cela le droit de mettre en doute la possibilité de leur utilisation. Vous savez que la rencontre des contraires dans le travail d'élaboration est analogue à ce qu'on appelle l'« opposition de sens » des radicaux dans les langues les plus anciennes. Le linguiste R. Abel (1884), auquel nous devons d'avoir signalé ce point de vue, nous prévient qu'il ne faut pas croire que la communication qu'une personne fait à une autre à l'aide de mots aussi ambivalents possède de ce fait un double sens. Le ton et le geste sont là pour indiquer, dans l'ensemble du discours, d'une façon indiscutable, celle des deux oppositions que la personne qui parle veut communiquer à celle qui écoute. Dans l'écriture où le geste manque, le sens est désigné par un signe figuré qui n'est pas destiné à être prononcé, par exemple par l'image d'un homme paresseusement accroupi ou vigoureusement redressé, selon que le mot *ken,* à double sens, de l'écriture hiéroglyphique doit désigner « faible » ou « fort ». C'est ainsi qu'on évitait les malentendus, malgré la multiplicité de sens des syllabes et des signes.

Les anciens systèmes d'expression, par exemple les écritures des langues les plus anciennes, présentent de nombreuses indéterminations que nous ne tolérerions pas dans nos langues actuelles. C'est ainsi que dans certaines langues sémitiques les consonnes des mots sont seules désignées. Quant aux voyelles omises, c'est au lecteur de les placer, selon ses connaissances et d'après l'ensemble de la phrase. L'écriture hiéroglyphique procédant, sinon tout à fait de même, du moins d'une façon très analogue, la prononciation de l'ancien égyptien nous est inconnue. L'écriture sacrée des Égyptiens connaît encore d'autres indéterminations. C'est ainsi qu'il est laissé à l'arbitraire de l'écrivain de ranger les images de droite à gauche ou de gauche à droite. Pour pouvoir lire, on doit s'en tenir au précepte que la

lecture doit être faite en suivant les visages des figures, des oiseaux, etc. Mais l'écrivain pouvait encore ranger les signes figurés dans le sens vertical, et lorsqu'il s'agissait de faire des inscriptions sur de petits objets, des considérations d'esthétique ou de symétrie pouvaient lui faire adopter une autre succession des signes. Le facteur le plus troublant dans l'écriture hiéroglyphique, c'est qu'elle ignore la séparation des mots. Les signes se succèdent sur la feuille à égale distance les uns des autres et l'on ne sait à peu près jamais si tel signe fait encore partie de celui qui le précède on constitue le commencement d'un mot nouveau. Dans l'écriture cunéiforme persane, au contraire, les mots sont séparés par un coin oblique.

La langue et l'écriture chinoises, très anciennes, sont aujourd'hui encore employées par 400 millions d'hommes. Ne croyez pas que j'y comprenne quoi que ce soit. Je me suis seulement documenté, dans l'espoir d'y trouver des analogies avec les indéterminations des rêves, et mon attente n'a pas été déçue. La langue chinoise est pleine de ces indéterminations, propres à nous faire frémir. On sait qu'elle se compose d'un grand nombre de syllabes qui peuvent être prononcées soit isolément, soit combinées en couples. Un des principaux dialectes possède environ 400 de ces syllabes. Le vocabulaire de ce dialecte disposant de 4 000 mots environ, il en résulte que chaque syllabe a en moyenne dix significations, donc certaines en ont moins et d'autres davantage. Comme l'ensemble ne permet pas toujours de deviner celle des dix significations que la personne qui prononce une syllabe donnée veut éveiller chez celle qui l'écoute, on a inventé une foule de moyens destinés à parer aux malentendus. Parmi ces moyens, il faut citer l'association de deux syllabes en un seul mot et la prononciation de la même syllabe sur quatre « tons » différents. Une circonstance encore plus intéressante pour notre comparaison, c'est que cette langue ne possède pour ainsi dire pas de grammaire. Il n'est pas un seul mot monosyllabique dont on puisse dire s'il est substantif, adjectif ou verbe et aucun mot ne présente les modifications destinées à

désigner le genre, le nombre, le temps, le mode. La langue ne se compose ainsi que de matériaux bruts, de même que notre langue abstraite est décomposée par le travail d'élaboration en ses matériaux bruts, par l'élimination de l'expression des relations. Dans la langue chinoise, la décision, dans tous les cas d'indétermination, dépend de l'intelligence de l'auditeur qui se laisse guider par l'ensemble. J'ai noté l'exemple d'un proverbe chinois dont voici la traduction littérale :

Peu (que) voir, beaucoup (qui) merveilleux.

Ce proverbe n'est pas difficile à comprendre. Il peut signifier : moins on a vu de choses, et plus on est porté à admirer. Ou : il y a beaucoup à admirer pour celui qui a peu vu. Il ne peut naturellement pas être question d'une décision entre ces deux traductions qui ne diffèrent que grammaticalement. On nous assure cependant que, malgré ces indéterminations, la langue chinoise constitue un excellent moyen d'échange d'idées. L'indétermination n'a donc pas pour conséquence nécessaire la multiplicité de sens.

Nous devons cependant reconnaître qu'en ce qui concerne le système d'expression du rêve, la situation est beaucoup moins favorable que dans le cas des langues et écritures anciennes. C'est que ces dernières sont, après tout, destinées à servir de moyen de communication, donc à être comprises d'une façon ou d'une autre. Or, c'est précisément ce caractère qui manque au rêve. Le rêve ne se propose de rien dire à personne et, loin d'être un moyen de communication, il est destiné à rester incompris. Aussi ne devons-nous ni nous étonner ni nous laisser induire en erreur par le fait qu'un grand nombre de polyvalences et d'indéterminations du rêve échappent à notre décision. Le seul résultat certain de notre comparaison est que les indéterminations, qu'on avait voulu utiliser comme un argument contre le caractère concluant de nos interprétations de

rêves, sont normalement inhérentes à tous les systèmes d'expression primitifs.

Le degré de compréhensibilité réel du rêve ne peut être déterminé que par l'exercice et l'expérience. À mon avis, cette détermination peut être poussée assez loin, et les résultats obtenus par des analystes ayant reçu une bonne discipline ne peuvent que me confirmer dans mon opinion. Le public profane, même à tendances scientifiques, se complaît à opposer un scepticisme dédaigneux aux difficultés et incertitudes d'une contribution scientifique. Bien injustement, à mon avis. Beaucoup d'entre vous ignorent peut-être qu'une situation analogue s'était produite lors du déchiffrement des inscriptions babyloniennes. Il fut même un temps où l'opinion publique alla jusqu'à taxer de « fumistes » les déchiffreurs d'inscriptions cunéiformes et à traiter toute cette recherche de « charlatanisme ». Mais en 1857 la *Royal Asiatic Society* fit une épreuve décisive. Elle invita quatre des plus éminents spécialistes, Rawlinson, Hincks, Fox Talbot et Oppert à lui adresser, sous enveloppe cachetée, quatre traductions indépendantes d'une inscription cunéiforme qui venait d'être découverte et, après avoir comparé les quatre lectures, elle put annoncer qu'elles s'accordaient suffisamment pour justifier la confiance dans les résultats déjà obtenus et la certitude de nouveaux progrès. Les railleries des profanes cultivés se sont alors peu à peu éteintes et le déchiffrage des documents cunéiformes s'est poursuivi avec une certitude croissante.

2. Une autre série d'objections se rattache étroitement à l'impression à laquelle vous n'avez pas échappé vous-mêmes, à savoir que beaucoup de solutions que nous sommes obligés d'accepter à la suite de nos interprétations paraissent forcées, artificielles, tirées par les cheveux, donc déplacées et souvent même comiques. Les objections de ce genre sont tellement fréquentes que je n'aurais que l'embarras du choix si je voulais vous en citer quelques-unes je prends au hasard la dernière qui

soit venue a ma connaissance. Écoutez donc : en Suisse un directeur de séminaire a été récemment relevé de son poste pour s'être occupé de psychanalyse. Il a naturellement protesté contre cette mesure, et un journal bernois a rendu public le jugement formulé sur son compte par les autorités scolaires. Je n'extrais de ce jugement que quelques propositions se rapportant à la psychanalyse : « En outre, beaucoup des exemples qui se trouvent dans le livre cité du Dr Pfister frappent par leur caractère recherché et artificieux... Il est vraiment étonnant qu'un directeur de séminaire accepte sans critique toutes ces affirmations et tous ces semblants de preuves. » On veut nous faire accepter ces propositions comme la décision d'un « juge impartial ». Je crois plutôt que c'est cette « impartialité » qui est « artificieuse ». Examinons d'un peu plus près ces jugements, dans l'espoir qu'un peu de réflexion et de compétence ne peuvent pas faire de mal, même à un esprit impartial.

Il est vraiment amusant de voir la rapidité et l'assurance avec lesquelles les gens se prononcent sur une question épineuse de la psychologie de l'inconscient, en n'écoutant que leur première impression. Les interprétations leur paraissent recherchées et forcées, elles leur déplaisent ; donc elles sont fausses, et tout ce travail ne vaut rien. Pas une minute l'idée ne leur vient à l'esprit qu'il puisse y avoir de bonnes raisons pour que les interprétations aient cette apparence et qu'il vaille la peine de chercher ces raisons.

La situation dont nous nous occupons caractérise principalement les résultats du déplacement qui, ainsi que vous le savez, constitue le moyen le plus puissant dont dispose la censure des rêves. C'est à l'aide de ce moyen que la censure crée des formations substitutives que nous avons désignées comme étant des allusions. Mais ce sont là des allusions difficiles à reconnaître comme telles, des allusions dont il est difficile de trouver le substrat et qui se rattachent à ce substrat par des associations extérieures très singulières et souvent tout à fait inaccoutumées.

Mais il s'agit dans tous ces cas de choses destinées à rester cachées, et c'est ce que la censure veut obtenir. Or, lorsqu'une chose a été cachée, on ne doit pas s'attendre à la trouver à l'endroit où elle devrait se trouver normalement. Les commissions de surveillance des frontières qui fonctionnent aujourd'hui sont sous ce rapport beaucoup plus rusées que les autorités scolaires suisses. Elles ne se contentent pas de l'examen de portefeuilles et de poches pour chercher des documents et des dessins : elles supposent que les espions et les contrebandiers, pour mieux déjouer la surveillance, peuvent cacher ces objets défendus dans des endroits où on s'attend le moins à les trouver, comme, par exemple, entre les doubles semelles de leurs chaussures. Si les objets cachés y sont retrouvés, on peut dire qu'on s'est donné beaucoup de mal pour les chercher, mais aussi que les recherches n'ont pas été vaines.

En admettant qu'il puisse y avoir entre un élément latent du rêve et sa substitution manifeste les liens les plus éloignés, les plus singuliers, tantôt comiques, tantôt ingénieux en apparence, nous ne faisons que nous conformer aux nombreuses expériences fournies par des exemples dont nous n'avons généralement pas trouvé la solution nous-mêmes. Il est rarement possible de trouver par soi-même des interprétations de ce genre ; nul homme sensé ne serait capable de découvrir le lien qui rattache tel élément latent à sa substitution manifeste. Tantôt le rêveur nous fournit la traduction d'emblée, grâce à une idée qui lui vient directement à propos du rêve (et cela, il le peut, car c'est chez lui que s'est produite cette formation substitutive), tantôt il nous fournit assez de matériaux, grâce auxquels la solution, loin d'exiger une pénétration particulière, s'impose d'elle-même avec une sorte de nécessité. Si le rêveur ne nous vient pas en aide par l'un ou par l'autre de ces deux moyens, l'élément manifeste donné nous reste à jamais incompréhensible. Permettez-moi de vous citer à ce propos encore un cas que j'ai eu l'occasion d'observer récemment. Une de mes patientes, pendant qu'elle est en traitement, perd son père. Tout prétexte lui

est bon depuis pour le faire revivre en rêve. Dans un de ces rêves, dont les autres conditions ne se prêtent d'ailleurs à aucune utilisation, son père lui apparaît et lui dit : « Il est onze heures un quart, onze heures et demie, midi moins le quart. » Elle put interpréter cette particularité du rêve en se souvenant que son père aimait bien voir ses enfants être exacts à l'heure du déjeuner. Il y avait certainement un rapport entre ce souvenir et l'élément du rêve, sans que celui-là permît de formuler une conclusion quelconque quant à l'origine de celui-ci. Mais la marche du traitement autorisait le soupçon qu'une certaine attitude critique, mais refoulée, à l'égard du père aimé et vénéré, qui n'était pas étrangère à la production de ce rêve. En continuant à évoquer ses souvenirs, en apparence de plus en plus éloignés du rêve, la rêveuse raconte qu'elle avait assisté la veille à une conversation sur la psychologie, conversation au cours de laquelle un de ses parents avait dit : « L'homme primitif (*der Urmensch*) survit en nous tous. » Et maintenant, nous croyons la comprendre. Il y eut là pour elle une excellente occasion de faire revivre de nouveau son père. Elle le transforma dans son rêve en *homme de l'heure* (*Uhrmensch*) [28] et lui fit annoncer les quarts de l'heure méridienne.

Il y a là évidemment quelque chose qui fait penser à un jeu de mots, et il est arrivé souvent qu'on ait attribué à l'interprète des jeux de mots qui avaient pour auteur le rêveur. Il existe encore d'autres exemples où il n'est pas du tout facile de décider si l'on se trouve en présence d'un jeu de mots ou d'un rêve. Mais nous avons déjà connu les mêmes doutes à propos de certains lapsus de la parole. Un homme raconte avoir rêvé que son oncle lui avait donné un baiser pendant qu'ils étaient assis ensemble dans *l'auto* (mobile) de celui-ci. Il ne tarde d'ailleurs pas à donner l'interprétation de ce rêve. Il signifie *autoérotisme* (terme emprunté à la théorie de la libido et signifiant la satisfaction érotique sans participation d'un objet étranger). Cet homme se

[28] Jeu de mots : *Urmensch* (homme primitif) et*Uhrmensch* (homme de l'heure).

serait-il permis de plaisanter et nous aurait-il donné pour un rêve ce qui n'était de sa part qu'un jeu de mots ? Je n'en crois rien. À mon avis, il a réellement eu ce rêve. Mais d'où vient cette frappante ressemblance ? Cette question m'a fait faire autrefois une longue digression, en m'obligeant à soumettre à une étude approfondie le jeu de mots lui-même. J'ai abouti à ce résultat qu'une série d'idées conscientes est abandonnée momentanément à l'élaboration inconsciente d'où elle ressort ensuite à l'état de jeu de mots. Sous l'influence de l'inconscient, ces idées conscientes subissent l'action des mécanismes qui y dominent, à savoir de la condensation et du déplacement, c'est-à-dire des processus mêmes que nous avons trouvés à l'œuvre dans le travail d'élaboration : c'est uniquement à ce fait qu'on doit attribuer la ressemblance (lorsqu'elle existe) entre le jeu de mots et le rêve. Mais le « rêve-jeu de mots », phénomène non intentionnel, ne procure rien de ce plaisir qu'on éprouve lorsqu'on a réussi un « jeu de mots » pur et simple. Pourquoi ? C'est ce que vous apprendrez si vous avez l'occasion de faire une étude approfondie du jeu de mots. Le « rêve-calembour » manque d'esprit ; loin de nous faire rire, il nous laisse froids.

Nous nous rapprochons, sur ce point, de l'ancienne interprétation des songes qui, à côté de beaucoup de matériaux inutilisables, nous a laissé pas mal d'excellents exemples que nous ne saurions nous-mêmes dépasser. Je ne vous citerai qu'un seul rêve de ce genre, à cause de sa signification historique. Ce rêve, qui appartient à Alexandre le Grand, est raconté, avec certaines variantes, par Plutarque et par Artémidore d'Éphèse. Alors que le roi assiégeait la ville de Tyr qui se défendait avec acharnement (322 av. J. -C.), il vit en rêve un satyre dansant. Le devin Aristandre, qui suivait l'armée, interpréta ce rêve, en décomposant le mot « satyros » en [en grec dans le texte] (Tyr est à toi) ; il crut ainsi promettre au roi la prise de la ville. À la suite de cette interprétation, Alexandre se décida à continuer le siège et finit par conquérir Tyr. L'interprétation, qui paraît assez artificieuse, était incontestablement exacte.

3. Vous serez sans doute singulièrement impressionnés d'apprendre que des objections ont été soulevées contre notre conception du rêve, même par des personnes qui se sont en qualité de psychanalystes, occupées pendant longtemps de l'interprétation des rêves. Il eût été étonnant qu'une source aussi abondante de nouvelles erreurs fût restée inutilisée, et c'est ainsi que la confusion de notions et les généralisations injustifiées auxquelles on s'était livré à ce propos ont engendré des propositions qui, par leur inexactitude, se rapprochent beaucoup de la conception médicale du rêve. Vous connaissez déjà une de ces propositions. Elle prétend que le rêve consiste en tentatives d'adaptation au présent et de solution de tâches futures, qu'il poursuit, par conséquent, une « tendance prospective » (A. Maeder). Nous avons déjà montré que cette proposition repose sur la confusion entre le rêve et les idées latentes du rêve, qu'elle ne tient par conséquent pas compte du travail d'élaboration. En tant qu'elle se propose de caractériser la vie psychique inconsciente dont font partie les idées latentes du rêve, elle n'est ni nouvelle, ni complète, car l'activité psychique inconsciente s'occupe, outre la préparation de l'avenir, de beaucoup d'autres choses encore. Sur une confusion bien plus fâcheuse repose l'affirmation qu'on trouve derrière chaque rêve la « clause de la mort ». Je ne sais exactement ce que cette formule signifie, mais je suppose qu'elle découle de la confusion entre le rêve et toute la personnalité du rêveur.

Comme échantillon d'une généralisation injustifiée tirée de quelques bons exemples, je citerai la proposition d'après laquelle chaque rêve serait susceptible de deux interprétations : l'interprétation dite psychanalytique, telle que nous l'avons exposée, et l'interprétation dite anagogique qui fait abstraction des désirs et vise à la représentation des fonctions psychiques supérieures (V. Silberer). Les rêves de ce genre existent, mais vous tenteriez en vain d'étendre cette conception, ne fût-ce qu'à la majorité des rêves. Et après tout ce que vous avez entendu,

vous trouverez tout à fait inconcevable l'affirmation d'après laquelle tous les rêves seraient bisexuels et devraient être interprétés dans le sens d'une rencontre entre les tendances qu'on peut appeler mâles et femelles (A. Adler). Il existe naturellement quelques rêves isolés de ce genre et vous pourriez apprendre plus tard qu'ils présentent la même structure que certains symptômes hystériques. Je mentionne toutes ces découvertes de nouveaux caractères généraux des rêves, afin de vous mettre en garde contre elles ou tout au moins de ne pas vous laisser le moindre doute quant à mon opinion à leur sujet.

4. On avait essayé de compromettre la valeur objective des recherches sur le rêve en alléguant que les sujets soumis au traitement psychanalytique arrangent leurs rêves conformément aux théories préférées de leurs médecins, les uns prétendant avoir surtout des rêves sexuels, d'autres des rêves de puissance et d'autres encore des rêves de palingénésie (W. Stekel). Mais cette observation perd, à son tour, de la valeur, lorsqu'on songe que les hommes avaient rêvé avant que fût inventé le traitement psychanalytique susceptible de guider, de diriger leurs rêves et que les sujets aujourd'hui en traitement avaient l'habitude de rêver avant qu'ils fussent soumis au traitement. Les faits sur lesquels se fonde cette objection sont tout à fait compréhensibles et nullement préjudiciables à la théorie du rêve. Les restes diurnes qui suscitent le rêve sont fournis par les intérêts intenses de la vie éveillée. Si les paroles et les suggestions du médecin ont acquis pour l'analysé une certaine importance, elles s'intercalent dans l'ensemble des restes diurnes et peuvent, tout comme les autres intérêts affectifs du jour, non encore satisfaits, fournir au rêve des excitations psychiques et agir à l'égal des excitations somatiques qui influencent le dormeur pendant le sommeil. De même que les autres agents excitateurs de rêves, les idées éveillées par le médecin peuvent apparaître dans le rêve manifeste ou être découvertes dans le contenu latent du rêve. Nous savons qu'il est possible de provoquer expérimentalement des rêves ou, plus exactement, d'introduire dans le rêve

une partie des matériaux du rêve. Dans ces influences exercées sur les patients, l'analyste joue un rôle identique à celui de l'expérimentateur qui, comme Mourly-Vold, fait adopter aux membres des sujets de ses expériences certaines attitudes déterminées.

On peut suggérer au rêveur l'objet de son rêve, mais il est impossible d'agir sur ce qu'il va rêver. Le mécanisme du travail d'élaboration et le désir inconscient du rêve échappent à toute influence étrangère. En examinant les excitations somatiques des rêves, nous avons reconnu que la particularité et l'autonomie de la vie de rêve se révèlent dans la réaction par laquelle le rêve répond aux excitations corporelles et psychiques qu'il reçoit. C'est ainsi que l'objection dont nous nous occupons ici et qui voudrait mettre en doute l'objectivité des recherches sur le rêve est fondée à son tour sur une confusion, qui est celle du rêve avec les matériaux du rêve.

C'est là tout ce que je voulais vous dire concernant les problèmes qui se rattachent au rêve. Vous devinez sans doute que j'ai omis pas mal de choses et vous vous êtes aperçus que j'ai été obligé d'être incomplet sur beaucoup de points. Mais ces défauts de mon exposé tiennent aux rapports qui existent entre les phénomènes du rêve et les névroses. Nous avons étudié le rêve à titre d'introduction à l'étude des névroses, ce qui était beaucoup plus correct que si nous avions fait le contraire. Mais de même que le rêve prépare à la compréhension des névroses, il ne peut, à son tour, être compris dans tous ses détails, que si l'on a acquis une connaissance exacte des phénomènes névrotiques.

J'ignore ce que vous en pensez, mais je puis vous assurer que je ne regrette nullement de vous avoir tant intéressés aux problèmes du rêve et d'avoir consacré à l'étude de ces problèmes une si grande partie du temps dont nous disposons. Il n'est pas d'autre question dont l'étude puisse fournir aussi rapidement la conviction de l'exactitude des propositions de la psychanalyse.

Il faut plusieurs mois, voire plusieurs années de travail assidu pour montrer que les symptômes d'un cas de maladie névrotique possèdent un sens, servent à une intention et s'expliquent par l'histoire de la personne souffrante. Au contraire, il faut seulement un effort de plusieurs heures pour obtenir le même résultat en présence d'un rêve qui se présente tout d'abord comme confus et incompréhensible, et pour obtenir ainsi une confirmation de toutes les présuppositions de la psychanalyse concernant l'inconscient des processus psychiques, les mécanismes auxquels ils obéissent et les tendances qui se manifestent à travers ces processus. Et si, à la parfaite analogie qui existe entre la formation d'un rêve et celle d'un symptôme névrotique, nous ajoutons la rapidité de la transformation qui fait du rêveur un homme éveillé et raisonnable, nous acquerrons la certitude que la névrose repose, elle aussi, sur une altération des rapports existant normalement entre les différentes forces de la vie psychique.

À propos de cette édition électronique

Texte libre de droits.

Corrections, édition, conversion informatique et publication par le groupe :

Ebooks libres et gratuits

http : //fr. groups. yahoo. com/group/ebooksgratuits

Adresse du site web du groupe : http : //www. ebooksgratuits. com/

—

28 novembre 2003

—

– Source :

Un document produit en version numérique par Gemma Paquet, bénévole, professeur à la retraite du Cégep de Chicoutimi – Courriel : mgpaquet@videotron. ca – et revu par Caroline d'Atabekian dans le cadre de la collection : « Les classiques des sciences sociales » fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi. Site web : http : //www. uqac. uquebec. ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index. html **Ce site est vivement recommandé par notre groupe.** Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi. Site web : http : //bibliotheque. uqac. uquebec. ca/index. htm

– **Qualité :**

Les textes sont livrés tels quels sans garantie de leur intégrité parfaite par rapport à l'original. Nous rappelons que c'est un travail d'amateurs non rétribués et que nous essayons de promouvoir la culture littéraire avec de maigres moyens.

Votre aide est la bienvenue !

**VOUS POUVEZ NOUS AIDER
À FAIRE CONNAÎTRE
CES CLASSIQUES LITTÉRAIRES.**